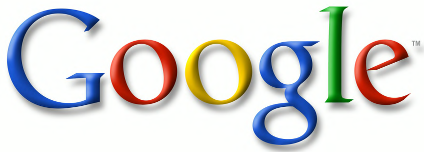


LE GÉNÉRAL
VANDAMME
ET SA CORRESPONDANCE

PAR

A. DU CASSE

AUTEUR

DES MÉMOIRES DU ROI JOSEPH, DU PRINCE EUGÈNE, ETC.

TOME PREMIER



PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

DIDIER ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES AUGUSTINS, 35

LE GÉNÉRAL VANDAMME ET SA CORRESPONDANCE

PAR

A. DU CASSE

Auteur des Mémoires du roi Joseph, du prince Eugène, etc.

TOME PREMIER



PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

DIDIER ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES AUGUSTINS

—

1870


BODLEIAN
8 5 1904
LIBRARY

PRÉFACE

Vandamme est une des plus grandes figures militaires de la Révolution de 1789 et du premier Empire. Son existence a été une des mieux remplies de cette époque gigantesque qui s'étend de la fin du dix-huitième siècle aux premières années du dix-neuvième. Chef de corps peu de jours après avoir été soldat, général quelques semaines après avoir été nommé commandant d'un simple bataillon, partout et toujours à la hauteur des missions militaires les plus délicates, les plus dangereuses et les plus ardues, montrant sans cesse une indomptable énergie, un patriotisme qui se traduit souvent en des termes admis en 1793, et pouvant paraître singuliers, à l'époque où nous vivons, Vandamme, sans avoir obtenu le bâton de maréchal de France, a

mérité mainte fois cette suprême dignité par ses services et par ses talents. Il marchera dans l'histoire militaire de la France moderne, côte à côte avec les Davoust, les Masséna, les Soult, les Ney. C'est une des plus hautes et des plus glorieuses personnifications du soldat audacieux et du chef habile et plein d'expérience

En relation journalière avec les hommes qui ont marqué dans les armées françaises de 1792 à 1815, sa correspondance, qu'il a laissée à sa famille et où l'on a bien voulu nous laisser puiser à pleines mains, nous a paru avoir un intérêt assez puissant pour être publiée.

Nous nous sommes donc décidés à la mettre au jour, en la faisant précéder de courtes notices servant d'exposition aux grands faits historiques dans lesquels le général a été mêlé pendant sa glorieuse carrière.

La correspondance du général Vandamme avec ses frères d'armes et avec beaucoup des principaux personnages qui ont marqué pendant vingt années ne laisse pas que de jeter quelque jour sur un grand nombre des événements de cette époque. Elle est des plus curieuses en outre, en ce sens qu'on y suit, par les modifications du

langage, les modifications de la société française à ce moment de crise qui commence au meurtre de Louis XVI, et qui vient aboutir par le Consulat et l'Empire, à la seconde Restauration.

A peine la tête de l'infortuné et vertueux Louis XVI est elle tombée sur l'échafaud, que le langage républicain apparait, accompagné d'expressions triviales et orné de toutes les exentricités inventées par un peuple en délire. Aux formes polies en usage, aux formes nécessaires à la subordination, succèdent entre égaux, même entre inférieurs et supérieurs, une affectation de termes puisés dans les clubs de Paris et des grandes villes. Commandée par des chefs pour la plupart sans nulle éducation, mais pleins d'énergie, l'armée elle-même est contrainte de sacrifier à ces formes insolites.

On trouvera dans les lettres écrites au général Vandamme, dans celles qu'il écrivit lui-même, cet ardent amour de la patrie et de la République, amour vrai chez les uns, simulé chez les autres, qui engageait ou forçait chacun à exagérer dans ses écrits l'expression de sentiments d'exécration contre le système renversé et d'adulation pour les formes nouvelles.

Tout ce qui n'est pas républicain, tout ce qui n'a pas embrassé les opinions du jour est entaché *d'incivisme*. Les rois et les princes sont des tyrans, les soldats qui marchent sous leurs bannières, de vils esclaves. Pas de salut si l'on n'arrive à exterminer les uns, à écraser les autres.

Pendant les années 1793 et 1794, ce langage, à très-peu d'exceptions près, est adopté comme langage officiel.

En 1795, ces formes règnent encore despotiquement dans la correspondance militaire.

Sous le Directoire et surtout pendant les belles campagnes du jeune général Bonaparte en Italie, les expressions républicaines se modifient peu à peu, même dans les armées françaises jetées en Allemagne, et où Bonaparte n'a pas fait sentir son irrésistible influence. Elles disparaissent presque totalement dès les premiers instants du Consulat, pour reprendre, sous l'Empire, les formes anciennes, ramenées avec des expressions plus laudatives que jamais.

Alors, le général est appelé *Excellence*, le maréchal *Monseigneur* ou *Altesse*.

Ainsi va le monde, c'est un cercle qui tourne sans cesse. Le point qu'on voyait en bas à certain

moment, reparaît plus tard au sommet. L'expression considérée comme injurieuse dans un temps, est admise dans un autre, et devient ensuite un terme adulateur.

Nous avons cru devoir conserver aux curieuses lettres que l'on trouvera en grand nombre dans cet ouvrage les fautes qu'on y remarque. Ces fautes ne doivent pas surprendre, puisque plusieurs de ceux qui ont écrit les lettres manquaient totalement d'éducation première, éducation que l'homme acquiert quelquefois lorsqu'il est parvenu à un certain âge et à un rang élevé.

L'histoire de Vandamme, la mise au jour de la partie la plus intéressante de la correspondance de cet homme de guerre qui fut un des plus ardents soldats et un des généraux les plus complets de la République et du premier Empire, ne seront pas inutiles pour l'histoire de la fin du siècle dernier et pour celle du commencement de celui-ci.

Le nom de Vandamme est porté aujourd'hui par un des petits neveux du général, officier dans les zouaves de la garde, ancien élève de Saint-Cyr. Ce jeune homme nous a bien souvent aidé dans notre tâche, par ses souvenirs de famille, et en nous donnant l'explication de faits qu'il était

plus à même que personnne de connaître, il a été pour nous un très-utile collaborateur.

En lisant l'histoire, et en relisant la correspondance de son grand-oncle dont il porte aujourd'hui le nom glorieux, il se souviendra, nous n'en saurions douter, que *noblesse oblige*.

VANDAMME

ET

SA CORRESPONDANCE

LIVRE PREMIER

De 1789 à la fin de 1793

Premières années de Vandamme. — Il est incorporé au régiment colonial de la Martinique (1789). — Il revient en France (1790). — Il est choisi par ses concitoyens pour commander la compagnie de grenadiers de la garde sédentaire à Cassel (1790). — Il s'engage comme volontaire au 24e de ligne (juin 1791). — Sa libération du service (août 1792). — Vandamme lève une compagnie de chasseurs à Cassel (août 1792). — Il reçoit l'ordre de se rendre avec sa compagnie à Armentières (novembre 1792). — Coup d'œil sur la situation de la France et des armées de la République à cette époque, et jusqu'en juin 1793. — La Convention veut faire croire que l'armée désire la mort du roi. — Affaire Haussman. — Vandamme fait la campagne de Hollande, à la tête de sa compagnie de chasseurs. — Il est nommé chef du bataillon du Mont-de-Cassel (1er août 1793). — Il est dénoncé au Comité de salut public. — Document curieux. — Vandamme reçoit le 5 septembre le commandement d'un petit corps de 4,800 hommes avec ordre de se porter en avant. — Extrait de son journal. — Bataille de Hondschoote (7 septembre 1793). — Ordre qu'il reçoit de Houchard pour brûler des villages, des châteaux et des bois (11 septembre 1793). — Ses ordres aux troupes qu'il commande pour réprimer les exactions. — Ses lettres

au général Davesne. — Curieux documents relatifs aux représentants du peuple près les armées françaises. — Houchard destitué. — Lettres de Vandamme. — Il est nommé général de brigade, reçoit son brevet le 8 octobre avec l'ordre de se rendre à Dunkerque, sous le général Davesne. — Ses lettres à ce dernier et au Comité de salut public. — Expéditions de Furnes et de Nieuport. — Vandamme reçoit l'ordre de se replier sur Poperinghue (29 octobre 1793). — Sa correspondance. — Sa disgrâce. — Il est replacé en novembre et rejoint la division Ferrand. — Lettre du général Ernouf (25 décembre 1793).

Vandamme (Dominique-René), fils d'un chirurgien de Cassel, naquit dans cette petite ville, faisant alors partie de la Flandre-Maritime, et actuellement de l'arrondissement d'Hazebrouck, le 5 novembre 1770. Le 2 mars 1786, il entra à l'école militaire du maréchal de Biron, et en sortit le 11 juin 1788. Son éducation avait été commencée, au collége des Récollets, à Cassel, où il s'était fait remarquer par son intelligence et aussi par la vivacité d'un caractère rebelle à la discipline. Incorporé au régiment colonial de la Martinique comme simple soldat, le 27 juillet, parce qu'il n'avait pas suivi avec fruit ses études, et que son caractère ardent faisait craindre à sa famille la fougue de ses passions si on le laissait en France, il fut embarqué à bord de la flûte l'*Uranie*, et partit de Lorient pour rejoindre son corps. Nommé caporal le 14 septembre et sergent le 17 mars 1789, le 19 juin 1790 il obtint un congé pour revenir dans sa patrie et fut définitivement rayé des contrôles du régiment le 24 juillet de la même année.

Dès cette époque, les colonies françaises étaient agitées par les mêmes sentiments, les mêmes instincts de liberté que la mère-patrie. Le jeune Vandamme avait embrassé avec ardeur les principes libéraux. Ne voulant combattre ni avec ni contre ses camarades restés fidèles au drapeau, il obtint de quitter la Martinique et le régiment.

Il existe dans les papiers de Vandamme plusieurs lettres de cette époque, indiquant la situation des esprits à la Martinique. L'une de ces lettres, écrite au jeune sous-officier par le commandant de son bataillon, est des plus flatteuses. Nous la transcrivons ici :

« J'ai reçu, mon cher Vandamme, votre lettre et j'y réponds ainsi que vous le désirés, par l'assurance que j'aye été tres faché de vous perdre, et par la justice que je vous dois de dire, que vous vous estes parfaitement bien conduit tout le temps que vous avés servi sous moy. Je vous souhaite tout l'avancement que vous mérités, et ne doute nullement, qu'en veillant un peu sur votre jeunesse, vous ne parveniés à une fortune militaire qui doit être le but de touts les honnêtes gens destinés à servir.

« Je vous souhaite une bonne santé, et suis, mon cher Vandamme, avec tout l'attachement possible, etc., etc. »

Les autres sont écrites au père de Vandamme

par des habitants de la colonie, qui rendent pleine et entière justice au courage et à la conduite de son fils.

De retour dans sa patrie, Vandamme fut choisi par ses concitoyens à Cassel, pour commander la compagnie de grenadiers de la garde sédentaire de la commune, le 14 juillet 1790. Une année ne s'était pas écoulée que le jeune capitaine, ennuyé de son nouveau métier dans lequel on n'était pas en face de l'ennemi, et prévoyant une lutte prochaine à la frontière, s'engagea comme soldat au 24e de ligne (7 juin 1791).

La famille Vandamme était liée avec le lieutenant général Labourdonnaye, qui commandait alors à Lille et avait eu plusieurs fois l'occasion de voir le jeune soldat, dont les qualités militaires l'avaient frappé.

Cet officier général ayant eu ordre du gouvernement de se prêter à la levée de corps destinés à combler les vides laissés dans l'armée par l'émigration, songea à Vandamme pour le mettre à la tête d'une compagnie de chasseurs volontaires, qui prendrait son nom, et dont il serait le capitaine.

Il lui fit d'abord donner un congé définitif que nous transcrivons ici, comme n'étant pas une pièce des moins curieuses, puisqu'elle prouve de quel pouvoir jouissaient, à cette époque de désorganisation militaire, les généraux commandant les divisions territoriales.

CONGÉ MILITAIRE.

« Nous soussignés, certifions à tous ceux qu'il appartiendra, avoir donné congé absolu au nommé Dominique *Vendame,* dit *Vendame,* fusilier de la compagnie de Laurent, au vingt-quatrième régiment d'infanterie, natif de Cassel, district de Lille, département du Nord, âgé de vingt-un ans, de la taille de cinq pieds quatre pouces six lignes, cheveux et sourcils châtains, front bas, yeux gris, nez long, bouche petite, menton pointu, visage ovale, coloré, uny, un seing à la tempe gauche. Fait à Lille, le vingt-cinquième jour du mois d'août mil sept cent quatre-vingt-douze. Le dénommé cydessus a très-bien et fidélement servi audit régiment depuis le vingt-deux juin mil sept cent quatre-vingt-onze jusqu'à ce jour qu'il a été congédié par ordre de monsieur le lieutenant général Labourdonnaye, et n'a contracté aucun acte de mariage qui soit parvenu à notre connoissance. »

(Suivent les signatures des officiers composant le conseil d'administration du régiment.)

Vandamme, cependant, à la fin d'août 1792, était parvenu à lever une belle compagnie de chasseurs francs appelés d'abord chasseurs du Mont-de-Cassel (1).

(1) Il nous a paru intéressant de faire connaître ce qu'est devenue la compagnie Vandamme.

Elle resta formée en compagnie isolée de chasseurs francs

Cette compagnie, dont nous avons le premier contrôle sous les yeux, était toute formée d'habitants des départements du Nord et de la Somme. Elle se composait de soixante-dix-huit individus, dont plusieurs avaient pris des noms de guerre. Plus tard elle atteignit le chiffre de cent quarante hommes.

Voici l'ordre en vertu duquel le jeune capitaine fut appelé à organiser cette compagnie, premier instrument de sa gloire militaire.

AU NOM DE LA NATION FRANÇOISE.

« Monsieur Vandamme, fusilier au 24e régiment d'infanterie, est autorisé à former de suite une compagnie franche de cent hommes, dont il sera commandant. Le lieutenant et le sous-lieutenant de ladite compagnie seront à sa nomination. La compagnie nommera au scrutin et à la pluralité

jusqu'au 5 septembre 1793. A cette époque, elle fut versée dans le bataillon des chasseurs du Mont-de-Cassel, qui eut pour premier commandant Vandamme. Le bataillon du Mont-de-Cassel fut composé de cinq compagnies : 1re *Vandamme*, organisée le 5 septembre 1792 ; 2e *de l'Egalité*, organisée le 4 septembre 1792 ; 3e *de Soulty* (5 septembre 1792) ; 4e *de l'Observatoire* (5 septembre 1792) ; 5e *des Pyrénées* (1er janvier 1793).

Ce bataillon forma le 3e de la 14e demi-brigade légère, laquelle demi-brigade fut composée des trois bataillons suivants : 14e bataillon de chasseurs ; 5e bataillon de tirailleurs (ancien bataillon Paoli) ; bataillon du Mont-de-Cassel. En 1795, cette 14e demi-brigade devint *première* demi-brigade légère.

Elle fut presque toujours dans les commandements du général Vandamme et s'illustra dans plusieurs combats glorieux.

des suffrages, un sergent-major, quatre sergents, et huit caporaux.

« Monsieur Vandamme partira de suite pour se rendre à Cassel, où il établira le dépôt de sa compagnie, et fera sans délai le travail relatif à son traitement.

« Au quartier général à Valenciennes, le 24 août 1792, l'an IV de la Liberté. Par ordre du général d'armée,

« Le lieutenant général, chef de l'état-major de l'armée du Nord,

« *Signé :* J.-M. MORETON. »

« Vu, au directoire du district d'Hazebrouck, après que M. Vandamme a prêté le serment de maintenir la liberté et l'égalité ou de mourir en les défendant. Fait en séance, ce 27 août 1792, l'an IV de la Liberté et le premier de l'Égalité. »

Suivent les signatures.

« Vu à la municipalité de Cassel, le vingt-neuf août, 17 c. quatre-vingt-douze. »

La première mission confiée à Vandamme par les magistrats de son propre pays, dès que la compagnie franche fut formée, ne laisse pas que de prouver la confiance que l'on avait dans le jeune capitaine. On le chargea de veiller à la préservation de meubles et d'effets, qu'à tort ou à raison, le district de Hazebrouck considérait comme étant la propriété de la nation.

Ceci résulte de l'acte suivant :

« Extrait du registre aux arrêtés du conseil général du district d'Hazebrouck.

« Sur ce qu'il a été représenté qu'on transportoit journellement des meubles et effets du couvent des ci-devant récollets de Cassel appartenants à la nation, le procureur syndic entendu,

« Le conseil général du district d'Hazebrouck a arrêté de mettre des gardiens à la maison des ci-devant récollets à Cassel pour la conservation de ces meubles et effets, à quel effet le sieur Vandamme a été nommé pour y établir des gardiens à son choix.

« Fait à Hazebrouck, en la séance du conseil général, ce vingt-deux septembre 17 c. quatre-vingt-douze, l'an IV de la Liberté, le premier de l'Égalité.

« Pour copie conforme audit registre. »

Quelques jours après que Vandamme se fut installé avec sa compagnie franche pour veiller à ce que rien ne fût détourné du couvent dont il avait la garde, il remit divers objets à la municipalité et en retira le récépissé suivant :

« Le sieur Vandamme, capitaine commandant des chasseurs, a déposé ce soir, devant les commissaires municipaux de cette ville, le pied d'une croix d'argent, ainsi que deux autres pièces de la même croix, qu'il déclare avoir trouvé au couvent des ci-devant récollets cachés sous la paille, cette

pièce lui servant de récépissé. A Cassel, ce vingt-trois septembre 1792. »

Suivent les signatures.

Le 1er décembre 1792, la compagnie Vandamme reçut l'ordre du chef d'état-major de l'armée du Nord de se rendre à Armentières, partant de Cassel le 3 du même mois. Une situation signée de son chef constate que l'effectif réel se composait alors d'un capitaine, d'un lieutenant, de quatre sergents, de huit caporaux et de soixante-dix-sept chasseurs, total quatre-vingt-douze hommes.

Le 4, la compagnie était à Bailleul, et le 5 à Armentières, entre Lille et Cassel.

A la fin de cette même année 1792, nous trouvons à la situation de l'armée du Nord du 25 décembre, la compagnie Vandamme, forte de cent cinq hommes, en garnison à Anvers.

Avant d'aller plus loin, qu'on nous permette un court exposé de l'état de la France et de l'Europe dans les derniers mois de 1792.

L'émigration et l'arrestation du malheureux roi Louis XVI à Varennes avaient été suivies de la déclaration de Pilnitz. La déclaration de Pilnitz avait provoqué la levée des bataillons de volontaires et la guerre avec l'Autriche. Le roi captif n'avait plus d'autorité. Quatre armées : du *Midi* sous Montesquiou, de *l'Est* sous Lukner, de la *Sambre et des Vosges* sous Lafayette, de la

Flandre sous Rochambeau (total quatre-vingt mille hommes), garnissaient les frontières.

Telle était la situation en août 1792, lorsque les armées prussiennes se présentèrent sur notre frontière nord-est. Repoussées dans les forêts de l'Argonne, battues le 20 septembre à Valmy par Dumouriez, ces armées étaient en pleine retraite et hors du territoire le 15 octobre. Pendant que les Prussiens opéraient à l'est, les Autrichiens à l'ouest, pour faire une diversion, avaient essayé inutilement d'intimider Lille. Forcés d'abandonner leurs projets, ils voulurent, au commencement d'octobre, inquiéter Valenciennes, mais les efforts réunis de Labourdonnaye, à la tête des troupes de l'intérieur, et de Beurnonville, avec un corps débouchant de la gauche de Dumouriez, les forcèrent à repasser la frontière.

C'est à ce moment que la compagnie Vandamme reçut l'ordre de s'établir à Armentières.

Dès le mois d'octobre 1792, Dumouriez, commandant en chef de l'armée du Nord, croyant le moment venu de mettre à exécution le projet d'invasion en Belgique qu'il méditait depuis la retraite des Prussiens, avait divisé son armée en quatre corps. Dix-huit mille hommes sous le général Labourdonnaye occupaient Lille : quarante mille, dont il prit le commandement direct, vinrent s'établir près de Valenciennes, douze mille sous le général Harville, autour de Maubeuge, et seize mille sous le général Valence à Givet. Cette armée

de quatre corps, forte de quatre-vingt-six mille combattants, était opposée à celle du duc de Saxe-Teschen forte de quarante mille soldats divisés en trois corps : un de dix mille à Tournay, un de cinq mille à Bury, un de vingt-cinq mille sur les hauteurs de Mons.

Le 28 octobre, le mouvement d'invasion commence : Labourdonnaye marche sur Tournay pour tenir en échec la droite des Autrichiens, Berneron sur Bury pour observer leur centre, le gros de l'armée sous Dumouriez, s'avance par Quiévrain sur Jemmapes et Mons. Malheureusement le général Harville ne fait son opération sur cette dernière place que le 1er novembre.

Le 6 a lieu la bataille de Jemmapes. L'armée française victorieuse entre dans Mons le lendemain 7, et le 14 à Bruxelles.

Le général Labourdonnaye s'empare d'Anvers; Valence prend Namur.

C'est alors que la compagnie franche de Vandamme faisant partie des troupes aux ordres du général Labourdonnaye vient tenir garnison à Anvers où nous la trouvons à l'effectif de cent cinq hommes, dans la situation de l'armée du Nord du 25 décembre 1792, ainsi que nous l'avons dit plus haut.

A cette époque on faisait encore la guerre en suivant les anciens errements. On entrait volontiers en quartiers d'hiver. Les Autrichiens sous Clairfait s'étant retirés en bon ordre, repas-

sèrent la Meuse à Liége et prirent leurs *quartiers*. Dumouriez établit les siens entre la Meuse et la Roër et investit Maëstricht.

Plus habile ou moins observateur des méthodes anciennes, Dumouriez eut pu facilement rejeter Clairfait derrière le Rhin, en concertant une opération sur Trèves avec l'armée française de la Moselle, ce qui eut permis ensuite aux trois armées du Rhin, de la Moselle et du Nord de se trouver en ligne sur le Rhin avec un débouché sur la rive droite par Mayence. Mais, nous l'avons dit, à cette époque on ne connaissait pas les campagnes d'hiver. D'ailleurs, Dumouriez ne se souciait peut-être que fort médiocrement de se trouver avec des collègues investis comme lui de commandements en chef.

L'Autriche et la Prusse cependant, humiliées de se voir battues par des armées françaises composées en majeure partie de volontaires et d'officiers de la veille, résolurent de faire les plus grands efforts pour venger l'honneur de leurs armes. L'Angleterre et la Hollande s'unirent à ces deux Puissances. Les Hollandais et cinq mille Anglais sous le prince d'Orange furent réunis autour de Gork. Le roi de Prusse envoya un corps à Wesel sous le prince de Brunswick-Oëls. L'empereur d'Autriche donna soixante mille hommes au prince de Cobourg et maintint le prince de Hohenlohe à Trèves. Beaulieu resta à Luxembourg et des cordons de troupes, des corps d'émi-

grés, s'étendirent sur la rive droite du Rhin, de Coblentz à Huningue.

On était au commencement de 1793. Depuis l'arrestation du roi et de la famille royale à Varennes, et depuis l'insolent manifeste du duc de Brunswick, les meneurs des assemblées populaires n'avaient plus qu'un désir, faire disparaître le *tyran*, comme on appelait alors le malheureux Louis XVI, le souverain le plus doux qu'on ait encore vu.

On voulait jeter en défi à l'Europe la tête de ce monarque, et l'on ne s'arrêtait pas devant l'horrible pensée de faire partager le même sort à une belle et auguste princesse.

Pour arriver à ce but, tout était bon à ces hommes de sang. La terreur qu'ils inspiraient les servait à souhait à l'intérieur; mais ils avaient à craindre la résistance de ce grand corps qu'on appelle l'armée, où s'était réfugié l'honneur de la France. Il pouvait se faire que les soldats vissent d'un mauvais œil un crime accompli même avec une apparence de jugement et de légalité.

La Convention crut devoir peser sur l'opinion publique en cherchant à prouver qu'aux armées comme à Paris, comme dans les provinces, on était unanime pour demander la mort du roi et l'anéantissement de la famille royale. L'assemblée devant laquelle comparaissait l'infortuné Louis XVI disposait alors de tous les rouages du gouvernement. Voici ce qu'on imagina pour

faire croire au désir des troupes de voir le procès se terminer par une condamnation à mort.

On inséra au *Moniteur universel* du 12 janvier 1793 une lettre supposée écrite le 6 par les commissaires de la Convention à l'armée de Mayence.

Cette lettre, qu'on signa des noms des trois commissaires Haussmann, Rewbell, Merlin de Thionville, est assez importante pour être relatée.

La voici telle qu'elle est au *Moniteur*, journal qui, soit dit en passant, n'était pas à cette époque et, comme par la suite, l'organe officiel, avoué et accrédité du gouvernement.

« Citoyens représentants, nous nous étions proposés d'écrire peu, mais d'agir beaucoup; cependant les circonstances nous ont forcé d'écrire de Strasbourg une lettre au comité des finances à laquelle nous avons joint la réquisition que nous a inspirée l'urgence de remplir les magasins militaires et de diminuer la concurrence des acheteurs dans les marchés, afin que le prix du pain ne haussât pas. Nous joignons copie de cette réquisition à laquelle nous avons fait un léger changement de rédaction qui ne se trouve pas dans l'exemplaire envoyé au comité des finances.

« Nous avons aussi écrit de Strasbourg au citoyen ministre de la guerre sur plusieurs sujets qui nous ont paru mériter son attention. Nous écrivons par le présent courrier aux comités di-

plomatiques de la guerre et des finances réunis, au conseil exécutif et au ministre de la guerre. L'on pourra reconnaître au vrai dans cette correspondance et dans les mémoires y joints notre situation politique, militaire et financière à Mayence.

« Le peuple de Mayence et des pays environnants est bon et très-porté à adopter nos principes ; mais nous ne pouvons nous dissimuler, citoyens représentants, que l'événement de Francfort (évènement cruel sous tous les rapports) et la présence des armées prussiennes et hessoises ont un peu refroidi les plus ardents patriotes. Nous espérons parvenir à les réchauffer ; mais il faut qu'on vienne nous aider à achever la révolution dans cette belle partie de l'Empire. Ce n'est pas le cas de s'éloigner des armées prussiennes et hessoises qui ne tournent pas sans raison tous leurs efforts vers ce point important. Notre liberté ne sera jamais assurée tant que nos ennemis les plus acharnés seront debout. Il faut donc les balayer de dessus la surface de la terre ; qu'il sera vigoureusement secondé, celui qui se joindra à nous !...

« Il n'y a pas d'armée plus brave sous le ciel, et qui soit animée d'un meilleur esprit que celle que nous avons parcourue, et qui nous entoure. Nous n'avons entendu d'autre plainte que celle de n'avoir rien à faire. Depuis que les glaces ont forcé de rompre le pont de Cassel, les bataillons

entiers bivouaquent sur la rive droite du Rhin, les autres envient leur sort; et au moment que nous écrivons, Houchard est aux prises avec l'ennemi qu'il est occupé à déloger des hauteurs. Il a tombé plus d'un pied de neige pendant la nuit et le combat que nous voyons dure depuis une heure du matin. (Il est huit heures.)

« Cependant nos frères d'armes ne sont pas vêtus; il vient, à la vérité, de nous arriver des redingotes, mais il n'y en a pas pour tout le monde, et plusieurs manquent d'habits sous ces redingotes. Nous avons exprimé toute l'étendue de nos besoins dans nos lettres aux comités et aux ministres. Secondez notre zèle, citoyens représentants; que le conseil exécutif fasse son devoir : il n'y a rien de grand et de glorieux que nous ne puissions vous promettre, et nous rirons des efforts impuissants des nouveaux ennemis que la perfidie des cabinets nous suscite. Nous sommes entourés de morts et de blessés. C'est au nom de Louis Capet que les tyrans égorgent nos frères, et nous apprenons que Louis Capet vit encore!!! »

Il est facile, aujourd'hui, de prouver que cette lettre est supposée, qu'elle n'a jamais été écrite, attendu qu'elle n'a pas pu l'être, puisqu'elle est en contradiction flagrante avec des documents du même jour, documents irrécusables, existants en originaux.

Disons d'abord que toutes les recherches faites

dans les archives des différents ministères, dans celles dites *impériales*, dans celles de la police, n'ont pu aboutir à faire retrouver ce document, que l'on a rappelé récemment pour essayer d'incriminer la mémoire d'un des hommes les plus honnêtes du commencement de la Révolution, et ils étaient rares à cette époque si fertile en scélérats.

On trouvera, nous l'espérons, assez curieuses les preuves que nous allons donner de la non-existence de cette lettre du 6 janvier. Non-seulement elle n'a pas été écrite, mais elle n'a pas été lue à la Convention. Elle a été simplement inventée puis insérée au *Moniteur* pour les raisons que nous avons indiquées.

Nicolas Haussmann, à plusieurs reprises commissaire du gouvernement républicain auprès des armées françaises, et dont nous aurons encore à parler dans cet ouvrage, était un homme honnête, à principes rigides. Maire de sa commune, celle de Chaville, près Versailles, sous la seconde Restauration, il vivait fort tranquillement en dehors de toute préoccupation politique, au milieu de sa famille et de ses administrés, lorsqu'un beau jour de septembre 1815 il fut dénoncé par le curé, comme professant des principes anti-royalistes et comme étant *régicide*. Le garde des sceaux, chargé provisoirement du portefeuille de l'intérieur, s'empressa de demander des renseignements au préfet de Seine-et-Oise, lequel s'adressa dans le

même but au sous-préfet de Versailles. Ce dernier répondit la curieuse lettre ci-dessous :

« M. Haussmann est un parfait administrateur. Personne dans la commune ne pourrait le remplacer comme maire ; mais il a donné à la Révolution des gages affreux : il a *voté* la mort du roi avec rage. Son nom était cité le premier en tête de ceux de Rewbell et de Merlin de Thionville. C'est un homme dont le maintien en place est un *scandale* et dont la suppression sera une *calamité* pour la commune. »

Le fonctionnaire de la Restauration basait son accusation de régicide sur la lettre du *Moniteur*.

A la suite de sa communication, et pendant plusieurs mois, des renseignements nouveaux furent demandés par le préfet de police, comte Anglès, puis par le ministre de la police, comte de Cazes, ancien secrétaire particulier de Madame-Mère, devenu le favori de Louis XVIII.

Le 15 février 1816, en vertu des ordres du comte de Cazes, le préfet de Seine-et-Oise fit mettre en surveillance le maire de Chaville. Un officier de gendarmerie se présenta au domicile de Nicolas Haussmann et lui demanda pourquoi il ne s'était pas conformé à la loi sur les régicides, c'est-à-dire pourquoi il n'était pas sorti du royaume.

Haussmann répondit à l'officier que cette loi ne lui était pas applicable ; que le préfet du département pouvait se faire représenter les procès-ver-

baux authentiques de la Convention, qu'on y verrait la vérité des faits qu'il avançait; qu'on ne pouvait mettre en surveillance un propriétaire qui s'était toujours fait un devoir d'obéir à la loi, et dont la conduite paisible était à l'abri de tout reproche.

Il écrivit ensuite dans ce sens au préfet de Seine-et-Oise, et adressa le même jour, 15 février, au comte de Cazes, la lettre simple et digne que voici :

« Monseigneur, M. le préfet de Seine-et-Oise a dû rendre compte à Votre Excellence d'un acte de surveillance qu'il a fait exercer à mon égard hier matin. M. le préfet ne consultant sans doute que des brochures qui n'ont aucune authenticité, a pensé que j'avais voté la mort du roi, et que la loi du 12 janvier m'était applicable. J'ai prouvé à l'officier de gendarmerie porteur de l'ordre, par la production des procès-verbaux imprimés de la Convention, que, le 18 décembre 1792, je fus envoyé en mission à l'armée du Rhin, et que, dans les quatre appels nominaux sur le jugement du roi, mon nom a figuré comme *absent par commission*.

« M. le préfet a aussi fait observer à mon fils que j'avais écrit dans le temps une lettre blâmable au sujet du jugement du roi. Je supplie Votre Excellence de se faire représenter les procès-verbaux authentiques de la Convention. Elle se convaincra que, depuis le 18 décembre 1792, jusqu'en

mars 1793, mon nom n'y est mentionné que comme absent. Je ne me suis jamais occupé, dans mes missions, que des objets d'administration, *et je n'ai pas écrit la lettre qui m'est attribuée;* elle ne peut être que du fait d'un de mes collègues. Il est d'ailleurs prouvé que ceux des députés absents, à qui le *Moniteur* attribue la lettre, n'ont figuré dans le procès que comme absents et n'ont point compté parmi les votants. »

Le comte de Cazes voulut connaître exactement la vérité sur la lettre du *Moniteur*, et espérant trouver cette preuve de la culpabilité de l'ancien commissaire de la Convention, il fit demander, le 21 février 1816, aux Archives, pour le travail qu'il devait présenter à Louis XVIII sur les régicides, les originaux des lettres adressées à la Convention, au moment du jugement du roi, par les *députés absents par commission.*

Or, voici la réponse de M. Daunou, alors garde des Archives du royaume. Ce document, tout de la main de M. Daunou, daté du 24 février, est encore en original aux Archives :

« A son Excellence le comte de Cazes, ministre secrétaire d'État au département de la police.

« Monseigneur, les originaux des pièces ci-jointes, nos 3 et 4 (1), ne sont point aux Archives.

(1) Cette lettre n° 4 était celle attribuée aux trois commissaires et insérée au *Moniteur* du 12 janvier 1793. Les lettres nos 1 et 2 sont étrangères à l'affaire Haussmann.

Le *Moniteur* les rapporte comme lues à la séance du 11 janvier; *cependant le procès-verbal de cette séance n'en fait aucune mention. Elles ne sont indiquées dans aucune partie des tables et inventaires des pièces déposées aux Archives.*

« On n'y a pas non plus l'original de la pièce nº 2; mais l'expédition que j'ai l'honneur de vous adresser est faite sur une copie authentique.

« La lettre nº 1 est la seule qui existe en original.

« J'ai parcouru, outre les tables et inventaires, les liasses mêmes où sont réunies les lettres écrites par des députés en mission depuis les mois de décembre 1792, janvier et février 1793, *et je n'y ai rencontré aucune pièce de cette nature.* »

Il semble que cette réponse de M. Daunou devait suffire pour éclairer la religion du ministre, pour prouver que la lettre du *Moniteur* n'avait pas été écrite par Haussmann, et que ce dernier ne pouvait en aucune façon être considéré comme ayant voté la mort du roi. On ne condamne pas un homme contre lequel non-seulement il n'existe aucune preuve, mais en faveur duquel milite d'une façon concluante l'absence même des preuves. En effet, si le document, base de l'accusation, avait existé, il n'eût pu manquer d'être retrouvé, puisqu'on le cherchait partout *avec le plus grand désir de le mettre sous les yeux du ministre.* A l'époque où ceci se passait, le

comte de Cazes, redevenu au commencement du second Empire un des familiers des Bonaparte, montrait un royalisme *ultra* par lequel il cherchait à faire oublier les jours de sa jeunesse, pendant lesquels il avait été employé près de la mère de *l'ogre de Corse.* Il frappait de préférence les hommes à principes immuables. Ne pouvant appliquer à l'ancien commissaire conventionnel la loi sur les régicides, il chercha néanmoins à l'inquiéter.

Le 29 mars 1816, il manda au préfet de Seine-et-Oise :

« Je dois ramener votre attention sur l'objet de ma lettre du 18 février dernier en réponse à la vôtre datée du 14 du même mois, relative au sieur Haussmann, conventionnel, absent par commission à l'époque du jugement de S. M. Louis XVI.

« Le sieur Haussmann était commissaire de la Convention à l'armée de Custine avec les sieurs Rewbell et Merlin de Thionville. Ne pouvant prendre part au recensement des votes dans les séances du jugement, les trois commissaires envoyèrent, sous la date du 6 janvier, à la Convention, une lettre écrite de Mayence, terminée par cette horrible phrase :

« *C'est au nom de Louis Capet que les tyrans égorgent nos frères, et nous apprenons que LouisCapet vit encore!* »

« Le sieur Haussmann était un des trois signataires de cette lettre.

« Une circonstance remarquable, c'est que le vote écrit de ces trois individus, placés d'ailleurs hors de l'influence d'une assemblée orageuse, était d'une date antérieure au premier appel nominal de la Convention qui déclarait Louis XVI coupable.

« D'un autre côté, l'assurance que vous me donnez que le sieur Haussmann a signé l'acte additionnel et celle du danger de ses relations et de son influence sur une certaine classe d'hommes, tout semble concourir pour faire désirer son éloignement. « *Je ne peux à cet égard que m'en rapporter à votre zèle et à votre prudence.* »

Lorsqu'il écrivait cette lette ambiguë et perfide, M. de Cazes savait fort bien, par la réponse de M. Daunou, que la lettre du 6 janvier n'avait pas été écrite et que Nicolas Haussmann n'était pas un régicide; aussi n'osant lui appliquer la loi relative à ceux qui avaient voté la mort de Louis XVI, il se borna à des insinuations auprès du préfet de Seine-et-Oise.

Maintenant, pour terminer cette longue digression dont le but est de prouver ce que nous avons avancé, à savoir que la Convention ne reculait devant aucun moyen pour arriver à peser sur les juges de la famille royale, nous allons établir par des faits matériels que la lettre insérée au *Moni-*

teur, sous la signature des trois commissaires, n'a pu être écrite par eux.

Dans cette lettre, on fait dire à ces commissaires de la Convention :

« Au moment que nous écrivons, Houchard est aux prises avec l'ennemi qu'il est occupé à *déloger des hauteurs.* Il a tombé plus d'un pied de neige pendant la nuit, et le combat que nous *voyons,* dure depuis *une heure du matin.* (Il est huit heures.) »

1° Houchard non-seulement n'était pas occupé à déloger l'ennemi des hauteurs que ses bataillons occupaient et où ils avaient été surpris, mais il ne cherchait qu'à se replier vers Cassel, ainsi que cela ressort du rapport de Custine, en date du 6 janvier. Cela ressort également des renseignements donnés par le colonel La Ferrière et par l'adjoint aux adjudants généraux Hastrel. Ces renseignements sont contenus dans des lettres originales qui sont au dépôt de la guerre, ainsi que le rapport du général en chef;

2° Les commissaires ne pouvaient écrire qu'ils *voyaient* de Mayence le combat livré à Hockheim et à Custheim; à peine pouvaient-ils en entendre le bruit. S'ils avaient vu le combat, ils n'eussent pas écrit que l'affaire avait commencé à une heure du matin et que Houchard était occupé à enlever les hauteurs, puisque l'attaque de l'ennemi n'eut lieu que vers cinq heures et que les généraux

français Sédillot et Houchard, loin de chercher à prendre l'offensive, faisaient tous leurs efforts pour se replier sur Cassel même en abandonnant leur artillerie.

Il y a donc là contradiction flagrante. Voici une autre contradiction plus forte encore. On lit dans la lettre du *Moniteur :*

« Cependant nos frères d'armes ne sont pas vêtus. Il vient à la vérité de nous arriver des redingotes, mais il n'y en a pas assez pour tout le monde, etc. »

Or, dans une lettre du ministre de la guerre à Custine, le ministre, répondant le 12 janvier à ce que le général en chef lui a mandé le 6, lui dit qu'il a lu ses lettres, et qu'il ne comprend pas comment l'armée n'a pas reçu *une seule des vingt mille redingotes* promises depuis longtemps et expédiées (1).

Si les redingotes étaient arrivées, au dire des commissaires, comment Custine écrivait-il le

(1) Cette lettre du ministre est également au dépôt de la guerre ; voici la phrase relative aux redingotes :

« Vous n'avez pas reçu une seule des vingt mille redingotes que je vous promets depuis longtemps... Le huit décembre, il en a été expédié quatre mille six cents, et puis, presque tous les jours, il y en a des expéditions jusqu'au vingt-sept, ce qui fait un total de trente mille, ainsi que les régistres en font foi. »

La circonstance de l'envoi des redingotes à l'armée de Mayence était probablement connue des inventeurs de la lettre du 6 janvier, et ils auront cru donner à cette lettre un plus grand cachet d'authenticité en la relatant.

même jour, 6 janvier, qu'il n'en avait pas reçu une seule?

Enfin les dernières phrases de la lettre insérée au *Moniteur* sont celles-ci :

« Nous sommes entourés de morts et de blessés. C'est au nom de Louis Capet que nos tyrans égorgent nos frères, et nous apprenons que Louis Capet vit encore!!! »

1° Les représentants à Mayence étaient alors coupés de Cassel par le pont replié à cause des glaces, ainsi que cela est établi par les documents officiels et par la lettre de Custine. Ils ne pouvaient donc écrire *qu'ils étaient entourés de morts et de blessés,* puisque les morts et les blessés étaient à plus de deux lieues sur la rive droite du Rhin et qu'ils étaient, eux, sur la rive gauche.

N'est-il pas évident, lorsqu'on rapproche ces contradictions de l'inutilité des recherches faites par des gens désireux de retrouver l'original de la lettre du 6 janvier, lorsqu'on voit à la même date du 6 janvier des documents écrits par les mêmes commissaires (1) et tout différents de celui-ci, n'est-il pas évident que l'origine et les motifs de la pièce en question sont bien ceux que nous lui avons attribués, savoir :

Le besoin de faire croire à Paris que les armées demandaient la tête du tyran.

(1) Deux lettres qui sont au dépôt de la guerre.

La parole seule d'un homme comme Nicolas Haussmann pourrait suffire lorsqu'il dit qu'il n'a pas écrit cette lettre ; mais lorsque son affirmation est appuyée par des preuves pareilles à celles que nous avons fournies plus haut, il nous paraît impossible à tout esprit impartial de ne pas admettre nos conclusions.

La République proclamée en France ne put d'abord faire entrer en ligne des forces capables de balancer celles de la coalition.

La Convention décréta bien la levée de cinq cent mille soldats ; mais n'ayant adopté aucun mode régulier de recrutement, les forces qu'on eut à opposer aux alliés ne s'élevèrent pas à plus de cent vingt à cent trente mille combattants, savoir : soixante-dix mille au nord et sur la Meuse ; vingt mille sur la Moselle ; trente mille sur le Rhin, à Mayence.

Peut-être cependant était-il temps encore de rejeter les Autrichiens sur la rive droite du Rhin, par la combinaison de toutes les forces réunies sur la frontière nord-est ; mais Dumouriez avait voulu tenter un coup audacieux et faire avec une vingtaine de mille hommes la conquête de la Hollande, persuadé que le succès, qui justifie tout, le rendrait maître de la situation et forcerait les alliés à repasser en Allemagne.

Au mois de février 1793, et dans la prévision des opérations auxquelles il s'était décidé, Dumouriez renforça son avant-garde de l'armée du

Nord, vers Ruremonde, à l'est d'Anvers. La compagnie Vandamme, forte de cent douze combattants, reçut l'ordre de partir d'Anvers le 16 février pour se porter de ce côté.

En mars, cette compagnie, réduite à quatre-vingt-douze hommes, fut placée à la brigade Berneron, avant-garde du corps de Dumouriez, lequel corps expéditionnaire était formé de trois divisions et d'une colonne de renfort.

Cette petite armée, étant entrée, le 17 février, sur le territoire batave, entreprit tout à la fois le blocus de Berg-op-Zoom et de Steenberg et les siéges de Bréda et de Klundert; ces deux dernières places ouvrirent leurs portes après un bombardement de peu de jours, et Gertruydenberg, aussi mal défendue, suivit leur exemple. Le général français, y ayant trouvé une marine considérable, se disposait à passer le Rhin, lorsqu'il fut forcé, par les succès des Autrichiens, d'abandonner son entreprise pour venir se mettre à la tête de son armée, laissant le commandement du corps d'expédition au général de Flers.

En effet, le prince de Cobourg avait passé la Roër le 1er mars, et les Français, surpris dans leurs cantonnements, s'étaient repliés dans le plus grand désordre sur Louvain, ayant eu à peine le temps de retirer l'artillerie de siége de devant Maëstricht. L'armée autrichienne, qui aurait dû les suivre vivement pour les empêcher de se rallier, marcha lentement et prit des can-

tonnements serrés entre Tongres et Tirlemont.

Dumouriez, arrivé le 13, réorganisa son armée, se porta en avant le surlendemain, et chassa l'ennemi de Tirlemont. Ce petit avantage ayant rendu de la confiance aux troupes, il se décida à livrer bataille, et, le 17, il rangea son armée, la droite vers Élissem et la gauche vers Orsmaël. Le prince de Cobourg posta la sienne la droite en avant de Néerlanden, et la gauche en arrière de Overwinden. N'ayant l'intention que de jeter un coup d'œil sur les opérations de cette époque, nous ne détaillerons pas les événements de cette journée. Nous dirons seulement qu'après divers engagements où le duc de Chartres montra beaucoup de valeur, et où Valence chargea avec intrépidité la cavalerie autrichienne, le général en chef, n'ayant pu se maintenir dans Neerwinden pris et repris deux fois, forma sa ligne à peu de distance du village, paraissant disposé à recommencer l'attaque le lendemain, et qu'il ne se décida à battre en retraite que quand il apprit que son aile gauche, aux ordres de Miranda, s'était repliée sur Tirlemont. Dumouriez, contre qui les Jacobins se déchaînaient depuis quelque temps, prévoyant qu'après l'échec qu'il venait d'essuyer, il courait le danger de porter sa tête sur l'échafaud, résolut de lutter contre le gouvernement républicain. S'étant concerté avec les généraux ennemis, il fit arrêter quatre députés de la Convention et le ministre de la guerre, venu pour lui signifier l'ordre

de se rendre à Paris. Puis il se disposa à marcher sur la capitale. Mais son armée l'abandonna, et il se vit contraint de passer précipitamment au milieu de nos adversaires. Les troupes se retirèrent en désordre dans les places fortes et dans le camp de Famars. Le général Dampierre prit le commandement.

Il semble que si les souverains coalisés n'avaient eu d'autre but que celui d'arrêter les progrès de la Révolution et de remettre la France aux Bourbons, ainsi qu'ils le disaient bien haut, le moment était favorable pour une guerre d'invasion. Certes le prince de Cobourg ne pouvait désirer des conditions plus avantageuses que celles où l'on se trouvait. L'armée française du Nord n'était plus en état de tenir la campagne, et, en outre, l'épouvante et le désordre régnaient dans l'intérieur. Cependant le prince se détermina à faire des siéges. Après avoir donné quelque repos à ses troupes, il investit la place de Condé. Dampierre fit inutilement plusieurs tentatives pour la secourir. Il fut tué au combat du 8 mai. Le général Lamarche le remplaça, en attendant l'arrivée de Custine. Peu de jours après, les alliés, à la suite d'une attaque générale sur toute la frontière, emportèrent les camps de Famars et d'Anzin et formèrent l'investissement de Valenciennes. La garnison se défendit vaillamment, et les assiégeants furent obligés de pousser leurs travaux jusqu'au chemin couvert et d'enlever d'assaut les

ouvrages extérieurs. Néanmoins le général Ferrand, pressé par les habitants, capitula le 28 mai, et la garnison, forte de neuf mille hommes, sortit avec les honneurs de la guerre et ne fut point prisonnière. Celle de Condé avait ouvert ses portes peu de jours après avoir consommé toutes ses provisions.

Les affaires n'étaient pas dans une meilleure situation sur le Rhin. Le roi de Prusse, à la suite d'un siége qui couvrit de gloire la garnison de Mayence, consentit à la laisser sortir le 22 juillet, à la condition de ne point servir pendant un an contre les alliés. Cette petite armée passa dans la Vendée, où elle soutint la réputation qu'elle s'était acquise. On reprocha dans la suite à Custine de ne point avoir secouru cette place ; on aurait pu reprocher avec plus de raison au roi de Prusse de ne pas avoir réduit la garnison à la nécessité de se rendre prisonnière de guerre.

Nous voici arrivés à l'époque la plus désastreuse de la Révolution; les armées de la République battues sur tous les points, découragées et désorganisées ; la guerre civile prenant un grand caractère et faisant les progrès les plus alarmants ; Toulon au pouvoir des Anglais ; Landau investi par les Prussiens ; Lyon en insurrection ; les alliés maitres de deux places fortes et n'ayant plus d'obstacles à franchir pour atteindre Paris : telle était la déplorable situation de la France. La Convention, effrayée des dangers qui mena-

çaient la République, investit de grands pouvoirs un *Comité de salut public*. Ce nouveau gouvernement, qui aurait obtenu de la nation tous les sacrifices qu'exigeaient les circonstances, en les réclamant au nom de l'honneur et de la patrie, voulut établir sa puissance par la terreur. Les prisons ne furent pas assez vastes pour contenir les citoyens de toutes les classes. La France fut inondée de sang, et les généraux, sous la surveillance des commissaires de la Convention, se trouvèrent dans l'alternative de vaincre ou de mourir d'une mort ignominieuse. Chaque événement malheureux amena le sacrifice d'une victime, et la victoire ne préserva pas toujours de l'échafaud. La postérité appréciera sans doute le dévouement de ces hommes généreux qui se plaçaient entre la hache révolutionnaire et les coups de l'ennemi, méprisant les grandeurs et les richesses, et obéissant au noble sentiment de l'amour de la patrie.

Cependant les Français, redoutant par-dessus tout le joug de l'étranger, se soumirent à la tyrannie d'un gouvernement qui se montrait déterminé à défendre l'indépendance nationale. Les jeunes gens de l'âge de dix-huit à vingt-cinq ans, mis en réquisition, se rangèrent sous les drapeaux de la patrie ; la France fut couverte d'ateliers d'armes, partout on fouilla la terre pour trouver du salpêtre, et la République sortit victo-

rieuse de cette lutte terrible engagée contre l'Europe entière.

Le général Houchard prit le commandement de l'armée du Nord, en remplacement de Custine destitué, et releva un instant la gloire des armées de la France. Les alliés, après avoir fait la faute de ne pas s'avancer rapidement sur Paris, ou de se porter en masse sur Maubeuge, commirent encore celle de fractionner leurs troupes. Les Anglais marchèrent sur Dunkerque, et les Autrichiens restèrent aux environs du Quesnoy. Houchard, saisissant habilement l'occasion de les combattre séparément, tomba sur l'armée d'observation du duc d'York, à Hondschoote, le battit complétement, et obligea ce prince à s'enfuir précipitamment de devant Dunkerque, abandonnant toute son artillerie de siége.

Malheureusement, dans le même temps, le prince de Cobourg s'empara de la place du Quesnoy et remporta un avantage sur la garnison de Cambrai. Le Comité, attribuant ce fâcheux événement au général en chef, lui reprocha de ne pas avoir profité de sa victoire. L'infortuné Houchard porta sur l'échafaud sa tête ornée des lauriers d'Hondschoote.

Revenons maintenant à Vandamme. Il avait pris part avec ses chasseurs à la courte et glorieuse campagne de Hollande, attaché à la brigade Berneron. Il combattit à Klundert, à Meer-

dick, à Willemstadt, et revint en avril 1793 à Cassel, en cantonnement avec sa compagnie, sous les ordres du général O'Maran, lorsque Dumouriez, rappelé par les échecs des troupes qu'il avait laissées sur la Meuse, fut contraint d'abandonner sa conquête.

En juin et juillet 1793, les chasseurs de Vandamme restèrent près Oost-Capel, au corps chargé de fournir des garnisons aux places de Dunkerque, de Bergues, de Bailleul, et au camp de Cassel et de Ghyvelde.

Le 1er août 1793, le jeune capitaine, dont les services avaient été appréciés et le bouillant courage mis en relief pendant la campagne de Hollande, reçut le commandement du bataillon léger dit du *Mont-de-Cassel*, dans lequel ces chasseurs furent versés et dont ils formèrent la première compagnie.

Vers la fin de ce même mois d'août, Vandamme fut dénoncé au Comité de salut public par un membre des assemblées primaires de Bailleul. Cet individu, nommé H. de Clercq, adressa à Paris la plainte ci-dessous, trop curieuse pour ne pas trouver place ici, bien qu'elle ne paraisse pas avoir été prise en sérieuse considération (1) :

« Sauveurs de la République, depuis longtemps je gardais le silence le plus absolu ; il suf-

(1) Le caractère bouillant de Vandamme était de nature à lui faire beaucoup d'ennemis ; aussi fut-il souvent dénoncé dans ces temps, en dénonciateurs fertiles.

fisait que mon inflexible sévérité à maintenir les principes qui sont devenus la base de l'immortelle constitution que la Convention vient de donner à la France donnât ombrage aux administrations supérieures pour que je n'hésitasse point à me réduire à la plus complète nullité. Mais deux assemblées primaires m'ayant nommé pour porter leur acceptation *unanime* de la constitution à la Convention, et un décret chargeant les envoyés desdites assemblées de propager, en rentrant dans leurs foyers, les principes de l'unité et de l'indivisibilité de la République, de surveiller, etc., etc., je me croirais indigne de la mission dont vous nous avez investi, si je ne rompais le silence pour vous donner part de mes observations sur tout ce qui se passe en ce pays; j'ai des craintes mortelles qu'il ne devienne une nouvelle Belgique. La constitution y avait généralement rallié tous les esprits, tous, et chacun jouissait déjà de l'espérance de la liberté. Mais les militaires s'arrogent ici tous les pouvoirs; on ne peut leur parler sans voir pleuvoir sur sa tête une nuées d'injures et de menaces, qui souvent sont ensuivies par la prison. *Citoyens*, au nom de la patrie en péril, donnez-y toute votre attention, car si les mêmes exactions continuent, croyez et souvenez-vous de ce que vous dit ici un observateur philosophe : l'esprit public, qui était beaucoup monté depuis l'acceptation de la constitution, va se perdre et nous devien-

dra funeste dans cette partie de la République.

« Je vais donc jeter un coup d'œil rapide sur tout ce qui se passe dans nos environs ; vous serez à même de pouvoir l'apprécier : j'aurai rempli ma tâche, j'aurai satisfait au plus impérieux des devoirs.

« J'observerai d'abord qu'il existe dans nos environs un homme nommé Vandamme, qui, simple capitaine de chasseurs, *ci-devant dits les chasseurs de Dumouriez*, enlève tout ce qui vient à sa tête à deux lieues à la ronde : si on a un ennemi, on va le lui dénoncer ; il l'arrête et l'enferme comme suspect. Il est la terreur du pays ; bientôt les campagnes seront désertes ; tout tremble devant ce dictateur audacieux, magistrats aussi bien que les simples particuliers, et c'est cependant ce même homme qui singe maintenant le patriote par excellence, qui, lors de la trahison de l'infâme Dumouriez, ne rougit pas de prêcher hautement qu'il n'y avait que Dumouriez qui pouvait nous sauver, que sans le roi la France était perdue, et que la Convention était un composé de ce qu'il y a de plus infâme. Il ne sera peut-être pas inutile de vous observer que le traître Dumouriez l'avait fait capitaine d'une compagnie de chasseurs de son nom, de simple soldat qu'il était dans le régiment de Brie. Ce fidèle suppôt de Dumouriez dépeuple nos campagnes ; les cultivateurs délaissent leurs moissons, leurs propriétés, leurs maisons : déjà plusieurs

fermes sont *entièrement* abandonnées, et ceux qui restent accourent lui porter des présents en foule, pour échapper à son inquisition. La désolation est ici sur tous les visages, dans tous les cœurs, et bientôt ce beau pays ne représentera plus qu'un désert. Envoyez ici un commissaire ; ne fût-il chargé que pour le moral, je me charge de le mener incognito dans les campagnes, dans les chaumières, dans les villes, et alors il sera à même de pouvoir vous faire un tableau exact de la situation de ce pays ; car, sans trahir moi-même ma patrie et mes concitoyens, je ne puis vous dissimuler que vos commissaires sont continuellement trompés par ceux qui les entourent, qu'on leur déguise la vérité, et par conséquent que leurs rapports sont pour la plupart très-inexacts..... Je n'ai déjà que trop souvent vu que ceux qui obsèdent vos commissaires et les généraux le font, les uns pour exercer en leur nom quelques vengeances personnelles, et les autres par intrigue, pour obtenir, soit pour eux, soit pour leurs parents, quelque emploi au civil ou à l'armée. La vérification serait peu difficile.

« J'observerai encore qu'on a enlevé en cette ville et aux environs un nombre de personnes suspectes, et cette mesure de rigueur a été peut-être trop tardive ; mais il n'est pas moins vrai qu'il s'en est trouvé dans le nombre qui étaient gens vraiment paisibles et auxquels on ne peut reprocher autre chose que de ne pas fréquenter les

églises, tandis que nous voyons ici se promener orgueilleusement dans nos rues *une trentaine de pères, mères, épouses, fils, filles et parents d'émigrés*, qui y sont venus on ne sait d'où, et y restent malgré un arrêté du département, qui depuis trois mois les renvoie dans l'intérieur du pays, en sorte qu'il ne faut pas s'étonner si nos ennemis savent aussi vite que nous ce qui se passe sur nos frontières.

« Bailleul, 27 août 1793. »

Le bataillon de Vandamme, nommé bataillon du Mont-de-Cassel, était formé des quatre compagnies franches de *Saulty*, de l'*Égalité*, de l'*Observatoire*, de *Vandamme*.

Le 5 septembre 1795, le nouveau commandant reçut l'ordre de se mettre à la tête d'un petit corps ou sorte de brigade de quatre mille trois cents hommes, avec mission de contribuer aux opérations qui allaient être faites pour tenter le déblocus de Dunkerque.

Le même jour, 5 septembre, Vandamme porta ses troupes à Godewaersvelde. Il était très-fier des nouvelles et relativement importantes fonctions dont il était investi par la confiance du général en chef Houchard, fonctions à la hauteur desquelles il se croyait malgré son jeune âge. En effet, ses talents militaires commençaient à se développer et à égaler son indomptable énergie, son bouillant courage et cette fougue, cette

haine des rois et des supériorités sociales qu'on appelait alors du patriotisme.

Le lendemain, une attaque générale devait avoir lieu sur le front de Cassel et de Bergues. On voulait chasser l'ennemi et le contraindre à lever le siége de Dunkerque.

La colonne chargée de l'opération était composée des 1er et 2e bataillons des volontaires d'Ille-et-Vilaine, du 14e d'infanterie légère, des chasseurs du Mont-de-Cassel, des 8e et 9e bataillons de fédérés, de trois bataillons de ligne et du 2e de hussards.

Le bivouac fut d'abord établi dans les prairies de Godewaersvelde. A minuit, les troupes se mirent en marche pour gagner les villages de Westoutre et de Reningelts, occupés par l'ennemi. L'attaque commença dès qu'on fût à portée; les Anglais et les Hanovriens, qui se trouvaient sur les deux points, furent repoussés, et la colonne, prolongeant son mouvement offensif, vint camper à Provern, village où elle passa la nuit du 6 au 7 septembre 1793.

Ici nous laisserons parler Vandamme lui-même, qui a écrit quelques notes sur ses premières campagnes, notes dans lesquelles nous puisons le récit suivant, relatif à la bataille de Hondschoote, dans laquelle il joua un certain rôle avec ses quatre à cinq mille hommes.

« Il est à remarquer que, d'après les instructions que j'avais reçues, une colonne de dix mille

hommes devait partir de Steenvoorde la nuit du 5 au 6 pour aller attaquer Poperinghue, et qu'une autre colonne devait partir de Bailleul pour se porter entre *Waemertingue* et Ypres, et y tenir en échec la garnison de cette dernière ville, composée de six à sept mille hommes, tandis que la colonne que je commandais attaquerait *Westoutre* et Reningelts, couperait la garnison de Poperinghue et ferait ensuite sa jonction ; celle de Bailleul ne marcha pas, en sorte que les troupes dont je dirigeais la marche furent très-exposées en passant entre Ypres et Poperinghue, en ce qu'elles auraient pu être prises à flanc et à dos par la garnison d'Ypres que rien n'empêchait de sortir.

« Le 7, à cinq heures du matin, les troupes que je commandais se mirent en marche, passèrent par Boesbrugghe, d'où l'ennemi avait été chassé par la colonne de Steenvoorde, marchèrent ensuite sur Rexpoede, où je fis faire un instant halte afin de les rassembler; je me remis alors en marche sur Westcappel, où l'on prit vingt-trois voitures de bagages à l'ennemi avec plusieurs prisonniers.

« A quatre heures après-midi, je fis avancer les troupes en colonne sur Hondschoote, qui était occupé par quinze mille Anglais et Hanovriens; elles se déployèrent hors de la portée du canon des redoutes que l'ennemi avait construites, s'approchèrent, et le feu commença de toute part ; on a peu d'exemples d'un feu d'artillerie et de mousquete-

rie aussi vif et aussi soutenu ; c'était une grêle continuelle de balles, de biscaïens et de boulets ; elle dura pendant trois heures. L'ennemi voulut sortir, nous repousser, mais ce fut en vain ; et si le jour ne fut pas tout à fait tombé, nous eussions pu entrer dans la ville malgré la supériorité des forces de l'ennemi, puisque déjà nos tirailleurs étaient dans la première rue (1). La nuit arrivée, les troupes se retirèrent en bon ordre à Killem, où elles se reposèrent pendant la nuit ; on fit cuire dans ce village le pain pour le soldat, qui en manquait, et on fit tuer des bestiaux.

« Le lendemain 8, elles se remirent en marche à quatre heures du matin ; les différentes colonnes de l'armée qui avaient le 6 et le 7 attaqué l'ennemi à Wormhouet, Herzeele, Houdkerque, Bambeke, Westcappel, Rexpoede, Quaedypre, Warhem, Poperinghue, Roesbrugghe et Oostcappel, l'ayant chassé de tous ces villages, marchaient aussi sur Hondschoote ; là on fit réunion des colonnes et on attaqua de concert l'ennemi, qui était très-retranché. Le feu fut terrible de part et d'autre et il dura

(1) La bataille de Hondschoote commença la réputation militaire de Vandamme. Nous lisons dans une des biographies du général, qu'il y déploya la bravoure la plus brillante et qu'il y fit preuve d'une grande entente de la guerre, en indiquant aux commissaires de la Convention une manœuvre qui, exécutée comme il la projetait, eût coupé la retraite à l'ennemi. Malheureusement, Vandamme dans son récit abrégé et trop modeste, ne parle pas de cette manœuvre et n'indique même la part qu'il prit à cette journée.

plus de six heures; enfin nos soldats avancèrent avec tant de courage que l'ennemi fut forcé à la retraite. On entra dans les rues en battant la charge impétueusement, et il fut mis en pleine déroute.

« La bataille d'Hondschoote est une des plus sanglantes qu'il y ait eu pendant cette guerre; elle fut très-heureuse pour les Français, car leur perte fut peu considérable; mais les Anglais et Hanovriens eurent plus de six cents morts et quinze cents blessés; ils perdirent trois généraux, dont l'un d'eux, fait prisonnier, mourut de ses blessures à Hondschoote, et fut enterré avec les honneurs de la guerre. Le gain de cette bataille força l'ennemi, qui assiégeait Dunkerque, de se retirer précipitamment de devant cette place importante de peur d'être coupé par l'armée victorieuse.

« Je marchai à leur poursuite avec trois régiments de cavalerie, traversant les Moëres, et ayant débusqué vers Adinckerque, une grande partie de leurs bagages furent enlevés et cent hommes à peu près furent pris. Pendant que l'armée française continuait sa marche, les troupes que je commandais restèrent; elles occupèrent Hondschoote et les villages environnants. »

Après la bataille de Hondschoote, Vandamme fut investi des fonctions de chef des cantonnements et des camps de ce côté. Le 11 septembre, il reçut de Houchard un ordre barbare qu'il ne crut pas devoir décliner, et dont l'exécution lui fut

par la suite bien souvent reproché, principalement à la seconde Restauration, en 1815. Cet ordre que nous avons en original sous les yeux, attendu que cet important document a été précieusement conservé par le général, est ainsi conçu :

« *Il est ordonné au commandant Vandamme de brûler le plus tôt possible les villages de Rousbrugge et Poperinghue, le château de Watoue et les bois de Saint-Six.* — Hondschoote, 11 septembre 93, 2e de la République. — Le général en chef des armées du Nord et des Ardennes, — HOUCHARD. »

Sur la gauche du papier, le cachet républicain en cire rouge.

A cette époque terrible où l'échafaud était en permanence à l'intérieur, où la dénonciation et la mort planaient sans cesse sur les armées versant leur sang pour la patrie, où une hésitation pouvait être l'arrêt irrévocable du supplice, il n'était pas permis de retarder l'exécution d'un ordre pareil à celui donné par Houchard. C'est donc sur cet infortuné général républicain, qui allait payer de sa tête une défaite, que doit retomber la responsabilité d'un fait atroce dont Vandamme et les officiers qui en furent chargés ne sauraient être solidaires.

Ce fut pour obéir à son général en chef que Vandamme prescrivit au commandant des troupes

cantonnées à Oostcappel, à celui de Bevern et au commandant du 7e de cavalerie, d'envoyer des colonnes mobiles pour brûler les villages, les châteaux et les bois désignés dans l'ordre du 11 septembre. Ces tristes et cruelles expéditions ne s'effectuèrent pas sans donner lieu à des exactions de toute nature. La nécessité où l'on se trouva, à la même époque, de faire enlever des vivres dans les villages situés sur la frontière fut une nouvelle occasion de vexations inouïes commises au préjudice d'un grand nombre d'habitants. Vandamme en fut informé. Il entra dans une violente colère, et pour arriver à une prompte répression, il expédia les ordres et les lettres qui suivent :

« 13 septembre 1793.

« Le commandant des camps et cantonnements de Hondschoote a appris avec mécontentement que beaucoup de soldats se permettent, en allant chercher par ordre et pour la République les bestiaux nécessaires à la subsistance de nos armées, de frapper à coups de sabre les habitants des campagnes et de leur enlever, non-seulement leur argent, mais encore tout ce qu'ils possèdent dans leurs maisons, et de briser même ce qu'ils ne peuvent pas emporter. Le commandant Vandamme ordonne à tous les chefs et autres officiers d'empêcher de pareils désordres ; il leur enjoint de faire arrêter et conduire à Hondschoote ceux qui se rendraient coupables de la moindre violence envers

lès habitants, leur déclarant qu'il les punira très-sévèrement s'ils ne font pas exécuter le présent ordre. »

« 14 septembre 1793.

« Il est ordonné au commandant du 7e bataillon du Doubs de faire rendre sur-le-champ, sous peine de destitution, tous les bestiaux et autres effets enlevés ce matin dans la ferme de Sainte-Claire située dans les Moëres autrichiennes, appartenant au citoyen Herwyn, adjoint aux adjudants généraux de l'armée et commandant la garde nationale d'Hondschoote.

« Ce commandant sera personnellement responsable de l'inexécution de cet ordre, et viendra rendre compte de sa conduite au commandant des camps et cantonnements d'Hondschoote. »

« 15 septembre 1793.

« Il est ordonné au citoyen Moreau (1) commandant les troupes cantonnées à (*nom illisible*), de partir demain, à la pointe du jour, pour se rendre à Bulscamp avec la troupe qu'il commande. Il poussera ses patrouilles jusqu'auprès de Furnes, et sera personnellement responsable du pillage et du désordre que pourrait commettre la troupe.

« En conséquence, je recommande au com-

(1) Moreau, quelques semaines plus tard, général en chef, était alors simple commandant.

mandant Moreau la plus grande surveillance, et de faire rejaillir sa responsabilité sur les officiers sous ses ordres. »

Vandamme avait alors pour chef immédiat le général de division Davesne, qui périt sur l'échafaud comme Houchard. Il lui écrivit à cette époque plusieurs lettres intéressantes, parmi lesquelles nous avons fait choix des suivantes :

« 12 septembre 1793.

« Je vous engage, mon général, à frapper le grand coup sur Ypres, cela me mettra à même de faire de fréquentes incursions pour ramasser tous les bestiaux, grains et autres objets *nécessaires* et utiles à la guerre.

« J'ai envoyé aujourd'hui à Cassel, au commissaire ordonnateur, un convoi de grains, trois cent cinquante bêtes à cornes, et j'espère doubler le convoi; puisqu'ils nous ont enlevé ce qu'ils ont pu, je crois que nous serions coupables de les épargner. Ils ont juré la ruine de la République, ils n'épargnent rien pour la perdre, ne négligeons rien pour la sauver.

« J'enverrai demain cent voitures de bois à l'administration de Bergues que je fais ramasser le long du canal de Furnes, sur terre ennemie. Je compte aussi pouvoir y envoyer demain une cinquantaine de voitures de grains.

« J'ai, en outre, rendu plus de trois cents va-

ches qu'ils m'ont réclamées avec des certificats en règle de leurs municipalités.

« J'ai fait enterrer le général Issois et lui ai rendu quelques honneurs de la guerre (1).

« Je dois vous prévenir, mon général, que le capitaine du 1er régiment d'infanterie que j'ai envoyé à Furnes le 10, pour réclamer les prêtres constitutionnels qu'on nous avait enlevés, n'est point encore de retour, non plus que le trompette qui était avec lui,

« J'ai gardé deux de chez eux que je tiens en otage. Vous voudrez me dire, mon général, la conduite que j'ai à tenir à cet égard.

« Il n'y a rien autre chose de nouveau dans mes cantonnements. Nous nous attendons à tout événement. Je ferai toujours tout, mon général, pour mériter votre confiance sans jamais en abuser.

« Veuillez me croire sincèrement et avec respect, etc. »

« 13 septembre.

« Un homme vient de m'arriver qui était à Furnes depuis six jours ; il m'a rapporté ce qui suit :

« Hier au soir et ce matin, presque toutes les forces qui étaient à Furnes en sont parties et se sont portées sur Nieuport, Ostende et Ypres, en

(1) Général ennemi tué à Hondschoote.

sorte qu'il ne reste à Furnes qu'environ mille hommes.

« Il paraît, par cette démarche, qu'ils craignaient qu'Ypres, étant emporté, nous ne marchions directement sur Bruges.

« *En attendant, je vais faire ramasser les bestiaux qui sont de l'autre côté de l'Ysère et réduire en cendres les bois de Saint-Six; la ferme, les bois et arbres en avant d'Houtern sont déjà brûlés.*

« J'ai envoyé hier à Cassel trois cent cinquante bêtes à cornes avec des grains. Aujourd'hui je vais en envoyer près de quatre cents, et tous les jours j'enverrai les prises que l'on pourra faire.

« Je pars à l'instant pour Houtern; je vais faire une reconnaissance du côté de Bulscamp.

« J'ai reçu aujourd'hui, mon général, un ordre du lieutenant général Chénier, daté de Cassel, 12 septembre, par lequel il m'était enjoint de faire déchirer toutes les passes signées *Houchard* dont seraient porteurs les citoyens passant les cantonnements que je commande; il ne me donne aucun détail dans sa lettre. J'ai écrit sur-le-champ aux représentants du peuple, à Cassel, pour en savoir les motifs; je vous prie aussi de m'éclairer sur cet article. »

« 15 septembre 1793.

« Mon général, je m'aperçois bien qu'on devrait

tout faire par soi-même si cela était possible. Hier au soir, à neuf heures, je vous ai envoyé, par un cavalier du 7e régiment, les détails les plus intéressants que je venais de recevoir d'un particulier habitant les Moëres autrichiennes, et sur lesquels nous pouvions compter puisqu'ils étaient rendus par un philosophe ennemi juré des tyrans et ami de la liberté.

« Je n'ai pas reçu votre réponse et je ne sais quoi m'imaginer; je vais rendre de nouveau ces détails. »

« 15 septembre 1793.

« Mon général, toutes les troupes sont évacuées de Furnes et des environs; elles sont passées par Avecapel et Lampernesse, du côté de Dixmude; d'autres sont parties de Nieuport sur Ostende où elles embarquent. Elles laissent en arrière tous leurs magasins de fourrages, ne savent de quel côté donner de la tête; partout elles pillent et dévastent tout.

« Un détachement du cantonnement d'Hoevaernetz est allé à près d'un quart de lieue de Furnes cette après dîner, et il n'a vu personne; j'ai fait avancer à Bulscamp pour y cantonner les troupes qui étaient à Hoevaernetz et Houtern.

« J'ai envoyé le surlendemain de notre arrivée ici un capitaine du 1er régiment d'infanterie avec un trompette au commandant des troupes anglaises et hanovriennes à Furnes, pour réclamer

plusieurs curés constitutionnels qui avaient été enlevés dans le district de Bergues ; il n'est pas encore revenu, ni le trompette, et je n'en ai aucune nouvelle ; je vous prie de le communiquer au général en chef.

« Je viens d'apprendre que plusieurs chasseurs de mon bataillon sont sans permission à Bailleul ; veuillez bien, général ; y envoyer la gendarmerie pour les arrêter et les faire conduire ici de brigade en brigade. »

Au moment de faire sur Dunkerque le mouvement dont nous avons parlé, et de livrer la bataille de Hondschoote, le général Houchard mit à l'ordre de son armée plusieurs dispositions que nous allons faire connaître parce qu'elles nous paraissent de nature à caractériser cette époque à la fois pleine de grandeur et de ridicule, fertile en dévouements sublimes et en actes d'une incroyable faiblesse.

Voici d'abord une disposition relative aux représentants du peuple, alors la terreur des généraux commandant les armées de la République :

« Il est ordonné de rendre les honneurs aux Représentants du peuple. Les commandants des postes feront battre au champ et prendre les armes.

« Il est ordonné à tous soldats de ne jamais jeter leur pain et leur viande. Tout soldat qui ne

conservera pas ses vivres et ses munitions sera sévèrement puni.

« Le général Houchard compte sur la bravoure de ses compagnons : quiconque fuira sera indigne de vivre. Il leur recommande de ne pas user leurs munitions inutilement, et de ne jamais tirer que lorsqu'ils voyent l'ennemi à leur portée. Souvent on perd la victoire faute de munitions. Le général Houchard compte sur des soldats républicains et bien disciplinés. »

Arrêté des représentants du peuple, envoyés près l'armée du Nord, daté du 5 septembre, de Cassel :

« Considérant que Pitt a répandu dans nos armées des agents qui y sèment la terreur et que y excitent le pillage, afin de les désorganiser ;

« Qu'il n'y a point de tribunal militaire près l'armée qui marche sur Dunkerque, et conséquemment nul moyen de réprimer les délits ;

« Que cependant c'est au moment des batailles qu'ils sont commis de la manière la plus désastreuse ; que déjà, à Lincelles et à Turcoing, deux victoires ont été sans succès pour la République, parce que les malveillants ont excité les soldats au pillage, et que pendant ce temps l'ennemi s'est rallié.

« Vu la grandeur du danger et les suites fâcheuses qui résulteraient de l'impunité, arrête ce qui suit :

« Article premier. — Il sera établi dans ce jour pour l'armée qui marche sur Dunkerque un tribunal militaire qui jugera et appliquera la peine portée au Code pénal militaire du mois de mai dernier.

« Art. 2. — Il jugera dans les vingt-quatre heures après l'arrestation, sur la simple audition des témoins et des accusés, et le jugement sera exécuté sur-le-champ en présence d'armée.

« Art. 3. — Ceux qui commettraient aucun des délits militaires seront aussitôt accusés et conduits au tribunal avec au moins deux témoins pour être entendus et jugés.

« Fait à Cassel, le 5 septembre, l'an II de la République française.

« HENTZ et LEVASSEUR. »

« Les troupes feront deux fois la soupe aujourd'hui et garderont la viande de la dernière pour demain.

« Les commandants des corps sont responsables de la perte des bidons, marmites et autres ustensiles et effets de campement. Ils en rendront eux-mêmes responsables les officiers particuliers, et le général avertit pour la dernière fois qu'il proposera aux représentants du peuple la destitution des officiers et sous-officiers qui n'exécuteront pas ses ordres à la minute et en tout point.

« Les soldats qui jetteraient leurs ustensiles,

les payeront, il leur en sera fait retenue, et ils seront en outre traduits au tribunal militaire, pour s'être rendus coupables de désobéissance.

« On distribuera aujourd'hui, à l'armée, le *Bulletin* du 29, le supplément du 30, le *Républicain* du 31, une lettre des représentants du peuple au général en chef, et la réponse de ce général (1). »

Le 13 septembre, Vandamme ne fut pas peu étonné de recevoir du chef de l'état-major de l'armée du Nord l'invitation de faire anéantir toutes les passes, tous les ordres signés Houchard. La dépêche ne s'expliquant plus nettement, il en référa aux représentants du peuple et ne tarda pas à apprendre que le général en chef était destitué et mis en accusation. Le général Leclerc l'ayant remplacé provisoirement, Vandamme lui écrivit le 18 pour lui donner connaissance de la position de l'ennemi et des dispositions qu'il avait cru devoir prendre pour ses cantonnements.

« Général, l'ennemi est déjà en force à Reningelts et à Poperinghue. Je viens de faire réduire en

(1) Ces ordres étaient donnés au moment où allait commencer le mouvement sur Hondschoote. On voit que, malgré les préoccupations des opérations militaires, les représentants du peuple et le Comité de salut public forçaient toujours les généraux à entretenir parmi les troupes les errements détestables des clubs, errements incompatibles avec la discipline et les vertus militaires.

cendres le village de Roesbrugge. J'ai fait couper les deux ponts, et en tête du premier il y a une batterie de trois canons, un de quatre, une pièce de huit et un obusier. Ce poste est défendu par le 2e bataillon du 22e régiment, le 9e des fédérés, le bataillon des chasseurs du Mont-de-Cassel et cinquante-quatre cavaliers du 7e régiment. Il est appuyé à sa droite par le 3e bataillon franc, cantonné à Houtkerke, et sur sa gauche par deux bataillons cantonnés à Bergues, lesquels se défendront ensemble et formeront leur retraite sur Bergues, si une trop grande force les y forçait.

« Je crois devoir vous observer qu'il est temps de fortifier Bailleul, le mont Noir, le mont des Chats, Godewaersvelde, Saint-Laurent, Drogeland, Houtkerke. Quant à ce qui est de mon côté, je ferai tout ce qui dépendra de moi pour en répondre. L'ennemi s'assemble de toutes parts et pourrait vouloir attaquer Bailleul, Oostcappel; vous pourrez en juger par les détails ci-joints.

« J'ai formé, par l'ordre du général Du Quesnoy, lorsque j'étais à Godewaersvelde, deux compagnies franches à Boeschepe, dont le citoyen d'Hericke est capitaine. Cette compagnie, si elle était organisée et habillée, vous servirait beaucoup parce qu'elle est composée de braconniers, bons soldats. Veuillez bien faire venir chez vous le capitaine et l'organiser définitivement. Communiquez cette lettre au général en chef. »

En même temps qu'il écrivait au chef de l'armée, Vandamme, sacrifiant aux idoles de l'époque, mandait aux représentants du peuple :

« Citoyens, d'après les rapports qui me sont parvenus, il paraît que l'ennemi est en forces supérieures vers Dixmude. Il a à présent des forces à Poperinghue et à Reningelts. Il paraît vouloir attaquer du côté de Bailleul. Le point par lequel il pourrait m'attaquer de ce côté est Oostcappel. Pour mieux défendre le passage, je viens de faire brûler le village de Roesbrugge et couper les deux ponts qui se trouvent sur l'Ysère.

« Oostcappel est défendu par trois bataillons, trois pièces de quatre, une pièce de huit et un obusier. Sa droite est couverte par le 3e bataillon franc, cantonné à Houtkerke, et sa gauche par deux bataillons cantonnés à Beveren. Les cantonnements couvrent l'autre côté de Furnes, de manière à empêcher que l'ennemi n'attaque Furnes de ce côté.

« Je vous prie de correspondre avec moi le plus souvent possible. Mon quartier général est à Hondschoote, point central de mes cantonnements.

« Communiquez cette lettre au général commandant à Furnes qui pourra vous passer le tableau des troupes que je commande. »

Le 19 septembre 1793, et en vertu des ordres

qu'il venait de recevoir, Vandamme commença un mouvement offensif sur Nieuport, tout en écrivant aux représentants du peuple qui lui avaient mandés de se porter sur cette ville :

« Citoyens, je désirerais autant que vous que les troupes françaises soient à Nieuport et Ostende, mais elles n'y sont pas ; elles sont seulement à Furnes, et j'imagine qu'elles n'iront pas plus loin. Je n'ai aucune nouvelle à vous apprendre. Je vous souhaite le bonsoir et suis très-fraternellement, etc. »

Ce fut alors que Vandamme se vit enlever une partie des troupes qu'il commandait. Le 2e de hussards, le 7e de cavalerie, trois bataillons de volontaires reçurent une nouvelle destination. Il ne lui resta plus d'autres cavaliers qu'une trentaine de hussards.

Son petit corps occupait les cantonnements de Roesbrugge, Oostcappel, Steenvorde, l'Abeele, etc., lorsque, le 8 octobre, il reçut, avec son brevet de général de brigade, l'ordre de prendre le commandement du camp retranché et de la place de Dunkerque. Il remit ses troupes à Moreau, chef du 1er bataillon d'Ille-et-Vilaine, et partit le 9 pour sa nouvelle destination. Il était sous les ordres directs du général Davesne et conservait le commandement d'Oostcappel jusqu'à Bailleul, ayant un chef de brigade sous sa direction, à Terdeghem.

Ainsi, à peine âgé de 23 ans, Vandamme, deux ans soldat et sous-officier en Amérique, un an volontaire dans un régiment de ligne, un an capitaine d'une compagnie de chasseurs francs, un mois chef de bataillon, recevait le brevet d'officier général à l'âge où, de nos jours, on sort des écoles militaires. Selon nous, ce grade prouvait deux choses : la pénurie de sujets et la bonne opinion qu'on avait des talents, du patriotisme et surtout de la valeur du jeune officier. Cette fois, du moins, le gouvernement républicain ne fit pas fausse route.

Au moment où Vandamme reçut l'ordre de se rendre à Dunkerque, Jourdan vint prendre le commandement en chef de l'armée du Nord, en remplacement de Houchard qui portait sa tête sur l'échafaud.

Vandamme lui-même remplaçait Souham à Dunkerque. A peine arrivé à son nouveau poste, il écrivit à Davesne :

« Dunkerque, 14 octobre 1793.

« Général, d'après les rapports qui viennent de m'être faits, je persiste à croire que l'ennemi n'est point en force de ce côté. Il m'est venu hier un déserteur qui m'a confirmé la même chose. Je désire donc que vous employiez tous vos pouvoirs pour accélérer le mouvement que vous vous proposez de faire, parce que la saison ne se dispose pas en notre faveur. Je vous promets souvent de mes nou-

velles, comme vous me le demandez; je vous prie de ne rien négliger à m'instruire de ce qui se passe de votre côté. Vous m'avez promis de m'envoyer une copie de la lettre du ministre, concernant la conduite que nous devons tenir sur pays ennemi, ainsi que celle d'une autre concernant le recrutement de la masse du peuple; je vous prie de me les faire passer avec la carte dont je vous ai parlé hier.

« Je suis allé visiter le camp retranché de Rosendael; il est dans le meilleur état de défense; le général Hoche n'a rien négligé pour ce bel ouvrage, il emploie jours et nuits, son repos même, pour parvenir à bien fortifier cette partie interressante de la République.

« Je ferai mon possible pour découvrir le soi-disant officier Grégoire; j'épierai sa conduite, et si je la trouve coupable je sévirai par la loi.

« Je vous envoie ci-joints les états de situation des troupes qui sont sous mes ordres. Si je manque à quelque chose, ce ne sera pas de ma faute; j'espère que vous voudrez bien user de tolérance (1). »

Le camp et la ville de Dunkerque étaient occupés par un bataillon d'infanterie légère, le 5e de

(1) On voit combien la façon d'écrire, d'un inférieur à son supérieur, était peu respectueuse à cette époque. Vandamme, officier plus intelligent que son malheureux chef le pressa inutilement de commencer les opérations contre les Anglais; Davesne tergiversa, et cette faute lui coûta la vie.

chasseurs à cheval et dix bataillons de ligne. Les généraux Hoche et Roland commandaient ces troupes sous les ordres supérieurs de Vandamme, bien que tous deux fussent plus anciens de grade que lui.

L'armée ennemie bloquait Maubeuge, et l'on faisait des dispositions pour dégager cette place. La division Davesne eut ordre, pour coopérer à cette opération, de faire une diversion en menaçant la West-Flandre. On voulait, en contraignant les alliés à envoyer des forces de ce côté, les empêcher d'en porter de nouvelles sur la Sambre.

Les troupes de la division Davesne marchèrent sur trois colonnes dirigées sur Menin, Ypres et Nieuport. Vandamme fut chargé de l'attaque sur Furnes. Il écrivit de Dunkerque, le 21 octobre, à son général de division :

« Général, toutes nos opérations sont disposées, je n'attends plus que l'heure pour partir.

» Il est nécessaire que vous envoyiez ici un général pour commander le camp et la ville.

» Je vous observe, général, que je ne puis me passer de gendarmerie; veuillez bien m'en envoyer pour la police de la petite armée que je commande. Je fais partir du port, en même temps que ma colonne, tous les bâtiments armés en guerre pour se porter sur Ostende. Je vous ferai part de tout ce que je ferai. »

Vandamme jeune, bouillant, plein d'ardeur, exalté

par les sentiments patriotiques, tels qu'on se les exagérait alors, croyait toujours commander une armée. Il se figurait naturellement que sa marche sur Furnes était une opération capitale, tandis que cette opération, ainsi que celles sur Ypres et Nieuport, n'étaient que fort secondaires dans le plan adopté par le général en chef.

On ne doit donc pas être surpris de voir le nouveau général de brigade écrire le 22 de Furnes à Davesne.

« Vive la République ! Général, je suis parti ce matin à une heure de Dunkerque, avec cinq mille hommes d'infanterie et le 5e régiment de chasseurs à cheval, pour marcher sur Furnes; j'ai divisé ma troupe en deux colonnes ; l'une se porta par la porte de Dunkerque et l'autre par l'Estran; elles arrivèrent devant cette ville à cinq heures. J'en fis faire aussitôt l'attaque sur ces deux points par le général de brigade Hoche, tandis qu'une colonne de mille hommes, commandée par le général Gougelot, partie d'Hondschoote, l'attaquait par la porte d'Ypres. L'ennemi, au nombre de trois mille hommes bien retranchés, avec plusieurs pièces de canon, voulut se défendre et nous empêcher d'entrer dans la ville; mais le courage que montrèrent tous les soldats républicains épouvanta les *vils esclaves ;* nous les chassâmes de la ville, la baïonnette dans les reins; à midi, ils se retirèrent en désordre et mes troupes les poursuivent encore.

» Cette affaire ne nous a pas coûté douze républicains, nous avons eu quelques blessés. Une centaine *d'esclaves* ont mordu la poussière, et nous en avons pris environ soixante, sans compter ceux que les braves soldats vont attraper encore.

« Si le camp ennemi de Dixmude ne m'attaque pas en force demain, je marche sur Nieuport, et après-demain sur Ostende, je les enlèverai comme Furnes ; je suis d'autant plus fondé à vous le dire que l'ennemi tremble et que les soldats que je commande sont aussi courageux que disciplinés ; aucun pillage n'a été commis dans cette ville ; les républicains ne pensent qu'à se battre et à vaincre, et avec de tels hommes, que ne peut-on pas espérer ?

« Le citoyen Castagnier, commandant la marine à Dunkerque, a mis à la voile toutes les chaloupes et bâtiments en état ; il suit mes mouvements ; il attaquera Ostende par mer lorsque j'attaquerai par terre. J'espère, citoyen général, que dans huit jours on dira : *Il y avait un beau port à Ostende.*

« Je fais main-basse sur toutes les caisses appartenant *aux despotes*, et non content de cela je vais faire contribuer la ville conformément à votre instruction ; je veux faire une telle provision que l'armée puisse vivre cet hiver sans qu'il en coûte à la République. *Ah! pour cette fois, les tyrans seront totalement exterminés.*

« J'attends, en ce moment, le rapport sur les mouvements qu'a pu faire le camp de Dixmude ; il aurait été bien nécessaire que vous fissiez faire une attaque sur Poperinghue ; j'ignore si vous l'avez faite faire, je vous prie de m'en faire part. »

Il faut se reporter à 1793 pour comprendre et excuser la jactance de cette lettre et de plusieurs autres qui la suivent. Encore une fois, Vandamme avait vingt-trois ans, il était franchement républicain, il avait embrassé, avec l'ardeur d'un caractère bouillant, les idées du jour. Il n'y a donc rien de surprenant à ce que son style se ressente de sa position, de sa jeunesse et de ses opinions. Alors, pour Vandamme, sa brigade ou sa *petite armée*, comme il l'appelle, c'était le *monde entier*.

Ainsi, non content d'écrire à Davesne la lettre qu'on vient de lire, Vandamme en adressa le même jour une, dans le même goût, au Comité de salut public. Dans cette dernière on trouve cette phrase :

« Cent esclaves ont mordu la poussière et nous en avons pris soixante. Dans le nombre se trouvent trois émigrés ; leur procès va être fait. »

Il est donc bien positif, et cela ressort de plusieurs autres lettres, que Vandamme, pendant les campagnes de la République, fit fusiller des émigrés ; mais en agissant ainsi, il se bornait à obéir à la

loi sanglante de la Convention, et nous dirons même qu'il ne pouvait faire autrement.

Si, par une humanité, du reste loin de son cœur à cette époque, ou par calcul, dans la prévision d'un avenir dont la pensée ne pouvait certes venir à personne, il eût essayé de sauver ses malheureux compatriotes pris dans les rangs des ennemis de la République, nul doute qu'il n'eût payé de sa tête ce manque aux décrets sanglants du gouvernement de 1793. Moreau, lorsqu'il commanda les armées, et bien d'autres généraux, n'ont nullement épargné l'existence des émigrés faits prisonniers. C'est donc à tort que la Restauration a imputé à crime au général fait comte de l'Empire par Napoléon Ier, la conduite tenue en 1793 et en 1794 par le jeune général de la République.

En *post-scriptum* à sa lettre au Comité de salut public, on trouve :

« J'apprends que je n'ai rien à craindre du camp de Dixmude. Mes troupes sont sous Nieuport ; demain je l'enlève, après-demain à Ostende. »

Le premier succès de Vandamme l'avait en quelque sorte grisé. Il ne mit pas en doute un seul instant qu'il n'enlevât Nieuport et Ostende comme il avait fait de Furnes ; mais il se trompait, ainsi qu'on va le voir.

Il fit en vain sommer trois fois le commandant de Nieuport ; cet officier refusa net de rendre la place et inonda les abords en levant les écluses.

Vandamme rendit compte de ses opérations en même temps au général Davesne et aux représentants du peuple composant le Comité de salut public. Nous ne donnerons ici que les lettres à Davesne, celles aux représentants étant la copie presque littérale des autres, à l'exception d'une seule, en date du 26 octobre, que l'on trouvera plus loin.

« Vulpendick, 23 octobre 1793.

« Général, j'ai fait commencer l'attaque de Nieuport ce matin, après avoir établi mes batteries derrière le pavé de Furnes à Nieuport, par la colonne de Dunkerque. J'avais donné ordre à la colonne d'Hondschoote de se porter vers le vieux fort de Nieudam, et de s'en emparer pour couper la retraite de l'ennemi sur Ostende; mais il ne lui a pas été possible d'approcher, parce que l'ennemi a levé les écluses de Nieuport et a inondé toutes les prairies; elle a été obligée de rétrograder. Les eaux sont venues jusque dans mes batteries et m'ont forcé de les placer sur la route, qui est à l'abri de l'inondation par son élévation. Je ne peux pas y placer beaucoup de batteries, mais elles suffiront toujours pour réduire la ville en cendres.

« J'ai envoyé la colonne d'Hondschoote, aux ordres du général Gougelot, à Oost-Dunkerque, village situé entre les dunes et le canal de Nieuport, pour empêcher que l'ennemi ne fasse une

sortie de ce côté et ne nous tourne. A minuit je commencerai le feu, et si l'ennemi persiste à défendre la ville, je la ferai totalement incendier.

« Le feu de mes batteries a été très-vif. Le feu a pris dans la ville au magasin de fourrages et aux maisons adjacentes; il n'est pas encore éteint. L'ennemi nous a envoyé aussi beaucoup de boulets et quelques obus; mais il est si maladroit qu'il ne nous a blessé ni tué aucun républicain.

« La garnison de Nieuport a reçu un renfort de mille hommes avec plusieurs pièces de canon; elle est forte à présent de quatre mille hommes.

« Les villes de Bruges et d'Ostende sont à la débandade; lès Anglais embarquent tous leurs magasins pour Londres; je ne doute pas qu'avant quatre jours ils ne soient eux-mêmes obligés de faire de même.

« J'ai reçu aujourd'hui trois bataillons de renfort; j'en ai envoyé deux à Steinkerke et l'autre à Oostcappel, pour me couvrir du petit camp de Dixmude. J'ai sommé les magistrats de Furnes de pourvoir à la subsistance de l'armée que je commande, de me fournir la moitié des bestiaux, grains et fourrages qui se trouvent dans le pays, et de compter un million. Je me suis saisi de toutes les argenteries des églises et des cloches. J'ai chargé de toutes ces expéditions des vrais républicains de Dunkerque que j'ai nommés à cet effet.

« Demain je vous donnerai d'autres nouvelles;

j'espère qu'elles vous apprendront la prise de Nieuport et ma marche sur Ostende.

« *P.-S.* — J'ai requis la municipalité de Dunkerque de faire lever les écluses pour faire couler les eaux de l'inondation de Nieuport. Vous voudrez bien faire passer la lettre ci-jointe au Comité de salut public, et celle au citoyen Loigerot (1). »

« 24 novembre 1793.

« Général, je viens de disposer l'attaque de Nieuport par l'Estran, seul point qui ne peut pas être inondé ; j'ai fait avancer douze bataillons d'infanterie, un bataillon de chasseurs et le 5e régiment de chasseurs à cheval commandé par le général Hoche, entre Oost-Dunkerque et Nieuport. On ouvre la tranchée pour y placer mon artillerie. J'espère que demain cela avancera beaucoup.

« D'après des nouvelles que je viens d'apprendre que Dixmude est totalement évacué et que les troupes se sont retirées sur Bruges, où il y a trois mille hommes blessés que l'ennemi ne peut amener ni transporter, les troupes d'Ostende s'embarquent ; celles de Bruges se retirent sur Gand et Anvers ; tout cela me décide à faire marcher une petite colonne, demain, à la pointe du jour, par

(1) A cette lettre était joint un long procès verbal relatant les réquisitions du général Vandamme et la note exacte des objets saisis à Furnes.

Schoorback, pour inquiéter l'ennemi le long du pavé de Nieuport à Ostende, et, par ce moyen, décider la garnison de Nieuport à se rendre plus tôt.

« Donnez-moi des nouvelles d'Ypres, et j'agirai en conséquence. Envoyez-moi vos ordres, et ils seront exécutés. Je fais refluer sur Dunkerque un grand nombre de bestiaux et tout ce que je puis attraper à l'ennemi. Je compte sur vous, mon général, et vous pouvez compter sur moi. »

« 24 octobre 1793.

« Général, l'inondation est montée à tel point de hauteur, que je viens d'être obligé de faire reployer mon artillerie à la colonne commandée par le général Hoche, sur Vulpendick. J'en ai retiré six bataillons que j'ai fait porter sur les glacis de Furnes.

« J'ai ordonné à la colonne du général Gougelot, que j'avais envoyé hier à Oost-Dunkerque, de se retirer sur Coxide. J'ai fait couvrir ma droite en arrière par six bataillons que j'ai envoyés à Steinkerke, Oostcappel et à Vulpendick. J'attendrai jusqu'à ce soir pour voir les suites et les progrès de l'inondation. Nous allons nous concerter, les généraux Gougelot, Hoche et moi, pour nous porter sur Ostende par un autre point que par Nieuport. Je vous ferai part de nos décisions. Salut et fraternité. »

« 25 octobre 1793.

« Général, le ministre de la guerre vient d'envoyer au général Hoche le brevet de général de division et l'ordre de se rendre sur-le-champ à l'armée de la Moselle, pour y être employé en cette qualité. Cette nouvelle m'a fait la plus grande peine, puisqu'elle m'ôte un général aussi courageux qu'instruit, et qui me servait beaucoup dans les attaques dont j'étais chargé. Je ne puis, général, le laisser partir sans qu'auparavant vous ne m'eussiez envoyé un autre général de brigade pour le remplacer. Je l'ai prié, pour le salut de la République, de rester à son poste jusqu'à l'arrivée du général que vous m'enverrez. Veuillez bien, général, le faire sur-le-champ ; je l'attends par le même courrier.

« La tranchée se fait toujours devant Nieuport ; nous sommes maîtres du fort de Viervoet, et nous pourrons canonner aisément. »

« 26 octobre 1793.

« Général, depuis hier Hoche est parti ; l'ennemi paraît en force dans Nieuport, le feu de leurs batteries est très-vif. Hier, nos braves soldats se sont emparés du fort de Viervoet. Je voulais y établir des batteries ; à peine avais-je conçu ce dessein qu'une escadre prit mon armée en travers et lança des bordées terribles sur le fort et environs.

« Le 22ᵉ et le 4ᵉ bataillon de Seine-et-Oise se sont battus en héros républicains, ils ont soutenu le feu du canon du rempart et de la mousqueterie ; l'ennemi y a fait plusieurs sorties, et on l'a toujours forcé, la baïonnette aux reins, à rentrer dans son repaire. Je ne puis vous exprimer le courage de nos braves soldats *qui*, malgré les mauvais temps et les bivouacs qu'ils sont obligés de supporter, *rien* ne les dégoutent.

« Je viens de donner les ordres les plus exprès pour qu'il soit délivré à la troupe, durant le siége, l'eau-de-vie deux fois le jour, la mauvaise eau que les soldats sont obligés de boire, et les fatigues continuelles qu'ils essuient, les rendraient malades, si l'on n'y obviait par ce léger secours.

« J'ai dû évacuer le fort de Viervoet hier à la brune ; l'ennemi s'en est emparé aussitôt après.

« L'escadre ennemie reste en observation sur notre gauche, je ne puis savoir son dessein, je ne crois pas qu'elle ait encore pu jeter des forces à terre ; dans tous les cas, elle ne peut débarquer du canon, vu que les dunes sont impraticables ; je crois que cette escadre est sortie du port d'Ostende, et qu'un vent contraire s'est opposé à sa marche sur l'Angleterre ; peut-être son intention est de nous inquiéter seulement, peut-être aussi son projet est-il de faire une descente sur Dunkerque ; le diable seul sait ce qu'elle veut, et je surveillerai si fort ses manœuvres que j'espère le savoir aussi.

« J'attends aujourd'hui un rapport et des nouvelles certaines de l'intérieur de la Belgique ; lorsque je serai instruit de ce qui se passe à Ostende, Bruges, Gand et Anvers, je prendrai un parti décisif ; ce qui est sûr, je ne puis rester longtemps dans la position où je suis, le soldat, mal nourri, couché à la pluie, ne pourrait longtemps résister.

« Hier au soir, j'ai changé mes batteries, j'ai de nouveau ouvert la tranchée ; je place mes batteries devant le front de la ville, je vais les faire jouer et *chauffer* la ville, de manière à la contraindre à une prompte reddition.

« J'ai établi entre les dunes et la gauche de ma tranchée une pièce de 8 et un obusier pour empêcher les sorties de l'ennemi de ce côté et pour assurer la retraite de ma grosse artillerie dans le cas où j'y serai forcé par des forces supérieures.

« Je n'ai rien à craindre sur ma droite, je suis couvert par les inondations, j'ai de plus un bataillon au pont rompu, une pièce de 12 et un obusier pour empêcher l'abord de l'ennemi de ce côté. J'ai étabi par précaution au pont de Vulpen, sur la rive droite du canal, un bataillon auquel j'ai ordonné de retrancher ses canons.

« Le général Gougelot est maintenant à Schoorback. Sa position est plus sûre que la mienne si, comme on m'a rapporté, Dixmude est évacué ; on dit même de plus que les troupes qui étaient à Thouret se sont retirées sur Bruges. Je lui ai or-

donné de se retrancher et de garder sa position. Il fait faire des contributions, il enlève ôtages, bestiaux, grains, fourrages, etc.

« Si je puis contraindre, comme je l'espère, la garnison de Nieuport à la retraite, je donnerai ordre au général Gougelot de marcher directement sur Ostende ; je me joindrai à lui et nous ferons notre possible pour faire triompher les armes de la République.

« Le gros de ma *division* est maintenant entre Nieuport et Oost-Dunkerque, sur la rive gauche du canal. J'ai établi mon quartier général à ce dernier village, mon parc d'artillerie est derrière Furnes; je retranche cette ville d'un côté et la fais démolir de l'autre. J'y ai laissé en garnison le bataillon de la nouvelle levée de Dunkerque qui y fait parfaitement le service; la petite division navale, commandée par Castagnier, borde sans doute nos côtes en arrière, du côté de Dunkerque, car je n'en ai aucune nouvelle; les forces supérieures des Anglais empêchent qu'elle ne marche sur Nieuport.

« Nos bataillons de nouvelle levée travaillent à la tranchée; dans le commencement, le feu de l'ennemi les intimidait beaucoup, à présent ils s'en font un jeu.

« Demain le grand coup.

« J'ai fait remplacer le général Hoche par l'adjudant général Brugant dont les talents militaires et le patriotisme sont connus; investi de toute ma

confiance, je vous prie de me le conserver et de lui faire son brevet de général de brigade. »

« 26 octobre 1793.

« Citoyens représentants, je vous ai rendu compte par ma dernière, que l'inondation m'avait obligé de me retirer de la route de Furnes à Nieuport et de porter mon attaque du côté d'Oost-Dunkerque, seul point qui ne pouvait être inondé (en laissant seulement au pont rompu, sur cette route, une demi-brigade). Je m'y suis établi le 25 octobre, j'ai fait aussitôt ouvrir la tranchée, sous le feu le plus violent des remparts de l'ennemi ; la tranchée est à présent finie, et les bombes, obus et boulets rouges pleuvent sur la ville; elle ne doit pas tenir longtemps, ou sous peu elle sera entièrement brûlée.

« L'ennemi est assez en force dans la ville, il y a vingt bouches à feu, le feu des batteries est fort vif. Le 25, mes braves soldats se sont emparés du petit fort de Viervoet, je voulais y établir des batteries et comme je les faisais commencer, une escadre anglaise, composée de trente vaisseaux, prit mon armée en flanc et lança des bordées terribles. La garnison fit en même temps une sortie, mais elle fut obligée de rentrer dans son repaire, et fut poursuivie jusque sous les remparts ; plus de cent esclaves ont mordu la poussière, je ne saurais assez vous louer le courage de tous les braves soldats de l'armée que je commande et

l'adresse de mes braves canonniers, ils supportent le mauvais temps et les bivouacs avec un courage qui n'appartient qu'à des hommes qui se battent pour leur liberté.

« Le ci-devant 22ᵉ régiment, le 4ᵉ bataillon de Seine-et-Oise et le bataillon des chasseurs du Mont-de-Cassel ont dans cette sortie combattu en héros, ils ont soutenu pendant deux heures le feu des remparts, de la mousqueterie et de l'escadre ; cette escadre nous envoyait des bordées de quarante pièces à la fois, de 27, 36, 40 et 49, mais les boulets passaient trente pieds sur nos têtes suivant leur louable habitude ; les dunes en sont remplies.

« J'ai été obligé d'évacuer le petit fort de Viervoet, je n'ai perdu que douze hommes. Ma position actuelle est très-belle, l'ennemi ne nous tue personne et nous lui envoyons de la marchandise qui lui écrase et brûle toutes ses maisons, ça ira; il évacuera la ville d'ici à demain, ou je la fais prendre d'assaut; je puis le faire avec les vaillants républicains que je commande.

« L'escadre a cessé son feu hier soir, elle l'a recommencé ce matin, mais dans la journée elle a fini, et la majeure partie a pris voile pour l'Angleterre ; il est resté seulement six bâtiments qui sont en observation, J'étais inquiet hier, parce que j'ignorais ses desseins, je suis à présent tranquille, elle ne peut faire une descente de canons entre Nieuport et Dunkerque, parce que les dunes

sont impraticables, et que le citoyen Castagnier est d'ailleurs, avec plusieurs bâtiments, en observation le long des dunes.

« J'ai envoyé le 4, sept bataillons à Schoorback, commandés par Gougelot ; ils se sont emparés de Dixmude et restent de ce côté en observation pour soutenir ma droite en arrière et empêcher que l'ennemi vienne m'attaquer de ce côté. L'ennemi s'est retiré au nombre de 3,000 hommes à Thourout ; il s'y fait aussi un rassemblement de paysans, mais vingt-cinq républicains en font fuir deux mille.

« Les enlèvements que je fais faire sont considérables, chevaux, bœufs, vaches, fourrages, grains, chariots, bois, fer, cloches, plomb, cuivre, draps, toiles, argenterie des églises ; je fais tout refluer sur Dunkerque, je les adresse à la municipalité.

« Les coquins de prêtres avaient fait cacher dans les églises presque tous les effets des villages, parce qu'on leur avait dit que les Français n'y entraient plus, mais comme ils se sont trompés ! j'ai fait fouiller toutes les églises, et dans toutes j'y ai trouvé de beaux effets ; les vases ci-devant sacrés étaient aussi cachés dans les cloches, mais je les ai trouvés ; à Dunkerque de suite ! Mes prises se montent bien à présent à *six millions ;* je ne compte pas celui que la ville de Furnes doit me donner en numéraire. Ha ! quand j'entrerai dans Nieuport, quel coup, que d'enlèvements ! les

mâtins sont foutus, je ne veux laisser aux habitants que les yeux pour pleurer.

« Je vous enverrai, citoyens représentants, et au ministre de la guerre, le procès-verbal de tous mes enlèvements quand ils seront finis ; je suis tellement surchargé d'ouvrage que je n'ai pas un seul moment à moi.

« Je ne dois pas oublier de vous dire que les quatre bataillons de l'armée révolutionnaire que j'ai avec moi et que j'emploie aux travaux des tranchées travaillent avec le plus grand zèle et sans faire attention aux bombes qui pleuvent sur eux ; je ne puis vous nommer personne, tous les républicains de mon armée ont le même courage et tous se distinguent dans les fonctions qui leur sont attribuées.

« Depuis deux mois, le citoyen Seron, capitaine au bataillon des chasseurs du Mont-de-Cassel, fait auprès de moi les fonctions d'adjudant général, chef de mon état-major ; je n'ai qu'à me louer de son zèle et de ses talents. Le général en chef me promet toujours de lui obtenir son brevet, mais il n'arrive pas; veuillez bien, citoyens représentants, lui faire obtenir et me l'adresser, il est nécessaire qu'il l'ait promptement.

« Le général de brigade Hoche, employé dans l'armée que je commande, est parti le 25 pour commander dans l'armée de la Moselle, en qualité de général de division. Le général Roulland est arrivé ce matin pour le remplacer.

« Dans ce moment Nieuport est en feu. Je verrais presque assez clair pour écrire sur les dunes.

« Salut et fraternité.

« *Le général commandant l'armée républicaine devant Nieuport,*

« D. VANDAMME.

« *P.-S.* Je vous envoie plusieurs lettres qui m'arrivent à l'instant d'Ostende : j'en ai donné copie au général Davesne, commandant en chef la frontière depuis Lille jusqu'à la mer. »

Dans cette dernière lettre, Vandamme, général de brigade de la veille, s'intitule plaisamment général commandant l'*armée* républicaine sous Nieuport.

Mais si le style du jeune homme qui devint l'un des chefs les plus complets de la grande armée du premier Empire présente une ampoulure excusable quand on songe à l'âge de celui qui écrivait ces lettres, il est impossible de ne pas être étonné des idées militaires qu'elles contiennent. Elles révèlent déjà chez Vandamme le génie de la guerre; et à ce point de vue elles méritent d'être lues et étudiées.

La suivante, du 27 octobre, au général Davesne, n'est pas moins curieuse que les précédentes :

« Général, mes tranchées sont finies, les bombes, obus et boulets rouges pleuvent sur Nieu-

port, elle est dans ce moment en feu et sous peu elle doit être réduite. L'escadre anglaise est partie, elle a fait voile pour l'Angleterre, il est resté seulement six bâtiments en observation, je suis à présent tranquille quoique je ne craignais guère ce débarquement; puisque les dunes sont impraticables et que Castagnier est en observation le long des dunes, avec plusieurs bâtiments. Demain j'espère vous annoncer la prise de Nieuport. Je su s décidé, si elle ne se rend pas, à la prendre d'assaut. Il faut que cela aille, la liberté triomphera, les despotes seront anéantis, je fais faire des enlèvements considérables, j'envoie tout à la municipalité de Dunkerque, grains, fourrages, chevaux, chariots, bœufs, vaches, argenterie des églises, cloches, fer, plomb, cuivre, drap, toile.

« Le général Roulland est arrivé ce matin; le général Gougelot reste toujours en observation à Schoorback et à Dixmude; il inquiète beaucoup l'ennemi en même temps qu'il l'empêche de m'attaquer. L'ennemi est retiré au nombre de 3,000 à Thourout, tous les équipages d'Ostende et Bruges sont évacués sur Gand et Anvers. *Ça ira, vive la République!* »

Le 28 octobre, Vandamme, furieux de voir tous ses efforts échouer devant la place attaquée, somma pour la seconde fois le commandant.

« Monsieur, lui écrivit-il, j'ai, depuis quatre jours, employé des petits moyens pour faire ren-

dre la ville de Nieuport ; votre opiniâtreté me décide à prendre des moyens plus vigoureux ; je ne puis plus longtemps m'arrêter devant un si faible fort ; les quatre régiments anglais qui vous sont arrivés d'Ostende n'arrêteront point les forces de la République que j'ai l'honneur de commander, rendez donc une ville que votre résistance ferait réduire en cendres, où je vous déclare que si, dans une heure, les portes ne me sont point ouvertes, je battrai en brèche et monterai d'assaut ; il ne sera plus temps alors de capituler ; je jure de passer au fil de l'épée tout homme armé que je trouverai ; rien ne m'arrêtera, mes mesures sont prises et je suis décidé.

« Vous aurez à me répondre sur votre tête de la résistance vaine que vous m'aurez opposée : j'ai ordonné aux généraux sous mes ordres de n'accepter aucune capitulation après l'heure fixée ; décidez-vous et répondez-moi. »

Le commandant de Nieuport ayant refusé de rendre la place, une seconde, puis une troisième sommation, plus violentes et plus menaçantes que les deux premières, lui furent encore adressées par Vandamme, mais en vain. Le 29 octobre, ce dernier apprit, par une lettre de Davesne, que, par suite d'une attaque de l'ennemi, le général Souham s'était replié, découvrant sa droite.

Forcé de renoncer à Nieuport et à marcher ensuite sur Ostende comme il s'en était un peu trop vanté à l'avance, dans ses lettres, le jeune général

devint furieux. Toutefois il avait trop de coup d'œil militaire pour ne pas comprendre le danger de sa position ; il se décida donc à se replier, ainsi que le lui prescrivait d'ailleurs son général de division.

Voici la lettre de Davesne et celle de Vandamme relatives à ce mouvement. Toutes les deux sont du 29 octobre 1793.

« Je viens de recevoir une lettre du représentant du peuple Isoré qui m'annonce que l'ennemi a attaqué de vive force l'armée du général Souham, et qu'il a évacué Menin, que l'ennemi menace cette division d'importance, et que la déroute commencée hier a été heureusement arrêtée. J'ai peine à comprendre comment tout ceci s'est passé avec des forces telles qu'a le général Souham. Je ne peux pas comprendre comment il a été forcé dans les postes conquis. D'après cette malheureuse nouvelle vous comprenez bien que je ne peux laisser le monde que j'ai devant Ypres, qui ne consiste qu'en sept mille hommes dans les différents points qu'ils occupent. J'ai donné les ordres tout de suite au général Bertin de faire replier les deux mille hommes de sa droite sur Neuve-Église pour reprendre les postes de Nieppe et Armentières, et que lui, avec les cinq cents hommes restants, se retirera sur Poperinghue que j'ai déjà fait mettre en état de défense et, s'il se trouve forcé, de reprendre les positions de nos anciens postes.

« Quant à vous, mon cher général, je vous con-

seille de prendre toutes les mesures possibles pour ne pas être tourné dans les positions que vous occupez. Prévenez de suite le général Gougelot d'opérer sa retraite sur Hondschoote, toujours en mesure avec celle que vous ferez sur Furnes, et de là, si vous y êtes obligé, dans votre ancien camp. Les nouvelles consolantes que j'avais reçues hier du citoyen Isoré, représentant du peuple, m'avaient fait espérer que les troupes de Souham auraient repris le Mont-Cassel et de Monqueron, qu'on les avaient déjà forcé d'abandonner, et de là se seraient jetées sur Courtray. Avec les nouvelles consolantes que vous m'aviez envoyées, je croyais nos affaires dans une situation bien avantageuse pour la République.

« J'en ai même fait part au ministre, mais les lettres d'hier soir font évanouir cette belle perspective, il nous reste la consolation d'avoir fait notre devoir. »

« Général, écrivit le même jour Vandamme, je me vois forcé avec peine d'abandonner le siége de Nieuport d'après les dispositions que vous avez fait prendre à votre armée. Je ne puis rester plus longtemps dans la position que j'occupe, puisque ma droite n'est plus gardée, et que je suis menacé à ma gauche par une escadre anglaise qui, tous les jours, met hommes et munitions dans Nieuport et est prête à chaque instant à débarquer en entier.

« J'ai donc cru prudent de décider ma retraite. En conséquence, après avoir fait un feu le plus terrible, je commencerai à dix heures de ce soir à faire évacuer sur Dunkerque ma grosse artillerie ; je filerai ensuite doucement avec mon armée sur Furnes ; j'y laisserai une petite armée en observation, après avoir fait couper les ponts et les chemins par où l'ennemi pourrait pénétrer, et je ferai retirer le restant de mon armée au camp qu'elle occupait devant Dunkerque ; je renverrai le général Gougelot à son ancienne position en lui faisant de même rompre tous les ponts et chemins.

« Je crains d'avance, général, de faire battre en retraite une armée telle que je commande, composée de si braves républicains ; mais, puisqu'il le faut, je m'y décide. Vous pouvez compter que ma retraite se fera dans le plus grand ordre et qu'il ne se commettra aucun désordre ; mes troupes se contiendront dans leur retraite comme à la charge, à l'exception qu'elles n'iront pas d'un même cœur. »

L'échec éprouvé devant Nieuport par l'*armée* de Vandamme, comme il se plaisait à appeler sa brigade, ne provenait certes pas du fait de ce jeune officier général qui avait déployé dans ses opérations autant d'énergie que de talent. Sa retraite s'opéra en bon ordre. Malheureusement il fut contraint d'abandonner quelques mauvaises bouches à feu. On ne doit pas oublier qu'à plusieurs re-

prises il avait, pour ainsi dire, persécuté son général de division afin de lui faire prendre plutôt l'offensive. Néanmoins, comme tout insuccès, à cette époque néfaste, équivalait à une action blâmable et punissable aux yeux du Comité de salut public, le malheureux Davesne fut rappelé, condamné à mort et exécuté ; Vandamme fut disgrâcié, tandis qu'on eût dû, pour lui rendre la justice que méritaient ses services, le féliciter et le récompenser.

On lui ôta donc momentanément le commandement de sa brigade. Il résolut alors de s'adresser directement au Comité de salut public, et il envoya le 2 novembre 1793 la justification suivante aux membres qui en faisaient partie :

« Citoyens représentants, je vous ai fait part que j'étais parti de Dunkerque le 23 octobre, avee vingt-cinq mille hommes, pour attaquer Furnes, tandis qu'une colonne, partie d'Hondschoote, attaquait cette ville d'un autre côté ; j'y suis entré après quatre heures de combat, nous y avons tué plus de cent esclaves et pris soixante-huit. Les deux colonnes s'étant réunies, elles marchèrent sur Nieuport ; j'y établis de suite la tranchée ; j'y fis placer mes pièces, le feu commença ; mais l'ennemi ayant lâché les écluses de Nieuport, l'eau gagna mes batteries et me força de me retirer sur la route où l'eau ne pouvait pas pénétrer à cause de l'élévation. J'avais envoyé la colonne d'Hond-

schoote, commandée par le général Gougelot, vers le fort de Nieudam, pour couper la retraite de l'ennemi sur Ostende. Les inondations l'obligèrent aussi de rétrograder et de revenir me joindre. Je lui donnai ordre, alors, de se porter entre Oost-Dunkerque et Nieuport. Je fis rétablir à cet effet le pont de Vulpen sur le canal de Furnes ; j'essayai à faire de nouvelles batteries sur le chemin, mais le terrain ne me le permit pas. Je me portai donc, avec ma colonne, au lieu où était celle d'Hondschoote, après avoir laissé trois bataillons sur la route de Furnes à Nieuport, pour défendre une sortie de l'ennemi. J'envoyai sept bataillons, sous les ordres du général Gougelot, à Schoorback pour inquiéter l'ennemi et l'empêcher de venir m'attaquer par derrière ; et avec le restant de mon armée, forte d'environ huit mille hommes, parce que j'avais reçu un renfort de Cassel et d'Hondschoote, je me disposai à attaquer Nieuport du côté d'Oost-Dunkerque; je fis ouvrir la tranchée très-proche de la ville, j'appuyai la droite de ma colonne au canal de Furnes, et ma gauche aux dunes. Dans cette position je fis attaquer la ville de vive force, le feu de mes pièces fut très-vif et continuel, l'ennemi y répondit aussi avec trente bouches à feu dont plusieurs de gros calibre, mais il ne nous tua personne.

« L'ennemi reçut alors un renfort de quatre régiments anglais venant d'Ostende, une escadre vint aussi côtoyer les dunes et nous lançait des

bordées terribles qui, heureusement, ne faisaient aucun effet. La majeure partie de cette escadre disparut et le lendemain elle revint et mit à terre quelques hommes qui entrèrent dans la ville.

« Le feu de mes batteries continuait toujours et faisait un effet terrible sur la ville, elle était en feu; mais voyant la résistance opiniâtre de la garnison, je sommai la ville de se rendre le 18 octobre au matin, comme vous le verrez par la lettre ci-jointe, n° 1. Le commandant me répondit qu'il s'y défendrait jusqu'à la mort. Je remis à son trompette la réponse ci-jointe, n° 2. Le soir, le commandant de la ville m'envoya une lettre par laquelle il me dit qu'il avait envoyé ma sommation au duc d'York, et qu'il attendait sa réponse. Je lui écrivis de nouveau que je ne pouvais pas attendre; ma lettre est ci-jointe, n° 3.

« Je ne reçus plus de réponse. Mon feu continua toujours et faisait un dégât considérable dans la ville, lorsqu'à cinq heures du soir du 29 octobre, je reçus du général Davesne la nouvelle que l'ennemi avait repris Menin et qu'on avait abandonné le siége d'Ypres; je savais, d'ailleurs, qu'une colonne ennemie marchait sur Dixmude pour m'attaquer; j'ai donc décidé d'abandonner le siége de Nieuport et de me retirer sur Dunkerque et Hondschoote, comme le général Davesne me l'ordonnait et l'avait annoncé au général Peternick à Dunkerque et au général Gigaud à Hondschoote.

« J'ai, en conséquence, ordonné la retraite; la

colonne de Gougelot se retira dans ses anciens cantonnements d'Hondschoote, et la mienne, au camp. Je renvoyai encore trois bataillons au général Gougelot. La retraite s'est faite dans le plus grand ordre, je n'ai pas perdu un seul homme; mais les chemins étaient si mauvais que j'ai été obligé, malgré toutes les forces que l'on ait pu y employer, de laisser aux tranchées trois pièces de fer de 24 et un mortier qui était fendu, pris à l'ennemi lors du siége de Dunkerque. Voilà mon crime, citoyens représentants, voilà ce qu'on me reproche, et c'est pour cette raison que l'on cherche à me faire destituer; j'ai perdu trois pièces de fer et un mauvais mortier, et j'ai fait enlever à Furnes et envoyé à la municipalité de Dunkerque plus de fer et de cuivre qu'elles ne valent, sans compter l'argenterie, le plomb, les draps, toiles, bestiaux, blé, avoine, et une grande quantité de fourrages et un million de livres en numéraire que la ville doit me fournir, et pour la sûreté duquel j'ai ici quatre otages les plus riches de la ville.

« Je suis aux arrêts à Dunkerque, le général Gougelot commande à ma place; hier on a envoyé de Cassel deux membres de la commission militaire qui ont mis les scellés sur mes effets et ceux de mon état-major, j'étais alors à Cassel auprès du représentant du peuple Isoré : ils ont attendu mon arrivée à Dunkerque pour en faire la levée et ensuite ont fait devant moi perquisition, on a

même fait aussi perquisition chez mon père, officier municipal à Cassel ; mais, fort de ma conduite et de ma conscience, je n'avais rien à craindre ; ils n'ont rien trouvé qui eût pu amener une dénonciation.

« Veuillez bien, citoyens représentants, décider mon sort ; si je suis coupable, qu'on me conduise à Arras et qu'on m'y juge avec toute la rigueur des lois ; mais si je suis innocent, comme je puis le prouver par le témoignage de tous les officiers d'artillerie et de l'armée qui, au contraire, me dénonceraient si j'étais coupable, pourquoi m'ôter un commandement que la confiance du général Jourdan m'a donné ? J'attends avec confiance votre décision, citoyens représentants, et je puis vous assurer que partout et dans tel grade qu'on voudra me placer, je servirai la République avec le même zèle et le même courage.

« Je vous envoie ci-joint, citoyens représentants, deux copies des procès-verbaux des enlèvements faits à Furnes, dont une pour vous et une que je vous prie de faire passer au ministre de la guerre (1). »

La disgrâce de Vandamme ne fut pas de longue durée puisque le 11 novembre on le replaça à la tête d'une brigade de la division Ferrand, à l'ar-

(1) A cette lettre justificative était joint en effet une pièce donnant le détail de tous les objets enlevés et prouvant que tout avait été versé entre les mains des agents de l'État.

mée du Nord, toujours sous les ordres de Jourdan. Cette brigade occupait Poperinghue et les villages environnants. La position était trop en pointe et dangereuse, mais on cherchait à la conserver momentanément pour avoir le temps de faire refluer sur la France plusieurs magasins.

Vandamme commandait le 14[e] bataillon d'infanterie légère, les bataillons de chasseurs du Mont-de-Cassel, du Mont-des-Chats, 2 bataillons d'infanterie de ligne et 3 de volontaires. Chaque jour il dirigeait vers l'intérieur des approvisionnements considérables, ainsi que cela ressort des lettres suivantes, en date des 15 et 16 novembre 1793, adressées par lui, la première, à son général de division, la seconde, au Comité de salut publié.

« J'ai, aujourd'hui, fait enlever et conduire à Bergues les cuivre, plomb, fer, grains, cuirs et houblons qui ont été trouvés dans Poperinghue; il en reste peu et demain ils seront amenés à Bergues. J'attendrai vos ordres pour la retraite, dans le cas où vous la déciderez. Je distribuerai ainsi les neuf bataillons qui sont sous mes ordres et celui de la Seine-Inférieure qui est cantonné à l'Abeele; quant aux bataillons de la nouvelle le-

(1) On a, par la suite, accusé bien souvent le général Vandamme de pillage; on peut voir que s'il fit des réquisitions à cette époque, ce ne fut pas pour en tirer profit. Il obéissait d'ailleurs, à cet égard, aux ordres formels du gouvernement.

vée, formant à présent la division de Steenvoorde, vous voudrez bien donner des ordres à cet égard. »

« Citoyens représentants, je m'empresse de vous faire passer plusieurs originaux de lettres qui me sont parvenues ; vous y trouverez des renseignements sur la dernière incursion qui s'est faite dans la Vest-Flandre. Je n'ai pu vous les envoyer plus tôt parce qu'elles ne font que m'arriver.

« L'ennemi, quoiqu'en force à Ypres, est très-tranquille. Il paraît se tenir seulement sur la défensive, car il a fait un grand nombre de coupures sur la route d'Ypres à Poperinghue. Je profite de sa stupidité pour enlever bestiaux, grains, fourrages, houblons, cuivre, fer, cuir et autres objets non moins utiles à la République. J'évacue le tout à Bergues ; je vous en promets un état général le plus tôt possible.

« L'empereur vient de faire distribuer une grande quantité de fusils aux paysans des Pays-Bas. Il n'a pas craint, sans doute, que ces armes ne servent qu'à foudroyer ses esclaves. Qu'il tremble ! »

L'ennemi attaqua Poperinghue le 15 novembre ; mais, comme l'ordre était donné déjà d'évacuer ce cantonnement, on se retira en bon ordre.

Le 18 novembre, Vandamme rendit compte directement de ses opérations à Poperinghue au Comité de salut public, par la lettre ci-dessous :

« Citoyens représentants, je suis parti de Dunkerque par ordre du général Souham, le 21 de ce mois, pour aller prendre le commandement de Poperinghue; je me suis aussitôt occupé de retrancher cette petite ville, autant qu'il était possible, et de faire enlever tout ce qui s'y trouvait d'utile à la République.

« Plusieurs commissaires civils avaient déjà fait enlever, avant mon arrivée, les cloches et des grains, et avaient sommé la ville de donner une contribution de cent mille livres en numéraire, pour la sûreté de laquelle ils ont pris deux otages qui sont à présent à Aire; mais il y avait encore de quoi faire main basse; j'ai donc requis les municipalités frontières de la République de m'envoyer toutes leurs voitures et, dans le peu de temps que j'y suis resté, j'ai enlevé deux cents voitures de cuirs, houblons, blé, avoine, fer, plomb et cuivre; le tout a été déposé au district de Bergues qui fait dans ce moment imprimer les états des objets enlevés à Poperinghue et à Furnes.

« Le général Souham vous ayant fait part, citoyens représentants, de la retraite que nous avions été obligé de faire, d'après le compte que j'en avais rendu au général Macdonald, commandant à Cassel, il est inutile de vous le répéter ici.

« Les troupes que je commande occupent leurs anciens cantonnements; tout est fort tranquille;

l'ennemi est faible sur cette frontière. Il n'y a plus que quatre mille hommes à Ypres ; les forces qui m'avaient attaqué à Poperinghue sont parties du côté de Tournay ; il y a mille deux cents hommes à Ostende ; huit cents à Nieuport ; cent à Furnes et trois mille à Dixmude. Vous pouvez ajouter foi à ce rapport, je le tiens de mon correspondant de Bruges qui est un vrai et pur républicain. »

Pendant le dernier mois de 1793, la brigade Vandamme n'eut pas à combattre. Son chef chercha, à plusieurs reprises, à faire disparaître de l'esprit des représentants du peuple près l'armée du Nord les préventions que sa disgrâce avait pu laisser sur son républicanisme et ses sentiments. On trouve dans une de ses lettres, en date du 12 décembre, adressée au citoyen Isoré, la phrase suivante.

« Tu peux compter sur mon zèle infatigable à servir la République, je te le prouverai par toutes mes actions, et lorsque tu seras convaincu, j'ose espérer, citoyen représentant, que tu rejetteras entièrement les calomnies qui t'ont été portées contre moi, et que tu me rendras la confiance que tu peux avoir en un républicain aussi zélé que moi pour la défense de la République une et indivisible ; ma conduite, citoyen représentant, te fera voir que je l'aurai mérité.

« Salut et fraternité. »

Le 26, il écrivit au même représentant :

« Je t'envoie ci-joint, citoyen représentant, plusieurs lettres que je viens de recevoir de Bruges et Ostende ; il paraît, d'après tous les rapports, que l'ennemi entre en quartier d'hiver de ce côté, et qu'il envoie des forces assez considérables, qu'il fait embarquer à Ostende, soit pour secourir Toulon, soit pour joindre les brigands de la Vendée ; le Comité de salut public doit prendre à cet égard des mesures pour empêcher les projets des Anglais, réduire en cendres la ville rebelle et exterminer jusqu'au dernier des scélérats de la Vendée. »

Nous terminerons ce premier livre par une lettre en date du 25 décembre, écrite à Vandamme par le général de division Ernouf, qui a joué un certain rôle sous le premier Empire et sous la Restauration, et qui, à cette époque, chef d'état-major général des armées du Nord et des Ardennes, était lié d'amitié avec Vandamme. La voici :

« Tu te trompe, mon ami, quant tu crois que je t'oublie, il y a des témoins comme je tai bien peu perdu de vû, mais ce n'est pas l'instant de te remémorer ces choses. Tu dois connoître les occupations multipliées dont je suis surchargé et les devoirs terribles que l'état que j'occupe actuellement me prescrit de remplir, voila la cause de mon silence mais je nen suis pas moins ton véritable et sincère ami, tu serois un ingrat si tu en doutois un instant. Je t'en donnerai des preuves non équivoque au commencement de la campagne prochaine

tu seras des notres et tu trouvera des bougres unis et sans intrigues qui n'ont d'autre désir que de faire triompher les armes de la République ; je connois ton attachement pour elle, si tu n'a pas beaucoup mieux réussi ce n'est pas ta faute mais il faut prendre garde à ce que l'on dit et surtout à ce que l'on écrit, le public veut que l'on exécute ce qu'on lui promet, il n'entre pas et même ne peut pas connoître les difficultés qui se rencontre ; il faut donc être très circonspect.

« J'ai écrit pour ton ami Séron ; mais personne maintenant ne reçoit de Brévet, j'attribue à cela le retard qu'éprouve le sien.

« Je t'embrasse et t'aime sincèrement.

« Donne-moi souvent de tes nouvelles et sois persuadé du plaisir qu'elles me feront. »

Cette lettre prouve que Vandamme parlait beaucoup, et que son caractère ardent lui attirait souvent de mauvaises affaires. Nous aurons plusieurs fois, dans le cours de cet ouvrage, occasion de faire des remarques semblables.

Vandamme avait les défauts de ses qualités.

Le général Ernouf, alors chef d'état-major, si ardent républicain à cette époque, est le même officier qu'on retrouve auprès du duc d'Angoulême en 1815, lors des événements du Midi. Ernouf, chef d'état-major de Jourdan, ami de Bernadotte, opposé au 18 brumaire, avait été disgracié un instant sous le Directoire. Envoyé en 1803 à la

Guadeloupe par le Premier Consul, il capitula en 1809, et fut emmené prisonnier en Angleterre. Échangé par ordre de l'Empereur, accusé d'avoir vendu la Guadeloupe à lord Cochrane, jeté dans un cachot, il fut très-bien accueilli par Dupont et par le gouvernement de la Restauration. Membre de la Chambre *introuvable*, il en devint un des royalistes les plus exaltés.

LIVRE II

1794.

Coup d'œil général sur la situation de l'armée française à la fin de 1793 et au commencement de 1794. — Sur la situation de l'Europe. — Vandamme, commandant une des brigades de la division Moreau, 2me de l'armée du Nord, a son quartier général à Hazebrouck et ses postes le long de la frontière, près Steenvoorde. — Correspondance. — Il profite d'un repos momentané pour organiser sa brigade. — Il est dénoncé le 27 février par une société populaire de Cassel. — Pièces relatives à cette affaire. — Il se fait donner un certificat par les magistrats de Hazebrouck. — Tentatives de corruption faites auprès de lui par les généraux ennemis. — Documents relatifs à cette affaire. — Pichegru, commandant en chef l'armée du Nord, commence ses opérations à la fin d'avril 1794. — La brigade Vandamme investit Menin. — Sortie de la garnison le 30 avril. — Prise de cette ville. — Documents. —

Vandamme se rapproche de Courtrai. — Affaires qui ont eu lieu autour de cette place du 4 au 17 mai. — L'ennemi prend l'offensive et tente de couper l'armée du Nord de ses communications avec Lille. — Bataille de Tourcoing, le 18 mai. — Rôle de la brigade Vandamme. — Elle est envoyée au siége d'Ypres. — Documents. — Reddition de la place le 18 juin 1794. — Concentration des commandements. — L'armée de Sambre et Meuse.—Opérations de Vandamme contre Nieuport et l'île de Cazaud. — Sa brigade est décimée par la maladie. — Marche de la division Moreau sur Vanloo. — Reddition de cette place. — Vandamme prend le commandement de la division. — Correspondance.

La fin de la campagne de 1793 avait été brillante pour les armées républicaines. Les succès obtenus par l'armée du Nord, en donnant de l'énergie aux soldats, ranimaient les espérances et rendaient moins pénibles les sacrifices exigés par les circonstances. Les jeunes gens de dix-huit à vingt-cinq ans appelés sous les drapeaux, en vertu de la loi, obéissaient plus volontiers. Les armées commençaient à avoir des hommes plus aguerris, mieux disciplinés, et des chefs sinon plus instruits, du moins plus rompus à la pratique de la guerre, et qui valent souvent mieux que ceux théoriquement habiles. Les généraux acquéraient chaque jour de l'expérience, et lorsqu'on lit avec attention les lettres du jeune Vandamme, par exemple, on est étonné de trouver dans ces lettres des idées militaires aussi nettes et aussi pratiques.

Il est à remarquer que les campagnes de 1793 et de 1794 furent en quelque sorte le creuset d'où sortirent, d'une part les hommes de guerre de mérite, comme les Moreau, les Pichegru, les

Hoche, les Vandamme, les Souham, et où vinrent s'ensevelir à jamais les hommes poussés par les circonstances, et remplaçant le talent et les qualités du chef par un *sanculotisme* (qu'on nous passe le mot) qui se traduisait uniquement en violence et en une ignorance absolue.

A cette époque, si les souverains alliés avaient voulu se donner la peine de se rendre compte de la situation et de l'état d'effervescence du pays qu'ils cherchaient à envahir, ils eussent vu que l'occasion avait fui pour eux, parce qu'ils n'avaient pas su en profiter. Ils auraient arboré une politique plus sage, reconnu la République française et offert la paix. C'était peut-être le meilleur moyen de culbuter le gouvernement tyrannique, en quelque sorte excusé et consenti par la nation, parce que les moyens violents pouvaient seuls, alors, sauver l'indépendance du pays. Il eût bien fallu revenir à ce *modérantisme* dont le nom seul était un objet d'horreur pour les clubs qui menaient les masses. La nation française ne se fût pas longtemps soumise à un joug odieux devenu sans objet par suite de la conclusion de la paix. Elle eût réclamé les principes de justice qui lui sont naturels et sympathiques.

Mais, en 1794, les puissances alliées, dirigées par l'Angleterre, songeaient bien moins à rétablir les rois légitimes sur le trône de France qu'à faire une guerre de conquête. S'il en eût été autrement, si leurs motifs eussent été purs et avouables, les

souverains auraient-ils retenu sur les bords du Rhin les corps d'émigrés ? Ne les auraient-ils pas dirigés sur la Vendée alors en feu? Auraient-ils laissé arborer le pavillon anglais ou autrichien, au lieu du drapeau blanc, sur celles de nos places tombées un instant entre leurs mains?

Les alliés avaient évidemment, pour continuer la guerre, trois raisons dans lesquelles n'entrait nullement celle du rétablissement des Bourbons :

1° Écraser la France, d'où cherchaient à s'échapper des principes politiques en complet désaccord avec ceux du pouvoir absolu ;

2° Démembrer cette France si belle, si turbulente et si riche ;

3° Empêcher les principes de 1789 de pénétrer dans leurs Etats.

Ils ne purent abattre la barrière que le patriotisme des armées républicaines leur opposa, mais ils furent aidés par les excès du gouvernement français. Si la République de 1793 et de 1794, au lieu d'imposer le despotisme et la tyrannie au nom de la liberté, eût opposé la liberté au despotisme, les souverains étrangers auraient eu fort à faire dans leurs propres pays pour mettre une digue aux idées nouvelles.

La France, au commencement de 1794, avait à lutter contre presque toutes les puissances de l'Europe. Cependant il faut reconnaître que la Prusse, soit pour amener l'Angleterre à lui fournir des subsides plus abondants, soit parce qu'elle avai

à se plaindre de l'Autriche, montrait plus de froideur et de circonspection. A cette époque, le cabinet de Berlin avait rappelé des environs de Mayence une partie de ses troupes et donné le commandement de son armée au général de Mollendorff, peu partisan de la guerre avec la France, et qui profita du prétexte de l'échange des prisonniers pour entrer en négociations avec les généraux républicains.

Si la Prusse semblait prête à s'éloigner de la coalition, l'Autriche paraissait au contraire plus disposée que jamais à continuer les hostilités et à leur donner un aliment nouveau. L'empereur se rendit de sa personne en Belgique pour activer les opérations. Cent cinquante mille Autrichiens, Anglais, Hanovriens et Hollandais, sous le commandement du prince de Cobourg, occupaient le pays entre la Meuse et la mer, maîtres de trois de nos places. Beaulieu, avec un corps de vingt mille hommes indépendant de la garnison de Luxembourg, couvrait le pays de la Meuse à la Moselle. Un autre corps pareil, sous Blankestein, s'étendait, dans la direction de Mayence, entre Trèves et la Moselle. Enfin soixante-cinq mille Austro-Prussiens cantonnaient près de Mayence, sur la rive gauche du Rhin, tandis qu'un autre corps d'Autrichiens et d'émigrés français, sous le duc de Saxe-Teschen (55,000 hommes) était dans le Haut-Rhin, vers Bâle et Meinhem.

Les forces françaises, opposées à ces trois cent

dix mille hommes pourvus d'une nombreuse cavalerie, étaient :

1° L'armée du *Nord* (150,000 hommes), de Maubeuge à Dunkerque ;

2° L'armée des *Ardennes* (30,000 hommes), de Givet à Sedan.

Ces deux armées sous les ordres de Pichegru.

3° L'armée de la *Moselle* (44,000 hommes), sous Hoche, de Longwy à Bliescastel ;

4° L'armée du *Rhin* (60,000 hommes), sous Michaud, la gauche à Kaiser-Lautern, le centre et la droite se prolongeant sur Huningue.

Vandamme, comme on l'a vu, commandait une brigade de la deuxième division (d'abord Ferrand, puis bientôt après division Moreau) de l'armée du Nord. Il avait son quartier général à Hazebrouck, et ses avant-postes le long de la frontière, dans la direction de Steenvoorde.

Les premier mois de 1794 se passèrent sans que l'ennemi fît aucune opération sérieuse de ce côté. L'armée du Nord, occupée de l'instruction des nombreuses recrues qu'elle avait reçues, et qui avait renforcé ses cadres de six à sept cents hommes par bataillon, n'entreprit que quelques opérations de détail propres à aguerrir ses jeunes soldats.

Vandamme profita de ce repos momentané pour tâcher d'établir de l'ordre dans sa brigade, et pour assurer l'habillement, l'armement et l'équipement des troupes. Tous les dix jours, des changements

s'opéraient régulièrement dans les cantonnements. Vers le commencement d'avril, le quartier général de la brigade fut établi à Steenvoorde.

Deux petites attaques furent faites pour éprouver les bataillons et apprécier leur vigueur. La première eut pour but l'enlèvement des postes ennemis de Saint-Jean de Biezen et celui de Westoutre. Une marche de nuit, faite avec beaucoup d'ordre et dans le plus grand silence, porta l'infanterie légère et quelques compagnies de grenadiers sur les postes ennemis, mais on les trouva repliés. Une chaîne de vedettes, établie en avant de Westoutre, fit penser que l'opération avait été éventée.

La seconde opération fut une attaque dirigée sur Poperinghue, petite ville située entre Steenvoorde et Ypres. On voulait enlever la découverte dirigée chaque matin sur l'Abeele. L'ennemi ne se laissa pas entamer, il se replia sur Poperinghue, sans vouloir s'engager. Les troupes de Vandamme marchèrent hardiment sur cette position, dont elles s'emparèrent. Elles reçurent ensuite l'ordre de rentrer dans leurs cantonnements, ce qu'elles firent sans se laisser entamer, quoique suivies jusqu'à l'Abeele par les forces sorties d'Ypres pour secourir la garnison de Poperinghue.

Le 27 février, une dénonciation contre Vandamme fut adressée au général Moreau par une société populaire de Cassel. Mais avant que de faire connaître ce document et la suite qui y fut donnée, nous voulons mettre sous les yeux du lec-

teur quelques lettres curieuses écrites par Vandamme ou à Vandamme.

VANDAMME A MOREAU (1).

1er janvier 1794.

« Quelle race maudite que celle des commissaires de guerre ! il faudrait en guillotiner les trois quarts pour que l'autre quart fasse son devoir. Je n'ose plus me présenter devant les bataillons; les soldats ne font, à juste raison, que de me demander du pain mangeable; celui qu'on leur donne, depuis quinze jours, est un poison ; il est entièrement moisi ; celui distribué hier est affreux, c'est une infection, et si le soldat le mangeait, il serait empoisonné ; j'en ai donné à Réal, afin qu'il aille à Ostende trouver le commissaire ordonnateur Lefort, pour lui en demander d'autre ; point encore de nouvelles. Il faut cependant prendre un parti. Le soldat est souffrant et demande à grands cris du pain, tu es trop son ami pour ne pas venir à son secours. »

MOREAU A VANDAMME.

18 janvier 1794.

« Ayant eu des renseignements certains, citoyen, que l'ennemi étoit instruit de ce que nous faisions par les correspondances que d'infâmes habitants de la France entretiennent avec eux, et dont les

(1) Moreau, naguère encore sous les ordres de Vandamme comme chef du bataillon d'Ille-et-Vilaine, puis chef de brigade, était devenu tout à coup général de division.

paysans limitrophes sont les agens infernaux, je vous prie très-expressément d'employer tous les moyens qui sont en vous pour déjouer ces manœuvres en empêchant tous les individus quelconques de passer d'une frontière à l'autre. Les moyens militaires sont les patrouilles fréquentes sur la ligne avec l'arrestation subite de toute personne qui tenterait le passage. Les moyens civils que la loi autorise sont les visites domiciliaires que vous requerrerez souvent des municipalités frontières, dans les fermes, hameaux et villages qui bordent la ligne.

« Vous me rendrez compte de l'insouciance ou mauvaise volonté que plusieurs municipalités pourroient apporter à l'exécution de ces mesures salutaires, afin que sur le champ je puisse en prévenir les administrations supérieures. Une indigne perfidie, bien digne de nos ennemis, est celle qu'ils emploient pour faire passer en France quantité d'assignats faux fabriqués à Londres et qu'ils cherchent à répandre en France au moyen des mêmes paysans. Je vous recommande donc de mettre toute l'activité et de faire usage des pouvoirs que la loi te confie, pour empêcher la circulation sur notre territoire de ces faux assignats. »

MOREAU A VANDAMME.

20 janvier 1794.

« Tu voudras bien, citoyen, donner les ordres les plus précis à tous les commandants d'avant-postes et à tous les gendarmes qui sont sous tes ordres, de

faire les perquisitions les plus exactes pour arrêter le nommé *Hanoir*, d'un village, à un quart de lieue d'Aire, âgé d'environ 21 à 22 ans, taille de 5 pieds quatre pouces, cheveux châtains, marqué de petite vérole, coloré, le nez large et long. Ce scélérat émigré et servant dans la légion de la Chatre, fait de fréquents voyages en France où il recrute principalement dans les nouvelles réquisitions, il ne marche que la nuit et passe ordinairement par Ypres.

« Tu trouveras cy joint un billet doux à Réal que tu avois remis au sergent du 24e régiment par mégarde. »

VANDAMME A MOREAU.

21 janvier 1794.

« Je t'envoie ci-joint deux lettres que je viens de recevoir de Bruges et Ostende. Tu verras par celle d'Ostende que l'ennemi se dispose à faire embarquer dans ce port, pour l'Angleterre, 2,000 hommes de toute nation, excepté les Anglais; il est constant d'après cela que le ministère craint que la révolution fomentée depuis longtemps n'éclate et que, pour empêcher que les troupes anglaises sentant, comme les Français, qu'il vaut mieux servir la cause du peuple que celle des rois, ne mettent bas les armes à la vue de leurs frères gémissant sous la verge de leurs tyrans et demandant la liberté, il y envoie des étrangers (1). »

(Suit le détail des forces de l'ennemi.)

(1) On voit quelles étaient les illusions politiques des jeunes généraux républicains de cette époque.

VANDAMME A MOREAU.

26 janvier 1794.

« Les chasseurs braconniers de Boeschepe, général, viennent encore *de foutre le bal aux satellites* qui étaient cantonnés à Westoutre. Ils leur ont fait cette nuit *danser une jolie carmagnole;* voici les détails :

« Hier soir, à 8 heures, le capitaine Dérike était ici avec moi, il partit à 9 heures pour se rendre à Boeschepe, je lui dis de profiter du mauvais temps pour aller enlever le poste de Westoutre. Aussitôt son arrivée, il prépara son monde, et il partit de bonne heure, les chasseurs égorgèrent les deux sentinelles et ensuite ils fondirent dans les logements, ils tuèrent *vingt esclaves*, le reste se sauva en désordre; ils ne purent qu'en attrapper un qui a été ammené ici. Nous n'avons perdu personne et nous n'avons eu qu'un homme blessé très-légèrement à la main. Les chasseurs prirent plusieurs fusils et une vingtaine de sacs que je leur ai laissés; ils prirent aussi un cheval d'un hussard qu'ils tuèrent; Dérike qui n'en a point, m'a demandé de le garder, je lui ai accordé. »

VANDAMME A MOREAU.

15 février 1794.

« J'ai obtenu du Représentant du peuple Florent-Guiot, un arrêté par lequel il permet aux chasseurs braconniers de se former en bataillon

sous le nom de chasseurs tirailleurs; je suis chargé de l'exécution du présent arrêté. Le citoyen Piolaine a été destitué de sa place de chef du 2e bataillon d'Ille et Vilaine; on le remplace aujourd'hui d'après l'ordre du représentant du peuple. J'ai obtenu du représentant du peuple la nomination de Séron au grade d'adjudant général, l'arrêté porte qu'il écrira de suite au ministère pour recevoir de lui son brevet. »

VANDAMME A MOREAU.

16 février 1794.

« Je suis allé aujourd'hui à Steenvoorde, Saint-Laurent et Winezéele; j'ai appris par des habitants de Watoue qu'ils font leur possible pour nous procurer des grains et des bestiaux. Ils ont refusé de s'armer contre nous malgré les terribles menaces des habitants et du commandant de Poperinghue. Ces gens, quoique nos ennemis, méritent des considérations. Ils se plaignent des troupes d'Houtereeke, malgré qu'elles ne leur fassent point autant de mal que celles qu'elles ont relevées. Je te prie donc de donner les ordres les plus sévères afin que ces gens soient tranquilles dans leurs foyers, puisqu'ils font tout ce qu'ils peuvent pour nous contenter, malgré notre conduite précédente. Tu sens combien il est intéressant d'avoir ces habitants pour nous. Je te prierai de donner ordre à l'ingénieur de se rendre à Hazebrouck demain parce que j'ai besoin de causer avec lui relativement

aux fortifications non achevées de Steenvoorde. Je vais requérir l'administration du district de me fournir du monde pour perfectionner les ouvrages de défense de mes avant-postes. Tu sais que la saison approche où les petites attaques de postes vont commencer; c'est pourquoi, je veux que ma première ligne soit en bon état. Je te conseille de faire achever l'ouvrage que tu as fait commencer à Houterecke.

« J'ai été étonné de recevoir aujourd'hui les papiers-nouvelles sans recevoir d'ordre; j'ai peur que le hussard qui était soûl ne l'ait perdu. Il n'y a rien de plus étonnant que de voir un temps précieux s'écouler sans que nos bataillons se complètent. Remue donc ciel et terre pour parvenir à ce complément. »

MOREAU A VANDAMME.

17 février 1794.

« Tu voudras bien faire passer de suite, au quartier général de Cassel, conformément à l'ordre du 20 et 21 pluviôse, la liste des ex-nobles qui se trouvent dans la brigade que tu commandes. »

VANDAMME A MOREAU.

21 février 1794.

« Pape (1) vient enfin d'arriver, parce que je l'ai envoyé chercher, sans cela il n'aurait jamais osé

(1) Pape était un espion intelligent employé par Vandamme.

venir, il me croyait en arrestation et devant être bientôt guillotiné, suivant les discours des administrateurs du district de Bergues (1). Ces derniers l'ont fait mettre en prison, sa femme et son enfant; ils ont forcé ce dernier de leur dire le nom de mon correspondant de Bruges; ils ont défendu à Pape d'aller jamais y porter mes lettres sous peine de la guillotine. L'enfant a été aussi battu par les soldats aux ordres de Ganier, et en a été indignement traité et reçu plusieurs coups de sabre; il n'est pas enfin d'indignités qui ne leur aient été faites; on ne peut y voir que trahison. Dans tous les cas ils doivent être punis. Je te les dénonce et te prie d'écrire au Comité de salut public à cet égard. Je te prie aussi de défendre fortement à Gigaux et Ganier d'arrêter aucune personne qui serait munie d'une permission signée de moi et revêtue de mon cachet; je pense qu'ils sont ligués ensemble pour arrêter ma correspondance; plusieurs fois déjà ils ont arrêté Pape.

« Je ne puis te donner des nouvelles de Bruges, Pape n'y a pas envoyé par crainte d'être encore arrêté et parce qu'il croyait que j'étais en arrestation, mais aussitôt que l'exprès que je lui ai envoyé est arrivé, il a fait partir une personne pour Bruges; elle n'en reviendra que dans trois à quatre jours. »

(1) A la suite de la dénonciation de la société populaire de Cassel.

LE REPRÉSENTANT DU PEUPLE PRÈS L'ARMÉE DU NORD A VANDAMME.

27 février 1794.

« Je te remercie, citoyen général, de la place de capitaine que tu viens d'accorder au citoyen dont je t'ai parlé. C'est un chaud et pur patriote qui se bat aussi bien qu'il *motione*, et je veux que dans un mois tu me remercies à ton tour de t'avoir procuré un brave homme de plus. Il partira le 11, lendemain de la décade, et tu en jugeras par toi-même (1). »

Revenons maintenant à la dénonciation portée contre Vandamme.

Voici la pièce qui fut envoyée au général Moreau; nous n'en modifions ni le style ni l'orthographe :

Cassel, le 9 ventôse 2e de la République, 27 février 1794, une indivisible et impérisable.

La Société POPULAIRES *et* MONTAGNARD *de Cassel au citoyen Moreau, général de division, à Cassel.*

Nous te faisons passer ci-joint une copie d'une dénonciation dirigé contre le général *Wendamme ;* il est important que tu la connoisse afin que tu prenne à cet égard les mesures que te *précrira*

(1) On voit quel était à cette époque le peu d'ordre et de hiérarchie existant dans l'armée, puisqu'il étai facultatif à un simple général de brigade de donner un brevet de capitaine à un individu qui lui était recommandé.

sa nature; il sera peut-être nécessaire que tu agisse rigoureusement envers lui.

NIORÉ (président); LEMAITRE (secrétaire); MOUSSETTE (secrétaire).

« L'an second de la République française une et indivisible, comme il importe pour l'intérêt de la République, que les généraux ne s'arrogent pas des droits qui n'appartiennent qu'au glaive de la Loi; je vais ici, en vrai Sans-Culotte, rendre compte d'un catastrofe qui m'est arrivé sur la route de Cassel à Bailleul; arrivé aux environs du Grand-Bruxelles, j'apperçus venir le général Vandame accompagné de son père et son escorte; je me suis dérangé du pavé pour lui laisser un libre passage, étant à une portée de fusil de moi, il se retourne avec vivacité, et me dit (sans cependant que je lui ai parlé) : il me semble que tu fasse mépris de moi, je lui répondis en vrai républicain que je n'avais jamais manqué à aucun de mes chefs et que je serais fâché de commencer par lui; c'est alors que la colère s'est emparé de lui, il me dit d'un ton qui n'appartient qu'aux despotes : tais-toi, bougre, et mettant la main sur la poignée de son sabre, si tu ne te tais je te coupe le col; je lui répondis sans rien craindre, que ce n'étois pas à un vrai défenseur de la Liberté qu'il falloit couper le col, mais bien aux tirans. Il me dit en se retirant, si tu ne me connois pas, tu apprendras à me connoître. Comme je ne veux rien avoir

sur moi, j'invite les vrais Sans-Culottes de la Société de Montagnards de Cassel de prendre cette affaire en considération, et de poursuivre avec chaleur le coupable.

Les témoins entendus.

« *Etiennet*, sous-officier conduisant le détachement marchant à une portée de fusil, déclare avoir vu le général Vandame retourner sur ses pas ayant la main sur la monture de son sabre et disant au dénonciateur : Tu es la cause de bien des affaires qui se sont passées à Cassel.

Leloup a déclaré avoir vu retourner le général, et de lui avoir entendu dire qu'il méritait qu'il lui coupa la tête.

La *citoyenne Etiennet* qui était sur la voiture a la même déposition à faire.

Fait à Bailleul le quatre ventôse 2e année républicaine et sans tirans.

Le dit dénonciateur déclare ne savoir signer et deux secrétaires de la société l'attestent.

« La Société populaire de Cassel avait envoyé, d'après l'invitation de celle de Stenwoorde, deux commissaires pour assister à leur réinstallation; se présentant à la Société où Vandame était, et présentant au président l'extrait du procès-verbal de la séance qui les nommait, en conséquence, Vandame prit la parole et dit que si il fesoit son devoir, il devait mettre les commissaires en prison, vu qu'ils ne devaient point aller munis d'un pouvoir. »

Moreau, dont Vandamme était l'ami et qui estimait les talents de son général de brigade, ne donna aucune suite à cette dénonciation; mais dans le pays, on crut quelque temps à la destitution et *même à l'arrestation* du général. On a vu par une de ses lettres les mauvais traitements qu'on fit éprouver à des gens qui lui étaient dévoués.

Le 14 février, le général Ferrand, qui commandait momentanément l'armée du Nord, avait été remplacé par Pichegru.

Pour contre-balancer les mauvaises impressions que, dans ces temps si difficiles, une dénonciation populaire pouvait laisser dans l'esprit du Gouvernement et des représentants détachés près des armées, Vandamme, au moment où il quitta Hazebrouck, le 11 mars 1794, obtint des magistrats de la ville la déclaration, ou, si l'on veut, le *certificat* ci-dessous :

« Les administrateurs composant le conseil général d'Hazebrouck certifient à tous ceux qu'il appartiendra, que pendant tout le temps que leur concitoyen Vandamme a tenu son quartier général à Hazebrouck, il a constamment déploié le caractère d'un vrai républicain et d'un général citoyen, tant par l'ordre et la discipline qu'il a fait observer aux troupes sous ses ordres, par sa sollicitude afin de pourvoir à leurs besoins, que par le patriotisme le plus pur dont il leur a toujours donné l'exemple, et qu'il s'est attaché d'entretenir parmi eux en toute occasion, tant par ses discours que par ses

actions, ce que nous avons également remarqué dans tous les rapports que nous avons eus avec ledit général depuis son séjour dans l'arrondissement de ce district.

« En foi de quoi nous avons délivré le présent certificat pour servir et valoir ainsi que de raison, en notre séance publique du Directoire du 21 ventôse, l'an 2 de la République, une et indivisible.

(Suivent les signatures.)

Un mois plus tard, l'ennemi fournit à Vandamme l'occasion de donner une preuve plus éclatante de son dévouement à la République.

Les généraux de la coalition n'avaient pas encore songé à Pichegru pour lui proposer de trahir la République.

On crut probablement au camp du prince de Cobourg que l'on séduirait facilement Vandamme. On savait ce général très-redouté des clubs montagnards de Cassel et du pays, à cause de l'énergie de son caractère. On jeta donc les yeux sur lui pour l'engager à passer avec ses troupes dans les rangs de la coalition.

Vandamme, franchement républicain et incapable de se laisser aller à une action de cette nature, indigné qu'on osât lui proposer de se vendre, fit passer à Moreau, qui les transmit à Pichegru, son général en chef, les lettres envoyées de l'armée ennemie. Pichegru les expédia aux représentants du peuple, et le Comité de salut

public s'empressa de féliciter Vandamme. Voici les documents qui concernent cette affaire.

Propositions faites au général Vandamme.

« Au moment où les armées formidables des puissances alliées, vont se présenter et s'avancer pour éteindre à jamais l'anarchie qui désole la France, elles engagent le général Vandamme à ne point faire une résistance opiniâtre aux forces qui sont en ce moment en pouvoir de l'anéantir à jamais ; il est au contraire assuré de la bienveillance de nos généraux, s'il veut acquiescer à notre demande.

« On lui assure une sauvegarde, sa sûreté personnelle, deux cent quarante mille livres, et le prix de toute l'artillerie qu'il pourra passer avec lui et son armée. On désire pour cela, s'il est à même de le faire (nous ne doutons point du désir qu'il a de participer au bonheur de la France), de nous faire passer son plan ; les moyens qu'il se propose de prendre pour faire réussir ce projet ; on désire qu'il y participe de suite et on lui indiquera aussitôt les sûretés nécessaires pour y réussir. D'ailleurs sa façon honnête de penser devient suspecte à la Convention ; et c'est sa manière d'agir qui nous engage à lui en faire de suite la proposition. Ne doutant donc point qu'il n'accepte nos justes propositions, nous l'engageons de suite à nous adresser son plan, à Ypres à l'adresse de Lord Twedel, n° 1650, rue de Beurre.

Deuxième lettre au général Vandamme.

Général, ceci n'est pas une plaisanterie ; si vous adhérez à ces propositions, l'on vous fera passer un acte de sûreté de votre existence ainsi qu'à celle de vos troupes. Vous ne serez pas regardé comme prisonnier de guerre, mais comme le bienfaiteur de la Flandre française ; vous aurez votre liberté, même si vous le voulez vous aurez des gardes pour votre sûreté, et une somme de deux cent quarante mille livres de France, et même payé vos canons et bagages, etc. Si vous acceptez ces propositions, envoyez aussitôt votre plan, s'il vous est possible, à Ypres, par un de vos espions, chez Twedee, rue au Beurre, n° 1650. La personne que vous enverrez sera conduite à la grand'garde ; dites-lui qu'elle demande à remettre ce paquet elle-même. Si vous doutez de ces propositions on vous fera passer un traité, muni de la signature de Son Altesse royale le duc d'York et du prince de Cobourg ; on vous laissera avancer du côté que vous croirez réussir le mieux.

PICHEGRU A MOREAU. — RÉUNION-SUR-OISE.

2 avril 1794.

J'ai reçu cette nuit, général, tes dépêches du 11 (31 mars), je les ai communiquées aux représentants du peuple Choudieu et Richard qui, comme moi, ne sont pas d'avis que nous usions des infâmes moyens qui ont été proposés au général

Vandamme, contre ceux qui ont eu la bassesse de lui en faire la proposition ; il suffira de les faire connaître à l'Europe, c'est sans doute le parti que va prendre le Comité de salut public. Les républicains ont plus de droiture, et ils comptent assez sur la justice de leur cause et la suffisance de leurs moyens, pour ne pas recourir à ceux que des esclaves seuls peuvent imaginer. L'indignation qu'en a témoignée le général Vandamme sera sans doute partagée par tous ceux qui en auront connaissance. Il faut que le plus profond mépris en soit la suite, à moins que le Comité de salut public n'en ordonne autrement. Il n'y a, d'ailleurs, rien qui annonce positivement que les propositions partent des généraux qui sont cités ; la ruse me paraît, je te l'avoue, trop grossière pour croire qu'ils aient pu s'imaginer qu'elle leur réussît (1).

LE COMITÉ DE SALUT PUBLIC AU GÉNÉRAL VANDAMME.

2 avril 1791.

« Nous avons reçu, citoyen général, avec ta lettre et celle du général Moreau du 11 (31 mars) de ce mois, les copies des infâmes propositions que t'ont faites les esclaves des despotes. Le sentiment de confiance que nous inspirent ton courage et ton incorruptibilité s'est mêlé au mépris

(1) Pichegru accueillit fort bien l'année suivante (avril 1795) les propositions de ce genre qui lui furent faites, mais il ne songeait pas alors encore à trahir le gouvernement républicain auquel il devait tout.

le plus profond pour ces vils séducteurs à la lecture de ces productions du crime. La patrie a les yeux ouverts sur toi et sur tes braves compagnons d'armes. Les lâches récompenses qui leur sont offertes pourraient-elles balancer un instant dans l'âme des enfants de la Liberté, la gloire d'avoir mérité d'elle? La Convention nationale, le Comité de salut public, attendent de toi que la campagne qui s'ouvre verra se réaliser les espérances que donne ta conduite jusqu'à ce jour, et que les monstres qui mesurent la possibilité du crime à leur penchant, à leur habitude de le commettre apprendront à leurs dépens comment les républicains répondent aux sollicitations perfides des ennemis du bonheur des Français. »

Cette lettre est signée de Carnot.

Le 9 mars, Vandamme, toujours à Hazebrouck, et sans cesse occupé de son métier, écrivit à Moreau la lettre suivante :

« Je t'envoie ci-joint deux lettres que je viens de recevoir, l'une de Bruges et l'autre d'Ostende, avec les gazettes anglaises et bruxelloises. D'après ce que m'a rapporté Pape, l'ennemi est en force de ce côté; prend tes précautions, préviens-en le général en chef; demande-lui au moins un régiment de cavalerie, malgré que le pays soit couvert, il en faut; tu dois voir la célérité avec laquelle l'ennemi se prépare, s'arme, s'équipe et s'exerce. Au nom de la patrie, complète, arme, équipe et habille les troupes à tes ordres! Partout tu de-

mandes, partout on te promet, et nulle part on ne te tient parole. Dis donc à tous ceux qui l'ignorent ou qui semblent l'ignorer que des promesses ne font pas les armées; ne suivons en rien l'exemple de nos ennemis, mais regarde cependant avec quel soin on habille les émigrés. Je demande tous les jours des armes, des casques et des souliers, et je gémis que personne ne m'écoute, puisqu'il est vrai que personne ne me donne rien. Je désirerais bien te voir demain; si tu pouvais venir à Hazebrouck, nous causerions ensemble de choses essentielles. Si tu viens, je te donnerai du sucre en pain, il vient de m'en arriver du bon et du beau; il ne te coûtera pas cher, mais apporte-moi de l'argent. Pour que le moulin tourne, il faut du vent.

« *P.-S.* — Que fait la compagnie de grenadiers à Saint-Venant? Que font les chasseurs à cheval à Aire? Que fait le 9e bataillon de Seine-Inférieure à Saint-Omer? Que fait le général Vandamme à Hazebrouck avec sa troupe? Si Rougiff (1) le savait, il dirait : *A la frontière, tous ces bougres-là,* et il aurait raison.

« Demain je continue mon mouvement, et après demain il sera effectué. »

Le 12 avril 1794, la brigade Vandamme eut un engagement avec l'ennemi.

(1) C'est probablement le Comité de salut public que veut désigner Vandamme.

Le général, alors à Steenvorde, écrivit à Moreau :

« Je te rends compte, général, que ce matin, à six heures, la découverte de Steenvoorde rencontra à l'Abeele une forte patrouille de l'ennemi ; le feu s'engagea aussitôt de part et d'autre, l'ennemi fut repoussé, mais bientôt après il reçut un renfort de Poperinghue qui le portait à 800 hommes et 50 cavaliers ; j'envoyai aussi au secours de ma découverte le bataillon des chasseurs du Mont-Cassel, la compagnie des grenadiers du 16e et un détachement de ce régiment ; le commandant de Godwelde envoya à l'Abeele deux compagnies de grenadiers et 150 hommes, et le commandant de Boeschepe sa compagnie de carabiniers. Ces détachements arrivèrent au secours de ma découverte en même temps que l'ennemi recevait du renfort de Poperinghue. L'affaire s'engagea avec plus de force, le feu fut très-vif et continuel et dura jusqu'à deux heures ; l'ennemi fut repoussé jusqu'à Poperinghue, il fut deux fois pris en flanc et mis en déroute ; il perdit beaucoup de monde et eut une vingtaine de blessés. Nous leur avons fait trois prisonniers et pris plusieurs fusils, sabres et gibernes ; nous n'avons perdu qu'un brave sergent des chasseurs du Mont-Cassel, et nous eûmes quatre blessés. Tous nos soldats se sont distingués par leur courage ; je ne saurais te faire assez de louanges de la conduite qu'ont tenue tous nos braves frères de la réquisition, ils se sont comportés comme des héros et ont donné des preuves

du plus grand courage. Quelle différence, général, entre des *hommes libres et les esclaves!* On voyait les officiers et sous-officiers de ces derniers les battre pour les faire avancer, et les nôtres ne peuvent pas retenir nos braves défenseurs, qui, aussitôt qu'ils voient l'ennemi, se jettent dessus à corps perdu.

« Je t'enverrai demain les prisonniers. Je suis allé ce soir à Godwelde et Boeschepe; tout y est tranquille, les troupes sont entrées dans leurs cantonnements.

« Nous avons entendu ce matin tirer le canon du côté de Warneton ou Lille.

« Je t'embrasse. »

Pichegru, croyant ses troupes en état d'entrer en campagne, donna des ordres, vers la fin d'avril, pour que l'on fût prêt à marcher. La brigade Vandamme dut camper partie à Caestre, partie à Rome, deux localités voisines de la frontière.

Les généraux Souham et Moreau, dont les divisions étaient en position, la droite à Menin, la gauche à Courtrai, virent bien, du reste, qu'ils allaient être attaqués, car les préparatifs de l'ennemi leur étaient connus. La brigade Vandamme, forte de 5 bataillons de chasseurs (ou d'infanterie légère), de 11 bataillons d'infanterie de ligne, de 130 cavaliers et de deux bouches à feu de position, se mit en mouvement sur trois colonnes le 28 avril, pour assiéger Menin. Sa droite attaqua

et enleva Wervicke, son centre et sa gauche passèrent à la gauche de la grande route d'Ypres à Menin, et le soir même cette dernière place fut investie. Un cercle des troupes de la division Moreau l'enserra au sud et à l'ouest, se rapprochant à portée du canon, tandis que celles de la 1re division (Souham), fermaient le cercle au nord et à l'est. Le lendemain, le parc du siége arriva de Commines, l'emplacement des batteries fut déterminé des deux côtés de la petite rivière nommée la Lys. Les pièces ayant été conduites aux batteries malgré le feu de l'ennemi, une partie de la ville ne tarda pas à être en flammes et le clocher de la principale église jeté bas.

Le 30 avril, le commandant, sommé de rendre la place, refusa, et, dans la nuit suivante, vers deux heures du matin, la garnison, réduite aux abois, fit une sortie vigoureuse ayant à sa tête 400 émigrés de la légion de La Châtre. Le but de l'ennemi était de faire une trouée pour rallier les troupes du camp de Rousselaere en abandonnant la ville, qui, du reste, n'était plus tenable. Le sort des émigrés qui, d'après les usages cruels de cette guerre, ne pouvaient être compris dans une capitulation, avait déterminé cette opération dangereuse ; aussi ces malheureux et braves soldats avaient-ils voulu marcher les premiers dans cette circonstance. Cent hommes seulement furent laissés dans Menin, pour simuler quelque temps la garnison et servir les batteries.

L'avant-garde de la colonne d'attaque s'avança dans le plus grand silence sur le faubourg de Bruges, occupé par les chasseurs du Mont-de-Cassel. Les émigrés attaquèrent à la baïonnette et forcèrent les postes des chasseurs, sans tirer un coup de fusil. Un combat sanglant s'engagea dans le faubourg même, au milieu de l'obscurité. Un bataillon de grenadiers et un du 24e de ligne avaient pris les armes. Les émigrés crièrent de ne pas tirer, qu'ils étaient Français, et jetèrent ainsi de l'incertitude dans la défense. Ils parvinrent à se dégager, à se frayer un passage sanglant et à gagner Moorseele, entre la route de Courtrai et celle d'Ostende. Poursuivie de très-près, la garnison de Menin éprouva des pertes, et un certain nombre de prisonniers fut fait par la division Moreau. L'adjudant général Lacour, chef d'état-major de cette division, fut pris, s'étant avancé imprudemment avec quelques hussards. La place se rendit aussitôt.

Le 4 mai, Vandamme, dont une partie de la brigade occupait Menin, reçut ordre de porter son quartier général à Wevelghem, sur la route de Courtrai, en se rapprochant de cette ville. Le 9, l'ennemi essaya une reconnaissance offensive sur les avant-postes qui bordaient la petite rivière de la Haule. Il fut repoussé et les ponts rompus.

Vandamme reçut à cette époque les lettres ci-dessous :

ERNOUF, CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE LA MOSELLE.

14 avril 1794.

« J'ai reçu ta lettre avec bien du plaisir, mon bon ami, je croyais que tu m'avais totalement oublié. Je t'assure que je n'ai reçu aucunes de tes nouvelles à Arras où j'ai très-peu séjourné, ayant presque toujours été à Paris depuis que j'ai quitté l'armée du Nord. Non, mon ami, je ne t'ai point oublié ; sois persuadé que je ne perdrai jamais le souvenir des bons et braves républicains comme toi ; tu sais d'ailleurs que dès l'instant où nous nous vîmes, nous nous sommes liés d'estime et d'amitié. Donne-moi de tes nouvelles, j'apprendrai avec bien du plaisir tes succès. Ces pluies qui ont tombé dans le pays empêchent d'agir aussi promptement que nous le désirerions bien, mais voici le beau temps, notre armée attend avec impatience le moment de combattre les esclaves de la tyrannie. Adieu, mon ami, je t'embrasse et suis pour la vie ton sincère ami. »

ISORÉ, REPRÉSENTANT DU PEUPLE, A VANDAMME.

17 avril 1794.

« Je viens d'avoir, cher camarade, le plaisir de voir le brave patriote Makerel, et cela m'a renouvelé le plaisir que j'ai éprouvé avec nos braves frères de l'armée du Nord lorsque j'y fus. Si des occupations ne m'eussent pas retenu à Paris,

j'aurois retourné déjà au poste de la gloire, à la barbe de l'ennemi. Je te donne un de mes parents à placer, qui veut servir à un autre poste que celui qu'il occupe. Je connois les causes qui le portent à changer; elles sont légitimes, et je n'hésite pas à te dire de me croire; place cet homme au simple grade de soldat, mais mets-le avec de braves républicains. Je te le recommande, parce qu'étant à tes ordres, il suivra les principes de la guerre avec une hardiesse dont tu montres l'exemple. Ce citoyen se nomme Charles-Henry Dufey, sergent-major-adjoint au 4e bataillon de tirailleurs, 8e compagnie de Kellec, au cantonnement de Boeschepe, près Steenvoorde. »

BAUDOT, AIDE DE CAMP DE MOREAU, A VANDAMME.

Avril 1794.

« Général, je t'envoye, par un gendarme, un particulier porteur d'une lettre à ton adresse. Comme ce citoyen nous a paru suspect, d'autant plus que depuis ce matin il rôde dans (*nom illisible*), tu voudras bien l'interroger; tu lui demanderas pourquoi il vouloit retourner à Hazebrouck ayant une lettre à ton adresse.

« Moreau envoya, avant-hier, pour voir ces messieurs les quartiers-maîtres qui s'y trouvaient, son intention étant qu'ils fussent près de leurs corps. J'appris hier, par quelques plaintes venues de Messine, que le quartier-maître du 14e bataillon d'infanterie légère y était; je crus, par ce

motif, et connaissant les intentions du général, devoir lui donner ordre de rejoindre son corps et de se tenir près de lui, autant que possible, pour surveiller les distributions, afin que rien ne manque à sa troupe. Il a trouvé mon procédé peu honnête. Il voulait que je lui donnasse des ordres pour que ses équipages le suivissent. Je lui ai dit que c'est au général de brigade à fixer le lieu d'emplacement des équipages et que je me compromettrais en lui donnant des ordres, et lui ai dit de s'adresser à toi pour connaître tes intentions.

« Il y a encore plusieurs quartiers-maîtres qui dorment fort bien à Messines, entre autres ceux du 2e bataillon d'Isle-et-Vilaine, du 1er régiment, du 16e. J'ignore si c'est conformément à tes ordres, mais crois devoir t'en prévenir. J'en parlerai à Moreau aussitôt qu'il sera éveillé. »

MOREAU A VANDAMME.

23 avril 1794.

« Le général de brigade Vandamme donnera des ordres pour que les troupes qu'il commande se pourvoyent, demain 5, de vivres pour jusqu'au 8 inclus. Il rassemblera aux villages de Boeschepe et Godervaerfvelde ladite troupe demain soir, leur fera emmener leurs canons et caissons, et renverra à Cassel les effets de campement des deux camps de Rome et Caestre. Il se fera donner l'état des hommes non armés qu'il y a dans les bataillons, et il fera partir les susdits, moitié pour Bail-

leul et l'autre pour Cassel, où ils devront rester jusqu'à nouvel ordre. Il fera seulement rester dans chaque corps cinquante de ces citoyens non armés, auxquels il sera délivré demain soir des pelles et des pioches. Le 6, à deux heures et demi du matin, le général Vandamme attaquera les postes de Westoutre et Reninggels; il assurera sa droite par un corps en arrière, qui devra le couvrir dans l'attaque de Vlaermertinghe qu'il tournera par sa gauche et qu'il devra attaquer de concert avec le général de brigade Desenfants, qui exécutera son mouvement sur ce poste par son front et sa droite.

« Les troupes arrivés à Vlaermertinghe y prendront la meilleure position que pourra leur indiquer le général Vandamme et y attendront des ordres ultérieurs de ma part. Je me trouverai à cette expédition avec l'état-major qui m'est attaché. Il est prévenu que le général de brigade Desenfants attaquera entre quatre et cinq heures avec huit mille hommes d'infanterie et cent quatre-vingt chevaux le poste de Poperinghue. Il attendra que la direction des feux ou des nouvelles qu'il aura reçu de Desenfants lui indiquent l'instant où ce dernier attaquera Wlaermertinghe afin d'agir en même tems de son côté sur ce poste. Il disposera comme il le croira utile les deux pièces de 8 qui sont à Steenwoorde et de deux obusiers qui se trouveront au camp de Caestre, leur attachera les artilleurs nécessaires, et y employera les capi-

taines d'artillerie Saint-Michel et Santonnard, qu'il chargera de régler comme ils l'entendront le service de ces pièces. »

Le 3 mai, Vandamme écrivit à Moreau de Ménin, où il se trouvait alors :

« Je te fais passer le nommé François Roger, émigré de Cassel, un des plus grands scélérats que Lachâtre commande; il était chargé de la partie des recrues de la frontière de la Vest-Flandre, comme le constate ses papiers qui sont dans son portefeuille. Je t'invite à le faire passer à Cassel le plus vite possible afin qu'on puisse en faire un exemple qui doit nécessairement frapper de terreur les monstres qui, comme lui, haïssent la République et vivent encore tranquilles, professant le plus *vil modérantisme.* Cet émigré a été trouvé dans les champs par des patrouilles du camp de Wevelghem. »

Avant de décrire les mouvements et les combats de la brigade Vandamme, qui sont plus spécialement du ressort de cet ouvrage, qu'on nous permette de jeter un coup d'œil rapide sur l'ensemble des opérations de la campagne du 10 mai à la fin de juin.

Les alliés ayant résolu, au commencement de 1794, de prendre l'offensive, le duc d'York marcha sur Tournay, au soutien de Clairfait; le prince d'Orange et le général Latour, sur la Sambre, pour renforcer le prince de Kaunitz. Le prince de

Cobourg resta à Landrecies, pour mettre cette place en état de défense.

Pichegru, informé que le duc d'York occupait Lamain, fit avancer, le 10 mai, la division Souham, de Courtrai, et la division Bonnaud, de Lille, dans l'intention d'attaquer Clairfait.

Cette expédition échoua. La colonne de gauche ayant été rappelée à la hâte, au secours de Courtrai, vivement pressé par Clairfait, celle de droite fut repoussée.

L'entreprise de Clairfait est certainement une des plus mal combinées de la campagne (1). Loin de chercher à déposter les Français de Courtrai, les alliés devaient se féliciter de les voir dans une position où il était facile de leur couper la retraite, en les attaquant avec des forces suffisantes : mais, puisqu'ils attachaient une si grande importance à la possession de cette ville, il était convenable d'attendre que leur armée, qui enfin s'était ébranlée, fut arrivée, et ne pas exposer un détachement de vingt-cinq mille hommes à une défaite certaine. Le général autrichien, après avoir passé la Lys à Haerlebecke, s'avança le 10 sur Courtrai, s'empara du faubourg de Bruges, et coupa la communication avec Menin en occupant le village Wevelghem. Mais, le 11, ayant été pris à revers par Macdonald, parti de Menin, et attaqué de front par Souham, il fut forcé de se reployer sur Thielt.

(1) Les considérations suivantes sont puisées dans les mémoires manuscrits et inédits de Jourdan.

Enfin, après avoir perdu un temps précieux à Landrecies, l'empereur et le prince de Cobourg étant arrivés à Tournay le 15 mai, formèrent le projet de couper la communication sur Lille aux cinquante mille Français campés sur la Lys. Quoiqu'il eût été convenable d'entreprendre cette opération avant le départ des corps passés sur la Sambre, les alliés étaient pourtant en état de l'exécuter avec quatre-vingt-dix mille combattants restés en Flandre et ils n'échouèrent que par suite de leurs fausses combinaisons.

Nous avons vu que les divisions de Souham et Moreau étaient en position, la droite à Menin et la gauche à Courtrai, et celle de Bonnaud vers Lille; des détachements occupaient Lannoy, Leers, Watrelos, Turcoing, Linselles, Werwicke et Moescroen; ce dernier poste était fortement retranché.

Les principales forces des alliés campaient à Lamain et Marquain, en avant et à l'ouest de Tournay, le général Clairfait à Thielt, et le prince Charles à Saint-Amand.

Les généraux Souham et Moreau jugèrent, par les préparatifs de l'ennemi, qu'ils touchaient au moment d'être attaqués, et prirent la résolution de se rapprocher de Lille. Le 19 ils campèrent, la gauche à Moescroen, et la droite en avant de Nouville. Ce même jour, l'armée des alliés se mit en mouvement.

Le général Clairfait marcha sur Werwicke où

il essaya de forcer le passage de la Lys, dans l'intention de s'avancer jusqu'à Linselles ; mais les républicains l'ayant contenu, il ne put franchir la rivière que le 18 au matin.

Le général Busch se porta par Espierres et Dottignies sur Moescroen qu'il tenta vainement d'emporter. Les colonnes de Souham étant survenues dans ces entrefaites, l'ennemi fut attaqué à son tour et repoussé jusqu'à Espierres. Le général Otto, qui entra dans Turcoing, informé de l'échec essuyé par le général Busch, n'y laissa que son avant-garde et reploya la plus grande partie de ses troupes sur Watrelos et Leers.

La colonne aux ordres du duc d'York occupa, sans grande résistance, Lannoy, Roubaix et Mouvaux.

Celle aux ordres du général Kinsky, marchant sur Bouvines, attaqua le général Bonnaud et fut repoussée. Cependant l'archiduc étant arrivé sur le même point, vers deux heures après midi, Bonnaud se retira et ce prince campa à Lesquin.

On voit, par la position de chacune des deux armées, le 17 au soir, que les alliés s'étaient établis entre les corps de Souham et de Moreau et la frontière ; mais leurs troupes étaient tellement disséminées que les Français n'eurent pas lieu de s'en effrayer. Les premiers avaient en outre commis une faute grave en obligeant Bonnaud à se rapprocher de Lille, d'où il pouvait marcher faci-

lement au secours des autres divisions. On conçoit difficilement comment des généraux d'une si grande réputation n'avaient pas aperçu que c'était sur Turcoing qu'ils devaient porter toutes leurs forces, dans la journée du 17, et qu'en restant éparpillés, tandis que leurs adversaires concentraient leurs troupes, ils s'exposaient au plus grand danger.

Les généraux français, ayant un grand intérêt à prévenir la réunion des colonnes éparses de l'ennemi, prirent l'offensive le 18 au matin.

Le général Moreau, avec huit mille hommes, marcha sur Nivelles, à la rencontre de Clairfait, et engagea un combat où les troupes montrèrent beaucoup de valeur et le général une grande intelligence; mais, ayant en tête vingt-cinq mille hommes, les républicains furent contraints de céder au nombre, et se retirèrent sur Bousbeck où ils furent se maintenir.

Souham, ayant sous ses ordres quarante-cinq mille combattants, dirigea ses colonnes sur Turcoing et Watrelos, et dispersa celle du général Otto, et en même temps, Bonnaud, qui n'avait laissé que des détachements en présence du prince Charles, vint attaquer le duc d'York. Celui-ci, qui croyait que les Français seraient contenus dans Lille par l'archiduc, fort surpris de les voir sur ses derrières, combattit néanmoins avec fermeté jusqu'au moment où, étant informé de l'approche de Souham, il craignit d'être enveloppé. Voulant alors opérer sa retraite, ses troupes se

débandèrent, et le prince ne dut son salut qu'à la vitesse de son cheval.

Pendant que ces événements se passaient, le prince Charles et le général Kinski, avec trente et un bataillons et quarante-huit escadrons, restèrent à Lesquin, dans une inaction qu'il est difficile d'expliquer et ne s'ébranlèrent qu'à quatre heures après midi, pour se reployer sur Marquain où ils recueillirent les colonnes battues. Le général Clairfait, apprenant ces désastres, se mit en retraite à la nuit, et retourna à son ancienne position de Thielt. La perte des ennemis fut évaluée à trois ou quatre mille hommes et soixante pièces de canon.

Pichegru, qui se trouvait à son aile droite, pendant que sa gauche triomphait à Turcoing, étant de retour, chercha à profiter de la victoire. Il s'avança à cet effet le 22, ébranla les ailes dont la droite était appuyée à l'Escaut, vers Pecq, et la gauche à Lamain, et parvint d'abord à pousser la tête de la colonne qui marchait par Templeuse, jusqu'au faubourg de Tournay; mais le prince de Cobourg ayant fait arriver des renforts sur ce point, les Français furent repoussés avec perte de quatre à cinq mille hommes. Elle eût été sans doute plus considérable, si Clairfait, au lieu d'être à Thielt, s'était trouvé réuni au gros de l'armée et si l'aile gauche, commandée par l'archiduc, devant laquelle il n'y avait que des postes d'observation, eût été mise en action sur la droite des Républicains.

Peu de jours après, Pichegru se détermina à faire le siége d'Ypres. La division de Moreau forma l'investissement; celle de Souham prit position à Passehendaele et Langenarcq, et Bonnaud resta à Courtrai. A la même époque, vingt-cinq mille hommes de l'armée des alliés passèrent sur la Sambre avec l'empereur.

Les deux partis se livraient sur ce dernier point, depuis un mois, des combats non moins terribles et tout aussi peu décisifs. Charbonnier n'avait pas pu se maintenir sur la rive gauche de la Sambre, où il s'était porté, après avoir balayé la rive droite. Cependant les renforts du centre étant arrivés, il effectua un second passage le 11 mai et s'empara de Binels et de Fontaine-Lévesques; mais deux jours après il fut rejeté sur l'autre rive. Malgré ces deux échecs, les Français franchirent de nouveau la rivière, le 20, et formèrent l'investissement de Charleroi. Le prince d'Orange et de Kaunitz ne tardèrent pas à marcher à leur rencontre et les contraignirent, le 23, à repasser sur la rive droite.

Revenons maintenant aux opérations qui concernent plus spécialement Vandamme.

Le général conserva sa position quelques jours et, le 8 mai, ses troupes se portèrent en avant de Courtrai, la droite à la Lys, la gauche dans la direction d'un village appelé Gulleghem, entre les routes de Menin à Gand par Courtrai et de Menin à Ostende par Thorout.

Le lendemain, 9 mai 1794, l'ennemi voulant

s'assurer de la force et de la position de la 2e division de l'armée du Nord, fit une reconnaissance offensive en avant de la Heule. Il fut repoussé facilement. Le jour suivant la brigade Vandamme brûla les ponts sur la petite rivière, traversa Courtrai et vint s'établir au sud. Ce changement de front fit croire aux adversaires qu'on avait l'intention de franchir la Lys, il s'ensuivit une canonnade sans importance d'une rive à l'autre.

L'armée du Nord avait ordre de faire une attaque générale sur toute la ligne de Courtrai à Tournay, mais au même moment, l'ennemi rétablit ses ponts sur la Heule et vint menacer sérieusement la première de ces deux places. On résolut de le repousser avec vigueur et de le rejeter de l'autre côté de la rivière.

Vandamme traversa de nouveau Courtrai avec ses troupes et sortit par la porte de Bruges, tandis que celles du général Daendels sortaient par la porte de Menin et que la brigade Macdonald opérait un mouvement tournant du côté de Menin sur la droite de Clairfait. Un engagement des plus vifs eut lieu entre les troupes de Vandamme et de Daendels et l'élite de l'armée autrichienne. On attendait avec impatience que le canon de Macdonald se fît entendre, mais l'état des chemins et le mauvais temps ayant retardé la marche de ce général, il fallut combattre sans sa puissante diversion.

Le combat, engagé à trois heures, continuait encore à neuf heures du soir.

Enfin, l'ennemi commença à faiblir et finit par être culbuté dans la Heule avec perte. Le 2e bataillon de la 2e de ligne, repoussé une première fois au village de Gulleghem, revint à la charge, s'empara de la position sans tirer un coup de fusil et s'y établit. Au commencement de l'action, les dragons de Cobourg chargèrent sur la gauche de la ligne française, et s'approchèrent tellement de Menin qu'ils furent sur le point de pénétrer dans la place, dont le canon et quelques escadrons du 3e de hussards les éloignèrent.

L'ennemi, poursuivi avec acharnement, perdit du monde dans sa retraite. Le général major autrichien Wincken fut tué dans le combat.

La brigade Vandamme continua la poursuite. Le 12 mai, les rapports des espions donnant à penser que l'ennemi se retirait réellement, la brigade Daendels la soutint sur la gauche. Les Autrichiens, dont l'arrière-garde fut rencontrée à une lieue de Courtrai, opérèrent leur mouvement de retraite en bon ordre sur le village d'Ingelmunster, qui fut emporté après une vive résistance.

Malheureusement le général Daendels, au lieu de se borner au rôle qui lui était assigné, celui de flanquer la gauche de la brigade Vandamme, voulut se porter sur Ingelmunster, ce qui permit aux Autrichiens d'établir une batterie sur une hauteur et d'enfiler la route de Courtrai.

On reçut à ce moment l'ordre de cesser la poursuite. Les deux brigades se replièrent sous le feu

de l'ennemi, avec beaucoup d'ordre mais non sans perte, protégées par quatre pièces de campagne.

Le 13 mai, Vandamme avait repris sa position sur la Heule; le 16, il fit une forte reconnaissance sur Ingelmunster, village que l'on trouva évacué par l'ennemi et où l'on s'empara de beaucoup d'avoine. Les prisonniers s'accordaient à dire que les Autrichiens se portaient sur Moorseele pour faire quelque tentative sur Vervicke et Commines, en passant entre Ypres et Courtrai.

A peine rentré dans cette place, Vandamme reçut l'ordre de partir immédiatement pour s'établir en avant de Gulleghem, afin de s'opposer au dessein de l'ennemi; dans la soirée un nouvel ordre arriva au général qui, le 17, au point du jour, se porta sur Menin. Clairfait prononçait son mouvement offensif sur Wervicke et Commines, avec une vingtaine de mille hommes. On n'en avait à lui opposer que dix mille.

Il était cependant urgent d'attaquer l'ennemi, de l'arrêter dans sa marche offensive et de l'empêcher de couper la route de Lille. Le combat fut acharné, les Autrichiens eurent le dessous sur plusieurs points, à Turcoing, à Mauvaux, à Roubaix, à Lannoy; cependant on ne put enlever les deux villages, clefs de la position. A celui de Bousbeke, le 8e de dragons anglais enfonça quelques bataillons et prit cinq bouches à feu, retrouvées plus tard à Ypres. Cette charge du 8e de dragons, poussée jusqu'auprès du grand parc à

Halluin, jeta l'épouvante et fit fuir en désordre vers Lille les caissons, les voitures, les cantiniers, etc. Elle coûta cher aux Anglais. Le régiment perdit 200 hommes tués, l'étendard, le colonel et cent dragons prisonniers, plus deux cents chevaux, mais elle donna de la hardiesse à l'infanterie autrichienne. Cette dernière poussa avec vigueur les troupes françaises fatiguées des marches qui avaient eu lieu les jours précédents. La route de Lille fut occupée, et il était à craindre que l'affaire n'eût un résultat désastreux, lorsque les deux bataillons des chasseurs du Mont-de-Cassel et du Mont-des-Chats, retenus la veille par un malentendu au nord de Courtrai, arrivèrent à temps pour reprendre le combat. L'ordre s'étant rétabli, une nouvelle action s'engage : les troupes françaises prennent l'offensive, se battent avec acharnement et parviennent, à la nuit tombante, à rejeter l'ennemi sur tous les points.

Cette journée du 17 mai, assez mal commencée, s'était terminée par une victoire sur l'armée anglaise, qui avait perdu son parc, composé de 74 bouches à feu. Clairfait, ne pouvant plus espérer opérer la jonction de sa droite avec sa gauche pour couper de leurs communications avec Lille les troupes de Pichegru, prit la résolution de se retirer.

La brigade de Vandamme avait ordre d'enlever les villages de Bousbecke et de Linselles. Le 18 mai au matin, elle trouva ces deux postes aban-

donnés. Elle marcha aussitôt sur Wervicke : l'ennemi, après une courte canonnade, se replia en faisant sauter le pont, et, le soir, le général vint s'établir sous les murs de Menin.

Il y resta jusqu'au 23 mai, jour où sa brigade fut destinée, avec les autres troupes de la division Moreau, à faire le siége d'Ypres.

Le 29 mai, Vandamme quitta son camp de Lauwe sur la Lys, entre Menin et Courtrai, pour se rendre aux abords d'Ypres. Les troupes du général, partagées en deux colonnes, se dirigèrent sur la ville par deux routes et replièrent les postes ennemis, après avoir combattu une partie de la journée.

Elles s'établirent de façon à compléter l'investissement. Le 31, elles repoussèrent une sortie vigoureuse de la garnison, et Vandamme établit son quartier général au village de Zillebeke, entre les routes de Menin et de Lille.

La première division de l'armée du Nord fut destinée à former le corps d'observation, la seconde le corps de siége. La tranchée fut ouverte sur le front de l'ouest, chaque bataillon fournit cinquante travailleurs par jour, et malgré une belle défense, Ypres capitula le 16 juin. La garnison, forte de 4,000 Autrichiens et 3,000 Hessois, fut prisonnière de guerre et sortit le 18 par la porte de Menin, pour mettre bas les armes sur le glacis. Quinze cents hommes de la brigade Vandamme conduisirent les prisonniers autrichiens à

Lille, tandis que les Hessois furent menés à Cassel par un détachement de la brigade du général Desenfants.

On trouva à Ypres beaucoup de munitions, des bouches à feu et des approvisionnements.

Vandamme contribua puissamment à la prise de cette place. Sa brigade, qui avait montré une grande vigueur depuis le commencement de la campagne, traversa la ville et vint bivouaquer sous ses murs, la gauche au canal de Bœsinghe faisant face à Roulers.

La division Michaud occupa la ville même.

Voici quelques documents relatifs à ces différentes affaires.

VANDAMME A MOREAU.

4 mai 1794.

« Je me suis rendu ce matin, conformément à ton ordre, reçu la nuit dernière, près du général Daendels, pour me concerter avec lui sur les moyens d'attaquer le poste de Rousselaere. J'avais fait marcher avec moi à Wevelghem cent hommes à cheval; mais je fus fort surpris d'apprendre que Daendels était parti la nuit pour attaquer. Je m'avançai aussitôt sur Rousselaere, et je n'y étais pas encore que je vis les troupes de Daendels revenir. L'expédition n'a pas eu de succès; l'ennemi, quoique chassé de Rousselaere et poursuivi assez loin, nous a pris un obusier, deux pièces de 8 et deux caissons d'artillerie légère; il nous

a tué 20 hommes et nous eûmes 50 blessés; tel est le rapport que Daendels envoie au général en chef. Si tu désires que l'on recommence cette attaque, tu voudras bien me donner des ordres aujourd'hui. »

MOREAU A VANDAMME.

17 mai 1794.

« Le général de brigade Vandamme est prévenu que toutes les troupes à droite de la Lys attaquent demain matin l'ennemi du côté de Turcoing. Il sera chargé avec sa brigade de défendre le passage de la Lys depuis Courtrai jusqu'à Vervike, Commines et Warneton. L'ennemi est actuellement maître de Gheluwe et de Vervicke-nord. Outre le bataillon de l'Égalité, j'y ai envoyé le 14e bataillon de chasseurs, 400 hommes et deux pièces de 4; j'ai donné l'ordre d'envoyer à Warneton 100 hommes et une pièce.

« En arrivant à Menin, il disposera ses troupes de manière à assurer toutes les communications de la Lys, et s'il croit devoir faire l'attaque de Vervicke-nord et de Gheluwe par la rive gauche, il pourra l'exécuter, je m'en rapporte sur ce mouvement à sa prudence, et qui se trouve subordonné aux mouvements que fera l'ennemi. Je le préviens que Desenfans a été attaqué; il paraît qu'il a tenu. Watrelos (1) et Pont-à-Marcke ont

(1) Watrelos, point de jonction des routes de Courtrai sur Turcoing et Roubaix.

été forcé ; on croit même que l'ennemi est maître de Turcoin et Lannoy. A l'attaque du premier de ces deux endroits, une de ses colonnes a été battue ; on emmène actuellement à Menin 400 prisonsonniers, on a aussi pris quatre pièces de canon. Je t'ai fait chercher par un détachement de chasseurs qui n'a pu te joindre, il n'a trouvé que Malbranc. »

La République, et la discipline, ou la mort (1).

LE GÉNÉRAL VANDAMME AUX CHEFS DES DIFFÉRENTS CORPS SOUS SES ORDRES.

Donnez au soldat ce que la lui accorde (*sic*),
Et faites-lui remplir les devoirs qu'elle lui impose.

« Vous avez certainement lu l'ordre sévère, mais indispensable, que le général en chef a transmis à tous les généraux de l'armée du Nord ; ce n'est que par des moyens violents et prompts que l'on peut sauver cette armée, livrée au plus horrible brigandage, qui la menace de sa destruction prochaine, et qui éteint à jamais l'espoir flatteur qu'en avait conçu le peuple français. C'est de cette armée qu'on attendait les succès les plus brillants, c'est d'elle qu'on attendait la destruction totale des tyrans, et c'est malheureusement elle qui est maintenant accablée du désordre le plus dangereux. Je

(1) Cette circulaire, très-curieuse, type du langage de l'époque, fut écrite par Vandamme à la suite d'un ordre du jour de Pichegru, ordre motivé par des pillages, des sévices exercés par les soldats de l'armée du Nord dans les pays conquis.

ne sais par quelle fatalité les liens de la discipline ont pu se rompre dans presque tous les corps en général. Qui sont donc les monstres qui se sont malicieusement immiscés dans nos bataillons pour les exciter au brigandage, à la lâcheté et à l'assassinat? Ne sommes-nous donc plus Français, et avons-nous oublié d'être républicains! C'est au moment où les représentants du peuple français mettent à l'ordre du jour les vertus, qu'ici on les oublie, on les rejette pour se livrer aux horreurs de l'indiscipline et du pillage le plus déshonorant. En républicain, je gémis avec les braves qui composent la plus grande partie de la brigade que je commande ; je pleure avec eux les malheurs auxquels nous entraînent quelques scélérats qui déshonorent le nom de républicain français. Mais, en général, j'éloigne de moi toute pusillanimité pour me servir de toute l'autorité que me donne la loi, et frappe de mort et d'ignominie tous ceux qui auraient la scélératesse de redevenir coupables de la lâcheté de pillage ou d'indiscipline.

« C'est sur vous, chefs de corps, que je ferai peser ma responsabilité, la mienne doit répondre au général de division, et la sienne devant le général en chef.

« Je vous préviens dès aujourd'hui qu'à l'avenir la moindre faute de votre part sera punie de destitution ou de mort. Il ne décide (1) point ici d'un

(1) *Il décide* pour *il s'agit.*

homme ou d'une famille, mais d'un peuple entier. Ce peuple veut être libre, nous devons désirer de l'être avec lui, mais nous ne pouvons l'espérer si nous n'avons une armée bien disciplinée. Jusqu'à ce jour nos succès n'ont été qu'incertains ou peu suivis, j'en devine facilement la cause; c'est à l'ineptie et à l'insouciance des chefs, et à l'ignorance de quelques autres que je l'attribue. Vous avez vu aussi bien que moi, dans toutes nos dernières affaires, tandis qu'un tiers de nos braves soldats répondaient au feu de l'ennemi et se battaient avec le plus ardent courage, un tiers pillait, assassinait, et l'autre tiers fuyait en lâche et laissait à l'abandon les braves qui ont heureusement su vaincre partout. Il n'est point difficile de vous en démontrer les causes. La mollesse qui caractérise beaucoup d'officiers, le peu de goût qu'ils mettent à bien servir, la faiblesse avec laquelle ils commandent, l'ivresse à laquelle ils se livrent, donnent occasion aux mauvais soldats de l'être encore plus, et aux bons de se dégoûter. C'est donc de cette classe d'hommes dangereux qu'il faut purger l'armée; c'est donc eux qu'il faut frapper de honte et de mort afin de délivrer la République du plus accablant fléau.

« J'espère que ces scènes d'horreur ne se renouvelleront plus et que la fermeté avec laquelle vous commanderez les républicains qui vous sont confiés, m'évitera la peine d'user des moyens que je n'aime à employer qu'à l'extrême nécessité; mais

je vous préviens aussi que je suis bien décidé à ne pas laisser la moindre faute impunie; faites-vous obéir comme je vous commanderai, et bientôt la République pourra compter sur des soldats braves et disciplinés; alors les succès seront certains et nous ne nous verrons point accablés de la misère et de la famine; nous ne verrons plus les soldats, épars dans les plaines, abandonnés au plus affreux désordre; nous ne verrons plus le paisible habitant des chaumières pillé et assassiné dans sa respectable demeure; nous ne verrons plus des enfants venir nous demander du pain qui leur a été arraché par quelques scélérats, et nous ne verrons plus les habitations dévastées, les habitants des campagnes en fuite et leurs troupeaux épars. Nous verrons au contraire le peuple accourir, nous apporter toutes les douceurs que nous offre la richesse immense de ce pays, et comme les armées des Alpes et des Pyrénées, nous serons bénis du peuple dont nous aurons brisé les fers. Souvenez-vous que ce n'est point aux peuples, mais aux rois et à leurs satellites que nous faisons la guerre; faisons-la leur à mort cette guerre, mais n'oublions jamais ce que nous avons promis aux peuples. Si nous nous conduisons en féroces soldats et en dévastateurs forcenés, le peuple s'armera contre nous; si au contraire nous nous conduisons en soldats républicains, en défenseurs du peuple, nous trouverons partout des amis, partout des frères; la République en sera plutôt sauvée et

nous en serons d'autant plus heureux. Prenez donc en considération cette lettre, suivez-la de point en point, si vous ne voulez point encourir la sévérité des lois.

« Aussitôt la présente reçue, vous ferez assembler les officiers de vos bataillons, vous leur ferez part de ce que je vous écris ; vous les préviendrez que si aucun d'eux ont la faiblesse ou l'audace de faire grâce au moindre coupable, ou la lâcheté de fuir au feu, ils trouveront à l'un comme à l'autre la mort. Si au contraire, comme je crois pouvoir l'espérer, ils servent bien, et qu'ils commandent avec fermeté et justice ceux qui sont sous leurs ordres, ils verront avec nous la République assurée et l'armée triomphante. Je compte sur le zèle et l'activité que vous mettrez à maintenir l'ordre et la discipline qui doivent régner dans les corps que vous commandez. »

PICHEGRU A VANDAMME.

1er juin 1794.

« J'ai reçu, général, avec ta lettre de ce jour, les deux rapports qui y étaient joints : je t'en remercie.

« Je te préviens que le général Souham doit te transmettre l'ordre de marcher demain matin, avec les troupes que tu commandes, sur Ypres, pour appuyer celles qui s'y trouvent déjà et jeter de ton côté quelques bombes et obus sur cette place ; à cet

effet, tu pourras prendre dans Menin un obusier et une pièce de 12, en attendant l'arrivée de deux pièces de 16, sur affûts fardiers (dont le transport est plus facile que les autres), et de deux mortiers que je vais ordonner au commandant d'artillerie de faire conduire demain dans cette place, avec les munitions nécessaires. Tu donneras tes ordres pour faire arriver cette artillerie sur tel point que tu jugeras convenable, ou tu la laisseras dans Menin, jusqu'à ce que, par ta position, tu aies déterminé son emplacement.

« *P.-S.* Je n'ai point reçu de nouvelles du général Moreau, si tu en as, je te prie de me les communiquer : fais-lui passer ta lettre à Jointes. Il arrivera aussi demain à Menin un convoi de neuf pontons, tu les feras parquer dans la place, pour s'en servir au besoin.

« Je donne des ordres pour qu'outre les deux pièces de 16 sur affûts fardiers, on t'envoie aussi deux pièces de 4, sur mêmes affûts : ces pièces ont l'avantage d'être traînées par deux chevaux : s'il y a un bataillon qui en manque tu pourras les lui remettre, ou bien tu les attacheras à de la cavalerie comme artillerie légère, elles peuvent en faire le service, les canonniers ayant des places sur les affûts dans les marches, mais dans ce cas il faudrait augmenter le nombre des chevaux, c'est-à-dire le porter à quatre. »

VANDAMME A MOREAU.

4 juin 1794.

« J'ai fait ce matin les approches de la ville avec les citoyens Dejean et Saint-Michel; nous avons reconnu les positions où nous placerons nos batteries, ce soir à la nuit nous commencerons la tranchée, mais il me manque d'outils et d'ouvriers; il est très-instant que tu m'en envoie promptement, au moins des outils, car pour les ouvriers, si tu n'en as pas à ta disposition, je ferai travailler mes bataillons, quoiqu'ils soient très-fatigués et que ce sera long et dangereux.

« Réponds-moi par le retour de l'ordonnance.

« *P.-S.* — L'ennemi n'a encore reçu aucun secours; j'en ai été informé ce matin. »

MOREAU A VANDAMME.

4 juin 1794.

« La brigade du général Vandamme complètera cette nuit l'investissement d'Ypres; elle sera renforcée des cinq bataillons tirés des garnisons de Menin, Wervike et Commines. Ces troupes ont ordre de se réunir cette nuit à Zantvoorde sous les ordres du commandant Daubrée, et l'investissement doit être complété en occupant les portes de Lillebecke et d'Hethooge, Cruypendaerde et Saint-Jean. D'après ces dispositions, le général Vandamme se rendra, au reçu du présent ordre, à Zantvoorde, il

détachera de sa gauche les troupes suffisantes pour accélérer l'investissement.

« Il est prévenu que l'armée d'observation commandée par le général Souham se met en mouvement cette nuit pour occuper une position entre Zilleck et Lemghemaek.

« Comme sa brigade est en partie destinée à renforcer l'armée d'observation, si elle était attaquée, il portera à sa droite les plus grandes forces ; et dans le cas où l'armée d'observation serait attaquée, il se portera à son secours avec une partie de sa brigade, en ne laissant devant la place que les troupes suffisantes pour s'opposer aux sorties. »

MOREAU A VANDAMME.

4 juin 1794.

« Je t'ai déjà prévenu, général, que tu commanderais en chef les troupes employées sur Ypres ; fais-toi rendre des comptes fréquents par les généraux de brigades et de divisions ; je désire que tu me les transmette le plus fréquemment possible, le jour et la nuit ; il sera bon que tu t'établisses au point le plus central. »

VANDAMME A MOREAU.

Zillebecke, 7 juin 1794.

« L'officier que j'avais envoyé près du général Souham est revenu. L'ennemi avait attaqué la gauche de Daendels, nous l'avons fortement battu.

Les carabiniers se sont distingués à leur ordinaire. »

VANDAMME A MOREAU.

Zillebecke, 7 juin 1794.

« Je te préviens que, d'après la lettre de Daubrée, il paraît que l'armée d'observation est attaquée; on entend une canonnade et une fusillade assez vive de ce côté. Je crois qu'il serait nécessaire que tu te rendes ici et que tu avertisses le général en chef. »

VANDAMME À MOREAU.

Zillebecke, 8 juin 1794.

« Hier soir, je fus visiter mes postes de droite que j'ai trouvés dans le meilleur état possible et dans le plus grand calme, quoique l'ennemi avait fait plusieurs sorties sur eux. Qui donc a pu vous avoir fait le rapport pue j'avais quitté le poste de Saint-Jean, je n'ai fait aucun mouvement de retraite; au contraire, connaissant l'importance de soutenir l'investissement dans quelque pays que ce soit, et quoique Michaud avait retiré les deux bataillons de droite sans m'en prévenir, ni Daubrée, et par ce moyen avait entièrement dégarni ma droite, aussitôt que j'en ai été instruit par des patrouilles que j'ai envoyées de ce côté, j'ai de suite envoyé cinq compagnies de grenadiers et quatre compagnies de chasseurs, afin d'empêcher l'ennemi de ne prendre aucune communication de

ce côté ; ce matin, une heure avant le jour, j'ai fait renforcer ces postes par deux bataillons et suis maintenant en position comme il suit. »

(Suit le détail de la position des troupes).

« Voilà exactement les postes que j'occupe et les forces destinées à les défendre, je suis passablement retranché sur tous les points, et je vous promets bien que je ne battrai en retraite que lorsque j'y serai absolument forcé ; d'ailleurs, je ne ferai rien sans vous en donner connaissance, je compte sur toi et tu peux compter sur moi. »

PICHEGRU A VANDAMME.

13 juin 1794.

« La canonnade que tu entends, général, est une attaque de l'ennemi vers Rousselaere ; lorsque j'en aurai des détails je te les ferai passer.

« *P.-S.* — Les représentants du peuple ont, je crois, autorisé le commissaire des guerres Lefèvre à faire enlever les bestiaux sur des reconnaissances, c'est sans doute en suite de cette autorisation que le préposé Mangart a fait enlever les vaches de la femme Jeanne Rabot. Je n'approuve pas cette mesure, j'aurais voulu que l'on n'eût fait enlever que ce qui appartient aux particuliers qui ont fui. Je te renvoie ci-joint sa reconnaissance ; s'ils n'ont laissé à cette femme aucune vache, il faudra lui en faire rendre au moins une. »

LAURENT A VANDAMME.

14 juin 1794.

« Je viens de faire partir, mon cher camarade, le bataillon de Légalité, pour aller occuper Dixmude, avec quelques chasseurs; le capitaine Merlen y commandera, le général y a été.

« J'ai condamné aux arrêts le citoyen Le Brun, commandant un détachement du bataillon de Paris, pour n'avoir pas contenu sa troupe en ordre, il n'avait pas avec lui dix hommes de son détachement. Le reste était épars çà et là et dans les fermes, il faut s'appesantir sur ces officiers sans force comme sans énergie, et qui compromettent la chère République par une coupable inertie; j'ai de même à me plaindre du commandant du détachement du premier régiment qui est dans le même cas; je laisse la punition de ces officiers à ta disposition. »

LE GÉNÉRAL DE BRIGADE DAENDELS A VANDAMME.

16 juin 1794.

« J'ai appris que différents objets que j'avais mis en réquisition à Dixmude, consistant en bière, vinaigre, savon, etc., pour être distribué aux troupes de ma brigade, en payant, avait été mené chez toi ; j'envoie un officier de mon état-major pour les chercher, te priant de vouloir bien les lui faire remettre.

« Donne-moi quelques nouvelles du siége, j'ai

fait hier une découverte jusqu'à deux lieues d'Ostende et sur la route de Bruges. Les Anglais sont campés dans les dunes devant Ostende, et les Hanovriens sont derrière le canal de Bruges, à Gand. Clairfait est à Thielt. Donne-moi des nouvelles du siége. »

LE GÉNÉRAL FERRAND A VANDAMME.

17 juin 1794.

« J'ai appris, mon cher camarade, par le citoyen Thierry Fallignant, que tu jouis d'une bonne santé et que notre ancien bataillon était sous tes ordres, je n'ai pas besoin de te le recommander, ils sont tes anciens camarades, et je t'en dis assez, mais individuellement je te recommande le citoyen Thierry, lieutenant, si tu peux faire quelque chose pour lui, tu m'obligeras, dans les qualités que je lui connais, j'ai remarqué celle de bon soldat ; dans plusieurs affaires, où il s'est trouvé avec moi, particulièrement au siége de Lille et à la prise de Mouveaux, je n'ai point eu d'autre reproche à lui faire que celle de ce qu'il se portait souvent trop en avant. S'il a éprouvé quelques désagréments, ils ne pouvaient provenir que de la méchanceté ou des compagnies qu'il fréquentait, et je ne te cacherai pas que je me suis employé pour sa liberté. Tu connais ma franchise républicaine, à ce titre, si je lui avais connu des tords, je les aurai fait connaître.

« Si tu vois le général Moreau, dis-lui qu'il

est un paresseux, ou qu'il m'oubli; dans l'un ou l'autre cas, tu lui feras mes compliments, dis-lui encore que je rappelle son amitié à l'ordre, la mienne pour lui et pour toi est aussi sincère que les sentiments de ton camarade et ami.

« *P.-S.*—Nous nous sommes battus, hier, comme des enragés ; l'ennemi a perdu beaucoup d'hommes et de chevaux, mais nous, un peu de terrain, que nous regagnerons avec usure. »

MOREAU A VANDAMME.

« Mon cher Vandamme, la capitulation est signée. »

MOREAU.

MOREAU A VANDAMME.

18 juin 1794.

« Le général de brigade Vandamme fera prendre les armes à sa brigade, demain matin à sept heures précises ; il la portera à la porte de Messine, où elle sera mise en bataille dans le plus grand ordre pour voir défiler une partie de la garnison. La tenue de la troupe sera la meilleure possible, le plus grand silence et la plus grande décence seront observés sur la responsabilité des chefs de corps.

« Il détachera de sa brigade un bataillon, quatre compagnies de grenadiers et un fort piquet de cavalerie pour l'escorte de la garnison jusqu'à

Lille. Cette escorte empêchera les insultes qu'on voudrait faire essuyer aux prisonniers de guerre; et rejoindra le lendemain sans séjour.

« Il donnera des ordres à sa brigade dès qu'elle rentrera de défaire sur le champ tous les retranchements, batteries ou autres ouvrages faits pour la défense ou l'attaque de la place devant son front. Il préviendra que personne n'entrera en ville sans une permission signée d'un officier général.

« Il fera prendre une position face en arrière de la ligne qu'il occupe actuellement, se rassemblera entre les routes de Dixmude et de Menin.

« Aussitôt le départ des Hessois il retirera tous les postes qu'il a investi, excepté la garde de la demi-lune de la porte de Messine, qui sera ensuite relevée par la garnison de la ville. »

PICHEGRU A VANDAMME.

20 juin 1794.

« J'avais requis avant toi, mon cher camarade, la collection de Ferrary (1) que tu as enlevée à Ypres, tu es trop honnête sans doute pour vouloir les retenir dans ta riche bibliothèque; en conséquence je les attends par le retour de l'ordonnance.

« Lorsque tu en manqueras, je m'empresserai de satisfaire à tes besoins en tant que possible. »

(1) Le 23 juin, Pichegru écrivit à Vandamme : Je viens de recevoir, général, les cartes de Ferrary que tu m'as envoyées je t'en remercie.

A cette époque, les commissaires de la Convention, frappés de la confusion qu'occasionnait la multiplicité des commandants en chef (1), jugèrent convenable de mettre sous les ordres de Jourdan deux divisions du Nord et l'armée des Ardennes, formée aussi de deux divisions. Le Comité de salut public approuva cette disposition (2). Ce ne fut cependant que le 29 juin que la Convention décréta que ces troupes, réunies à celles de la Moselle, formeraient une armée distincte, sous le nom de *Sambre-et-Meuse,* dont Jourdan eut le commandement en chef.

Cette armée passa la Sambre, investit et prit Charleroi. Elle livra ensuite la bataille de Fleurus, tandis que l'aile gauche de l'armée du Nord s'emparait d'Ypres.

Les succès obtenus par Jourdan et la jonction des armées françaises ayant déterminé la retraite des Autrichiens au delà de la Meuse, on occupa Namur, Liége et Anvers.

(1) Il y en avait trois : Charbonnier commandant l'armée des Ardennes, Desjardins commandant en chef deux divisions de l'armée du Nord, et Ferrand commandant également en chef toutes les troupes de la même armée, depuis Guise jusqu'au-dessous de Maubeuge. L'arrivée de Jourdan allait en porter le nombre à quatre.

(2) Le Comité de salut public, en approuvant la réunion, sous les ordres de Jourdan, des troupes des trois armées, décida que Pichegru aurait la direction des opérations, mais cette disposition se trouvant rapportée par le décret de la convention du 29 juin, qui créa l'armée de Sambre-et-Meuse, et la mit sous les ordres du général en chef Jourdan, jamais Pichegru n'adressa d'ordres à son collègue.

L'armée du Nord eut alors l'ordre de s'emparer, sur l'extrême gauche de la ligne, de Nieuport et du fort l'Écluse. La division Moreau et les brigades Vandamme et Laurent furent plus spécialement chargées de ces dernières opérations.

Le 19 juin, après la prise de la place d'Ypres, la brigade Vandamme fut dirigée vers le nord-est et poussa ses avant-postes sur Thielt et jusqu'aux bords de la Lys, vers Dreynse. Elle se rabattit, après quelques opérations sans importance sur sa gauche, le 24, et fit une grande reconnaissance pour obtenir des renseignements sur le corps anglais de six mille hommes, alors à Ostende. Ce corps rejoignit l'armée du duc d'York le 26, et la division Moreau reçut ordre, au lieu de se rendre à Oudenarde pour effectuer le passage de l'Escaut, avec les autres divisions de l'armée du Nord, de se jeter à l'ouest pour compléter la conquête de la West-Flandre, en s'emparant d'Ostende, de Nieuport et de Furnes.

A la suite d'une marche forcée, opérée le 29 juin, la brigade Vandamme occupa Bruges, et le lendemain Ostende, abandonné par l'ennemi.

Le 1er juillet, Nieuport, défendu par dix-huit cents Hanovriens, quatre cents émigrés et cinquante gendarmes hessois fut investi, excepté sur le côté est, rendu impraticable par les inondations s'étendant à huit ou dix lieues. La brigade Laurent fut chargée d'observer l'ennemi, la brigade Vandamme de faire le siége.

Le 3 juillet, trois bateaux, chargés d'émigrés, sortirent de la place, dans le but de rejoindre l'escadre anglaise, encore dans le port et dans la rade. Les émigrés s'avançèrent avec beaucoup d'intrépidité, et l'ennemi, pour favoriser leur projet, opéra une sortie en longeant le canal et en faisant de la ville un feu des plus vifs, mais tout cela devint inutile. Les troupes de Vandamme s'étant réunies avec célérité et en force sur les deux bords du canal, dirigèrent leur feu sur les bateaux qui éprouvèrent des pertes considérables. L'artillerie acheva de les foudroyer; tous ces malheureux furent tués ou pris en se sauvant à terre et sacrifiés aux barbares usages qui les condamnaient, à cette époque, à être passés par les armes.

Le 6 juillet, les pièces de siége et quatre compagnies de sapeurs du génie arrivèrent au camp de Vandamme. La tranchée fut ouverte entre le canal de Furnes et le fort Viervont. Quelques jours plus tard, vingt-huit bouches à feu foudroyèrent la place, qui, le 18 juillet, était en feu. Le commandant envoya un parlementaire et la capitulation fut signée. La garnison, prisonnière de guerre, déposa ses armes sur le glacis et fut menée à Dunkerque. On trouva dans la place cent bouches à feu et des magasins considérables.

Ce siége coûta peu de monde, mais un village voisin, enfilé par deux batteries, fut écrasé par les boulets ennemis.

Le général Diepenbroeck, qui commandait à

Nieuport, sommé de livrer les émigrés, avait répondu qu'il n'y en avait aucun dans la garnison sous ses ordres, mais les précautions les plus minutieuses avaient été prises pour empêcher ces pauvres gens, dont on connaissait la présence dans la ville, de pouvoir s'échapper. Ils eurent beau se déguiser en paysans, plus de cent soixante furent reconnus, saisis et fusillés. Ces émigrés étaient ceux qui s'étaient échappés de Menin, la nuit, en forçant les postes de Vandamme.

Nieuport au pouvoir de la division Moreau, cette division reçut l'ordre, le 20 juillet, de se porter au nord, sur l'île de Cazand et sur le fort l'Écluse.

Il s'agissait de passer dans cette île en franchissant un petit bras de mer, communiquant de Biervliet à l'Écluse et formant l'île. Le canal était défendu par plusieurs forts et quelques batteries. Près de trois mille hommes composaient les troupes chargées de la défense. La brigade Laurent fut destinée à maintenir la garnison du fort l'Écluse, la brigade Vandamme à se jeter dans l'île et à s'emparer du camp retranché de l'ennemi. Le 27 juillet, l'opération, menée avec une extrême vigueur, par Vandamme, eut lieu et réussit, comme tout ce qu'entreprenait cet officier général, ardent soldat, homme de talent et alors chaud républicain. L'ennemi se retira partie à Flessingue, en s'embarquant, partie à Philippine.

Pendant que ceci avait lieu, le général Laurent prenait un petit fort, passait le canal et venait

camper à Ost-Bourg. Vandamme, continuant son mouvement, enleva le fort de Bresckens, à l'extrémité nord de l'île de Cazand.

La brigade Laurent revint alors sur l'Écluse, dont elle fit le siége, tandis que la brigade Vandamme s'établit, dans l'île Cazand, en corps d'observation.

Le fort l'Écluse, d'un abord difficile à cause des inondations, se défendit jusqu'au 28 août. Pendant ce temps-là, on avait été obligé de faire évacuer l'île Cazand à une partie de la brigade Vandamme, décimée par les fièvres qui règnent dans ce pays malsain et marécageux.

L'Assemblée nationale décréta que la division Moreau avait bien mérité de la patrie, mais chaque jour deux et trois cents hommes entraient aux hôpitaux. Vandamme lui-même paya le tribut commun.

Après la reddition du fort l'Écluse, dont les fortifications furent détruites, et dont la garnison de dix-huit cents hommes fut conduite prisonnière en France, on évacua complétement ce pays dangereux, ne gardant que le canal, dit de Coxicke, et les deux petites villes de Ysendyck et Biervliet.

Les bataillons, forts de neuf cent cinquante hommes à leur arrivée à l'île de Cazand, étaient réduits à trois cent cinquante hommes sous les armes, lors de la prise du fort l'Écluse, et cela par suite de maladie, d'entrée aux hôpitaux, de fièvres, de diarrhées, etc., sans compter un nombre considérable de galeux.

Ce fut alors, qu'en exécution du décret de la Convention, en date du 12 août 1793, l'organisation des demi-brigades eut lieu à l'armée du Nord, par l'amalgame d'un bataillon de ligne avec deux de volontaires, organisation qui fut de la plus haute importance pour les troupes françaises en ce qu'elle fit cesser l'indiscipline et donna une cohésion nécessaire à l'infanterie.

La division Moreau (2e de l'armée du Nord) put jouir de quelques jours de repos. On la laissa dans ses nouveaux et salubres cantonnements jusqu'au 13 septembre.

Pendant ce laps de temps, les malades purent être traités, les fièvres disparurent ; on fit des établissements de galeux; l'habillement fut réparé, ainsi que l'armement, et les cadres se renforcèrent d'hommes sortis guéris des hôpitaux.

Le reste de l'armée du Nord, cependant, marchait de victoires en victoires, en appuyant la gauche de celle de Sambre-et-Meuse. Les alliés, Anglais, Hanovriens, Hessois, s'étaient retirés sur Bréda, Bois-le-Duc, Nimègue. Les Autrichiens étaient concentrés derrière la Meuse, depuis Liège.

Le 13 septembre, la division Moreau, en vertu des ordres qui lui enjoignaient de rallier l'armée, se mit en marche vers le nord-est, après avoir laissé deux demi-brigades à Gand. La brigade Vandamme, traversant Bruxelles, Malines, Liège, gagna les bords des deux Nèthes, et laissant Maëstricht sur sa droite, remonta jusqu'à Venloo sur la

Meuse, rivière sur les bords de laquelle elle se trouvait le 4 octobre, s'attendant à recevoir la mission de la franchir en attaquant l'ennemi, lorsque le 4 octobre, elle vit avec étonnement cette ligne de défense abandonnée, ainsi que les redoutes qui la protégeaient.

Les alliés s'étaient repliés dans Nimègue et Wesel sur le Rhin.

La brigade Compère fut aussitôt détachée sur Venloo, par le sud, pour tenir la garnison en échec, les brigades Vandamme et Laurent se rapprochèrent de la même place, par le nord, et complétèrent son investissement. On établit ensuite un pont de bateaux sur la Meuse, et le siége fut mis régulièrement devant Venloo.

Cette place, sans être défendue par des inondations, avait de bons ouvrages dans le meilleur état possible, et une nombreuse artillerie avec dix-huit cents à deux mille Hollandais pour garnison.

Comme l'armée du Nord faisait en même temps le siége de Bois-le-Duc, place vers laquelle on avait dirigé le parc de la division Moreau, on était réduit, devant Venloo, aux petites pièces de campagne de quatre des bataillons. En outre, les troupes étaient si peu nombreuses que souvent le soldat descendait de garde le matin et était commandé le soir pour la tranchée.

Néanmoins, malgré les conditions médiocres dans lesquelles on se trouvait, malgré une sortie

vigoureuse de l'ennemi, on poussa l'attaque avec vigueur.

Pour intimider l'ennemi, en attendant les bouches à feu de gros calibre, on se décida à une démonstration sur le fort Saint-Michel, situé sur la rive gauche de la Meuse et gardé par quatre cents hommes.

Trois cents échelles furent réunies dans un dépôt de tranchée pour une attaque de vive force sur le fort. La brigade Vandamme était chargée de ce coup de main, mais le commandant de Venloo s'étant rendu le 24 octobre, veille du jour fixé pour l'assaut de Saint-Michel, cette opération n'eut pas lieu. On trouva dans la place cent bouches à feu, six mille fusils, trois cent mille livres de poudre.

Au moment de la reddition de Venloo, Pichegru, malade, ayant obtenu un congé pour rétablir sa santé, Moreau fut appelé au commandement par intérim de l'armée du Nord, et Vandamme à celui de la division Moreau.

C'est à cette circonstance qu'il faut attribuer le titre de général de division qui lui est donné à tort, dans quelques-unes des lettres qui lui sont écrites.

Vers la même époque, Maëstrich, un des boulevards de la Hollande, tomba au pouvoir des Français, après onze jours de tranchée.

Ce fut le dernier acte de la brillante campagne de 1794.

VANDAMME A MOREAU.

Menlebecke, 23 juin 1794.

« Conformément à tes ordres, je suis parti ce matin avec huit bataillons et toute ma cavalerie, pour aller en reconnaissance sur Thielt et Caeneghem. Arrivé à ce premier endroit, j'ai envoyé reconnaître les troupes de Daendels à Arseld; elles y entraient avec les miennes. Après avoir laissé deux bataillons à Thielt, je suis allé avec le restant de ma troupe prendre une position à Caeneghem, et ayant entendu une forte canonnade à ma droite qui paraissait être du côté de Deyns, j'ai cru devoir protéger ce feu en envoyant toutes mes troupes légères et ma cavalerie à Vinckt, d'où elles détachèrent de fortes reconnaissances par Zeveren sur Deyns, où elles *ont approché de très-près.* J'avais aussi des troupes en observation à Ruysselede et Poucque.

« A Thielt et dans les autres villages, de petites patrouilles ennemies venaient d'en sortir. J'ai vu entre Zeveren et Deyns le débarquement du camp de Clairfait. On pense que ce général a 14,000 hommes. Les soldats qui composent son armée sont frappés de terreur; tous les villages qu'ils quittent sont pillés par eux; aussi sont-ils en horreur chez tous les habitants du pays. J'ai à louer la conduite de ces habitants; aucun d'eux n'ont quitté leurs foyers, ils se sont empressés de nous apporter pain et bière; nos soldats se

sont aussi bien conduits, il ne m'est venu aucune plainte.

« La chaleur excessive jointe à la poussière a fatigué la troupe ; elle a besoin d'un peu de repos.

« J'ai reçu le rapport du général Laurent ; je l'avais donné à Seron, adjoint, pour te le remettre ; mais comme il est chargé de la conduite de l'arrière-garde, tu éprouveras un peu de retard dans la réception. Je vais te dire ce qu'il contient : il écrit de Wardane, il dit qu'il a trouvé l'ennemi dans différents villages d'où ils ont fui ; il s'est porté jusqu'à trois quarts de lieue de Bruges, d'où il a vu le camp ennemi. J'attends Seron, je te ferai passer aussitôt ce rapport. »

MOREAU A VANDAMME.

4 juillet 1794.

« Mons et Tournay sont au pouvoir des Français. Ces nouveaux succès exigent un mouvement dans notre armée, voici ce qui s'exécute : Souham se porte avec son armée vers Gand ; Laurent avec sa brigade fera l'armée d'observation du siége de Nieuport, et ta brigade, à laquelle seront joints 3,000 hommes que Michaud fait avancer à Ost dunkerque et Volpen, le siége. Tu pourras disposer d'un des bataillons destinés à la garnison d'Ostende, il en restera un et demi pour la place, et l'autre demi-bataillon occupera les écluses de Sliken. Tu feras

occuper sur-le-champ les villages de Vesthende et Lombardzive, Manekensvere, Saint-Jooris et Ramscapelle. Les plus grandes forces doivent être à Saint-Jooris, Mannekensvere et environs, puisque c'est le front d'attaque, la partie en avant de Saint-Jooris n'étant pas inondée. Tu feras en sorte d'établir tes communications avec les troupes qui occuperont Vulpen. Je me rends à deux heures précises à Guistel où se trouvera le général en chef. Tu laisseras un piquet de cavalerie à Ostende. »

ÉBLÉ (1) A VANDAMME.

Lombarzyde, 5 juillet 1794.

« J'ai retenu hier le capitaine Raindre pour m'aider dans la recherche de différents objets d'artillerie. Je te l'envoie aujourd'hui. Salut, portetoi bien et f..... bien le bal à ces b.... là. »

MOREAU A VANDAMME.

7 juillet 1794.

« J'arrive à l'instant, mon camarade, de Dunkerque. Il serait important que nous conférions ensemble sur l'attaque de Nieuport avec Dejean et le général Éblé. Si l'ingénieur Poitevin est

(1) Eblé qui devint un des plus remarquables généraux du premier empire, commandait alors l'artillerie du siége. Son langage se ressentait alors encore beaucoup de celui qu'on employait dans l'armée et partout.

avec toi, emmène-le, je t'attends ce soir à Ostende, le plus tôt qu'il te sera possible.

« Je fais mon compliment à tes canonniers, ils ont bien arrangé hier soir les....... aux émigrés. »

VANDAMME A MOREAU.

Westende, 7 juillet 1794.

« Hier matin deux bâtiments chargés d'émigrés et de plusieurs habitants de Nieuport sont sortis du port et ont gagné le large. Les pièces d'artillerie n'avaient pas été placées comme je l'avais ordonné et n'ont pu défendre la sortie. Instruit dans la journée que d'autres bâtiments qui étaient encore dans le port devaient aussi tenter le passage, je fis établir au bord du canal trois pièces de 8 et trois obusiers de 6 pouces, de manière que j'étais maître du passage, et fis canonner le port que l'ennemi garde avec du canon, et vers lequel s'avançaient les tirailleurs d'Ostdunkerque.

« A midi mes deux obusiers de 6 pouces firent feu sur la ville. Deux bombes tombèrent sur la maison de ville, elles y mirent le feu et tuèrent deux chefs des émigrés qui, dans ce moment, prenaient congé de MM. les magistrats. Une autre bombe renversa la porte du port et tua plusieurs personnes.

« A six heures du soir, trois bateaux chargés du reste des émigrés qui avaient reçu l'ordre

de se rendre à l'île de Vlissengen, voulurent sortir du port ; mais, lorsqu'ils furent à ma portée, je fis faire un feu d'enfer sur eux, et ils furent coulés bas et brûlés ; cent cinquante émigrés furent pris de mon côté, et beaucoup du côté d'Ostdunkerque ; quelques-uns se sauvèrent dans le fort et dans Nieuport, tout nus ; le reste fut englouti ou brûlé. Nos soldats firent, je t'assure, une bonne capture en or et en argent dans ces bâtiments.

« J'ai fait fusiller un émigré à la tête de chaque corps, le surplus fut assommé par nos soldats ; on ne voit qu'habits rouges et cadavres au bord de la mer.

« Cette nuit, j'ai voulu mettre en batterie plusieurs pièces de 12 et obusiers de 6 pouces, mais le capitaine Suisse étant ivre, il m'a fait éprouver un accident malgré que je lui aie désigné un emplacement pour mettre ses munitions ; il fit avancer deux caissons d'obus à la tranchée; l'ennemi les vit, et fit un feu très-vif, et parvint à les faire sauter ; je n'ai heureusement perdu ni hommes ni chevaux.

« L'ennemi continue toujours à faire un feu très-vif. Nous perdons très-peu de monde. Il nous manque absolument des munitions de tous genres et nous ne savons pas où en prendre ; dis-moi donc où je pourrai en prendre. »

LE GÉNÉRAL DE BRIGADE GOUGELOT A VANDAMME.

Lombarzyde, 10 juillet 1794.

« Les quatre bataillons que tu m'as envoyé sont arrivés ici hier soir bien fatigués et manquant de vivres. Je souffre beaucoup de ne pouvoir leur en procurer avant ce soir. Je n'avais garde de m'attendre que l'on les eut fait partir ainsi sans leur faire leurs distributions.

« D'un autre côté, malgré mes lettres, mes cris et mes sollicitations, je n'ai pu avoir ici un commissaire des guerres ; je n'ai jamais vu de race d'hommes plus égoïste ; ma troupe manque du nécessaire, et ils s'en moquent.

« J'attends de moment en moment l'arrivée des généraux Moreau et Éblé, et des ingénieurs. Du reste, rien de nouveau ici. Je te souhaite le bonjour. »

MOREAU A VANDAMME.

13 juillet 1794.

« Le général Vandamme prendra demain matin, au départ du général Gougelot, le commandement des troupes employées au siége de Nieuport. Il donnera l'ordre au 1er régiment d'infanterie, à cent hussards du 8e régiment et à l'escouade d'artillerie légère, d'être à six heures en bataille sur la digue qui conduit de Furnes à Dunkerque, près de cette première

ville, où ils se joindront à la colonne commandée par le général Gougelot dont ils prendront les ordres.

« Le général Vandamme fera relever les postes des troupes qui sont devant la place ; il nommera un major de tranchée, fera occuper par un poste de troupes légères la queue de l'inondation sur la chaussée de Schorbach à Furnes.

« Je le préviens que le parc d'artillerie est commandé par les généraux Éblé et Bellemontre, et le génie par le chef de bataillon Dejean. Il se fera rendre compte très-exactement de ce qui se passe sur le front de Lombarzyde. »

LE GÉNÉRAL SAUVIAC A VANDAMME.

Ostdunkerque, 16 juillet 1794.

« Ceux qui parlent femmes, mon cher camarade, n'en jouissent point ; car les paroles sont fort insipides pour ceux qui ont les actions. Voilà d'où naît cette différence extrême qui existe entre nous deux ; je veux parler de mon goût pour ces sortes de conversation et de ta répugnance pour le même objet.

« Je te remercie de tes renseignements et de tes offres, mais l'humeur ambulante qui me possède m'engage à aller reconnaître un pays qui m'est étranger, en passant par Dixmude et peut-être même par Thorout.

« Comme je n'ai pas vu encore le général

Moreau, il est possible qu'il change mon ordre de marche ; dans ce cas je t'en ferai part. »

MOREAU A VANDAMME.

18 juillet 1794.

« Le général de brigade Vandamme fera occuper demain matin à la pointe du jour tous les ouvrages détachés de la place de Nieuport et la porte de Furnes ; il donnera pour consigne que personne, hors les officiers généraux et ceux chargés de missions pour affaires de service, entrent, sortent de la ville ; il fournira des gardes à tous les magasins, fera occuper tous les postes de la place ; après la sortie de la garnison, fera prendre les armes au camp devant Nieuport, pour la voir défiler (1).

« Il se concertera avec l'officier du génie pour fournir les travailleurs nécessaires pour le comblement des tranchées. Il fera fournir une escorte de 600 hommes dont 100 de cavalerie pour l'escorte des prisonniers à Dunkerque. »

VANDAMME A MOREAU.

Nieuport, 20 juillet 1794.

« Je ferai exécuter le mouvement que tu m'as ordonné, la tranchée sera comblée suffisamment aujourd'hui. Au fur et à mesure que les émigrés

(1) Nieuport venait de capituler.

arrivent je continue à les faire fusiller. Je t'envoie les drapeaux pris sur l'ennemi. Le citoyen Pancé, chef du 2ᵉ bataillon du 22ᵉ régiment d'infanterie, te les remettra. »

MOREAU AU REPRÉSENTANT LACOMBE-SAINT-MICHEL.

« Saint-Michel, 21 juillet 1794.

« Je te fais passer copie de l'instruction que je laisse au général qui commandera Nieuport, tu lui feras passer tes ordres.

« Il existait dans Nieuport une grande quantité d'habitants des campagnes : les uns y étaient comme pionniers, les autres étaient des paysans armés ; ces derniers ont jeté leurs armes il y a plusieurs jours, et se trouvent confondus avec les autres. Que doit-on faire de ces gens? Provisoirement je les fais travailler au comblement des tranchées. Le chef de ces volontaires armés, très-connu, est arrêté ; pour celui-là, il existe assez de preuves d'espionnage contre lui, et, d'après ton arrêté, je pense que le général qui restera ici pourra le faire juger par une commission militaire. Je me rends sur le champ à Bruges pour la conférence avec Deshayes.

« Environ cent trente émigrés ont été fusillés hier ; les précautions sont si bien prises qu'il n'en échappera pas (1). »

(1) Cette dernière phrase de la lettre de Moreau prouve que les ordres étaient formels pour l'exécution des émigrés prison-

ÉBLÉ A VANDAMME.

Nieuport, 21 juillet 1794.

« Je viens d'apprendre, mon camarade, que la partie du parc d'artillerie de siége qui a été employée à l'attaque de Nieuport, du côté de Westhende, est restée sans garde d'infanterie, ce qui peut la compromettre. On me dit aussi que tu as donné ordre aux pièces de position qui étaient dans les dunes de rentrer à Ostende. Cette disposition contrarie mes opérations et cette artillerie est inutile à Ostende. Je t'ai déjà dit plusieurs fois que les mouvements de cette arme me regardaient et que j'aime à faire mon service. Je te préviens, en conséquence, que je ne changerai rien aux mesures que j'ai cru devoir prendre relativement à la défense d'Ostende, et que je ne suis nullement responsable des entraves que pourrait éprouver le service de ces bouches à feu, tant pour leur approvisionnement que pour leur position; je te préviens encore que je ne donnerai aucun ordre pour qu'il leur soit fourni des munitions, à moins que je ne sois instruit de leurs mouvements et de la nécessité de ces mouvements. »

niers; et qu'en les faisant fusiller, Vandamme n'était que l'instrument passif de son général de division, comme ce dernier était l'instrument de la Convention.

VANDAMME A ÉBLÉ.

21 juillet 1794.

« Général, lorsque j'ai eu ordre du général Moreau, hier, de changer la position de ma brigade, je ne pensais pas que tu avais laissé l'artillerie à Westhende, et, comme je croyais partir aujourd'hui, je comptais aussi que tu étais convenu avec Moreau d'un mouvement, ce qui est cause qu'il n'est resté que quatre-vingts hommes aux pièces que le commandant Renaud y avait laissé. Il avait appris que l'artillerie allait vers Ostende, et comme les pièces de 12 étaient dépendant du petit parc du capitaine Suisse, je les ai fait partir pour Ostende. Ne crois point que je l'aie fait pour entraver tes opérations, mais il est impossible de satisfaire à tout, lorsque tu ne me fais part de rien. »

MICHAUD, GÉNÉRAL DE DIVISION, A VANDAMME.

24 juillet 1794.

« Je ne reçois qu'aujourd'hui, général, ta lettre datée de Westhende le 24 messidor (12 juillet). Elle m'a surpris autant que tu aurais dû l'être de mes réquisitions à dix lieues d'ici, dans un pays que je ne regardais point de mon commandement, et que je savais occupé par des troupes d'une autre division. Mes besoins ne sont pas assez grands, général, pour que la commune que j'ha-

bite ne puisse pas me suffire, et je ne sais ce que c'est que de me permettre des réquisitions. Si tu avais bien voulu me juger de cette manière, tu aurais été convaincu de l'imposture de mes prétendus commissaires, Smaelen et Questyes, que je ne connais point et auxquels je n'ai donné aucun pouvoir. »

MOREAU A VANDAMME.

26 juillet 1794.

« Le représentant du peuple, Lacombe-Saint-Michel, est passé ici ce soir; il m'a chargé de faire mettre Réal (1), ton commissaire des guerres, en état d'arrestation, mais en continuant son service. En conséquence, tu lui affecteras un gendarme qui ne pourra le quitter et sera responsable de lui. Tu voudras bien m'accuser réception de la présente. »

MOREAU A VANDAMME.

26 juillet 1794.

« Le général Vandamme réunira demain matin tous les moyens qu'il pourra rassembler, en planches, madriers, bateaux, etc., propres à des établissements de ponts et passages de rivières; il mettra ses troupes en mouvement, et tentera le passage du ruisseau qui le sépare de l'île de Cazand, au hameau de Turquaye, qu'il m'a indiqué

(1) Félix Réal, par la suite conseiller d'État sous l'Empire.

comme le passage le plus facile. Son attaque devra se faire à midi, le général Laurent a l'ordre d'en faire une fausse sur le Beckère-Polder à la même heure.

« Dès qu'il aura forcé le passage, il se portera à la hâte vers la digue du Beckère-Polder, et attaquera par derrière le poste qui le défend, pour faciliter au général Laurent l'entrée de l'île de Cazand. Dès qu'il aura forcé ce poste, il marchera sur le village de Breskem, lieu d'embarquement de Vlissengen, et s'assurera de tous les bateaux qui s'y trouvent.

« Si ses moyens n'étaient pas rassemblés pour midi, il m'en donnera avis à Ardembourg pour que je retarde l'attaque du général Laurent. »

VANDAMME A MOREAU.

Yzendyck, 29 juillet 1794.

« Je dois te faire part des actions vraiment héroïques qui se sont passées sous mes yeux lors du passage de la ligne. Au moment où je me décidai à ce passage, je voulus établir un pont. Le courage de mes soldats fut trop impatient pour en attendre la construction; ils s'emparèrent des bateaux aussitôt qu'ils parurent; d'autres firent plus; ils se déshabillèrent nus pour courir sur les batteries de l'ennemi. Le citoyen Bernard, caporal, Debengui, sergent, et Veutre, sergent-major au bataillon des chasseurs du Mont-de-Cassel, le

capitaine des carabiniers du 14ᵉ s'est aussi distingué, ainsi que beaucoup d'autres dont j'ignore les noms. J'ai tort de t'en nommer quelques-uns, parce que j'ai eu beaucoup de peine à retenir tous les soldats de ma brigade.

« Tu trouveras ci-joint une lettre que je t'ai écrite hier dans l'après-midi et qui ne t'est pas parvenue par la maladresse des ordonnances. »

MOREAU A VANDAMME.

31 juillet 1794.

« Je reçois à l'instant une lettre du général en chef qui me charge de féliciter la division sur les succès qu'elle vient d'obtenir. Je te fais mettre à l'ordre. Il m'apprend que Jourdan est à Liége où il a fait trois cents prisonniers. Il paraît que l'ennemi veut tenir la Meuse; son armée y est rassemblée sur la rive droite, excepté un corps d'environ dix mille hommes, dans les environs de Masren.

« Je t'enverrai aujourd'hui un de mes aides de camp pour chercher dans les voitures prises à Breskens une petite voiture qui me serve quand je suis éloigné de mon état-major. »

VANDAMME A MOREAU.

Oost-Bourg, 4 août 1794.

« D'après ton ordre du 14 de ce mois, j'ai fait attaquer le fort d'Isabelle qui, par les bonnes dispositions d'Aubrée, n'a pas tenu longtemps. Au-

brée se loue beaucoup de l'intrépide conduite des grenadiers; il est aussi content de cent hommes des chasseurs du Mont-Cassel qu'il a là.

« Cette expédition a beaucoup inquiété la garnison de Philippine, où il n'y a plus que quatre cents Suisses et cinquante canonniers. La plupart des bourgeois sont partis et ont enlevé leurs magasins. On m'assure qu'il y a environ cinquante pièces de canon. Lorsque les troupes auront reposé quelques jours, et qu'elles auront réparé leurs armes et habillements, elles pourront aller les chasser de là. Depuis trois jours la mer est trop grosse pour l'expédition de Flessingue; nous attendons une nuit favorable pour exécuter ce qui est convenu.

« Nous avons quelqu'un en observation depuis aujourd'hui pour voir les mouvements de la flotte qui est devant Flessingue; il m'en rendra compte tous les jours; je vous les ferai passer et tu voudras bien les transmettre aux représentants du peuple. Lacour m'avait écrit hier, à la clôture de sa lettre, qu'à cinq heures on sommerait la ville et qu'à six heures on leur fouterait le bal; eh bien, il est neuf heures, le feu commence de toutes parts fort et ferme, et Santonnard n'a reçu aucun ordre pour la batterie de deux obusiers et de deux pièces de 24. Tu voudras bien me dire si j'ai bien ou mal fait de prendre sur mon compte de faire commencer le feu.

« Despierres, capitaine au 5e bataillon de Rhône-et-Loire, ayant volé une montre, j'ai fait

assembler la commission militaire à Ootsbourg, avant hier; il a été sur-le-champ condamné à la peine de mort; aussitôt je l'ai fait conduire à son bataillon par la gendarmerie, et, à son arrivée, il a été fusillé à la tête de son bataillon. »

VANDAMME A MOREAU.

Oost-Bourg, 9 août 1794.

« Je te rends compte que depuis huit jours ma brigade est affaiblie de mille hommes par les fièvres; les pluies continuelles qu'il fait depuis six jours ne cesseraient de détruire le reste, si nous n'avions un moyen bien simple à y opposer. Je crois de la plus grande nécessité de faire cantonner nos troupes dans les villages dont je joints ici les noms.

« J'en ai parlé hier au représentant du peuple à qui je disais de t'en faire la proposition; il me dit qu'il était plus que temps; donne-moi tes ordres à cet égard. »

« Je promoit une montre à repetition en argent au général Vandamme à l'arrivée de l'armé à Brussel (1).

« Le général en chef de l'armé du Nord.

« PICHEGRU. »

(1) Ce singulier billet dont nous ne modifions pas l'orthographe, est écrit au crayon, sans date, sur petit papier. Il nous a paru devoir être classé à la fin d'août, époque où Pichegru, nommé au commandement en chef de l'armée du Nord, donne l'ordre

VANDAMME A MOREAU.

Hezongen, 19 octobre 1794.

« Depuis que je suis arrivé ici, cela va de mieux en mieux (1), je commence à reprendre des forces. Souviens-toi que tu m'avais promis d'envoyer ordre à la demi-brigade d'Aubrée de me rejoindre ; je n'ai ici au plus que trois mille hommes, tout compris. Je trouve ma brigade dans le plus grand désordre ; il paraît que la faiblesse d'Arnaud y a beaucoup contribué. Je suis allé voir le bataillon des chasseurs du Mont-Cassel le lendemain de ton départ, je n'y ai trouvé que cent cinquante hommes sous les armes ; les nominations illégales y avaient occasionné le désordre ; je fus obligé de les annuler et de sévir contre le conseil d'administration et d'autres officiers que je mis aux arrêts forcés, et d'autres dans les prisons de Ruremonde. Maintenant ce bataillon est tranquille ; tu sais combien il est faible, et il suffirait que tu puisses obtenir un arrêté des représentants du peuple qui sont auprès de toi pour recompléter ce bataillon. Voici le moyen : il y a une compagnie de chasseurs

à la division Moreau, dont faisait partie la brigade Vandamme, de rejoindre la droite et le centre de l'armée du Nord.

La brigade Vandamme arriva à Bruxelles le 15 septembre.

(1) Vandamme quelques jours malade de la fièvre, à la suite des opérations dans l'île de Cazand, avait dû abandonner momentanément le commandement de sa brigade. La marche sur Venloo l'avait complétement rétabli.

francs à Lille, bien habillés et bien armés, qui ont déjà témoigné leur désir d'être incorporés; aussi c'est le vœu de la loi.

« Tu as aussi promis de renvoyer à la division le 8e régiment de hussards; fais tout ce qui dépendra de toi. »

LAURENT A VANDAMME.

28 octobre 1794.

« Je t'avais mandé de faire partir le 14e de chasseurs à pied avec des chasseurs à cheval pour Languedone; mais comme la garnison de Venloo ne passe pas par Queldres, donne-leur ordre de s'arrêter à Stralen, où ils joindront la division à son passage.

« Le général Moreau me marque qu'il fait le siége de Nimègue et qu'il faut diriger la marche de la garnison sur Heusden.

« Il presse le départ de la division qui, cependant, ne peut partir que demain; mais je croirais qu'aujourd'hui tu pourrais faire passer la Meuse aux troupes de la brigade qui sont devant le fort Saint-Michel et les porter à Vacktendouck et Vankem; tu peux aussi donner l'ordre au reste du bataillon d'aller à Ruremonde, le 1er bataillon du Finistère a ordre de rester dans Venloo.

« Les troupes de la République se sont emparées du Pas-de-Gand, Philippine, Hulst et Axel, de toute la Flandre hollandaise.

« Le général Moreau me charge de te remettre

le commandement de la division ; en conséquence, mon camarade, tu donneras tes ordres.

Les munitions qui viennent d'Anvers doivent être dirigées sur Op Zeland, je donne des ordres au commandant Caman pour les y diriger. Après tes ordres donnés, si tu veux venir ici, nous conférerons. »

VANDAMME A MOREAU.

Goch, 30 octobre 1794.

« J'ai pris le commandement de la division d'après la lettre que tu as écrite au général Laurent, dans laquelle tu lui dis de me le remettre, afin de pouvoir guérir son mal de jambe. La division s'est mise hier en marche; ma brigade a cantonné à Kevelaer et villages environnants, celle de Laurent à Werch et environs. Aujourd'hui nous cantonnons à Goch et Gennep ; demain nous serons rendus à midi à Craenbourg où j'attendrai tes ordres. »

COMPÈRE A VANDAMME.

30 octobre 1794.

« Depuis trois jours que je suis ici, mon camarade, je n'ai cessé d'être aux prises avec l'ennemi sous les murs de Nimègue. J'ai envoyé demander au général Souham, sous les ordres de qui je suis provisoirement, des cartouches pour pouvoir résister aux sorties vigoureuses des assiégés ;

n'en ayant plus à son parc, il m'a renvoyé au général Laurent qui en a trois cent mille à sa division; ce dernier maintenant m'assure que tu la commandes et que tu es en route pour nous joindre; je te prie, en conséquence, de vouloir bien m'expédier le plus promptement possible six caissons remplis de cartouches et des pierres à feu que tu enverras sous l'escorte de hussards que mon aide de camp mène avec lui pour te rejoindre. Sans ces munitions, je me verrais forcé de me retirer de ma position.

P.-S. — Comme tu dois avoir sous tes ordres les sapeurs de ma brigade, je te prie de me les envoyer; j'en ai grand besoin.

LIVRE II

Fin de 1794 et année 1795.

Coup d'œil sur les opérations de l'armée du Nord depuis la fin d'octobre 1794. — L'ennemi se replie sur la Hollande et sur la rive droite du Rhin. — Documents. — Les armées entrent en cantonnement, mais celle du Nord reçoit bientôt l'ordre de reprendre la campagne. — Pichegru, revenu à la tête de ses troupes, entre en Hollande. — Passage sur la glace, par les troupes françaises, à la fin de décembre 1794. — Les alliés derrière le Leck. — Conquête de la Hollande. — Opérations spéciales aux troupes directement aux ordres de Vandamme. — Combats divers. — Celui de Buderich (9 no-

vembre 1794). — Reddition de Nimègue (16 novembre). — La division franchit le Leck (18 janvier 1795). — Opérations au delà de cette rivière. — Documents. — Vandamme est appelé à Paris, auprès du Comité de salut public (mai 1795). — Il revient à l'armée du Nord, où Moreau lui confie le commandement d'un corps destiné à renforcer l'armée de Sambre-et-Meuse (13 juin). — Il reçoit du général en chef l'avis officiel qu'il n'est pas compris sur la liste des généraux employés. — Son désespoir. — Il se rend à Cassel. — Sollicite des certificats de Moreau et de Pichegru. — Écrit au représentant Isoré (août et septembre). — Il est replacé, au commencement d'octobre, et envoyé à l'armée de l'Ouest, sous Hoche. — En novembre, il reçoit une autre destination pour l'armée de Rhin-et-Moselle, à la division Gouvion-Saint-Cyr. — Il se rend à Deux-Ponts (30 décembre 1795).

Nous avons vu que l'armée du Nord sous Pichegru avait fait investir Venloo par la division Moreau. La division Souham s'était portée sur Bois-le-Duc, et celle du général Bonnaud, sur Grave.

N'ayant pas d'équipages pour faire des siéges réguliers, Pichegru eût été retenu longtemps en deçà de la Meuse, si les commandants des places ennemies eussent été des hommes vigoureux; peut-être les Français n'eussent-ils pas fait la conquête de la Hollande; mais le commandant de Crèvecœur, au-dessous de Bois-le-Duc, intimidé par le feu d'une batterie de campagne, se rendit le 29 septembre, et celui de Bois-le-Duc, ouvrit ses portes le 10 du mois suivant, lorsqu'on s'y attendait le moins. Pichegru, pour qui cette dernière place était un point d'appui, effectua le passage de la Meuse, les 18 et 19 octobre sur un

pont de bateaux, non loin de l'avant-garde des Anglais, postée entre la Meuse et le Waal, dans une position qui paraissait inexpugnable. L'ennemi, vigoureusement attaqué, fut culbuté sur tous les points. Le duc d'York qui, pendant l'action, était resté sous les murs de Nimègue, se replia au delà du Waal, laissant au camp retranché de Nimègue vingt bataillons sous le général Valmoden. La division Souham se porta aussitôt devant ce camp, le 28, et celle de Bonnaud forma l'investissement de Grave sur la Meuse.

Les Français étaient entrés dans Venloo, le 27 octobre. Le général Moreau, informé de la retraite des Autrichiens, avait passé la Meuse et complété l'investissement de la place, le 10. Comme on l'a vu au livre précédent, les troupes du siége n'avaient pas un effectif de plus de six mille hommes, sans autre artillerie que des pièces de campagne ; mais la terreur était si grande chez les alliés, qu'après les premiers coups de canon, le commandant demanda à capituler. Il remit la place bien armée, bien approvisionnée et dans le meilleur état. Un brigadier suisse, commandant à Grave, fut le seul qui fit son devoir. Ce brave officier, bloqué pendant deux mois et demi, bombardé pendant trois semaines, ne se rendit que le 29 décembre, après avoir consommé toutes ses provisions de bouche.

L'armée anglaise, forte de quarante mille hommes, cantonnée entre le Waal et le Leck,

communiquait avec la garnison de Nimègue, au moyen d'un pont de bateaux et d'un pont volant. Vingt mille Autrichiens, à la solde de l'Angleterre, tenaient la rive droite du Rhin, depuis Arnheim jusqu'à Wesel, à portée de se joindre au duc d'York. Il semble que des forces aussi considérables auraient dû mettre Nimègue à l'abri de toute insulte ; toutefois, les Français, sentant combien il était important pour eux de se rendre maîtres du seul point par où les alliés pouvaient déboucher pour les inquiéter sur la rive gauche du Rhin, résolurent d'attaquer de vive force les lignes dont la ville était entourée. Les divisions Souham et Moreau (devenue momentanément Vandamme), furent chargées de cette périlleuse mission. Heureusement pour elles, la terreur qu'inspirait l'armée française les dispensa de cette dangereuse entreprise. Des batteries, placées sur les bords du Waal, au-dessus et au-dessous de la place, ayant coulé bas quelques bateaux du pont, le général Burgh fut tellement effrayé, qu'après avoir fait réparer les dégâts, il se retira précipitamment sur la rive droite du fleuve, dans la nuit du 8 au 9 novembre, reploya le pont et le brûla, abandonnant ainsi dans la ville le général Haak avec trois mille Hollandais. Ce général, ayant reçu du stathouder l'ordre de se retirer, fit enclouer ses canons et passa le fleuve un des premiers. Alors ses troupes se précipitèrent en désordre sur le pont volant, pour attein-

dre le bord opposé, mais un boulet, ou le poids de tant d'hommes ayant rompu le câble, elles furent jetées sur un banc de sable et faites prisonnières.

Pendant ce temps, le général Werneck, commandant le corps autrichien, qui aurait agi avec beaucoup plus d'intelligence de la guerre en ralliant le duc d'York, pour déboucher par Nimègue et livrer bataille aux deux divisions de l'armée du Nord, campée devant cette place, fit passer son avant-garde sur la rive gauche du Rhin à Buderick ou Burick, où elle commença à se retrancher. Vandamme étant survenu, avec les troupes qui avaient assiégé Venloo, les Autrichiens furent attaqués et forcés de repasser le Rhin, ce qu'ils n'exécutèrent pas sans difficultés, car on n'avait pas établi de pont, par cette singulière raison qu'on ne savait pas encore si les frais seraient supportés par l'Autriche ou par l'Angleterre. Les rives gauches du Rhin et du Waal se trouvèrent donc libres, et les armeés du Nord et de Sambre-et-Meuse opérèrent une seconde fois leur jonction.

Les autres armées, ayant pris des cantonnements, celle du Nord s'attendait à jouir du même avantage, mais les généraux reçurent l'ordre de tenter le passage du Waal; toutefois, n'ayant pas à leur disposition les moyens qu'exigeait une entreprise de cette importance, ils échouèrent, et tous leurs efforts ne servirent qu'à sacrifier inu-

tilement un nombre de braves soldats. Forcé d'en remettre l'exécution à une autre époque, le gouvernement permit à cette armée d'entrer dans des cantonnements. A peine les troupes y étaient-elles reparties, qu'un froid rigoureux gela les rivières. L'occasion était trop belle pour la laisser échapper. Pichegru, revenu à la tête de l'armée, reçut l'ordre d'entrer en Hollande, et Jourdan, pour appuyer son collègue, mit à sa disposition les divisions Lefebvre et Morlot, puis il réunit cinquante mille hommes aux environs de Crevelt.

Ce fut le 26 décembre, que les brigades Daendels et Offen, passèrent la Meuse, sur la glace, et s'emparèrent de l'île de Bommel, où elles prirent seize cents hommes et beaucoup d'artillerie. Ce même jour, le général Bonnaud, dont les troupes cantonnaient autour de Bréda, attaqua la droite des Hollandais sur la Marck, et força la brigade du général Bulzlard à se jeter dans Villemstadt. Celle du général Haack, n'ayant pu se retirer à temps, fut coupée et capitula en rase campagne.

Le froid continuant à être très-vif, les alliés ne se crurent plus en sûreté derrière la ligne du Waal, et se reployèrent au delà du Leck. Le 8 janvier, le Waal étant suffisamment gelé, la division Salm le franchit vers Bommel, et celle de Macdonald vers Thiel. Le lendemain, Pichegru fit passer ses divisions de droite au-dessus de Nimègue. L'avant-garde des alliés, ayant opposé

quelque résistance sur le canal de Pauerden, fut culbutée. Pendant ce temps, quelques divisions ennemies, engagées dans de faux mouvements du côté de Bauren, furent également battues.

Le Waal une fois franchi, la Hollande ne pouvait plus être sauvée que par une bataille. Le prince d'Orange avait son quartier général à Gorcum, les Anglais et les Hanovriens tenaient la rive du Leck, depuis Arnheim, jusqu'à Wageningen, et le général Alvinzi, avec vingt mille Autrichiens, celle du Rhin, depuis Emmerich jusqu'à Arnheim. Les alliés pouvaient donc, par un mouvement de concentration de leurs ailes, sur leur centre, réunir soixante à soixante-dix mille hommes sur Rhenen ou Arnheim, et courir les chances d'une affaire générale et décisive. Au lieu d'opérer de la sorte, les troupes de chaque nation restèrent isolées. Pichegru ayant fait mine de passer le Leck, vers Arnheim, le général Valmoden, qui commandait l'armée anglaise, depuis le départ du duc d'York, exécuta un grand changement de front; l'aile droite, en arrière, passa l'Yssel, et ne tarda pas à se reployer derrière l'Ems, livrant ainsi les Sept Provinces-Unies. Le général Alvinzi se retira en même temps sur Wesel. Le prince d'Orange s'embarqua alors pour l'Angleterre, et Pichegru n'eut qu'à faire marcher ses troupes pour s'emparer de tout le pays.

La conquête de la Hollande terminée, un traité fut signé, entre la République française et les

Provinces-Unies, portant abolitio du stathoudérat, alliance offensive et défensive contre l'Angleterre, cession de la Flandre hollandaise, de Maëstricht, de Venloo, communauté du port de Flessingue, navigation du Rhin, de la Meuse, de l'Escaut rendue commune aux deux nations.

Cette campagne excita l'admiration de la France et l'étonnement de l'Europe. Ce que Louis XIV avait inutilement tenté à l'apogée de sa puissance, la République l'avait exécuté en peu de mois. Ses armées occupaient les provinces hollandaises et la rive gauche du Rhin, jusqu'à Bâle. Après avoir été menacée dans son indépendance, la France menaçait à son tour celle de l'Allemagne.

Maintenant que nous avons jeté un coup d'œil général sur l'ensemble des opérations des armées françaises dans le Nord, à la fin de 1794 et 1795, reprenons le récit des opérations plus spéciales au général Vandamme.

Au commencement de novembre 1794, la division Moreau avait rejoint l'armée du Nord et pris Venloo. Pichegru, absent par congé, était remplacé dans son commandement en chef, par Moreau, et ce dernier, dans le commandement de la 2e division, par Vandamme. Le chef de demi-brigade, Pancez, eut sous ses ordres la brigade Vandamme. Les deux autres brigades de la division étaient sous les généraux Laurent et Compère.

Vandamme avait son quartier général à Clèves. Sa brigade occupait les positions, vers Cranenbourg et Ruremonde, qui faisaient face à Buderich. Elle était composée des 44e et 48e de ligne, six mille hommes d'infanterie, sept cents chevaux des 21e et 23e chasseurs; de la 4e compagnie du 8e d'artillerie, des chasseurs du Mont-de-Cassel, formant un bataillon de mille hommes, du 14e bataillon d'infanterie légère, de neuf cents hommes, total, environ neuf mille combattants. La brigade Compère était devant Nimègue, et la brigade Laurent devant Clèves; elles avaient à peu près les mêmes effectifs.

Le 4, le camp de Clèves fut levé; la brigade Vandamme vint se cantonner au-dessus de Wesel, à Xanten et aux environs, la brigade Laurent, renforcée du 14e bataillon d'infanterie légère à sa gauche, s'établit de Calcar à Clèves, la brigade Compère resta devant Nimègue.

Un vieux fort appelé Schenk ou Schenkuenschans, situé près de la séparation des deux bras du Rhin (le Wesel et le Leck), et que l'on croyait important, fut occupé par une compagnie des troupes de Vandamme. On s'était imaginé que de la possession de ce fort dépendait la possibilité de l'établissement d'un pont sur le Waal. On avait donc fait des dispositions pour l'attaquer et pour l'enlever, le croyant défendu par l'ennemi, mais on fut fort étonné d'y pénétrer sans coup férir. Il était évacué.

Le siége de Nimègue continuant, on renforça la brigade Compère du 23ᵉ de chasseurs à cheval. L'ennemi avait ses troupes sur la rive droite du Rhin ; les Autrichiens, leur gauche à Emmerich, s'étendant en amont; les Anglais, les Hanovriens et les Hessois, d'Emmerich à Bauren, en aval.

L'armée du Nord était à la gauche de la ligne française, l'armée de Sambre-et-Meuse à sa droite. Le 9 novembre, on jugea nécessaire d'enlever un pont que l'ennemi conservait devant Wesel, près du village de Buderich. Il était défendu par une tête fortifiée et par de l'artillerie placée sur la rive gauche. Le général Lefebvre, commandant la division de gauche de l'armée de Sambre-et-Meuse, fut prié de participer à l'opération, en envoyant, le 10, quelques troupes légères sur Buderich. Vandamme rassembla sa brigade et celle du général Laurent, près de Xanten, dans la nuit du 9 au 10 novembre. Il fit bivouaquer ses troupes et les mit en marche à 3 heures du matin, dans le plus grand silence. Le 23ᵉ de chasseurs à cheval, rappelé de Nimègue pour cette expédition, éclairait la marche.

Vers cinq heures, la tête de colonne arriva à l'entrée de la fameuse plaine de Buderich si souvent témoin de luttes entre les armées de différentes puissances. Vandamme ayant formé sa ligne, dirigea l'attaque de façon à déborder la tête de pont par les deux ailes avec ses troupes légères, tandis que toutes les compagnies de gre-

nadiers des deux brigades réunies constituant un bataillon d'élite, abordaient de front le village, soutenues par deux bataillons de ligne et par un escadron de chasseurs.

L'ennemi, vigoureusement poussé, se replia derrière les retranchements de la tête de pont. Le 23e de chasseurs à cheval le chargea jusqu'au pied des ouvrages, mais ne trouvant pas de passage, il fut obligé de rétrograder. Le 14e bataillon et le 2e du 22e de ligne de la brigade Laurent reçurent l'ordre de monter à l'assaut à la baïonnette. La résistance fut vive, mais l'attaque tellement impétueuse, que les Autrichiens culbutés se jetèrent en désordre sur le pont. On les y joignit. Beaucoup furent hachés et tués à l'arme blanche. Il se passa alors un fait assez singulier. L'ennemi parvint à couper le pont avec une telle promptitude que deux bateaux s'en détachèrent brusquement et suivirent le cours du Rhin. Ils étaient remplis d'Autrichiens et de Français et l'on ne put les faire aborder sur la rive gauche qu'à un quart de lieue plus bas.

Ce pont n'était pas précisément sur le Rhin, mais bien sur le canal de Buderich, sorte de saignée faite au fleuve pour détourner son cours qui menace parfois Wesel d'inondation. Entre ce canal et le Rhin existe une petite île que l'ennemi avait très-habilement retranchée et qui communiquait à la ville par un pont volant pouvant transporter cinq cents hommes à la fois.

Aussitôt qu'on fut maître de la tête de pont commandée par toutes les batteries de la place et de la citadelle, les batteries ennemies firent un feu qui eût été terrible, si l'on n'eût abrité les troupes derrière la digue. Vandamme fit aussitôt construire une sorte de chemin couvert sur le bord du Rhin. Un officier du 14e bataillon se jeta à la nage et fut mettre le feu au pont volant qui brûla tout entier.

Après ce beau combat, l'ennemi étant rejeté sur la rive droite du fleuve, les deux brigades aux ordres de Vandamme campèrent à Buderich et en arrière du village. Les troupes de Sambre-et-Meuse arrivées au milieu de l'affaire et restées en réserve rejoignirent leurs cantonnements.

Le jour même (10 novembre), où avait lieu, sur la gauche, l'enlèvement de Buderich, la place de Nimègue se rendait et la brigade Compère ralliait la division. Ses trois brigades furent alors égalisées et formées chacune de : un bataillon d'infanterie de ligne, de deux demi-brigades de ligne, d'un régiment de cavalerie légère. L'artillerie légère et de position rentra au parc.

La brigade Compère fut cantonnée du fort de Schenk à Clèves; à gauche, la brigade Laurent de Calcar à Xanten; à droite, celle de Vandamme, en seconde ligne, entre la Meuse et le Rhin, de Cranenbourg à Gennep et Goch.

Cette 2e division de l'armée du Nord, toujours sous les ordres de Vandamme, resta dans sa

position jusqu'au commencement de décembre.

Vers le 10, on résolut de s'emparer de l'île de Bommel, située sur la gauche de Nimègue et de Thiel, et que traverse la grande route de Bois-le-Duc et Crèvecœur à Utrecht et à Amsterdam. Pour faciliter cette opération, Vandamme reçut l'ordre de faire, avec sa division, une fausse attaque entre Nimègue et sur le fort de Schenk; de franchir le Waal pour attirer à lui une partie des forces des alliés, tandis qu'on enlèverait l'île.

La fausse démonstration eut lieu en effet le 11 décembre, à trois heures du matin. Une partie de la division commandée par Vandamme passa le Waal et attira de son côté plusieurs régiments hanovriens avec lesquels elle ne s'engagea que faiblement, l'objet qu'on voulait atteindre étant seulement d'attirer une partie des forces de l'ennemi sur la droite, tandis que l'attaque véritable avait lieu sur la gauche.

Ces différentes opérations de la fin de 1794 donnèrent lieu à une correspondance à laquelle nous empruntons les documents suivants :

FERRAND A VANDAMME.

1er novembre 1794.

« J'ai reçu ta lettre du 6, par laquelle tu m'annonces, mon cher général, la prise de Venloo; je l'avais déjà appris par la voie des représentants du peuple. Je sais comme toi que nos troupes

ont le plus grand besoin de repos, particulièrement celles sous les ordres du général Laurent. Dans tous les cas, si on vous envoie au siége de Nimègue, après cette opération faite, vous vous reposerez sûrement.

« Dis de ma part mille choses agréables au général Laurent, dis-lui de même qu'il est un paresseux en ne m'écrivant pas; et qu'en attendant je l'embrasse ainsi que toi, mon cher général. »

VANDAMME A MOREAU.

Clèves, 2 novembre 1794.

« J'ai vu ici, avec indignation, les hussards du 3e venir fourrager par ordre du général Jardon. Ces hussards vont tout bonnement de maison à maison prendre ce qui peut leur convenir et se soûler comme des cochons. Le général Jardon devrait cependant bien savoir que ces hussards ne lui apporteront point de fourrages puisqu'ils ne pensent qu'à eux-mêmes et laissent leurs chevaux à l'abandon. Je t'engage de parler à Jardon, car je me persuade que tu en sens le mal que cela peut faire pour le service. »

VANDAMME A MOREAU.

Clèves, 4 novembre 1794.

« Je suis parti hier matin, général, pour visiter tous mes postes. J'ai parcouru le bord du Rhin

en passant par les villages de Warbeyde, Calcar et Xanten; je n'ai vu sur le bord du Rhin que de très-faibles gardes. Il y a sur le Rhin de petites barques où à peine dix hommes pourraient passer. J'ai été ce matin à Buderich, l'ennemi était dans ce village et nous l'en avons bientôt fait sortir. J'ai été à portée de fusil du Rhin; ils n'ont qu'un pont volant où cent cinquante hommes seulement peuvent passer. Il est faux qu'ils aient établi un pont. Le général commandant à Wesel a ordre de ne point tirer sur les Français de peur d'avoir le même sort que Dusseldorf. J'ai reconnu le fort de Schenkenschans, il n'y a personne; je viens de donner ordre d'envoyer, demain matin, une compagnie de carabiniers, cinquante chasseurs et autant de chasseurs à cheval pour reconnaître ce fort et s'en emparer s'il est possible.

« Il y a eu un corps autrichien sans solde pendant cinq jours, à Wesel, composé de trois mille hommes, que le duc d'York a pris à la solde de l'Angleterre, et ils viennent de recevoir un ordre de se rendre à Arnheim, en réserve.

« Il y a à Emmerick, quelques grands bateaux hollandais; je sais que si l'on tirait quelques coups de canon, ils passeraient bientôt de notre côté. J'attends tes ordres à ce sujet.

« Je t'enverrai demain le capitaine des grenadiers de la Corrèze. Tu sais quelle conduite il a tenue en tous temps. Lorsque les Français entrèrent à Ypres, il était ivre; enfin je n'en peux rien

faire, je vais te l'envoyer avec une plainte. J'attends tes ordres relativement à cet officier de chasseurs. »

MOREAU A VANDAMME.

5 novembre 1794.

« J'ai reçu, mon cher camarade, ta lettre d'hier. Si tu peux occuper le fort de Schenk ce sera une bonne affaire, et surtout si tu peux le tenir, ce que je pense que tu ne peux faire qu'en t'emparant des bateaux d'Emmerich, ce que je t'invite de faire le plus tôt possible. Il est important que tu menaces l'ennemi d'un passage du Waal. Il faut aussi détruire à coups de canon le ponton de Wesel, mais après l'autre opération, si cela est possible. L'ennemi a fait hier soir une forte sortie de Nimègue, mais il a été vigoureusement repoussé. »

MOREAU A VANDAMME.

5 novembre 1794.

« Le poste de Schenk est pour nous d'une si grande importance, qu il est de la plus grande importance de tâcher de s'en emparer et surtout de s'y maintenir. Si tu y es ou si tu peux y entrer fais-moi part de ce qu'il te faut pour tâcher de le conserver et je te ferai passer les moyens qui pourraient te manquer, même un officier de génie, soit pour se retrancher ou pour la construction d'un radeau pour le passage de l'artillerie. J'at-

tends demain matin chez Souham, où je suis, ton rapport sur cet objet. »

VANDAMME A MOREAU.

Clèves, 6 novembre 1794.

« J'ai reçu cette nuit, citoyen général, la lettre par laquelle, tu me marques l'importance qu'il y aurait à se rendre maître du fort de Schenk : depuis hier, nos troupes y tiennent poste. Je crois qu'il est pressant que tu m'envoies sur le champ un ingénieur, afin de prendre de concert les mesures pour le défendre et s'y maintenir ; je t'ai fait différentes autres demandes hier, fais tout ce qui dépendra de toi pour me les faire tenir, et crois-moi sincèrement, etc. »

VANDAMME A MOREAU.

Clèves, 7 novembre 1794.

« D'après tes ordres, j'ai hier brûlé tous les bateaux qui se trouvaient sur le bord du Rhin. J'ai sommé la ville d'Emmerich de faire passer de ce côté-ci les bateaux qui se trouvaient sur le bord du Rhin et, sur son refus, j'ai pris le parti d'y jeter quelques boulets et quelques obus, qui ont bientôt mis en feu un magasin de fourrages situé entre la ville et le Rhin, sept à huit maisons ont été aussi brûlées. Je me prépare à faire de même du côté de Buderich, mais il est impossible que j'entreprenne rien sans avoir le 23e régiment de chas-

seurs et quelqu'uns de mes trois bataillons. Je surveillerai les mouvements de l'ennemi. Je te prie de me faire passer du numéraire ; je n'en ai point du tout dans ce moment. »

LE GÉNÉRAL DE BRIGADE D'HAUTPOUL A VANDAMME.

9 novembre 1794.

« Général, j'ai reçu ta lettre à minuit, par laquelle tu me marques que tu attaques Buderich ce matin. Le 2e régiment d'hussards cantonné à Alpen sera à cheval en avant de son poste à la pointe du jour et poussera des patrouilles sur le point de Buderich. Le 1er régiment de chasseurs cantonné à Rinberg se portera à cette même hauteur et poussera également dans la journée des patrouilles en avant. Je me transporterai de ma personne sur Buderich, où j'espère, général, avoir le plaisir de te rencontrer et de faire ta connaissance. »

VANDAMME A MOREAU.

Ginderick, 9 novembre 1794.

« Je te rends compte, général, que, d'après tes ordres, je partis hier de Clèves, avec la 48e demi-brigade, le 1er et le 2e de la 43e, et le 2e de la 44e, les deux bataillons d'infanterie légère et les deux régiments de cavalerie, pour aller bivouaquer à Xanten. Le 23e est venu m'y joindre le soir. J'ai fait former un bataillon de grenadiers, commandé par Habert, capitaine au 5e de Saône-et-Loire. Ce

matin je me suis mis en marche à quatre heures pour attaquer Buderich. Le 14ᵉ et le 21ᵉ de chasseurs fut chargé de foncer sur la droite du village; les chasseurs du Mont-de-Cassel et le 23ᵉ sur la gauche, tandis qne nous l'attaquerions de front. Après une assez vive résistance, nous sommes entrés sur trois points dans le village; nous avons poursuivi l'ennemi avec vigueur, il s'est défendu de même, et enfin, nous avons enlevé à la baïonnette la tête de pont qu'il avait construit sur le bord du canal de Buderich, et nous l'avons culbuté sur le pont avec une très-grande perte. Nous avons fait une trentaine de prisonniers. L'ennemi eut encore le temps de couper ce pont, en détachant deux bateaux qui suivirent le courant, de manière que nous ne pûmes le poursuivre dans l'espèce de fort situé entre le canal et le Rhin. Cependant, il fut bientôt obligé de se retirer entièrement sur l'autre rive du Rhin. Un officier du 14ᵉ se jeta à la nage, et mit le feu au pont de bateaux, qui brûle dans ce moment.

« Le général d'Hautpoul, à qui j'ai écrit hier soir, est venu avec plusieurs escadrons pour me soutenir sur ma droite. Si nous eussions tardé quelques jours, ce qui nous a coûté peu de monde aurait été très-difficile à emporter. J'attends tes ordres, et je suis décidé à rester ici, jusqu'à ce que j'en reçoive; je fais tirer dans ce moment, avec plusieurs pièces de 8 et obusiers, sur les bateaux qui se trouvent sur le Rhin.

« La troupe a montré, dans cette expédition, le plus grand courage ; j'ai surtout à me louer du 14e et du 2e de la 44e demi-brigade. Je te prie de m'envoyer de nouveaux ordres le plus tôt possible, la troupe étant très-fatiguée. »

VANDAMME A MOREAU.

10 novembre 1794.

« J'ai fait ce matin, mon camarade, une reconnaissance très-détaillée des travaux que l'ennemi a fait de ce côté-ci du Rhin, et j'ai reconnu qu'il était décidé à tenir longtemps cette position, qu'il regardait sans doute comme très-intéressante. Il faudrait, pour profiter de l'avantage que nous avons remporté, qu'un ingénieur vînt sur-le-champ à Buderich, pour déterminer les travaux qu'il serait nécessaire de faire, afin de mettre l'ennemi dans l'impossibilité de tenter un nouvel établissement de ce côté ; je crois cependant qu'il en aurait d'autant moins l'envie, que nous lui avons coulé son pont de bateaux et son pont volant, chargé de deux pièces de canon. Envoie promptement l'ingénieur que je te demande, afin que nous ayons sur ce point toute la tranquillité possible. Je commence par faire détruire les ouvrages de l'ennemi, et établir ceux qui me paraissent les plus pressés. D'après les fatigues de la division, et le temps froid que l'on éprouve ici, j'ai ordonné aux troupes de prendre les cantonnements sui-

vants, et qui seront tenus jusqu'à ce que je reçoive de toi d'autres ordres.

« J'attends de tes nouvelles avec impatience. J'ai reçu de Souham celles de la prise de Nimègue ; elle ne pouvait pas arriver dans un meilleur moment. Nous venions de chasser l'ennemi. »

LETTRE APPORTÉE A VANDAMME PAR UN PARLEMENTAIRE.

12 novembre 1794.

« Le commandant et colonel de la ville et citadelle de Wesel, ainsi que les officiers municipaux, m'ont représenté de vouloir bien faire les remerciements à la grande nation française, pour avoir bien voulu épargner la ville à la grande affaire du 9 novembre. Lui et la ville espèrent que si les intérêts de la nation française le permettent, qu'on voudra bien ne pas commettre d'hostilité à l'avenir. La ville et la garnison ont ordre de ne pas faire feu, à moins qu'on l'attaque et qu'on ne commence pas le premier. Cependant, ledit commandant désire, de la part des officiers qui commandent ici, la neutralité du canal et de l'île, vu qu'elle est trop près de la ville. Le colonel et commandant de Wesel salue, ainsi que tous les officiers de sa garnison, les officiers commandant ici. »

Vandamme, en envoyant cette lettre à Moreau, ajoute :

« Le parlementaire m'a dit de plus que nous

aurons la paix avec la Prusse dans huit jours; qu'il en était certain. »

VANDAMME A PANCEZ, CHEF DE DEMI-BRIGADE.

10 décembre 1794 (1).

« Il et ordonné au citoyen Pancée, chef de demi-brigade, commandant les deux bataillions de grenadiers et le détachement de cavallerie légère de tenir sa troupe prette a marchés à 3 heures et demy precises du matin, de manière a pouvoir sanbarqués à 4 heures justes.

« Le citoyen Pancée ayant a cés ordres quinze cent quarante hommes tant infanterie que cavallerie, il fera embarqués douze cents hommes d'infanterie, et faira du reste une réserve pour la baterie.

« Ils debarquera sur deux poin.

« Le premier bataillion commandé par le citoyen Albert debarquéra du dubouché du canal de Kekerdon, en laissant la baterie à sa gauche et la rassant de très près de manière a prandre adôs lennemy dans leurs ouvrage le citoyen Pencée ne commandera au citoyen Abert de maintenir le plus grand ordre dans l'enbarquement et

(1) Notre intention, dans le principe, était de conserver aux lettres des généraux républicains leur orthographe, mais nous avons craint que cela ne rendît difficile la lecture de ces documents. Nous conserverons seulement celle-ci comme spécimen. Ajoutons que, quelques années plus tard, Vandamme écrivait très-purement sa langue.

le plus morne silence dans le pasage, la plus grande intrépidité dans lataque ils ecommandera, en même temps, au citoyen Abert davoir toujours amoins les deux tiers de sa troupe ralié et en bon ordre ils apuyera sa droite au Vaal, et marchéra en bataille vers l'ennemy jusqu'a la distance de mille toises anavant du point de débarquement; ils reclera sa marche sur le second bataillion de grenadiers qui serra a sa gauche, de maniére avoir sont flant couvert de çe cotté, lors qu'il aura parcouru les mille toises, il prendra une position avantageuse et detachera anavant de sont front de reconnaissances pour obsérver le mouvement de l'ennemy.

« Le citoyen Lejeune commandant le second bataillion de grenadiers faira egalement embarqués sa troupe au même endroit et à la même heure ils suivra aussy le plus grand ordre dans la traversée et l'ataque ils debarquera a l'extrémité gauche de Lanc en laissant beaucoup a sa droite la batterie ennemy sur laquelle ils faira chargé aussitôt sont debarquement sy lénemy paroient se defendre. Je préviens le citoyen pencée que lennemy a une ligne de retranchement qui se trouve a l'adroite du second bataillion il faudra les enlevés à la bayonnette.

« Le citoyen Pensée recommandera aussy au citoyen Lejeune de ne detachér aussi qu'un tiers de sa troupe et d'avoir toujours les deux autiers réunis il reglera sa marche de manière à flan-

qués par sa droitte la gauche du 1er bataillion.

« Le deux commandant ce concerteront ensemble et ce communiqueront les observations et les connoissances qu'ils auront de quart dheure en quart dheure qu'ils communiqueront à l'endroit du debarquement de maniere à ce que le général coit instruit de tout, et puisse prendre ces arragemens en consequace.

« Le citoyen Lejeune ne s'avancera de même qu'à la distance de mille toises ou ils prendra également position en ce clerant par des reconnaissance.

« On recommandera aux grenadiers et carabiniers de menagér le feu les plus possible un de plus sur moyen de succès est d'employér plutot la bayonnette. (1) »

VANDAMME A MOREAU.

Clèves, 11 décembre 1794.

« Conformément à ton ordre du 19 frimaire, général, j'ai pris mes dispositions pour le passage du Waal et l'attaque du front de Heulhuysen. Malgré les faibles moyens que j'avais pour ce passage, la clarté de la lune et la gelée qui protégeaient l'ennemi contre toute surprise, j'ai tout bravé, sachant que je commandais des Français qui, tant de fois, ont donné des preuves de leur

(1) Cette instruction était donnée pour la fausse attaque faisant diversion à celle sur Bommel.

intrépidité ; les troupes ne se sont pas démenties dans cette occasion ; elles ont montré leur courage ordinaire, et je ne saurais assez louer leur conduite. Tes ordres, général, ont été ponctuellement exécutés, le passage du Waal s'est fait aujourd'hui à 4 heures du matin, et l'attaque des postes ennemis à 4 heures et demi ; l'ennemi fut partout culbuté, et ne trouva son salut qu'en prenant la fuite ; il fut cependant bientôt secouru par un bataillon qui était cantonné à Ulzen, et, avec ce renfort, tenta de résister à nos troupes, mais ses efforts furent vains ; nous lui prîmes cinq pièces de canon qui furent enclouées ; deux furent jetées à l'eau, et les trois autres étant du calibre de 17 ne purent y être jetées, mais on brûla leurs affûts et avant-trains, et on cassa les tourillons. Nous tuâmes environ cinquante hommes, et nous n'eûmes que huit à dix morts et blessés ; nous fîmes plusieurs prisonniers, parmi lesquels se trouve le major commandant le 9e régiment d'infanterie hanovrienne ; je le ferai conduire demain à Ravestein. J'ai cru, général, remplir tes intentions, en ne restant pas plus de trois heures dans l'île ; je m'en suis retiré avec mes troupes dans le plus grand ordre et sans perdre un homme. Une demi-heure après ma retraite, il arriva dans l'île une colonne ennemie, forte d'environ cinq mille hommes, croyant sans doute nous y trouver encore, et s'étant un peu avancée, le feu des batteries que j'avais placées de ce côté

du Waal, tua plusieurs hommes et bientôt la fit retirer plus loin.

« Mes troupes sont rentrées dans leurs cantonnements. »

DEJEAN, GÉNÉRAL DE BRIGADE, A VANDAMME.

12 décembre 1794.

« Je te félicite, mon cher général, de ta réussite à Kekerdom. De bonnes troupes bien commandées réussissent presque toujours dans de pareilles entreprises. J'ai engagé mon camarade Vinache a faire et à te remettre un petit dessin du terrain sur lequel l'expédition a eu lieu. Ne pourrais-tu pas lui procurer quelque sabre de prise ou de réquisition? Il a brisé le sien à la tranchée en ma présence, et depuis il lui a été impossible de trouver à s'en procurer. Rends-lui ce service, tu nous obligeras l'un et l'autre. L'expédition projetée par Daendels n'a pu avoir lieu hier. »

MACDONALD A VANDAMME.

12 décembre 1794.

« Je t'annonce avec peine, mon cher général, que l'attaque faite hier sur l'île de Bommel n'a pas réussi.

« Voici la copie de la lettre qui m'a été adressée aujourd'hui :

L'ADJUDANT GÉNÉRAL DARDENNE AU GÉNÉRAL MACDONALD.

16 décembre 1794.

« Je te préviens, mon général, que le projet de notre fameux hollandais *Daendels* est avorté; il n'a pas pu passer hier dans l'île de Bommel, le fait est vrai, le pourquoi, je l'ignore; nous avons perdu quelques hommes et deux pièces de canon démontées par notre feu. Il avait pourtant juré sur sa tête. »

MOREAU A VANDAMME.

28 décembre 1794.

« J'ai reçu, général, ton rapport sur l'affaire de Kekerdom; le général en chef a été très-satisfait de la conduite de la division. Il est bien agréable pour nous de n'avoir à rendre, des troupes à nos ordres, que des comptes avantageux, tant sur leur bravoure que sur leur bonne conduite. Je te prie de vouloir bien le leur témoigner à l'ordre, et mes regrets de n'avoir pu partager les dangers de leur dernière expédition.

« J'ai accompagné le général en chef à Crèvecœur où devait s'exécuter le passage de la Meuse sur Bommel; nous y avons vu que les promesses faites par Daendels d'être prêt à exécuter son expédition étaient très-inexactes, et Pichegru a défendu qu'elle s'exécute, ce qui en effet était im-

possible ; de sorte que le tout s'est borné à une canonnade assez vive qui heureusement n'a eu aucune suites fâcheuses.

« Je vais partir avec Pichegru pour une reconnaissance du côté de Bréda, et, à mon retour, j'irai prendre le commandement de la division. Mon absence sera au plus de sept ou huit jours. Bien des choses à Laurent et Compère. »

REYNIER, GÉNÉRAL DE BRIGADE, A VANDAMME.

« 28 décembre 1794.

« Je m'empresse de te communiquer les nouvelles que je viens de recevoir. L'île de Bommel a été attaquée et prise hier ; l'ennemi a évacué le fort Saint-André et nous a laissé de l'artillerie, ainsi que dans l'île. On a dû entrer hier à Bommel. Grave doit être dans ce moment à nous ; le commandant avait demandé, il y a quelques jours, la permission d'envoyer prendre des ordres à la Haye, ce qui lui a été refusé, et hier il a envoyé offrir de se rendre à discrétion. »

Le temps était devenu très-sec. Le 30 décembre, le Rhin commença à charrier de gros glaçons. La place de Grave continuait seule à se défendre. L'ennemi, qui craignait un passage pouvant être rendu possible d'un jour à l'autre si le fleuve venait à être complétement pris, renforça ses postes sur la rive droite. La 2e division de l'armée du Nord fut aussitôt rapprochée de la rive gauche. La brigade Vandamme à droite, vers

Xanten, se liant, par sa gauche, avec la brigade Laurent et à celle du général Compère qui s'étendait vers Clèves. Le 21e de chasseurs à cheval fut envoyé dans le Brabant, à cause de la rareté des fourrages.

Dans les premiers jours de 1795, le Rhin étant gelé de façon à porter des hommes, on crut qu'on allait pouvoir le franchir; mais le dégel arriva inopinément. On n'osa pas hasarder une entreprise aussi dangereuse en face de l'ennemi.

Enfin, le 11 janvier, le Rhin, le Waal et le Leck parurent assez solidement pris pour permettre à l'armée de passer sans danger. Les soldats attendaient ce moment avec impatience. La 2e division franchit le Waal entre Nimègue et Emmerich, et fut remplacée dans ses cantonnements par des troupes de Sambre-et-Meuse. Sur toute la ligne du Waal, de Nimègue à Gorcum, l'ennemi fut attaqué avec vigueur et repoussé. Trois fois la division de Vandamme s'élança sur les Autrichiens, trois fois elle fut ramenée; elle les culbuta enfin et s'établit sur la rive droite, à la hauteur de Nimègue, à cheval sur la route d'Arnheim. L'ennemi dessina sa retraite sur Huissen. Le 13 janvier, toute la division campa dans l'île de Betuwe; les alliés furent rejetés au delà du Leck. Le 15, la ville de Arnheim fut sommée. 2,000 Autrichiens qui l'occupaient l'évacuèrent; le gouverneur hollandais capitula. On y trouva de grands magasins et beaucoup d'artil-

lerie. Les troupes de l'armée de Sambre-et-Meuse, marchant en seconde ligne, remplacèrent celles de l'armée du Nord au fur et à mesure des mouvements en avant de cette dernière.

Le 18 janvier, la division Vandamme franchit le Leck. Une forte colonne, composée de corps d'élite, soutenue par toute la cavalerie, poussa sur la route d'Arnheim jusqu'à Rosendaal où se trouvait l'arrière-garde anglaise. Cette arrière-garde attaquée opéra sa retraite sur Doesburg, Zutphen et Deventer, au nord-est, descendant l'Yssel, non sans éprouver quelques pertes. Vandamme, le même jour, détacha une de ses demi-brigades et deux escadrons de hussards pour aller s'établir à Utrecht, au nord-ouest. La division s'étendait alors au delà du Rhin, de Arnheim à Utrecht; la brigade Laurent sur les bords mêmes du fleuve, de Arnheim à Rhenen; la brigade Pancez, au nord, jusqu'à Barneweld; la brigade Compère tout entière à Utrecht. La gauche de la brigade Pancez vint s'appuyer à la droite de la première division de l'armée du Nord, cantonnée à Amersfort.

Cependant l'armée anglaise, continuant à descendre vers la mer, en suivant les bords de l'Yssel, ne tarda pas à se retirer sur l'extrême frontière de la Hollande. On la fit suivre de loin par la 1re division du Nord, et la brigade de Pancez reçut l'ordre de se jeter à droite et d'occuper Zutphen et Deventer.

La Hollande, dès ce moment, fut au pouvoir des Français, maîtres d'Amsterdam, de Leyde, de Harlem. L'armée hollandaise fut prisonnière de guerre. Les garnisons de Breda et de Berg-op-Zoom avaient ouvert les portes de ces places.

Les deux brigades Compère et Laurent eurent ordre, le 16 février, de rallier sur les bords de l'Yssel la brigade Pancez; mais la débâcle des glaces arriva, et l'on fut obligé de replier les ponts de Deventer et de Zutphen, en sorte que la réunion ne put avoir lieu que plusieurs jours plus tard. Cette réunion fut momentanée. Vandamme s'éleva vers le Nord, tandis que les Anglais franchissaient l'Ems. Le 2 mars, la 2e division tout entière se mit en marche pour rejeter complétement les alliés des Provinces-Unies. Au moment de l'attaque sur Oldenzel, le général Macdonald, qui pour cette opération réunissait sous son commandement les deux premières divisions de l'armée du Nord, fit dire à Vandamme de différer l'engagement, attendu qu'on n'avait pas de nouvelles de la brigade Reynier, envoyée sur Groningue, et qu'une démonstration trop forte pouvait faire couper et compromettre.

Le 10 mars 1795, à la suite d'une affaire dans la province d'Overyssel, les Anglais abandonnèrent leurs positions et se replièrent dans le comté de Benthem, à l'est. Ils occupèrent le pays avec une forte division et une cavalerie nombreuse qui ravagea le pays. Pour leur ôter cette ressource, il

fut décidé qu'on les forcerait à repasser l'Ems. Le 19 mars, l'attaque, combinée entre la division Vandamme et une de Sambre-et-Meuse, eut lieu sur Gronhove, Benthem et son château bâti sur un rocher à pic.

La brigade Pancez commença par enlever à la baïonnette le village de Schuttorp, défendu par deux bataillons brunswickois et un escadron; elle chercha ensuite à couper la route de Benthem à Rheine. S'étant présentée sur cette route au moment où les colonnes ennemies, après avoir lutté vainement contre les brigades Compère et Laurent, se retiraient sur Rheine, laissant dans le château quelques Hanovriens pour faire figure, deux escadrons de dragons du 2e régiment, arrivés récemment, chargèrent les dragons de Brunswick, les culbutèrent et leur firent 150 prisonniers, dont 7 officiers.

Le château, sommé, continua à se défendre jusqu'au lendemain. Le commandant l'abandonna alors et se replia avec sa garnison sur Rheine, laissant toute son artillerie.

A la suite de ces affaires, l'armée anglaise quitta le continent et s'embarqua à Emden, abandonnant aux troupes hessoises et hanovriennes le soin de couvrir le Hanovre.

Vers la même époque (avril 1795), une division prussienne commandée par le lieutenant général Kalkreuch, vint relever les Autrichiens sur les bords du Rhin, à Wesel. Ce général fit savoir

aux Français qu'il avait mission de remplacer les troupes alliées, pour couvrir les États de son souverain et pour favoriser les négociations entamées déjà dans le but de conclure la paix entre la République et son gouvernement; il ajouta qu'il y avait suspension d'armes, jusqu'à nouvel ordre, entre les puissances belligérantes.

Ces événements permirent aux troupes de l'armée du Nord, très-fatiguées par les marches et les combats d'une rude campagne d'hiver, de se rapprocher de l'Yssel. La division de Vandamme s'établit de Zwol à Zutphen. Vers le milieu d'avril, la paix fut signée avec la Prusse, dans les conditions suivantes : les provinces de Hanovre, de haute et basse Silésie garanties par la France à la Prusse; les Pays-Bas autrichiens et le duché de Clèves garantis par la Prusse à la France; l'indépendance de la république batave sans stathouder garantie par les deux puissances.

Quelques documents extraits de la volumineuse correspondance de Vandamme, aideront à faire connaître le développement des faits :

VANDAMME A MOREAU.

5 janvier 1795.

« Le Rhin est entièrement gelé, on peut aisément passer avec des voitures; si tu désires que nous allions fourrager de l'autre côté, c'est fort

possible; ce que nous prendrions nous aiderait encore à nourrir nos chevaux. Veuille bien me répondre ton intention.

« Je suis arrivé hier de Ruremonde et Venloo; j'ai vu arriver dans cette première ville la 31e demi-brigade, je lui ai donné un séjour, elle n'en avait pas encore eu depuis Gand. La compagnie des Pyrénées est arrivée; je l'incorporerai demain dans le bataillon du Mont-Cassel.

« *P.-S.* — Je t'envoie ci-joint copie des instructions que j'ai données aux généraux de brigade de la division; tu me diras si elles remplissent tes intentions ou non. (1) »

VANDAMME A MOREAU.

Arnheim, 18 janvier 1795.

« Je n'étais pas encore instruit de la quantité des bouches à feu et munitions qui étaient dans cette ville, lorsque je t'ai écrit hier; l'ennemi nous laisse soixante pièces de canon, dont beaucoup de bronze et cent mille livres de poudre; la garnison est de deux cent cinquante hommes; elle est prisonnière avec le droit de se retirer en Hollande jusqu'à ce qu'elle soit échangée.

« Les généraux Clayrfait et Alvinzi étaient ici hier à deux heures après midi; ils sont partis avec environ deux mille hommes pour Deventer. Ah! la belle ville qu'Arnheim. »

(1) Ces instructions, pour le cas où l'ennemi tenterait de forcer le passage, eurent l'approbation de tous les généraux.

MOREAU A VANDAMME.

Utrecht, 18 janvier 1795.

« J'ai reçu par Le Guay la nouvelle de la prise d'Arnheim, elle a fait le plus grand plaisir au général en chef et aux représentants du peuple ; tous me chargent de t'en féliciter, ainsi que la division sur sa bonne conduite.

« L'armée de Sambre-et-Meuse a actuellement ordre de continuer son mouvement et de s'appuyer jusqu'à Arnheim qu'elle doit occuper. La division se portera aussitôt dans les lignes de la Greppe, la droite à Rhenen, la gauche à la mer, Armesfort au centre. Cette position sera occupée par la 1re et la 2e division.

« Tu vas donc, au reçu de la présente, t'assurer et même hâter le moment où Lefebvre pourra occuper depuis le Waal jusqu'à Arnheim.

« Tu donneras les ordres les plus sévères contre le pillage, surtout celui du pain dont on se plaint, et qui peut entraîner les suites les plus funestes. »

LEFEBVRE A VANDAMME.

20 janvier 1795.

« Je te préviens, mon cher général, que je viens de recevoir à l'instant un ordre du général Hatry, commandant provisoirement notre armée, par laquelle il m'invite à célébrer demain par plusieurs salves d'artillerie et de mousqueterie le

jour mémorable où la France fut délivrée du dernier de *ses tyrans couronnés.* — Je ne sais si de ton côté tu en as reçu un pareil, pour moi, je ne crois pas qu'il soit bien prudent de le faire en présence de l'ennemi et dans la position où nous nous trouvons. — Je te prie, par conséquent, de me dire si tu es intentionné de l'exécuter, auquel cas je m'y conformerai aussi.

« Réponds-moi sur le champ.

« Salut et fraternité. »

PICHEGRU A VANDAMME.

21 janvier 1795.

« Toutes les troupes hollandaises se trouvant actuellement prisonnières de guerre, je te préviens que tu ne devras plus recevoir de déserteurs de cette nation, mais faire reconduire à leurs corps tous ceux qui se présenteront.

« S'il se trouve de ces troupes dans les places de l'étendue de ton commandement, tu devras leur faire prêter le serment de ne point servir contre la République française, et leur laisser provisoirement leurs armes, pour concourir au maintien de l'ordre et de la police. Tu ne permettras pas qu'elles soient vexées ou insultées par qui que ce soit, non plus que l'on s'oppose au maintien de leur discipline et subordination envers leurs chefs et officiers, en un mot, tu t'opposeras à tout ce qui tendrait à leur désorganisation.

« Salut et fraternité. »

MOREAU A VANDAMME.

La Haye, 24 janvier 1795.

« Nous sommes absolument maîtres de la Hollande, reste les provinces de Groningen, Over-Yssel et Frise, que l'armée anglaise occupe encore, et dont je pense qu'il serait important de la chasser, car ce sont des ressources qu'elle nous ôte et qu'elle se donne, tandis que, profitant du moment de terreur, je pense qu'il suffira de se montrer pour les forcer à se retirer en Allemagne.

« Cette opération peut s'exécuter facilement si l'armée de Sambre-et-Meuse, faisant un mouvement vigoureux vers nous, nous débarrasse des Autrichiens.

« Je me munirai d'un ordre des États généraux de nous faire remettre les places, et pour peu qu'on ait brouillé les cartes dans ce pays et monté les habitants contre les Anglais, ce qui, je pense, n'est pas difficile, on en sera bientôt débarrassé.

« Quant à présent, borne-toi à envoyer force espions dans le pays pour t'assurer de la position des Anglais et de celle des Autrichiens; fais faire, de concert avec Macdonald, des reconnaissances sur l'Yssel.

« J'ai appris que le pays se plaignait amèrement de leur pillage, notamment à Zwol, où le commandant hollandais les a consignés dans leur quartier.

« Je pense que l'Yssel passé aux environs de Duisbourg ou Deventer, en menaçant de les ac-

culer à la mer, on les forcera à exécuter leur retraite; mais il faudrait pour cela que l'armée de Sambre-et-Meuse assurât nos derrières par un mouvement sur le Rhin.

« Tu voudras bien me communiquer le plus promptement possible les renseignements que tu te seras procurés, j'en rendrai compte au général en chef qui prendra une détermination d'après ce rapport.

« Tu voudras bien communiquer au général Lefebvre les instructions que tu as reçues du général en chef sur la conduite à tenir envers les troupes hollandaises.

« Tu voudras bien faire mettre des sauvegardes au château de Bever-Vaard, près d'Utrecht.

« Dis à Compère de m'envoyer très-promptement les états demandés pour les officiers d'état-major; il ne me manque que les siens.

« Je te fais passer ci-joint un paqnet d'arrêtés des représentants du peuple à faire mettre à exétion.

« Je vais faire, avec Pichegru, une tournée du côté de Bréda et Berg-op-Zoom, et voir s'il est possible de pénétrer en Zélande, il n'y existe d'embarras que les glaces.

« Tout est parfaitement tranquille en Hollande. La révolution s'y fera, je crois, sans commotion. Presque toutes les troupes hollandaises ont prêté le serment de ne pas servir contre la République française; elles vont être réparties avec nos trou-

pes, dans les cantonnements, et elles continueront à y faire le service intérieur des places.

« Tu me parlais avec acclamation de la beauté d'Arnheim, mais je suis en fond de te répondre : Rien n'est plus charmant qu'Amsterdam et La Haye.

« Salut et amitié. »

LE GÉNÉRAL SALM (1) A VANDAMME.

Amsterdam, 30 janvier 1795.

« J'ai chargé mon aide de camp de t'acheter tout ce que tu me demandes, et s'il ne le fait pas nous lui foutrons chacun une rincée, mais je ne sais comment on peut t'acheter des pantalons sans que tu les essaye. En tout, nous les prendrons à vue de pays.

« Donne, je te prie, une sauvegarde pour la maison dont le nom du particulier est cité dans la lettre ci-incluse.

« Salut amical. »

PICHEGRU A VANDAMME.

La Haye, 31 janvier 1795.

« Je viens de recevoir, avec ta lettre d'hier, celle du général Macdonald, relative au mouvement ou reconnaissance que vous faites l'un et l'autre au-

(1) Le général Salm commandait une brigade de la division voisine de celle de Vandamme.

jourd'hui ; le résultat ne peut manquer d'en être avantageux, si les habitants du pays s'insurgent d'une manière bien décidée, et qu'ils tombent eux-mêmes sur les Anglais.

« Je viens d'écrire au général Hatry qui a toujours de grandes inquiétudes sur l'objet des subsistances et des fourrages. Je lui mande de faire pousser fréquemment des partis sur l'Yssel pour ramasser ce qui peut y être encore, et de se concerter à cet effet avec les généraux qui touchent à sa gauche. Tu voudras bien, dans la circonstance, te tenir pour autorisé et prévenu.

« Tu me feras plaisir de venir me voir avec Macdonald, sitôt que les circonstances pourront le permettre, nous tâcherons de te faire manger des gourmandises comme celles que tu nous a données à Clèves.

« Salut fraternel. »

« *P.-S.* — Fais partir tout de suite la lettre ci-jointe pour le général Macdonald, et remettre celle adressée à mes secrétaires qui sont actuellement à Utrecht. »

SALM A VANDAMME.

1er février 1795.

« Nous avions pensé, je crois, à la même heure à ce que tu me demande par ta lettre d'hier, tu vois que je ne peux envoyer le détachement que tu désires, celui que tu as à Gunterstein peut suffire, si tu veux l'augmenter de deux hommes de

plus. Je t'envoie deux paires de bottes dont toi et ton *lapin* avez pris mesure ; j'aurais désiré que tu vinsses les essayer ici. Il n'arrive point d'huîtres ici à cause du froid, et je vais cependant faire faire des démarches pour t'en envoyer, mais la quantité que tu me demandes n'existe je crois pas dans Amsterdam. Pour tes culottes, je ne me crois pas compétent pour cet achat ; d'abord la mesure me manque, le prix ne me convient pas non plus qu'à toi ; je crois c'est cent vingt livres. Envoie la mesure, et si tu en veux à ce prix je te les enverrai.

« Salut amical. »

SALM A VANDAMME.

2 février 1795.

« Il faut, si tu veux avoir des huîtres, que tu me fasses relever un détachement que j'ai à Oulenbourg, composé d'une compagnie d'infanterie et quelques hussards, ils sont trop éloignés de ma brigade et fatigués de service, le nombre pour les convois et transports n'étant point suffisant. Tu as dû recevoir deux paires de bottes. Ces jeanfoutres d'Amsterdamois ne veulent plus d'assignats ; mande-moi positivément ce que tu veux et en dernier ressort je ferai venir chez moi les marchands qui me vendront, ou je les étrangle.

« Salut amical. »

SALM A VANDAMME.

7 février 1795.

« L'officier qui commande le détachement à

Oulenbourg sera en prison en arrivant à Amsterdam et je lui apprendrai à obéir à qui que ce soit, s'il est d'un grade supérieur au sien. Tu renverras aussi le citoyen Bertrand, et je ferai examiner sa conduite à Oulenbourg. Envoie, je te prie, copie de ceci à ce beau commandant.

« Salut et fraternité. »

« *P.-S* — Je ferai ce que je pourrai pour t'envoyer des huîtres, mais comment? Et ces jeanfoutres ne veulent point entendre reparler d'assignats. La livre en assignats vaut cent sols. Le cordonnier, malgré cela, m'a promis hier qu'il travaillerait pour toi.

« Bonjour. »

LEFEBVRE A VANDAMME.

12 février 1795.

« Je te prie, mon cher général, de continuer de nous secourir, je connais ton bon cœur à cet égard, c'est pourquoi je m'adresse avec confiance à toi pour que tu ordonnes qu'on nous envoie dans le plus court délai un convoi de fourrage ; je suis d'autant plus persuadé que tu ne me refusera pas ce service en ce que j'ai appris par un officier de ton état-major que tu désirerais trouver l'occasion de rendre service à notre armée ; je t'offre donc cette occasion que je te prie de saisir ; je t'aurai en mon particulier une reconnaissance éternelle. »

PICHEGRU A VANDAMME.

15 février 1795.

« Vous avez dû prendre jour Macdonald et toi pour la marche que vous avez à faire dans les provinces de Frise, de Groningue et d'Overyssel ; puisque l'ennemi y a laissé si peu de monde, il ne faut pas tarder à l'en chasser totalement ; cela est d'autant plus urgent que les habitants de ce malheureux pays éprouvent journellement des vexations de tout genre, de la part des émigrés et des Anglais.

« Il ne faut pas laisser les troupes hollandaises à Nieuvep-Sluys , ni dans aucune place forte , je préfère qu'elles soient à Utrecht et dans des villes et cantonnements ouverts ; si tu reçois des plaintes sur quelques corps ou détachement de ces troupes, tu les feras désarmer sur-le-champ.

« Sans suivre absolument les dispositions que tu me présentes pour la répartition de la cavalerie dans les deux premières divisions, je ferai en sorte que vous soyez tous contents.

« Je t'autoriserai volontiers à garder dans la brigade Laurent la 3e compagnie du 8e régiment d'artillerie légère , venant de l'armée de Sambre-et-Meuse, mais je t'observe qu'elle ne peut y rester, puisque tu as déjà dans ta division deux compagnies de cette artillerie , et que la division de Macdonald, quoique d'un tiers plus forte, n'en a qu'une ; arrangez-vous comme bon voisins.

« Tes observations sur l'armée hollandaise me paraissent fort justes, si les États ne prennent pas promptement un parti à l'égard de ces troupes, je prendrai en attendant celui de les désarmer totalement.

« Quant à la proposition qui t'a été faite par le général Daendels, puisque tu veux bien me demander mon avis, je pense que tu ne dois accepter que d'après le vœu et même l'ordre du gouvernement français. Sans avoir jamais servi de puissances étrangères, je me persuade qu'on ne le fait jamais avec autant d'agrément que quand on sert son propre pays. Tant que l'on est très-utile et nécessaire, on est bien regardé, bien traité, mais vous faites bientôt des jaloux, et on profite souvent de la moindre circonstance et des plus petits événements pour vous remercier. On est alors fort embarrassé, si on ne s'est pas réservé dans son propre pays un emploi à reprendre au besoin; c'est ce qui ne peut avoir lieu que lorsqu'on a marché par ordre du gouvernement, c'est donc, puisque tu me permets de le dire, ce qui doit diriger ta conduite en cette circonstance.

« Il doit y avoir des souliers à Utrecht. C'est là où doivent être conduites les 16,000 paires qui ont été promises pour le 1er du mois, je t'autorise à en prendre 6,000 paires au lieu de quatre.

« Je te renvoie ci-joint le certificat que tu donneras au capitaine Rousseau. Je l'ai apostillé légèrement ne connaissant pas cet officier. »

« *P.-S.* — On n'a point trouvé de prisonniers à Berg-op-Zoom.

« Je t'envoie ci-joint la permission d'un tambour major, qui est venu ici faire l'insolent et qui est retenu dans les prisons ; tu voudras bien inviter le capitaine et l'adjudant général qui l'ont signée à ne plus en signer pour aller au delà d'une lieue des cantonnements ou garnisons ; je punirai les signataires de tout autre permission. »

23 février 1795.

« Pichegru, général en chef de l'armée du Nord, ordonne à tous officiers et commandants de troupes hollandaises de porter et faire porter à leurs troupes la cocarde aux couleurs nationales, et leur défend de porter en aucun temps l'écharpe de couleur orange. Les commandants français, dans les différentes places, restent chargés de la communication du présent ordre à tous ceux à qui il appartiendra, ainsi que de la surveillance en son exécution.

PICHEGRU A VANDAMME.

24 février 1795.

« Le général Lefebvre m'a écrit comme à toi, qu'il ne recevrait et n'exécuterait plus aucun ordre qu'il ne vînt de son général en chef, j'en ai fait part aux représentants qui m'ont dit qu'ils allaient envoyer un d'entre eux à Arnheim, pour ordonner

au général Lefebvre d'exécuter le mouvement dont je leur ai fait sentir la nécessité pour couvrir ta droite, et dans le cas où toute sa division ne pourrait pas faire un mouvement en avant, il faut au moins qu'elle prenne une position oblique, la gauche vers Groll, et la droite vers Arnheim.

« D'après le refus de ce général, j'ai cru devoir renoncer à toute portion de commandement sur l'armée de Sambre-et-Meuse, et j'en ai fait la déclaration la plus formelle aux représentants.

« Je compte me rapprocher de toi, en me plaçant plus centralement ; j'établirai incessamment mon quartier général à Utrecht. »

PICHÉGRU A VANDAMME.

27 février 1795.

« Je viens de recevoir ta lettre du 6, qui me fait part des coups de main que tu as été obligé de donner pour prendre ta position. Ton aide de camp s'étant bien comporté comme en beaucoup d'autres occasions, il faut faire un mémoire pour lui obtenir une place au 5e régiment d'hussards où il désire entrer, je te promets de l'apostiller favorablement.

« Le général Lefebvre vient de m'écrire qu'il a fait un mouvement qui flanque ta droite ; malgré cela, je vais m'occuper d'augmenter tes forces en avant de l'Yssel ; je serai demain à Utrecht, d'où je ferai partir de suite un de tes bataillons, et l'autre le suivra de près.

« Ce que tu me dis de l'urgence de prendre un parti envers l'armée hollandaise n'est mieux senti par personne que par moi, mais je n'y peux rien, cela ne dépend aucunement de moi.

« Fais une demande en forme pour des fonds d'espionnage, je l'apostillerai. »

LEFÉBVRE, COMMANDANT L'AVANT-GARDE, A VANDAMME.

1er mars 1795.

« C'est avec plaisir, mon cher général, que je t'apprends qu'enfin je saurai à l'avenir à qui je dois obéir. J'ai reçu le 8 un ordre du général Jourdan, qui enjoint aux deux divisions de gauche de l'armée de Sambre-et-Meuse d'exécuter tous les ordres qui viendront du général Pichegru. Comme je tenais à cette époque déjà plus de terrain qu'il m'ordonnait dans sa notice, je me suis empressé de lui envoyer cette lettre par un courrier, en lui demandant de nouveaux ordres, et j'attends son retour aujourd'hui. Je fais, en l'attendant toujours, passer l'Yssel au plus de troupes que je puis, et j'approche le reste le plus qu'il m'est possible, pour qu'au retour de mon courrier, et à la confection de mes ponts, je n'aie plus qu'un pas à faire pour être en ligne.

« Tu as déjà à ta droite 7 bataillons et 5 escadrons, et à Doësbourg il y a 2 bataillons et 3 escadrons. Ces troupes tiennent depuis Zevenaer, jusqu'à Groll.

« On me fait aussi espérer que mon parc d'artillerie et mes canons de campagne pourront passer demain le Waal, sinon, je te prierai de me fournir des munitions si j'en avais besoin.

« Les villes d'Arnheim, Doësbourg, et les autres forts ont été réarmés vingt-quatre heures après notre arrivée.

« Si tu pouvais me faire avoir des souliers, capotes et habits, tu me rendrais un grand service.

« Je te prie aussi d'adresser dorénavant les lettres que tu m'écriras à Doësbourg, j'y serai demain au soir avec le général Jourdan. »

LE GÉNÉRAL COMPÈRE A VANDAMME.

1er mars 1795.

« Je ne crois pas, mon camarade, devoir m'adresser à d'autres qu'à toi, pour m'informer et t'instruire d'un bruit qui bourdonne de loin contre moi et qu'on semble vouloir me cacher. Je ne me connaissais point d'ennemis capables de se réjouir d'un vol prétendu qu'ils croient me prouver et par la même raison m'accabler de déshonneur. J'avais lieu de croire que mes calomniateurs, mal instruits, auraient eu la délicatesse de me prévenir pour entendre ma réponse, avant de divulguer ce qu'ils pensaient sur mon compte. Voilà le fait. Tu te rappelleras sans doute que le lendemain du passage du Waal tu m'ordonnas d'envoyer une forte découverte sur Huysen, tu m'ajoutas même qu'il était intéressant d'y envoyer un commissaire des guerres pour

y faire des réquisitions; les ordres furent donnés à ce dernier qui ne les exécuta pas. J'ai trouvé à Huysen des soldats de toute arme de la brigade du général Jardon que je rencontrai peu de temps après avec un officier de son état-major. Il est bon de t'observer que les maisons étaient remplies de soldats qni se comportaient abominablement. J'ai été reconnaître l'ennemi sur Arnheim et je n'ai descendu qu'un instant chez le bourgmestre pour y prendre des renseignements. C'est au moment où je montais à cheval que le receveur de cet endroit est venu me faire des plaintes sur l'enlèvement de sa caisse sans pouvoir me désigner les individus qui la lui avaient prise. Je n'eus pas le temps d'éclaircir l'affaire, attendu que le canon se faisait entendre de toute part et que le fort de Stein était évacué. Je devais donc me rendre le plus promptement possible à mon poste pour y établir l'ordre. J'ai logé depuis chez le receveur qui ne me parla plus de sa caisse. Instruit de la fermentation de mes faux accusateurs, j'ai fait demander à cet homme un certificat dont je t'envoie copie. Cette pièce seule terrassera mes calomniateurs que je poursuivrai selon toute la rigueur des lois. Dis-moi donc, général, ce que je dois faire en pareil cas? Ne devrais-je pas en instruire Pichegru? Crois que ces dénonciateurs ne m'ont entrepris que pour te quitter un instant.

« J'attends ta réponse.

« Salut fraternel. »

PICHEGRU A VANDAMME.

2 mars 1795.

« Je t'envoie ci-joint un arrêté des représentants, qui t'autorise à prendre deux mille livres en numéraire chez le payeur de l'armée pour le service de l'espionnage.

« Tu prends des chevaux, tu les gardes, et tu m'envoies des gendarmes qui ont perdu les leurs, pour les remonter ; il faut tout un ou tout autre : ou que tu envoies au dépôt les chevaux de prise, et on y remontera ceux qui auront été démontés, ou que tu les gardes et que tu remontes tous les individus sous tes ordres qui perdront des chevaux.

« Depuis mon arrivée ici, j'ai reçu différentes plaintes contre des généraux et autres qui font partie de la division sous tes ordres. On réclame des voitures, des chevaux, des effets et des fournitures de subsistances qui n'ont pas été acquittées. Mon intention est de faire droit à toutes celles de ces réclamations qui me paraîtront fondées. En conséquence, je t'engage à en prévenir les généraux et officiers d'état-major afin que, si quelques-uns d'entre eux sont du nombre de ceux qui ont donné lieu aux plaintes, et qu'ils veuillent s'éviter le désagrément de la publicité, ils s'empressent de les éteindre. Je viens d'en recevoir une contre le général Compère, de la part d'un officier municipal. Je ne sais pas encore sur quoi elle porte, mais on

doit m'en remettre la note demain le matin. Lorsqu'elle me sera parvenue, je t'en donnerai connaissance, si le cas l'exige. »

PENCEZ A VANDAMME.

Almelo, 7 mars 1795.

« Citoyen général, je profite de l'occasion du citoyen Seron pour vous faire part que le mouvement ordonné a été exécuté ce matin par un fort mauvais temps. Plusieurs volontaires sont pieds nus et je ne sais comment ils s'en tireront. Je désire que ces maux finissent, car peut-on commander des malheureux qui marchent sur la chretienté. Je vous observe que le citoyen Le Duc, commandant des chasseurs du 23e régiment, m'avait promis qu'il me resterait trente-deux chasseurs sans être galeux, tel que je vous l'ai annoncé. Je suis étonné de n'en voir que dix-huit, dont quatre sont à Ommen pour la correspondance avec le général Macdonald, quatre au quartier général et qui ne peuvent y suffire, quatre à Northorn, quatre avec Aubrée à Nienhaus, pour la correspondance, et deux avec planton à Hankone. Vous voyez, citoyen général, que je ne puis rester avec si peu de cavalerie.

« L'escadron du 3e régiment d'hussards qui était avec Aubrée a reçu l'ordre de partir pour se rendre à Dénekam; il a eu même l'ordre de faire rentrer les hussards qui étaient employés pour la

correspondance. J'ai reçu un hussard du 3e régiment qui a été ci-devant employé avec le représentant du peuple Belgarde. Je le garde avec moi et désirerais bien tenir le reste de ce régiment. Je vous réitère encore de faire votre possible pour me faire avoir un peu de cavalerie. »

PICHEGRU A VANDAMME.

11 mars 1795.

« Le général Moreau qui t'est annoncé depuis quelque temps part d'ici cet après midi pour te rejoindre; il sera porteur de ma lettre. Les papiers publics t'auront sans doute appris qu'il me remplace au commandement de l'armée. J'attends les ordres de mon changement.

« Les représentants pressent les États de prendre une mesure générale à l'égard des assignats; sitôt qu'elle sera décidée, l'armée en aura connaissance.

« Il m'est revenu que les officiers de la compagnie qui, à ta sollicitation, a été incorporée au bataillon du Mont-de-Cassel, n'étaient pas très-bien vus à ce bataillon. Préviens le chef de ce corps que s'il tolère quelques nuances de différence entre ces officiers et les autres du bataillon, il sera puni. »

MOREAU A VANDAMME.

Almelo, 13 mars 1795.

« J'arrive à l'instant à Almelo, demain je me

rendrai près de toi à Oolmarsen. J'ai appris que tu avais attaqué aujourd'hui Bentheim : je ne doute pas de la réussite.

« Je n'ai trouvé aucun poste de correspondance depuis Amersfort jusqu'ici, ce qui rend la communication avec le général en chef impossible, et par conséquent ne peut que nuire beaucoup au service. Je te prie de donner les ordres les plus prompts pour que sur-le-champ il y en est d'établi à Holsten, Deventer, Appeldorn et Vorthuisen. La preuve des inconvénients qui peuvent en résulter est qu'il vient d'arriver ici un paquet à ton adresse, parti d'Amersfort il y a trois jours.

« Je te serai obligé, par le retour de l'ordonnance, de me faire part de la réussite de ton attaque d'aujourd'hui. »

MOREAU A VANDAMME.

20 mars 1795.

« D'après les ordres du Comité de salut public, mon camarade, que vient de me transmettre le général en chef Pichegru, tu feras les défenses les plus expresses à toutes les troupes de la division que tu commandes, d'agir offensivement contre l'armée prussienne. Tu feras cependant les défenses les plus sévères de passer les avant-postes, et tu voudras bien veiller à ce que leur service se fasse avec la même exactitude. »

MOREAU A VANDAMME.

24 mars 1795.

« J'ai su, général, que tu t'étais plaint de ce que je n'avais pas eu en toi assez de confiance en te laissant ignorer la lettre que M. Molendorf avait écrite au général Lefebvre, et que ce dernier me fit passer. Tu dois te rappeler qu'une heure avant je t'en avais fait d'une nature plus importante ; et j'ai pour principe qu'un général de division ou qui en fait fonction doit la mériter tout entière de la part de celui qui le commande, ou qu'il ne doit pas avoir cet emploi.

« Ainsi, je te prie de croire que si tu ne l'as pas su, c'est que j'ai reçu cette lettre comme j'allais partir, et que loin de retarder mon départ, elle devait au contraire le hâter, et le défaut de temps, seul, m'a empêché de t'en instruire.

« Je te souhaite le bonjour.

« *P.-S.* — Je n'ai pu encore sortir de chez moi depuis mon arrivée à Utrecht. »

VANDAMME A MOREAU.

25 mars 1795.

« Je reçois à l'instant ta lettre datée du 3 germinal, je te félicite du choix que la Convention fait de toi pour commander en chef l'armée du Nord, persuadé que tu t'acquitteras avantageusement de cette honorable tâche; sois persuadé de ma con-

fiance, je te connais, je voudrais l'être de toi. Je regrette aussi la perte de notre général en chef Pichegru, mais puisque l'intérêt et la gloire de la République l'appellent au Rhin, que le bonheur le suive puisque son ami le remplace. »

LEFEBVRE A VANDAMME.

29 mars 1795.

« La lettre que je viens de recevoir de toi, mon camarade, m'étonne singulièrement attendu que mon quartier général, était encore à Borketo le 5, et le 6 à Zutphen, sans que j'aie reçu aucune plainte du pays prétendu ruiné par mes troupes ; et j'aime à me persuader, que s'ils avaient exercé après mon départ quelques voies de fait contre les habitants ou les propriétés, connaître assez les chefs des corps pour les croire attachés aux vrais principes que nous professons, et ils m'en auraient certainement rendu compte. Mais enfin, de quelle nature sont ces horribles désordres? sont-ce des vols, sont-ce des massacres, ou ne sont-ce que les réquisitions? Je te le demande instamment.

« Quant aux réquisitions, il est bien vrai, que j'ai donné des ordres pour faire ramasser le plus de voitures qu'il serait possible, parce que, sans cette mesure, je me voyais réduit et dépourvu de toutes subsistances. Je conviens que cette mesure est un peu violente, mais le cas où je me

trouvais l'a nécessitée. Je suis persuadé que tout autre en ma place en eût fait autant, puisque d'elle dépendait la nourriture de mes troupes et la conservation des chevaux de ma division. Je suis donc à l'abri de toute inquiétude, ayant la preuve certaine de ce que j'avance ; j'espère cependant les renvoyer sous peu de jours, telle qu'a été mon intention, au moment où je les ai fait prendre. »

VANDAMME A MOREAU.

1er avril 1795.

« Les deux compagnies nantaises sont arrivées et les deux escadrons du 2e régiment de dragons, J'attends le 3e régiment d'hussards ; alors je serai fort tranquille sur notre position, dans le cas où les Prussiens rompraient la suspension, ce qui n'est pas à croire. Ils agissent envers nous avec la plus grande loyauté ; ils ont détruit tous les retranchements faits par les Autrichiens, comblé toutes les coupures et levé les abatis ; ils font le service comme en temps de paix, viennent tous les jours parler à nos avant-postes et désirent sincèrement la paix. »

SALM A VANDAMME.

3 avril 1795.

« Du pain, du pain, mon bon ami Vandamme, si tu ne viens à mon secours je me fous dans le Rhin, ou mes administrateurs ; les scélérats, je te

réponds, seront tous arrêtés lorsque ma troupe aura à manger; procure-moi quelques rations, mon cher Vandamme, j'enverrai les fourgons des bataillons et mes chevaux d'artillerie les chercher, tu servira l'humanité en moi, je suis persuadé que tu ne t'y refuseras pas. Renvoie-moi de suite la réponse par un homme sûr, afin que j'y envoie de suite.

« Je suis établi à Deventer. »

On lit au bas de cette lettre :

« Le commissaire-ordonnateur Pety peut-il donner à la brigade de Salm quelques rations de pain? »

VANDAMME A MOREAU.

6 avril 1795.

« Je te joints ici, mon général, différentes lettres qui me sont adressées par le chef de la 31e demi-brigade auquel je te prie de bien vouloir t'intéresser. Je ne peux plus longtemps répondre des grandes difficultés qui se présentent tous les jours, le refus absolu que l'on fait partout des assignats; les soldats me font les demandes suivantes : Les assignats ne valent donc rien? pourquoi ne nous paye-t-on pas avec d'autre monnaie qui ait cours. Nous servons bien et l'on nous paye mal; et enfin quoi répondre, je ne sais rien. Je te demande, réponds-moi.

« Rien de nouveau quant à l'ennemi. »

LE GÉNÉRAL COMMANDANT LES TROUPES ANGLAISES A BREMEN A VANDAMME.

6 avril 1795.

« Monsieur le général, les prisonniers anglais laissés malades à Zwoll ont reçus de vous un traitement que je dois reconnaître et dont je m'empresse de vous témoigner ma reconnaissance. Je désirerais que ces prisonniers puissent être les premiers compris dans les échanges et en demandant pour eux une nouvelle preuve de bienveillance, je prends la liberté de vous faire parvenir par M. le capitaine Cerjat, la somme de 250 louis, que vous voudrez bien faire remettre à M. Considen, pourvoyeur des hôpitaux, pour le soulagement des malades, en attendant qu'ils puissent nous être renvoyés. »

VANDAMME A MOREAU.

8 avril 1795.

« D'après tes ordres, mon général, je renvoie à Utrecht les Allemands qui voulaient s'en aller dans leur pays; chaque fois qu'il en viendra sans des passeports ou des routes signés de toi, ils seront arrêtés, les ordres les plus exprès sont données.

« Tu m'ordonnes de secourir la brigade du général Salm, en vivres et fourrages; par des soins extraordinaires, le commissaire-ordonna-

teur Pety s'était procuré des subsistances pour quinze jours, mais nous nous sommes trouvés assaillis de toutes parts, et bientôt nous sommes sans pain et sans fourrage.

« Trois bataillons de la division du général Delmas à Nimègue, Arnheim et Doësburg manquent de tout, le 10e régiment d'hussards ne peut être nourri par nous et ne sait comment vivre. Salm manque, et je ne puis rien faire à tout cela, la division même de laquelle je suis spécialement chargé se trouve à la veille de manquer de tout si l'on ne vient promptement à son secours, non en promesses, mais en subsistances réelles, qui nous arrivent moins souvent que les promesses.

« Les lettres que tu m'as fait passer pour les généraux Molendorf et Walmoden ont été portées aux avant-postes.

« Longtemps tu m'as promis les hussards du 3e, longtemps tu me promets les chasseurs du Mont-des-Chats, longtemps tu me promets de l'artillerie légère, tout cela arrive cependant à la fin; mais cependant tu me promets depuis tant de temps des subsistances et rien n'arrive que les promesses qui ne remplissent point nos magasins; à présent tu me promets une visite, je ne sais quand toutes tes promesses seront remplies, enfin je prends patience. »

MOREAU A VANDAMME.

10 avril 1795.

« J'ai reçu, général, tes deux lettres des 17 et 19 germinal. La disette où se sont trouvées les troupes sur l'Yssel a tenu à la difficulté de remonter le Leck par les vents contraires. Tu peux compter sur les soins qu'on se donne pour approvisionner ce pays ; mais il est impossible de se faire d'idée des difficultés qu'on éprouve.

« Quant aux assignats, mon cher général, il faut encore souffrir ; je conviens que cela est affreux, mais indispensable ; cela tient à des arrangements de gouvernement, un peu lents à la vérité, mais qu'on ne peut contrarier.

« Les données que j'ai sur les négociations avec la Prusse me font regarder comme bien justes les rapports que tu m'a envoyé.

« Sans un voyage politique que je vais faire à la Haye, je serais parti aujourd'hui ou demain pour Zutphen ; je t'assure que mon voyage n'est que retardé de peu de jours.

« Il faudra que le lieutenant Borin vienne faire viser sa convalescence par le comité de santé, alors je pourrai la lui donner.

« Je te fais passer un arrêté du représentant Richard pour faire donner un congé au capitaine Landel, tu me renverra ce congé et l'arrêté pour que je le vise. »

MOREAU A VANDAMME.

14 avril 1795.

« Je te préviens, général, que la paix a été signée à Basle entre notre gouvernement et la Prusse, la nuit du 16 au 17; ainsi tu donneras sur-le-champ les ordres pour que toute réquisition et tous travaux de fortification dans les villes ou villages prussiens cessent à l'instant. La nouvelle n'est pas encore officielle, ainsi il ne faut pas la proclamer, mais elle est certaine et on peut la dire.

« Ci-joint un paquet pour M. le maréchal Mollendorf que tu voudras bien faire passer le plus tôt possible. »

VANDAMME A MOREAU.

20 avril 1795.

« Je ne puis plus longtemps, mon général, répondre de notre situation, tantôt sans fourrage pendant trois jours, tantôt sans pain ou avec du pourri; nulle part l'on ne veut de mes assignats, les chefs de corps ne peuvent même point faire les moindres réparations; cela va de pis en pis, et les promesses que vous me faites ne changent rien à notre malheur, il augmente au contraire tous les jours. Il paraît que l'on vous trompe sur les envois que l'on dit nous faire, et malheureusement rien n'arrive; tandis que toute l'armée est

dans la plus opulente abondance, faut-il que cette division soit tous les jours vouée à la plus affreuse famine. Je ne puis croire, général, que ce sont là tes intentions. Il est temps, pour ne point dire trop tard, de porter remède à ces maux ; la patience finirait, et des malheurs pourraient en résulter. La division est maintenant bien complète, mais il nous manque des vivres pour les hommes et des fourrages pour les chevaux. J'ai envoyé le chef d'escadron Grelée et mon aide de camp à Munster pour y porter votre lettre au général Molendorf, et deux autres lettres aux généraux Walmoden et Arcourt pour le complet échange du restant des prisonniers ; ils ont remis aussi les 250 louis en or que les Anglais avaient envoyés à Zwol pour leurs prisonniers qui en étaient partis ; je leur ai dû donner 600 livres en argent pour leurs dépenses, ce que j'ai dû emprunter au payeur. Je te prie de demander au représentant du peuple Richard un arrêté pour deux mille livres, afin de payer les 600 l. empruntées, 200 livres que le général a aussi prêtées, il y a un mois, à Hengeloo. Répondez-moi, je vous prie, sur tout le contenu de cette lettre, et dis-moi quel a été le résultat du voyage du commissaire Pety et l'adjoint Essée que j'ai fait partir exprès pour nous procurer quelques vivres et fourrages que l'on nous promet si souvent et que nous ne voyons jamais. Depuis longtemps j'espérais vous voir à Zutphen, et vous n'arrivez point.

Le général prussien Keller m'a fait dire qu'il attend de votre part un général à Groenhoove pour convenir des limites entre les deux armées. »

MOREAU A VANDAMME.

27 avril 1795.

« Je te fais passer ci-joint, général, un arrêté du Comité du salut public qui t'appelle à Paris pour lui donner les renseignements dont il a besoin.

« En te conformant à cet arrêté, tu voudras bien me faire part du jour où tu partiras pour te rendre à Paris.

« Tu donneras au général Compère le commandement provisoire de la division, et tu donneras à l'adjudant général La Cour le commandement provisoire de la brigade du général Compère.

« Salut et fraternité. »

A cette époque (mai 1795), Vandamme, dont les talents militaires avaient grandi dans les combats, dont le courage était connu de l'armée, mais qui s'était fait beaucoup d'ennemis par son caractère bouillant et souvent par sa sévérité, Vandamme, dénoncé à plusieurs reprises déjà par de prétendus patriotes, fut appelé à Paris pour rendre compte de sa conduite devant le Comité de salut public. Il laissa le commandement de sa brigade au général Compère.

Il était dénoncé comme terroriste et comme

ayant livré Furnes au pillage, tandis qu'au contraire il était inflexible pour les pillards, ainsi que l'indique sa correspondance et ses ordres. Déjà on se rappelle qu'en 1793 on lui avait reproché des actes de violence envers les habitants de la Flandre. A cette époque, Moreau lui avait épargné la disgrâce qui aurait pu l'atteindre, en ne donnant pas suite aux accusations des clubistes. Il ne fut pas aussi heureux en 1795, et il fut d'autant plus irrité de la conduite du gouvernement à son égard, qu'il ne s'était pas épargné pour faire triompher la cause de la République. Il avait même servi la patrie de sa propre bourse, comme le prouve la lettre ci-jointe, adressée par lui, le 15 avril 1794, au ministre de la guerre, lettre à laquelle on ne fit pas droit :

« Dans le mois d'avril 1793 (vieux style), je t'envoiai deux états des dépenses que j'avais faites, l'un pour l'achat de plusieurs carabines et fusils, et l'autre pour la réparation des armes de la compagnie franche que je commandais alors ; le 1er montant à 600 fr. et le 2e de 300 fr. Je te prie, citoyen ministre, de faire faire les recherches nécessaires dans les bureaux pour trouver ces deux états. Tu voudras bien te les faire présenter, les ordonnancer, et ensuite me les renvoyer, j'ai réellement besoin des sommes que j'ai avancées. »

Il paraît, du reste, que Vandamme parvint à se faire absoudre pour le moment au Comité de salut

public, puisque nous le voyons revenir au commencement de juin, à l'armée du Nord. Toutefois la dénonciation, calomnieuse ou non, laissa dans l'esprit des membres du gouvernement des préventions défavorables sur son compte, sans aucun doute, puisqu'il fût quelque temps sans position aux armées, comme on va le voir plus loin. Il est à présumer aussi que cette affaire retarda de plusieurs années sa nomination au grade de divisionnaire.

Quoi qu'il en soit, il avait repris le commandement, non de la division de Moreau, mais de sa brigade à l'armée du Nord, lorsqu'il reçut du général en chef la lettre suivante, datée du 13 juin :

« Je te préviens, général, que je te confie le commandement de trois demi-brigades d'infanterie, un régiment de cavalerie, une compagnie d'artillerie légère et six pièces de position destinées à passer de l'armée du Nord à celle de Sambre-et-Meuse. Ce corps se rassemble à Malines où tu te rendras pour en prendre le commandement.

« Fais-moi passer une demande en indemnité des frais de ton dernier voyage et je la remettrai aux représentants du peuple, avec une apostille de moi. »

Ce changement d'armée, Moreau l'avait accordé à Vandamme, non pour se séparer d'un de ses plus brillants hommes de guerre, mais parce qu'à son retour de Paris le général ne lui avait

pas dissimulé le désagrément qu'il éprouvait à reparaître comme général de brigade dans une division dont il avait eu pendant six mois le commandement.

Quelques jours après, Vandamme ne put douter plus longtemps de la disgrâce dont il était l'objet, car la lettre suivante de Moreau, datée de la Haye, 29 juin 1795, lui fit connaître qu'il était, sinon destitué, du moins privé de tout commandement.

MOREAU A VANDAMME.

« 29 juin 1795.

« C'est avec bien de la peine que je t'apprends que tu n'es pas compris sur le nouveau travail des officiers généraux employés de l'armée du Nord; je ne sais à quoi attribuer cette omission, à moins que ce soit tes dernières affaires de Paris.

« Quand à ton changement d'armée dont tu ma parlé, je ne l'ai fait que d'après la demande que tu m'en fis à Zutphen, où tu me parlais avec raison de la peine que tu éprouverais de resservir comme général de brigade dans une division que tu avais commandée pendant six mois.

« Le représentant du peuple Richard n'a pas encore reçu de fonds et ne peut, par conséquent, faire droit à ta demande d'indemnité.

« Tu remettras au général Morgan l'état des

troupes destinées pour l'armée de Sambre-et-Meuse, et il leur donnera leur route.

« Salut et fraternité. »

Le lendemain, une nouvelle dépêche, complétement officielle, de Moreau, prévient Vandamme que la commission du mouvement des armées de terre lui avait adressé les lettres de service des officiers généraux et adjudants généraux employés dans l'armée du Nord, et que son nom n'étant pas au nombre des premiers, il aurait à se conformer aux prescriptions qui ordonnaient aux officiers non compris sur la liste de cesser leurs fonctions et de se retirer dans leur foyers, en indiquant à la commission leur résidence pour qu'on puisse leur faire passer les instructions du Comité de salut public.

Toutefois, Vandamme ne devait quitter l'armée qu'après avoir remis le service à son successeur. On lui promettait une solde de retraite.

Dès qu'il eut reçu ces nouvelles, le brave Vandamme répondit à Moreau, le 1er juillet :

« Général, c'est avec le cœur navré de douleur que je t'écris ces lignes; voilà donc le coup porté! Mes ennemis ont donc par leur intrigue et par leur scélératesse ravi la place que j'ai obtenue sans la chercher, et que je crois, depuis, avoir bien méritée par la manière dont j'ai servi.

« Après avoir parcouru tous les dangers et bravé tant de fois les périls des combats, en voilà donc la récompense! Après avoir sacrifié tant de veilles,

et servi avec tant de zèle, me voilà sans place, à l'âge de 26 ans, réduit à vivre dans la retraite.

« Je m'y résous, général, car je ne désobéirai jamais aux lois de mon pays ni aux ordres supérieurs. Il est cependant dur pour moi de devoir supporter cette honte, qui ne devait être réservée qu'aux lâches, aux factieux, aux ineptes et aux ennemis de la France, et, général, tu me connais, je ne suis ni l'un ni l'autre.

« Enfin, réduit à rien faire, frappé de nullité par le gouvernement, je vais donc aller vivre avec mes parents, et manger ce qui me reste.

« Mais, général, ne pourrais-je te demander un certificat de la manière dont j'ai servi depuis que tu me connais? Si je mérite cela près de toi, veuille me l'adresser par la poste, chez mon père, à Cassel.

« Général, m'abandonneras-tu dans mes revers? Non! Je crois mieux te connaître, tu ne m'abandonnas jamais depuis que je te connais, et certes tu t'intéresseras pour moi près du Comité de salut public. Indique-moi les moyens que je dois prendre, et console-moi dans mon malheur. Écris à Gillet, je crois qu'il me servira, il m'en a prévenu à Paris.

« Prouve-moi, Moreau, que l'amitié que tu m'as tant de fois témoignée était sincère, et fais, je te prie, pour ton sincère ami, le sacrifice qu'il attend de toi; et si tu m'abandonnes, fais-moi au moins tes adieux.

« Salut et amitié. »

Vandamme reçut d'un grand nombre de ses camarades des lettres flatteuses ; nous reproduisons seulement celles du général Ferrand et de Pichegru. Voici la première, du 3 juillet :

« J'ai reçu ce matin, mon cher camarade, ta lettre. Je pars après-demain pour me rendre à l'armée du Rhin. Je voudrais bien t'y voir. Tu m'apprends avec peine que tu n'as pas d'emploi. Je pense que c'est par erreur ; tu as battu assez souvent l'ennemi pour qu'on puisse t'en tenir compte. Mille amitiés, etc. »

Voici maintenant la lettre de Pichegru, alors à Strasbourg, datée du 11 juillet (1) :

11 juillet 1795.

« J'apprends avec peine, mon cher Vandamme, que tu n'as pas été compris sur le nouveau tableau, et je m'empresse de t'envoyer le certificat que tu me demandes ; je désire qu'il concoure effectivement à te procurer satisfaction.

« Tu as donc refusé l'emploi qui t'était offert en Hollande? On m'avait dit dans le temps que tu

(1) A cette lettre, Pichegru avait joint le certificat suivant :

« Au quartier-général, à Strasbourg. — Armée de Rhin-et-Moselle. — 11 juillet 1795.

« Le général en chef atteste que le général de brigade Vandamme a fait la campagne dernière, sous ses ordres, à l'armée du Nord ; qu'il s'est trouvé à toutes les affaires, batailles et siéges importants, et qu'il y a donné des preuves multipliées d'intelligence et de bravoure, et qu'il a très-efficacement concouru à leur succès.

« PICHEGRU. »

venais d'être appelé à Paris pour ça. De tel côté que tu te tournes, mon cher ami, je désire que ce soit pour ton bonheur, et si je peux y contribuer, tu me trouveras toujours prêt à le faire, autant qu'il sera en moi.

« Salut et amitié. »

Vers la fin d'août, Vandamme reçut également le certificat qu'il avait demandé à Moreau, avec une lettre expliquant d'où provenait le retard éprouvé pour l'envoi de cette pièce.

Voici ces deux documents :

21 août 1795.

« J'ai reçu, mon cher général, tes deux lettres. Je te fais passer le certificat que tu demandes ; il est presqu'impossible à Richard de te faire payer à présent l'indemnité qui t'est due pour ton voyage, nous n'avons aucun fonds à notre disposition.

« Je ne puis attribuer que tu n'es pas employé cette campagne qu'à la dernière scène que tu as eue à Paris, elle t'a affiché et tu as donné beau jeu à tes ennemis, car il n'est pas de fonctionnaire public qui n'aie les siens, pour te desservir auprès du gouvernement.

« Ayant presque toujours été en course j'ai tardé de te répondre, mais tu as tort de croire que j'ai oublié la manière dont je t'ai vu servir.

« Je te salue fraternellement. »

22 août 1795.

« Le général en chef de l'armée du Nord certifie que le général de brigade Vandamme, employé à la 2e division de cette armée, et qu'il a commandée par intérim environ six mois, a montré dans toutes les affaires où il s'est trouvé, pendant les deux dernières campagnes, une grande bravoure, des talents militaires et une activité peu commune.

« En foi de quoi je lui ai délivré le présent. »

Vandamme s'était retiré à Cassel. Il avait été profondément affligé du silence de son ancien camarade Moreau, silence dont il ne comprenait pas le motif. Aussi s'empressa-t-il, au reçu de sa lettre, de lui répondre, le 27 août 1795 :

« Général, je viens de recevoir ta lettre et le certificat que tu as bien voulu m'envoyer; j'en ai reçu autant du général en chef Pichegru, et voilà la seule récompense que j'aie de mes services. Il est vrai qu'un témoignage aussi flatteur, et que je crois avoir mérité auprès de deux hommes que je respecte et que j'estime également, me vaut plus que la faveur d'une pension que je n'obtiendrais peut-être qu'en rampant devant quelques vils êtres que je méprise trop pour solliciter. Je te remercie, général, de ton souvenir; n'oublie point celui à qui tu as tant de fois prodigué ton amitié que je crois encore sincère; un plus long entretien me ferait penser à l'armée, et m'arrache déjà des larmes.

Réduit à la retraite, je ne sais quoi devenir. Pourrai-je encore espérer, général, que tu entreprennes quelques démarches pour moi, afin de me sortir de l'inaction où je ne saurais vivre longtemps? N'y a-t-il aucun moyen, général? Qui seront donc ceux à qui on décerne des récompenses, si je n'y ai aucun droit? Tu m'as vu sur la Lys, sur la Meuse, le Rhin, le Waal, etc. etc.; qui mieux que toi peut me juger? Et pour tout cela, je n'ai obtenu que la suppression. Écoute ton cœur, Moreau. Je te conjure, au nom de l'attachement que je t'ai toujours voué, fais pour moi tout ce qu'il dépendra de toi pour me faire remettre en place.

« Je ne suis point encore payé de mon voyage de Paris, non plus que de mes appointements du mois de messidor.

« Adieu. »

Incapable de rester sans occupation, n'admettant pas même la possibilité d'une inactivité à laquelle il eût préféré la mort, Vandamme écrivit à cette époque à Pichegru et lui demanda s'il ne pouvait pas l'aider à se rendre en Amérique pour y être employé dans une armée quelconque.

Le souvenir des premières années de sa jeunesse passées dans ce pays lui avait probablement inspiré cette pensée. Pichegru lui répondit d'Altkirch, le 24 août (1) :

(1) Il est bon de faire ici une remarque. C'est que les formes épistolaires commencent à devenir moins familières. Voici

« Je désirerais bien, mon cher Vandamme, pouvoir contribuer à satisfaire au désir que vous témoignez d'être employé en Amérique, mais je n'en ai aucun moyen; quant au conseil que vous me demandez, si vous devez aller à Paris, je ne sais trop que vous en dire : il en coûte tant pour voyager et pour habiter cette capitale, qu'il serait fort désagréable d'y faire un voyage inutile. Cependant j'ai appris que beaucoup d'officiers généraux qui, comme vous, n'ont pas été compris sur les nouveaux tableaux, ont obtenu, étant sur les lieux, de se faire réemployer, mais presque tous à l'armée de l'intérieur. Je suis persuadé que ce n'est pas le poste que vous enviez ; j'apprendrais avec intérêt que l'on vous en a assigné un plus convenable à votre grande activité.

« Salut fraternel. »

Vandamme cependant, désespéré de voir qu'on se battait sans lui, sur toutes nos frontières, se décida à intéresser à sa position le représentant du peuple Isoré, qu'il avait connu dans ses premières campagnes à l'armée du Nord.

Il lui adressa, à une date dont nous ne pourrions préciser le jour, mais qui est, sans aucun doute, de la fin du mois d'août 1795, la longue lettre suivante :

Pichegru qui écrit, pour la première fois, à Vandamme, sans le tutoyer. Bientôt le style va changer complétement dans la correspondance militaire.

« Citoyen représentant, ayant eu l'occasion de vous connaître à l'armée du Nord, dont naguères je faisais partie, j'ai cru pouvoir m'adresser à vous pour vous faire part des réclamations que je suis dans ce moment en droit de faire.

« Le 5 septembre 1793, je commandais depuis deux ans une compagnie franche d'infanterie légère portant mon nom, et je fus à cette époque nommé chef du bataillon des chasseurs du Mont-Cassel, formé de ma compagnie et de plusieurs autres; je reçus ordre à cette même époque, du général Houchard, de prendre le commandement d'une colonne de 5,000 hommes, qui était destinée à agir dans l'attaque générale qui devait avoir lieu pour débloquer la place de Dunkerque. Les succès de cette attaque sont trop connus pour que j'aie besoin d'en parler. Je conservai le commandement de cette colonne jusqu'au 27 septembre, jour auquel je reçus un brevet de général de brigade, avec ordre d'aller prendre le commandement du camp retranché et de la place de Dunkerque. Là, je fus chargé d'attaquer avec ma brigade, Furnes et Nieuport, pour opérer une diversion, et forcer l'ennemi à porter des forces vers ce point, ce qui s'exécuta. Le 31 brumaire, je quittai Dunkerque, pour aller prendre le commandement d'un corps de troupes qui occupait Poperinghue et autres villages, commandé alors par le capitaine Moreau, chef du 1er bataillon d'Ille-et-Vilaine, maintenant général en

chef de l'armée du Nord. Cette position fut peu de jours après abandonnée, et je commandai pendant l'hiver une forte brigade cantonnée sur la frontière à une lieue et demie en avant de Cassel.

« On vit enfin s'ouvrir cette glorieuse campagne qui couvrit de gloire les armées républicaines. La brigade que je commandais faisait partie de la 2e division commandée par le général Moreau, et c'est je crois en dire assez, les travaux de cette division sont connus. On l'a vue après avoir agi très-activement dans les affaires décisives, du commencement de cette campagne, remplir une tâche non moins pénible dans les autres.

« Dans les premiers jours de brumaire 3e année, le général Moreau ayant été appelé à commander par intérim l'armée du Nord, je pris le commandement aussi par intérim de la 2e division, et je le conservai toujours depuis. On sait que depuis cette époque, elle força l'ennemi à repasser le Rhin devant Wesel, qu'elle passa le Waal, à deux reprises différentes, et qu'à son entrée dans la Hollande elle fut destinée avec la première division à couvrir l'Over-Yssel, et le pays de Groningen, et qu'elle eut plusieurs affaires avec l'armée anglaise.

« Vers la fin du mois de prairial, je reçus l'ordre, comme n'étant point destiné à rester en Hollande, de me rendre à Malines, où devait se rassembler une brigade que je conduirais à Maestricht, où je recevrais de nouveaux ordres. J'exécutai ce

rassemblement, déjà une partie de la brigade était partie, et j'étais au moment moi-même de partir avec le reste de la brigade, lorsque je reçus une dépêche qui m'annonçait que je n'étais pas compris dans le nombre des généraux employés. Je ne cherchai point à pénétrer les causes. J'ai pour me tranquilliser ma conscience et la persuasion intime d'avoir fait mon devoir. Je vais faire imprimer un mémoire dont je vous enverrai un exemplaire. Ce ne sont pas des raisonnements, ce sont des faits que j'expose, animé du seul désir de servir encore ma patrie; je compte sur votre justice, citoyen représentant, et j'ose espérer que vous voudrez bien adresser une réclamation au Comité de salut public. Je ne crois pas inutile de joindre ici le certificat des généraux Pichegru et Moreau; vous pouvez d'ailleurs vous adresser à mon collègue qui m'a connu à l'armée du Nord. En vous intéressant à mon sort, vous me rendrez à moi en particulier un service important, puisque le bonheur de ma vie en dépend, et vous rendrez à la patrie un serviteur fidèle qui sera toujours prêt à verser son sang pour elle. Je n'ai point encore fait de réclamation, parce que ma santé altérée par les fatigues de la guerre m'en a empêché. Je désirerais surtout être employé dans une des armées actives de la République; la patrie a encore besoin de défenseurs : faites, je vous prie, tout ce qui dépendra de vous, pour obtenir ce que je demande. Ne laissez point dans l'oisiveté un

militaire qui désire et croit pouvoir encore servir sa patrie. »

La confiance du général Vandamme dans le représentant Isoré ne fut pas trompée. Ce député se fit son protecteur, s'adressa à Merlin alors fort puissant, et, le 28 septembre, il put enfin mander à l'exilé de Cassel la bonne nouvelle qu'il ne tarderait pas à être rétabli sur les cadres de l'armée.

Voilà la lettre d'Isoré :

« J'ai vu, comme tu me l'as mandé, général, le représentant Merlin, qui m'a assuré de ta réintégration. J'en suis bien aise, car tout ce qui sent l'ancien régime a un bien mauvais goût pour moi. Ta destitution m'a, je t'assure, singulièrement surpris, mais tu as essuyé le sort de bien des braves comme toi, qui dans un moment ou dans l'autre reparaîtront sur la scène, peut-être malheureusement, pour réparer les perfidies de ces hommes qu'on ne peut appeler que *monsieur*. Ne perds pas courage, mon cher camarade, si Merlin tarde, je le ferai ressouvenir de ce qu'il faudra faire.

« Je te salue fraternellement. »

Quelques jours s'étaient à peine écoulés depuis la lettre du représentant, que Vandamme recevait celle-ci du commissaire exécutif de la commission de l'organisation et du mouvement des armées de terre, le citoyen Pille :

« Je vous adresse, l'ampliation d'un arrêté du

Comité de salut public, en date (du 29 septembre) qui vous ordonne de vous rendre sans délai à l'armée de l'Ouest, pour être employé dans votre grade, soit à cette armée, soit à celle des côtes de Brest, au choix du général en chef Hoche.

« Je donne avis de cet arrêté à ce général, en l'invitant de se concerter avec le général en chef Pérignon, commandant l'armée des côtes de Brest, pour déterminer à laquelle de ces deux armées vous serez attaché. »

A cette lettre était jointe la copie de l'arrêté suivant :

7 vendémiaire, an IV, 29 septembre 1795. — Extrait des registres du Comité de salut public.

« Le comité de salut public arrête que le général de brigade Vandamme sera remis en activité et qu'il se rendra sans aucun délai à l'armée de l'Ouest, pour être employé dans son grade, soit à cette armée, soit à celle des côtes de Brest, au choix du général en chef de la première.

« La commission de l'organisation et du mouvement des armées de terre est chargée de l'exécution du présent arrêté.

« Cambacérès, Merlin, Dermont, Letourneur, La Revellière-Lepeaux. »

La destination affectée d'abord à Vandamme ne tarda pas à être changée. Le général n'aimait nullement la guerre civile, et ses champs de bataille

restreints. Il fallait à son ardeur et à ses talents un vaste théâtre. Il fit si bien qu'il obtint de servir à une autre armée que celles de l'Ouest ou des côtes.

Tandis que Hoche, enchanté d'avoir sous ses ordres un ancien camarade dont il connaissait et appréciait la bouillante valeur et l'aptitude militaire, lui écrivait de Nantes, son quartier général, de se rendre à Ancenis, pour y prendre le commandement de l'arrondissement, où le général Chabot devait lui adresser des instructions, Vandamme était informé par une lettre du ministre de la guerre Aubert Dubayet, en date du 22 novembre, que le pouvoir exécutif le plaçait à l'armée de Rhin-et-Moselle, où il lui donnait l'injonction de se rendre sans nul délai. Il ne se fit pas attendre; il arriva au milieu de décembre au quartier général à Herxheim d'où il fut dirigé sur Deux-Ponts à la onzième division d'infanterie commandée par Gouvion-Saint-Cyr.

Le 30 décembre, il reçut de son nouveau chef la lettre ci-dessous :

LE GÉNÉRAL DE DIVISION SAINT CYR,

AU CITOYEN VANDAMME, GÉNÉRAL DE BRIGADE.

« Vous prendrez, mon cher camarade, le commandement de la brigade de gauche de la 11e division, qui était provisoirement confié au chef de brigade Rivet, auprès duquel vous vous rendrez

pour prendre note de l'emplacement des troupes et les renseignements que vous désirerez.

« Salut et fraternité. »

LIVRE IV

1796.

Le général Vandamme à la 11e division de l'armée de Rhin-et-Moselle (fin de 1795). — Composition et emplacement de cette armée. — Situation morale des troupes françaises à cette époque. — Pichegru. — Ses intrigues. — Sa trahison. — Soupçon de l'agent François Bacher sur la conduite de Pichegru. — Sa lettre du 13 février 1796. — Confiance de Vandamme dans son général en chef. — Sa lettre au représentant Woussen (2 mars 1796). — Lettre de félicitations adressée à Vandamme, après sa réintégration sur les cadres de l'armée, par le général Dubois (5 janvier 1796). — Pichegru remplacé par Moreau. — Vandamme demande à accompagner Pichegru en Suède. — Sa lettre au Directoire relativement à son ancien général en chef. — Dénonciation contre Vandamme. — Sa modestie. — Lettres du Directoire à Moreau. — Nouvelle organisation donnée à l'armée de Rhin-et-Moselle. — Vandamme passe à la 7e division, commandée par Duhesme. — Il est dénoncé. — Reprise des hostilités (30 mai 1796). — Influence de Pichegru. — Entrée en campagne de l'armée de Rhin-et-Moselle. — Lettre de Moreau au Directoire (26 mai 1796). — Recommandations du Directoire. — Saint-Cyr commande le corps dont la division Duhesme fait

partie à la gauche. — La brigade Vandamme occupe Lambstein. — Combat d'Epstein (10 juin). — Passage du Rhin à Kelh (nuit du 24 au 25 juin). — Combats sur la rive droite du fleuve. — Moreau et le Directoire. — Moreau opère lentement, méthodiquement. — Inconvénients que présente sa manière de faire la guerre. — Indiscipline et pillage. — Le commissaire Haussmann. — Sa lettre du 18 juillet. — L'archiduc Charles profitant des tergiversations de Moreau manœuvre habilement. — Vandamme perd ses équipages. — Bataille de Neresheim (11 août). — Nouvelles et singulières instructions de Carnot. — Effet désastreux de ces instructions sur Moreau. — Ce dernier change son plan pour obéir au Directoire. — L'archiduc profite de cette faute. — La division Duhesme chargée de couvrir l'aile droite à Giengen le jour de la bataille de Neresheim. — Échec qu'elle éprouve.— Éloge de Vandamme. — Proportions que l'on cherche à donner à cette affaire. — Lettre d'Haussmann au Directoire (14 août 1796). — Singulier certificat donné par Vandamme à Duhesme. — Observations de Moreau au plan envoyé par le Directoire. — L'armée de Rhin-et-Moselle force le passage du Lech. — Affaire du 1er septembre. — L'archiduc, par ses habiles manœuvres, force Moreau à se replier sur le Rhin.— Ordres et contre-ordres du Directoire à la fin de septembre. — Belle retraite de Moreau pendant le mois d'octobre. — Vandamme à la bataille de Biberach (2 octobre). — Défenses de la tête du pont de Kelh. — Combats au Val-d'Enfer (11 octobre). — A Emmedingen (19 octobre). — A Caudern et Schliegen (23 et 26 octobre). — Rapports de Moreau. — L'armée étant derrière le Rhin, Vandamme avec sa brigade occupe la tête du pont de Kehl (novembre). — Il sollicite un congé. — Il se retire à Cassel à la fin de novembre.

Arrivé le 30 décembre 1795 à l'armée de Rhin-et-Moselle, dont le quartier général était à Haguenau, Vandamme se rendit immédiatement à Sarrebruck pour prendre le commandement de l'une des brigades de la 11e division active placée sous les ordres de Gouvion-Saint-Cyr.

Voici quels étaient alors la force, l'emplacement

et la composition de l'armée de Rhin-et-Moselle :

Elle avait quinze divisions, dont huit actives, une d'avant-garde, une de réserve de cavalerie de 2,000 chevaux, une division d'artillerie dite du grand parc, et trois divisions territoriales.

Pichegru commandait en chef, ayant pour chef d'état-major le général de division Liébert, pour commissaire-ordonnateur le citoyen Martellière.

La 1re division (Dumas), brigades Scissé, Nouvion et Jordy, était à la droite de la ligne, de Huningue à Marcolsheim ; — la 2e (Schauenbourg), brigade Vachot, s'étendait à gauche jusqu'à Clobsheim ; — la 3e (Bourcier), brigades Sibaud et Tharreau, jusqu'à Lauterbourg ; — la 4e (Delmas), brigades Frémont et Eckmeyer, vers Billigheim, faisant un angle presque droit et abandonnant les bords du Rhin ; — la 5e (Beaupuy), brigades Lambert et Tolmé, vers Ottenheim ; — la 8e (Férino), brigades Scherb et Préval, vers Landau ; — la 9e (Renauld), brigade Duverger, sur Alberswiller ; — la 10e (Delaborde), brigades Xaintrailles et Girardot, sur Munichwiller ; — la 11e (Saint-Cyr), brigades Lecourbe et Vandamme, sur Deux-Ponts et Sarrebruck.

Les réserves de cavalerie et le parc étaient en seconde ligne sur Herxheim ; la division d'avant-garde (Desaix), brigades Joba, Laboissière et Sandos, à Neusdorff.

Ainsi, cette armée, forte de 85 à 90,000 hommes, couvrait le Rhin ; sa dernière division active, la

11ᵉ, s'appuyait par sa gauche à la droite de l'armée de Sambre-et-Meuse, commandée par Jourdan, qui se liait elle-même avec l'armée du Nord, aux ordres de Moreau.

Depuis le 25 décembre 1795, les troupes étaient en cantonnement en vertu d'une convention militaire faite par les généraux Jourdan et Pichegru d'une part, et Clairfait, commandant les Autrichien, d'autre part.

Cet armistice avait été conclu en dehors de la participation du gouvernement français le Directoire exécutif, qui remplaçait depuis la fin de 1795 le Comité de salut public. Le Directoire n'avait pas été fort satisfait de cette façon d'agir des généraux, mais il s'était cru obligé, dans sa faiblesse, de donner une sorte de consentement tacite, en acceptant le fait accompli.

Le 12 décembre, l'armée de Sambre-et-Meuse, battue quelques jours auparavant, ayant pris sa revanche et obtenu, sur la Nahe, un léger succès, Clairfait avait proposé à Jourdan de cesser les hostilités de part et d'autre pour donner quelque repos aux troupes. Jourdan ne voulut pas agir sans avoir pris l'avis de Pichegru. Ce dernier recevait en même temps des propositions analogues de Wurmser, qu'il avait en face de lui. Les deux généraux français s'étant mis d'accord, signèrent, le 25 décembre, une convention dans laquelle il fut stipulé que les hostilités cesseraient et ne pourraient être reprises que dix jours après la

dénonciation; que les belligérants resteraient dans le *statu quo*, sans que les positions respectives, si elles venaient à être abandonnées par les uns, pussent être occupées par les autres; que les postes, les patrouilles, ne seraient jamais portés au delà de la ligne tracée pour chacun, et que tout différend serait jugé par les commandants d'avant-postes.

Ladite convention fut soumise à la sanction du Directoire qui en désapprouva la forme, mais sans la faire rompre.

C'est à ce moment que Vandamme fut replacé à l'armée de Rhin-et-Moselle. Sa destination première avait été l'armée de l'Ouest, mais il avait obtenu de n'y point aller, ainsi que nous l'avons dit.

Le quartier général de Pichegru était établi à Haguenau. Les trois premières divisions étaient chargées de la défense ou plutôt de la garde de la frontière et du Rhin, de Porentruy à Lauterbourg; la 4e eut le Rhin, de Lauterbourg à Guermesheim; la 5e laissa en ligne sept bataillons de Hexheim à Wissembourg et cantonna les autres en arrière; la 8e entra dans Landau; la 9e occupa Bergrabern et le pays environnant; la 10e s'établit à Hernback, laissant quelques bataillons en première ligne; enfin, la 11e vint de Sarreguemines à Saarbruck, portant sur son front quatre demi-brigades d'infanterie.

Bientôt les troupes, fatiguées des combats incessants, des marches, des privations qu'elles

avaient eu à supporter, commencèrent à respirer. Elles ne tardèrent pas à entrer en relation avec les Autrichiens. Les avant-postes se voyaient, les soldats se parlaient, les officiers se traitaient, se recevaient à dîner. Il n'était plus question de tyrans, de satellites de tyrans; les mœurs farouches des républicains ardents s'adoucissaient, et la corruption, par contre, s'introduisait dans les armées françaises. La discipline rigide se perdait, les officiers, mal payés en valeurs de papier n'ayant pas cours, laissaient piller leurs hommes et vivaient avec eux du produit de leurs rapines. Les fournisseurs et ceux que le soldat désignait à cette époque sous la qualification de riz-pain-sel cherchaient à s'enrichir; quelques généraux les imitaient.

Le général en chef Pichegru, à qui tout cela convenait, parce que depuis le mois d'août 1795 il prêtait l'oreille aux suggestions des princes émigrés, non-seulement laissait faire, mais encore encourageait sous main le désordre. L'armée se perdait sans combat et se démoralisait.

Le Directoire invitait Pichegru à réprimer tous ces abus, mais ces abus, comme nous venons de le dire, faisaient trop bien les affaires du général pour qu'il tînt compte des observations d'un gouvernement faible et n'ayant pas la force de destituer un chef sur les menées duquel, cependant, il avait l'éveil. Il y a plus, le Directoire faisait instance sur instance à Pichegru pour qu'il conservât un

commandement que ce dernier demandait sans cesse à résilier, bien convaincu qu'on n'oserait le lui retirer.

C'est ici le moment d'analyser rapidement la conduite de Pichegru, conduite que Vandamme, son ami dévoué, était si loin de soupçonner, qu'il se compromit presque aux yeux du gouvernement pour le défendre, ainsi qu'on le verra plus loin, lorsque la publication de la correspondance du général de l'armée de Rhin-et-Moselle avec les princes eut ouvert tous les yeux.

Dès le 15 août 1795, ainsi que nous l'avons dit, Pichegru était entré en pourparlers avec le prince de Condé et avec l'agent de l'Angleterre dont il recevait de l'argent. Il avait eu l'infamie de faire battre son armée, et ne négligeait aucun moyen pour dégoûter les officiers, pour provoquer le mécontentement des soldats et préparer le succès de la trahison dont le prix devait être, pour lui, les plus hautes faveurs et une somme considérable.

Le Directoire ne pouvait ignorer entièrement ses intrigues, mais, soit que les uns ou les autres de ses membres ne fussent pas éloignés de prendre part au gâteau en favorisant ses projets, soit plutôt encore que le gouvernement des cinq directeurs se trouvât trop faible pour entrer en lutte avec le général qui jouissait alors de la plus grande réputation militaire, Pichegru continuait à trahir pour ainsi dire ouvertement et impunément.

Un agent français en Suisse, Bacher, dont la correspondance de cette époque est des plus intéressantes, écrivait cependant le 13 février 1796 au ministre des relations extérieures :

« Il faut que je vous confie une chose que j'ai sur le cœur et qui me tourmente véritablement: c'est Pichegru. Est-il pur? ne l'est-il pas? je ne sais, et ce doute m'afflige. Je dois vous dire que cet homme est l'espoir de nos ennemis, et que s'ils ont quelques attaques considérables à diriger contre vos armées, vous verrez toujours que leurs plus grands efforts se dirigeront de préférence du côté où Pichegru commandera; cela est un fait, j'ai déjà eu l'honneur de vous en parler. Alors j'avais des inquiétudes, j'ai maintenant des *certitudes* par rapport aux opinions des ennemis sur ce général. Je ne le connais pas, je ne l'ai jamais vu de ma vie; j'ai souvent admiré ses talents d'après ce que j'ai observé dans les opérations de son commandement... mais pourquoi n'a-t-il pas la confiance de ses soldats? Pourquoi nos ennemis espèrent-ils obtenir de plus grands succès de son côté que de celui de Jourdan?... Sans doute le Directoire a rigoureusement examiné la conduite d'un homme sur la fidélité duquel reposent d'aussi grands intérêts que sur Pichegru, puisqu'il lui a conservé le commandement de son armée... Mais, s'il est pur, que le Directoire, par un grand acte public, le fasse donc connaître; que les armées françaises en soient informées;

enfin, que l'Europe le sache. Par ce moyen, il doublera les moyens de Pichegru, car il est impossible qu'il ignore que le soupçon a plané sur sa tête; dès lors, son énergie en est diminuée, toujours le soupçon la tue. Il rassurera son armée qui doute et que la malveillance travaille; enfin, il détruira les espérances de vos ennemis, etc. »

Pichegru trahissait réellement. Moreau, qui le remplaça à la fin de mars dans le commandement de l'armée de Rhin-et-Moselle, paraissait peu éloigné de marcher dans les mêmes errements. Aussi Pichegru le désigna-t-il au Directoire comme son successeur. Jourdan, à l'armée de Sambre-et-Meuse, n'était pas homme à se laisser aller à de pareilles infamies; aussi, Pichegru recommandait-il expressément aux agents des princes et de l'Angleterre de ne rien tenter sur lui, et de lui cacher soigneusement les négociations secrètes.

Pichegru allait plus loin encore dans sa trahison; il engageait le prince de Condé à faire répandre avec profusion sur la rive gauche du Rhin de petits pamphlets dans le genre de celui intitulé: *Dialogue de deux grenadiers*, pamphlet que le général en chef de l'armée de Rhin-et-Moselle avait composé lui-même et répandu avec adresse parmi ses soldats.

Voici quelques phrases tirées d'un de ces im-

primés, transmis au Directoire, au mois d'avril, par un agent.

« Avis aux bons Français :

« Le prince de Condé prévient, au nom du Roi, tous les officiers, sous-officiers et soldats français qui voudront joindre ses drapeaux :

« Que tout officier supérieur qui lui passerait avec un bataillon, ou un demi-bataillon, ou un escadron monté; tout capitaine arrivant avec sa compagnie, etc.; tout lieutenant avec une troupe de la force de 30 hommes, etc. :

« Seront conservés et serviront dans leurs grades et emplois respectifs, etc. »

Mais ce qui était plus affreux encore que tout cela dans la conduite de Pichegru, c'est que, dans l'espérance de démoraliser complétement ses troupes, il s'entendait avec les administrateurs de son armée pour que les soldats, les sous-officiers et même les officiers, qu'on payait peu ou point, manquassent littéralement de tout.

La naïveté de Vandamme, sa confiance dans Pichegru, sa foi dans le républicanisme du général en chef, auquel il était bien loin d'attribuer tous les maux qui désolaient l'armée de Rhin-et-Moselle, et aussi la rectitude de son jugement et la justesse de ses vues militaires se font jour dans une lettre écrite par lui de Saarbruck, le 2 mars 1796, à un de ses amis, le représentant du peuple Woussen; la voici :

« Croyant vous connaître, je crois de mon devoir, comme républicain et compatriote, de vous faire part de quelques idées sur la situation de nos armées et de celles de nos ennemis. Aux avant-postes, voyant les choses de près, curieux et à même de pénétrer les secrets de nos ennemis, je dois connaître quelque chose; je vais vous en faire part.

« *Notre cavalerie est très-faible, pour ne point dire nulle.* Les carabiniers, qui dans tous les temps étaient la terreur de l'ennemi, sont dans ce moment réduits à *400 hommes* montés, même fort mal, tandis que leur complet doit être de *1,600*. Beaucoup des meilleurs régiments de chasseurs, de dragons, etc., etc., grosse cavalerie, sont à 200 ou 300 hommes, 400 les plus forts; le 9e régiment de cavalerie est de 250 hommes, le 18e idem est de 120 hommes; le 2e de chasseurs est de 300 hommes, le 8e idem, de 350 hommes; les 7e et 8e de hussards sont de 200 hommes.

« Jugez, tandis que ces corps devraient être les premiers de 450 hommes et les seconds à 7 et 800. Les régiments de dragons sont aussi très-faibles; le 4e est de 300 hommes, le 6e de 360 et les 14e et 19e de 200 hommes.

« Pensez comme tout cela est consolant, tandis que les hussards ennemis *sont à 1,500 hommes*, leurs dragons à 1,200 et les hulands à 1,400, tous fort bien montés.

« Vous me direz que nos régiments de cavalerie seront aussi complétés; j'en ai aussi l'espoir, mais quand? au moment où nous entrerons en campagne. C'est alors que l'on enverra des chevaux de remonte que la levée du 30e et ceux de luxe doivent fournir.. Dans ce moment, il faudra instruire les chevaux, les habituer au feu, et je vous assure que c'est du premier choc que dépendra la victoire. *L'on ne presse point assez cette levée, l'on ne voit point d'effet des résolutions ni des arrêts contre les administrations.* Tous leurs chevaux restent entre leurs mains, aussi les officiers autrichiens, à qui j'ai eu l'occasion de parler, rient-ils de cet abus. Nous, Français républicains, nous en gémissons en souffrant. Tous les jours il arrive des chevaux de la Pologne, de la Hongrie et des frontières de la Turquie, et bientôt ils seront en état d'entreprendre quelque chose.

« Quant à l'infanterie, l'ennemi a beaucoup de peine à compléter ses cadres, et nous sommes à peu près au complet; mais son infanterie est organisée d'ancienne date, tandis que la nôtre est dans ce moment toute désorganisée. Je sais que c'est pour la réorganiser de suite; mais le temps presse et je ne vois guère la possibilité de finir cela de suite. Un grand nombre d'officiers se trouvent supprimés parce qu'ils ne sont point les plus anciens de grade : tel est le vœu de la loi;

mais il arrive *souvent que les meilleurs sont dans ce cas.*

« Vous savez que l'on a incorporé une demi-brigade dans une autre; *presque tous nos corps sont complets, mais point armés; instruits et habillés comme ils auraient pu l'être.*

« L'artillerie de bataillon, qui était autrefois portée au nombre de 1,200 pièces, est maintenant réduite à 300. L'ennemi a augmenté la sienne; ils ont par régiment six pièces de 8 et des obusiers de six pouces que l'on attacherait aux parcs des divisions. L'on m'objectera peut-être qu'il nous manque des chevaux de trait pour l'artillerie; je répondrai qu'il en manque pour tous les services militaires, ainsi il faut y pourvoir promptement. Il est bien prouvé que nos derniers revers sur le Rhin, le Mein et la Sig ne proviennent que faute d'artillerie et de chevaux. L'ennemi a profité de cet avantage et voilà la seule raison de ses victoires.

« Il y a des journaux qui disent nos armées dans le meilleur état, et celles de l'ennemi en défection; ils se trompent, l'ennemi est en état aussi bien que nous. Au moins il faut tout vous écrire ce que je vois sous mes yeux et ce que j'entends tous les jours.

« *Notre armée est dégoûtée parce qu'elle est mal payée; cependant si l'on pouvait donner un sol de plus par jour au soldat, il ne pour-*

rait pas se plaindre; mais les officiers, les généraux, à quoi sont-ils réduits? à leurs huit francs. Ils dépendent du soldat, ils ne peuvent pas l'empêcher de piller, de voler, ils sont réduits à vivre avec lui. Alors, par cette misère, par cet avilissement, l'officier, dégoûté, est sans autorité et sans courage, le soldat le méprise et ne peut le respecter. — Beaucoup de généraux ne peuvent se procurer les chevaux dont ils ont besoin pour entrer en campagne, tandis que les *commis des administrations leur font honte, montés sur des anglais superbes.* Encore si le gouvernement leur en donne, avec quoi les équiper, avec quoi les entretenir de fourrage, de réparations, et comment payer les domestiques? Jugez de tout cela et croyez que toutes ces vérités m'épouvantent et me présagent des malheurs. Je sais que le gouvernement ne peut tout d'un coup y remédier, *je me plais même à croire que l'on veut y porter remède; mais le temps presse, bientôt il sera trop tard.*

« Citoyen représentant, ne croyez pas que si je vous dépeins ici des faits vrais et terribles, qu'ils soient en état de me faire changer; loin de moi cette pusillanimité : vous devez me connaître, je ne change pour rien, mais je souffre de voir de si belles et si braves armées avilies, et dans la personne de leurs officiers; je souffre, vous dis-je, parce que c'est de là que peut naître la dissolution de l'armée et même de la République.

« Je vous prie de ne point oublier de présenter mes respects à vos collègues Lesage, Derauty, Fauvet, etc., à me croire sincèrement votre compatriote. »

« *P.-S.* — D'autres abus sautent à mes yeux : les corps de cavalerie sont sans moyens et ne peuvent faire faire aucune réparation ni à l'équipement des hommes, ni à la sellerie, ce qui entraîne des pertes extraordinaires à la République, car ce qui n'est point réparé à temps finit par ne plus pouvoir servir, alors il faut le remplacer à neuf. Ils n'ont point le moyen de faire ferrer les chevaux, non plus que de faire traiter ceux attaqués de la gale; alors il en crève et tout concourt à détruire la cavalerie, qui est l'arme sur laquelle il est plus que temps de porter l'attention du gouvernement. Malgré que tous ces faits existent, vous voyez que des militaires de tout grade font don à la patrie de sommes immenses en assignats, qui est souvent le montant de leur paye, et cela, n'en doutez pas, parce qu'ils ne sont d'aucune valeur; car enfin de quoi vivent-ils? Autant dévoué à la patrie qu'eux, je ne puis donner à la patrie autre chose que mes bras, et je vous jure que je connais peu de militaires dans d'autres cas; mais aussi je vous observe que bien des gens donnent peu pour avoir beaucoup, ou pour faire parler d'eux. J'espère que le gouvernement n'en sera point dupe, quoiqu'il ait la poli-

tique d'annoncer ces dons dans les papiers publics, comme pour servir d'exemple. Je conçois facilement que si vous ne me connaissiez pas vous me croiriez ennemi de la République. Non, je suis toujours le même, malgré *que l'on trame encore contre moi à Paris ;* probablement serais-je encore une fois supprimé, cette fois ce sera pour avoir fait la guerre *aux administrations et agents,* tandis que la première c'était pour avoir été trop sévère *contre les émigrés à Nieuport.* Ce qui est sûr, c'est que jamais ce ne sera ni pour incivisme, ni pour lâcheté, ni pour trahison, ni improbité. Si l'occasion se représentait que vous puissiez, vous, Lesage, ou d'autres de vos collègues, *parler au directeur Carnot qui me connaît, mais à qui je ne voudrais pas écrire directement, tout ce que j'ai à demander,* c'est d'être employé au nord, *si la guerre recommençait contre la Hollande,* car je connais parfaitement ce pays. Faites-moi le plaisir de m'écrire de temps en temps.

« Salut et respect. »

« *L'ennemi n'est cependant point encore prêt d'entrer en campagne, malgré tout ce qu'on en dit ; il désirerait beaucoup que nous le provoquerions les premiers en rompant la trêve, car il se servirait de ce moyen pour encourager ses soldats et les exciter contre nous en disant que c'est notre faute si la guerre ne finit point; mais je compte* à cet égard sur la

politique *du gouvernement* et sur sa prudence, car je crois que cela ferait même tort pour l'opinion dans nos propres armées ; ce qu'il y a de bon, le général Clairfait, qui commandait les deux armées en chef, vient d'obtenir sa démission, et l'archiduc Charles commande à sa place ; il aura pour adjoint le comte de Bellegarde, et pour quartier-maître général le général major Mack (Anglais d'origine), homme de projet, mais peu propre à l'exécution, *mal vu par les officiers autrichiens*, ayant été cause que Cobourg a fait quelques gaucheries dans la Belgique il y a deux ans. Pourvu que maintenant nos généraux en chef s'accordent bien ensemble, que l'on n'en change pas au moment d'entrer en campagne, et surtout que les deux armées du Rhin et de Sambre-et-Meuse agissent ensemble, tout pourra aller ; encore faudrait-il qu'il y en ait un qui commande en chef.

« Je ne finirais pas demain si je vous écrivais ce que je pense.

« Je vous préviens, mon cher pays, que messieurs les émigrés sont toujours à Cassel, Bailleul et environs, malgré toutes les lois et arrêtés ; ils se fichent des patriotes, ils ne se cachent pas, ils se flattent d'avoir des protections suffisantes à Paris.

« J'espère que ce n'est pas auprès le ministre de la police générale, non plus qu'auprès des députés de notre département, ce que je ne souhaite pas du moins.

« Pensez un peu à ces messieurs, cela vous regarde autant que moi. »

Revenons à Pichegru et ajoutons qu'il ne serait pas juste de laisser croire que Moreau prit sa succession dans ses projets de trahison. Le seul tort qu'on peut lui reprocher, c'est qu'ayant eu connaissance des infâmes projets de son ancien camarade, il ne crut pas devoir les dénoncer au gouvernement.

Après sa réintégration sur les contrôles des armées actives, Vandamme reçut un grand nombre de lettres de félicitation de beaucoup de ses compagnons d'armes, une entre autres du général de cavalerie Dubois. Nous citerons seulement celle de cet officier général, parce qu'elle a un certain cachet d'originalité et qu'elle renferme encore quelques-unes de ces expressions républicaines qui commençaient à disparaître du langage militaire. Elle est du 5 janvier 1796 :

« Je vous ai écrit, mon cher camarade, dans le temps, chez un négociant, à Gand, comme vous me l'aviez mandé, et j'étais même ennuyé de ne pas être instruit de ce que vous étiez devenu. Vous me flattez infiniment en m'apprenant votre reintégration. La République a besoin d'hommes qui comme vous savent la servir avec autant de bravoure que de probité. Déjà on s'aperçoit qu'il faut ramener dans les armées des généraux républicains et vieux soldats qui ont aidé nos armées

à marcher à la victoire. Le règne où il ne fallait que des ci-devant ou des intrigants est bientôt passé. J'apprendrai avec plaisir que vous occupez les avant-postes; c'est là votre place. Je vous engage à me faire part quelquefois de vos exploits; je recevrai de vos nouvelles avec plaisir.

« Quant aux soixante-dix-huit livres que vous m'avez avancées, ce n'est pas de ma faute si vous ne les avez pas reçues plus tôt; je vous les envoie par la présente où vous trouverez incluse la reconnaissance du directeur des postes pour les toucher à l'armée. Accusez-m'en, je vous prie, la réception. Si quelque jour je rencontre Jourdan, je tâcherai de me faire payer. »

Pendant plusieurs mois les armées ne firent aucun mouvement. Pichegru engageait le prince de Condé, dont l'Autriche ignorait les négociations, à faire tous ses efforts pour empêcher les ennemis de la République de dénoncer la fin de la trêve, dans le but de jeter l'odieux de la reprise des hostilités sur la France.

Cependant l'Autriche, dont les généraux se jalousaient, et qui n'était pas au fait des intrigues du général français avec le prince de Condé et avec l'Angleterre, voulait rentrer en campagne. Elle faisait ses préparatifs pour franchir le Rhin. Wurmser n'allait pas tarder à être rappelé sur un autre théâtre de guerre. Clairfait fut remplacé par l'archiduc Charles.

Au commencement de mars 1796, Pichegru fut appelé auprès du Directoire. Il remit le commandement à Desaix. On fut très-effrayé à l'armée de Condé lorsqu'on apprit cette nouvelle. Une somme considérable fut envoyée au traître ; mais à peine arrivé à Paris, il écrivit qu'il comptait retourner sous peu à Strasbourg ; qu'on pouvait être tranquille, qu'il était très-satisfait.

En effet, Pichegru, tout en retardant la paix, tout en obtenant des munitionnaires de ne fournir que des vivres de mauvaise qualité et en petite quantité, tout en laissant son armée manquer de tout, s'était arrangé de façon que si le gouvernement le destituait, il aurait l'air d'être la victime de ses efforts pour l'amélioration du sort du soldat, de ses chaleureuses réclamations pour obtenir les secours que le Directoire refusait. Enfin, le misérable n'hésitait même pas à dire à nos adversaires qu'il saurait bien, par ses troupes, forcer la main au pouvoir, et qu'au besoin il les ferait battre encore, comme il l'avait fait déjà.

Pendant son court séjour à Paris, Pichegru reçut l'accueil le plus flatteur. Le peuple le vit avec une sorte de faveur ; les ministres lui donnèrent des fêtes et le Directoire parut lui continuer sa confiance. Il revint à son quartier général plus puissant que jamais ; mais à la fin du moi de mars, la démission qu'il offrait depuis longtemps déjà du commandement de l'armée de Rhin-et-Moselle, fut acceptée.

Le Diréctoire lui écrivit :

« C'est avec regret que le Directoire se rend enfin aux demandes réitérées que vous lui avez faites de quitter l'armée de Rhin-et-Moselle. Il sait combien il lui sera difficile de vous remplacer, mais il sent aussi que vous avez besoin de repos, et l'accorde, quoiqu'avec peine, à vos pressantes sollicitations.

« Mais le repos d'un guerrier célèbre n'est point l'inaction, et, lorsque son bras est fatigué, sa tête travaille et son cœur s'enflamme encore pour le salut de sa patrie. Le Directoire ne renonce donc pas à l'avantage d'employer vos talents et attend avec impatience l'occasion de vous donner de nouvelles marque des sentiments de confiance et d'estime que vous lui avez inspirés. »

Pichegru désigna pour son remplaçant, non pas Desaix, dont il connaissait les vertus et le talent, mais Moreau, son ami, dont le talent n'était pas, sans doute, inférieur à celui de Desaix, et dont il croyait le cœur beaucoup plus accessible à la corruption. Il se ménagea avec lui une longue entrevue pour lui donner ses instructions ; puis il fit adopter par le Directoire un plan de campagne dont il eut soin d'envoyer le double à l'ennemi. Il refusa ensuite l'ambassade de Suède qu'il avait acceptée d'abord, le prince de Condé et l'agent de l'Angleterre lui ayant fait savoir que son absence serait nuisible à leurs projets.

Vandamme, attaché de cœur à son ancien gé-

néral, n'eut pas plutôt connaissance de l'offre faite par le gouvernement à Pichegru de se rendre en Suède, qu'il lui écrivit, à la date du 9 avril :

« Mon général, je viens d'apprendre par un de mes amis qui m'écrit de Paris, que vous êtes nommé à l'ambassade de Suède ; cela change bien ici l'idée que l'on avait du gouvernement que l'on croyait contribuer à vos disgrâces. Je me félicite de vous voir en partie récompensé de vos glorieux travaux qui, toujours, honoreront la nation. Si j'osais vous demander d'être employé près de vous ; mais mes faibles talents me font hésiter.

« Cependant, disposez de moi, mon général, et sachez surtout, si quelqu'un vous sert mieux, personne ! non, personne, ne vous est plus sincèrement attaché. Je tâcherai de mériter toujours votre estime et vos bontés que vous m'avez tant de fois témoignées ; veuillez, je vous prie, me donner un mot de vos nouvelles, afin que je connaisse définitivement votre sort auquel je m'intéresse.

« Rappelez-moi, je vous prie, au souvenir d'Abbatucci qui, plus heureux que moi, vous accompagnera en Suède, tandis que moi, seul, je resterai sans connaissances dans cette armée.

« Je suis, avec un attachement inviolable, tout à vous. »

La foi de Vandamme dans le patriotisme de Pichegru était telle qu'à l'époque où il fut question du remplacement de ce général, au comman-

dement de l'armée de Rhin-et-Moselle, il osa écrire au Directoire la lettre ci-dessous :

« Permettez que je vous entretienne un instant du général Pichegru. Que veut-on faire de cet homme? quels sont donc ses crimes? de quoi enfin est-il coupable? Est-ce parce qu'il a vaincu si souvent? Est-ce parce que son républicanisme à toute épreuve, ses vertus et ses talents portent ombrage aux ennemis de la France, que l'on veut écouter quelques lâches fripons ambitieux qui veulent avoir sa place, parce qu'il n'est plus à la mode d'abattre les têtes? Enfin, que veulent dire tous ces faux bruits? n'a-t-on plus besoin de lui : que l'on le lui dise; il se retirera content d'avoir servi son pays; mais que l'on ne porte pas à croire qu'il soit coupable en quelques choses de la retraite qu'il a fait avec autant de courage que de talents : la bataille de la Pfirm, et le choc devant Frankenthal, répondront à ses ennemis.

« Je l'ai connu sur les bords de la Lys, l'Escaut, la Meuse, le Waal et le Rhin; partout il était républicain, partout il triomphait des ennemis de la France; sa franchise, son courage intrépide, sa fermeté, son dévouement à la liberté, sa justice, tout lui a valu la confiance, l'estime et l'attachement de tous les militaires républicains qui ont pu le connaître; son nom suffit au soldat pour lui inspirer un nouveau courage. Ennemi de toutes les intrigues, il méprise les courtisans et les flatteurs. On lui en veut, dit-on, parce qu'il a

obéi aux ordres du gouvernement, dans les journées de prairial, il n'a pas dû voir ce qui pouvait en résulter. Obéir était son devoir : il l'a fait, et qui ose lui en faire un reproche? des hommes qui, vraiment ennemis de la République et du peuple, auraient peut-être à sa place fait verser le sang de la multitude qu'il a su dissiper par sa prudence. Devait-il désobéir au gouvernement? Non! car de ce moment il se serait érigé en dictateur, et la nation entière lui en aurait su mauvais gré.

« Sa position était difficile, il sut cependant s'en tirer sans employer la force. Ah! que ne l'a-t-on laissé à la tête de son armée, et certes, il n'aurait pas été jaloux de la préférence que le gouvernement lui a donnée; mais il était militaire, il a obéi. Malheur à la République si on lui en faisait un crime, cela autoriserait le plus grand des abus qui finirait par perdre l'armée et la patrie.

« Pichegru est respecté par les puissances étrangères, son nom rappelle aux ennemis de la République les victoires qu'il a remportées sur eux. Tous les bons Français lui doivent la reconnaissance du bien qu'il nous a fait; la Hollande, notre alliée, lui doit sa liberté, et l'armée du Nord, sa gloire; l'armée du Rhin le chérit et craint de le perdre. Voilà tout ce que je puis vous en dire, et tout cela est vrai. Incapable de le flatter, ne dépendant nullement de lui, puisque j'étais ce que je suis du jour que j'ai eu l'honneur de connaître ce

général, je le vénère et le respecte, et si le gouvernement le connaissait bien, je suis persuadé qu'il lui rendrait justice, il doit être dans ce moment à Paris ; mais point pour intriguer ni pour flatter, il en est incapable. Républicain franc et sans détour, militaire instruit, brave et obéissant, voilà son caractère. »

A peu près vers la même époque, une dénonciation arriva au Directoire contre Vandamme, car nous trouvons une lettre adressée par les membres du gouvernement au citoyen Rivaud, commissaire près l'armée de Rhin-et-Moselle, et qui commence ainsi :

« Le Directoire a reçu vos deux lettres des 6 et 8 ventôse. Il a donné des ordres pour faire examiner avec sévérité la conduite du général Vandamme. »

Nous ignorons sur quel objet portait la dénonciation ; mais ce qui semble indiquer que la cause en était légère ou qu'elle fut reconnue fausse, c'est que nulle poursuite ne fut exercée contre lui, et que les quelques mots de la lettre au représentant Rivaud sont les seuls qui aient trait à cette affaire.

On s'occupait alors à réunir au ministère de la guerre les documents pouvant aider à l'histoire des campagnes précédentes. L'officier général qui se trouvait à la tête des bureaux demanda des renseignements à Vandamme sur plusieurs affaires de guerre de l'armée du Nord.

Le général lui écrivit avec une modestie rare à toutes les époques, et surtout à celle où l'on était alors :

« Citoyen, je ne reçois qu'aujourd'hui votre lettre, mais j'en conçois la raison, c'est qu'elle m'a été adressée à l'armée de l'Ouest. *Nota :* Je suis à celle de Rhin-et-Moselle depuis plus de trois mois.

« Vous me demandez un détail exact des faits d'armes à ma connaissance.

« 1° La prise de Menin le 10 floréal, an II ;

« 2° Le 16 brumaire, an III, prise de Schenk ;

« 3° Le 19 brumaire, an III, prise de Buderich.

« L'on a infiniment exagéré toutes ces affaires; j'ai fait, dans le temps d'une suspension, un récit abrégé des campagnes de l'an II et III. Vous y verrez des faits vrais, sans fard, qui pourront vous être de quelque utilité. Je vous les garantis. Le style n'en est point brillant. Il y a même quelques fautes dans l'impression, car je n'ai pas pu être présent à l'épreuve. Au moment qu'il était sous presse je fus envoyé dans la Vendée.

« Veuillez m'en accuser la réception (1). »

Pichegru ayant été remplacé à l'armée de Rhin-et-Moselle par Moreau, ce dernier, en accusant

(1) En effet, Vandamme, quoique dépourvu d'instruction, fit imprimer un mémoire intitulé: *Récit abrégé des campagnes des IIe et IIIe années républicaines.*

Cet opuscule, d'une soixantaine de pages, et qui embrasse la période du 5 septembre 1793 à juin 1795, comprend principalement les opérations militaires de sa brigade et celles de la

réception, le 22 mars, de Gorcum, de ses lettres de services, sollicita l'autorisation de se rendre à Paris, pour y voir son prédécesseur et prendre les instructions qui lui étaient nécessaires.

Il obtint cette permission. Il avait reçu la lettre suivante, lui faisant connaître les instructions du gouvernement. Cette dépêche semble prouver que le Directoire n'ignorait pas les intrigues tramées sur les bords du Rhin; mais elle indique aussi que les Directeurs, s'ils se méfiaient alors de Pichegru, tout en le caressant et le flattant, n'avaient nul soupçon sur Moreau.

« Vous trouverez, ci-joint, citoyen général, l'arrêté par lequel le Directoire exécutif vous nomme au commandement en chef de l'armée de Rhin-et-Moselle. Il à pensé qu'il ne pouvait jeter les yeux, pour un poste de cette importance, que sur un des généraux qui ont rendu les services les plus signalés à la République.

« Le Directoire est déterminé à reprendre les hostilités le plus tôt possible, et son intention est de ne pas se laisser prévenir à cet égard par les ennemis de la France. C'est à vous, général, à activer, par tous les moyens qui sont en votre pouvoir, les préparatifs de la campagne qui va

division Moreau. Nous y avons puisé d'utiles renseignements.

En outre, il existe, au dépôt de la guerre, une série de rapports manuscrits, ou si l'on veut une sorte de récit envoyé par Vandamme, où est relatée la série des opérations de sa brigade.

s'ouvrir, et surtout l'approvisionnement des places de guerre qui dépendent de votre commandement, et principalement de celles de Strasbourg, Huningue et Landau.

« Votre premier soin sera sans doute de parcourir la ligne qu'occupent les troupes de l'armée de Rhin-et-Moselle. Cet examen vous conduira dans le Haut-Rhin qui mérite toute votre attention. Les événements de la campagne prochaine pourront exiger que les Français tentent un passage du Rhin, soit vers Huningue, soit vers Brisach ; attachez-vous à fixer dès à présent le lieu où ce passage pourra être exécuté avec l'espoir du succès, et ordonnez, dès à présent, qu'un des équipages de pont qui est à Strasbourg, et tout l'attirail nécessaire, soit chargé sur des haquets et prêt à marcher si les événements militaires le demandent. Le Directoire est résolu à saisir vivement l'offensive, et aucun des moyens qui doivent en assurer la réussite ne doit être négligé. C'est doubler nos forces que d'écarter tous les obstacles qui peuvent en retarder l'effet par la suite.

« Les départements du Doubs, du Jura et de la Haute-Saône appellent également votre surveillance. Vous avez à déjouer, dans ce pays, les intrigues payées par l'anglais Wickham, et dont les émigrés et les prêtres réfractaires sont les principaux agents.

« Il sera surtout essentiel d'empêcher la sortie des grains du territoire français par la Suisse.

L'enlèvement clandestin qu'en font faire nos ennemis est une double ressource pour eux, puisqu'elle nous est aussi préjudiciable qu'elle leur est utile, et nous avons à combattre, dans cette occasion, la malveillance et l'intérêt particulier réunis.

« Le Directoire exécutif vous a donné une marque éclatante de la confiance nationale. Il compte sur votre dévouement, sur vos talents et sur les preuves non équivoques que vous avez toujours données de votre attachement à la République. »

Une autre lettre, en date du 10 avril, ne tarda pas à tracer au nouveau général en chef le plan qu'il devait suivre dans la campagne prête à s'ouvrir.

Cette curieuse dépêche commence par recommander à Moreau d'écarter toute rivalité, toute désunion politique, tout ce qui pouvait porter atteinte à la bonne harmonie entre lui et Jourdan. Voici le résumé de ce plan de campagne :

« L'armée de Sambre-et-Meuse débouchera par Dusseldorf, cherchant, par une marche audacieuse, à attirer à elle les principales forces de l'ennemi, l'armée de Rhin-et-Moselle saisissant le moment favorable, pour passer à son tour le fleuve et se jeter dans le Brisgaw et la Souabe. L'ennemi, avant de quitter le Palatinat et les environs de Mayence, essayera sans doute de livrer bataille, le Directoire défend absolument à l'armée de Rhin-et-Moselle et au corps intermédiaire de

Marceau de l'accepter. Moreau devra tenir ses forces réunies. — Le corps de Marceau, fort de vingt-cinq mille hommes, appuyera au besoin l'une ou l'autre armée. — Aussitôt que le mouvement offensif de Jourdan aura rappelé du Palatinat les Autrichiens, Marceau passera définitivement sous ses ordres, avec son corps de troupe qui franchira le Rhin et entrera en Souabe. — L'armée de Rhin-et-Moselle poursuivra l'ennemi, cherchant à détruire le pont de bateaux de Manheim, et à rejeter les Autrichiens sur Mayence. »

« Sagesse, vigueur, acharnement contre l'ennemi qui nous force à continuer la guerre, disait le Directoire en terminant ses instructions à Moreau, poursuite et intolérance pour les abus de tout genre, maintien de la discipline militaire et de l'esprit patriotique et républicain de l'armée, voilà ce qu'il vous recommanderait avec instance s'il ne savait que vos intentions, à cet égard, répondent parfaitement aux siennes, et si les services que vous avez rendus à la République n'étaient pas les garants certains de ceux que vous allez encore lui rendre. »

Moreau arriva à son quartier général de Haguenau, le 19 avril 1796. Il rendit compte immédiatement qu'il avait trouvé les troupes dans un complet dénûment de cavalerie et d'attelages d'artillerie. Il fallait seize mille chevaux pour remonter ces deux armes. L'infanterie manquait de souliers.

« Cette armée est découragée, mais elle est

bonne, pour peu qu'on vienne à son secours, ajoute Moreau dans une lettre du 22 avril; on peut tout en espérer. »

La première chose que fit le général en chef fut de donner une organisation nouvelle à son armée, composée de cinq demi-brigades légères, de vingt et une de ligne, de deux régiments de carabiniers, de neuf de grosse cavalerie, de treize de dragons ou de cavalerie légère, et de seize compagnies d'artillerie de ligne, ce qui, en comptant seulement les présents sous les armes, donnait un effectif de 13,000 hommes d'infanterie légère, 60,000 de ligne, 3,000 de cavalerie et 4,000 d'artillerie, total 80,000 combattants.

Ces troupes étaient réparties en neuf divisions actives, trois divisions territoriales, une réserve de cavalerie. Les deux premières divisions actives, fortes de 20,000 hommes, cantonnaient sur les bords du Rhin, de Porentruy à Strasbourg, sous les ordres des généraux de division Delaborde et Mengaud, des généraux de brigade Jordy, Scissé et Nouvion, Vachot et Tolmé. Les 3e, 4e, 5e divisions, fortes de 30,000 hommes, et celle d'avant-garde étaient en avant de Landau, occupant les bords du fleuve, de Strasbourg à Landau et Germesheim, sous les ordres des généraux de division Renauld, Delmas, Ferino et Beaupuy, des généraux de brigade Sibaud et Tharreau, Frimont, Eckeyer et Duverger, Raoul et Lambert, Joba et Sainte-Susanne.

La 6e division (généraux Duhesme, Xaintrailles, Hazard et Scherb), gardait les gorges de la vallée d'Auveiller; la 7e, (généraux Saint-Cyr, Vandamme, Lecourbe et Pereymont), occupait à l'extrême gauche le revers des Vosges. Elle avait à elle seule 12,000 combattants et occupait le pays, de Deux-Ponts à Hombourg, par Pirmassens. La réserve de cavalerie était sur la haute Sarre; elle n'avait que 1,100 chevaux.

Le général Liébert, chef d'état-major de Pichegru, avait été remplacé par le général de brigade Reynier, ami intime de Moreau, venu de l'armée du Nord.

Telle était la position de l'armée de Rhin-et-Moselle au moment de la reprise des hostilités; mais alors Moreau, pour réunir plus de forces dans la même main, partagea ses troupes en trois corps, ou ailes et centre, et une réserve.

L'aile droite, commandée par Ferino; le centre, par Desaix; l'aile gauche par Gouvion Saint-Cyr; la réserve de cavalerie par le général Bourcier.

Il y avait à cette époque près des armées de la République des agents civils, ou commissaires, ayant mission de rendre compte au gouvernement de tout ce qui se passait. Ils vivaient, pour la plupart, en assez mauvaise intelligence avec les généraux en chef et avec les officiers d'un grade élevé, qui avaient pour eux peu de considération, quoique beaucoup fussent des hommes très-honorables. Chargés d'adresser des rapports sur les

hommes et les choses, ils étaient quelquefois trompés eux-mêmes et induisaient en erreur, bien involontairement, les membres du Directoire.

Un de ces commissaires dénonça probablement à cette époque Vandamme, car le secrétaire du gouvernement, Carnot, écrivit à Moreau, le 5 mai :

« Le Directoire a déjà reçu, général, plusieurs plaintes graves sur la dureté de caractère du général de brigade Vandamme et sur les emportements auxquels il se livre quand il éprouve la plus légère contrariété ou qu'on lui fait les représentations les mieux fondées. Le Directoire rend justice au patriotisme et à la bravoure de cet officier, et ce n'est qu'avec regret qu'il se voit forcé, auprès de lui, à des reproches que sa conduite lui aurait mérités depuis longtemps, si le gouvernement n'avait cherché à excuser ses torts dans les services qu'il a rendus à la République. Mais comme il paraît que sa présence à Sarrebruck, où il a aussi exercé des actes très-arbitraires, y occasionne des craintes et une épouvante qui ne semblent que trop justifiées, le Directoire vous charge, général, de l'employer sur-le-champ dans une autre division de l'armée, de lui faire sentir qu'un fonctionnaire public, et surtout un officier chargé d'un commandement, doit allier au patriotisme, aux talents, à la bravoure, un esprit sage, un caractère ferme, mais conciliant, et de le prévenir enfin que, s'il parvenait de nouvelles

plaintes contre lui, le Directoire ne pourrait se dispenser de prendre d'autres mesures et de le révoquer. »

Cette lettre était fort sage, sans doute; mais Vandamme avait 25 ans, il n'avait vécu que sur le champ de bataille, il était ardent républicain, et, comme nous l'avons déjà dit, possédait les défauts de ses qualités. Jamais, du reste, personne, même l'Empereur, le seul homme qui en ait imposé à ce rude soldat, n'ont pu dompter l'indomptable caractère du général.

On prétend que Napoléon disait un jour de lui : — « Vandamme m'est très-précieux, car si j'ai jamais à porter la guerre aux enfers, c'est lui que j'y enverrai. Lui seul est capable de venir à bout du diable. »

Quoi qu'il en soit, selon les ordres reçus de Paris, Moreau, qui aimait beaucoup l'intrépide jeune homme, le plaça à la 7e division, celle de Duhesme, faisant alors partie du corps du centre. C'est avec cette division que nous allons le voir entrer en campagne.

Moreau ayant eu le 7 mai une entrevue à Trèves avec Jourdan commandant l'armée de Sambre-et-Meuse, rendit compte au Directoire qu'il s'était mis d'accord avec son collègue pour les opérations ultérieures, mais que le manque de subsistances, d'attelages et de remontes pour la cavalerie ne permettait encore qu'une défensive vigoureuse. Le gouvernement, qui apprenait alors

coup sur coup les succès prodigieux et non interrompus du général Bonaparte en Italie, avait hâte de voir les armées d'Allemagne opérer une forte diversion au nord; mais ni Jourdan, ni Moreau n'étaient en état de franchir le Rhin et de porter la guerre sur la rive droite du fleuve. Pichegru avait rendu impuissantes les divisions démoralisées et manquant de tout de l'armée de Rhin-et-Moselle. Ces divisions, comme celles de Sambre-et-Meuse, ne vivaient que de pillage, de rapines, de moyens factices. En outre, le Directoire, sacrifiant aveuglément, pour tout ce qui se rattàchait à la question militaire, aux idées de Carnot, lequel se croyait le génie de la guerre, semblait vouloir diriger de Paris les mouvements à faire sur le terrain. Au lieu de se borner à une donnée générale, il envoyait des plans de détail, défendant absolument toute bataille sur tel point, voulant qu'on en livrât sur tel autre.

Or, ni Moreau, ni Jourdan n'avaient en eux-mêmes la confiance que Bonaparte avait en lui. Ils n'osaient pas considérer comme lettre morte les instructions qui n'étaient pas d'accord avec leurs propres inspirations. Il s'ensuivait que, si le général de l'armée d'Italie était le maître absolu de ses troupes et libre de ses mouvements, ceux des armées de Sambre-et-Meuse et de Rhin-et-Moselle n'étaient de fait que les lieutenants de Carnot.

Cette tendance des gouvernants à vouloir, de

leur cabinet, diriger les opérations militaires; cette manie de penser qu'en pointant une carte on peut faire mouvoir à des centaines de lieues des armées dont les combinaisons peuvent être déjouées à chaque instant, par toute espèce d'événements imprévus, ont été bien souvent cause d'insuccès. Que de fois des ordres bons au moment où ils étaient expédiés étaient nuisibles au moment où on les recevait? N'a-t-on pas vu, pendant les guerres de la Péninsule, alors que le grand capitaine était sur les rives de la Moskowa, des instructions envoyées par lui en Espagne, dans une hypothèse, parvenir lorsqu'il était impossible de les exécuter sans courir le risque des plus graves désastres?

C'est ce qui se produisait en 1796. On voulait des bords de la Seine diriger les opérations à effectuer sur les bords du Rhin, et, la plupart du temps, on faisait fausse route.

Moreau et Jourdan se débattirent tant qu'ils purent pour résister à cette tendance, pour se dérober aux étreintes du Directoire, mais ni l'un ni l'autre, comme nous l'avons dit plus haut, n'osa s'affranchir du joug sous lequel on le tenait. Cependant, sur les observations des deux généraux, on décida à Paris que l'ouverture de la campagne serait différée, afin de donner le temps aux armées d'Allemagne de s'organiser complétement.

Mais s'il convenait à la France de ne pas rom-

pre la trêve, il pouvait convenir à l'Autriche de prendre l'offensive et de dénoncer l'armistice. Gouvion Saint-Cyr, au centre, écrivait, dès le 4 mai, que l'ennemi, sur son front, faisait des mouvements qui semblaient indiquer une reprise prochaine des hostilités. Le ministre de la guerre, Petiet, averti par les correspondances que l'on recevait aux affaires étrangères des agents français en Suisse, prévenait Moreau du projet qu'on supposait aux Autrichiens de franchir le Rhin au-dessus ou au-dessous du fort Vauban. En un mot, tout semblait indiquer que les opérations ne tarderaient pas à commencer.

En effet, le 21 mai, le général Beaupuy, commandant la division d'avant-garde, fit connaître à Gouvion-Saint-Cyr que les Autrichiens avaient dénoncé la rupture de l'armistice pour le 31, c'est-à-dire dix jours après l'envoi d'un officier parlementaire, ainsi que la chose avait été convenue.

Cet événement était dû aux instances de Pichegru. Il avait fait savoir à l'archiduc Charles qu'il y avait avantage pour l'Autriche à rompre sur-le-champ l'armistice, d'abord parce que les armées républicaines n'étaient pas encore prêtes à entrer en campagne; ensuite parce qu'en prenant l'initiative on couvrait Moreau et l'on ménageait les apparences. Pichegru était très-convaincu de la possibilité d'entraîner Moreau dans le parti de la trahison. Il ajoutait que, sans nul doute, les patriotes, après le premier échec un peu considé-

rable, seraient démoralisés, et qu'alors ses partisans le feraient nommer généralissime avec les attributions les plus étendues, les pouvoirs dictatoriaux, ce qui, naturellement, conduisait l'armée ennemie droit dans la capitale de la France, et les Bourbons sur le trône de leurs ancêtres.

Pichegru, dans ses calculs, n'avait pas fait entrer les victoires de l'armée d'Italie et le génie de Bonaparte; aussi peut-on dire que ce dernier, non-seulement conquit, en 1796, la Péninsule, mais que, de plus, il sauva, sur les bords de l'Adige, la République française.

Moreau, dont la conduite pendant toute cette campagne ne peut laisser supposer la moindre connivence avec Pichegru et le parti des princes, se hâta de faire ses dispositions pour repousser le premier choc de l'ennemi. Il envoya des ordres à ses huit divisions, à sa réserve de cavalerie, de se rapprocher de la frontière.

L'aile droite, — Ferino, — 1re, 2e et 3e divisions (généraux Delaborde, Tuncy et Bourcier), appuya sa droite à Porentruy et sa gauche à Brumath. — Le centre, — Desaix, — 4e, 5e et 6e divisions (généraux Delmas et Beaupuy, le général Ferino n'était pas encore remplacé à la 6e division), s'étendit de Brumath à Burwiller. — L'aile gauche, — Gouvion-Saint-Cyr, — 7e et 8e divisions (généraux Duhesme et Taponnier), porta sa droite à Pirmassens et sa gauche à Viluskirchen en communication avec l'armée de Sambre-et-Meuse. —

La réserve de cavalerie s'établit en arrière des lignes de la Queich.

La première division avait 8,700 hommes sous les armes ; la seconde, 7,800 ; la troisième, 9,000 ; la quatrième, 8,000 ; la cinquième, 11,200 ; la sixième, 7,800 ; la septième, 8,400 ; la huitième, 13,200 ; la réserve de cavalerie, 1,300 chevaux. La 7e division, Duhesme, où était Vandamme, occupait le pays d'Alberwillers à Landau.

L'armée de Rhin-et-Moselle se trouva reprendre ainsi les positions de la Queich, et le général en chef, qui avait fait faire la reconnaissance de la vallée du Rhin, se prépara à opérer le passage du fleuve dès que l'ennemi aurait laissé deviner ses projets. On croyait alors généralement que l'intention de l'archiduc était de faire effort sur la droite de Jourdan, en tenant en échec la gauche de Moreau.

Malheureusement, depuis le peu de temps de l'arrivée de ce dernier sur les bords du Rhin, on n'avait pu encore remonter la cavalerie et donner des attelages à l'artillerie. Le Directoire, pour organiser les batteries, envoya à l'armée le général Eblé, que nous avons vu dans le Nord avec Vandamme. L'activité de ce brave officier fut d'un secours précieux au général en chef, mais il ne put que par la suite combler en partie les vides que Pichegru avait à dessein laissé introduire dans tous les services.

On jugera de la pénurie dans laquelle se trou-

vait l'artillerie de l'armée de Rhin-et-Moselle en lisant le dernier paragraphe d'une lettre de Moreau, en date du 26 mai 1796 :

« J'ai vu le général Ravel (commandant cette arme) ; il lui manque, d'absolument indispensable pour le transport des munitions du peu d'artillerie que nous avons, 2,400 chevaux. J'ai requis le département du Bas-Rhin de lui en fournir sur-le-champ 600 qui doivent partir à l'instant. J'ai prié le commissaire Haussmann de requérir le surplus. La plupart des bataillons n'ont point d'artillerie, également faute de chevaux; mais j'espère que le zèle de l'armée et son courage suppléeront à tout cela. Cependant il est urgent de venir à notre secours, surtout pour des chevaux. Si la levée du 30e cheval ne va plus vite, je prierai le citoyen Haussmann de m'autoriser à le faire militairement.

« Je m'aperçois que le défaut d'activité et de dévouement, ainsi que l'esprit de désordre qui règne dans quelques administrations, vient de l'espoir prochain de la paix et du désir qu'ont tous ceux qui devraient y contribuer de la voir arriver sans de nouveaux sacrifices, de nouveaux dangers, et une fortune assurée; mais j'ai le plaisir de voir que l'armée ne partage pas ces sentiments. »

A toutes ces justes réclamations, à ces observations fondées, à ces demandes urgentes, le Directoire répondait à Moreau par de nouveaux

plans de campagne, par des recommandations banales de maintenir une discipline sévère, de s'entendre avec Jourdan, de vivre en bonne intelligence avec le commissaire Haussmann. Entre autres banalités, on trouve dans la lettre signée Carnot, en date du 26 mai, celle-ci :

« Quant à l'autorisation de livrer bataille sur la rive gauche du Rhin, elle ne vous est accordée que sous la condition d'une grande probabilité de succès ou d'une nécessité urgente. »

Moreau, convaincu que sa gauche serait attaquée d'abord, se porta, le 30 mai, à Pirmasens, pour donner ses ordres à Gouvion-Saint-Cyr. On lut aux troupes une proclamation du Directoire pour leur apprendre qu'on allait de nouveau entrer en campagne. Elles accueillirent cette proclamation avec une sorte d'enthousiasme, ainsi que cela a lieu toutes les fois qu'on dit à une armée française qu'elle va se battre.

Quoique le général en chef de l'armée de Rhin-et-Moselle eut beaucoup resserré sa ligne, ses troupes occupaient encore un développement de 18 lieues. Cela était nécessaire, car, bien que Wurmser parut se concentrer aux environs de Kaiserslautern, on ne pouvait connaître d'une façon positive le point d'attaque, et il fallait être en mesure d'opérer le passage du Rhin que Moreau voulait effectuer sur le centre, en s'emparant par un coup de main du fort de Kehl.

Les Autrichiens n'attaquèrent pas immédiate-

ment l'armée de Rhin-et-Moselle, et ce fut Kléber, avec la gauche de celle de Sambre-et-Meuse, qui ouvrit les hostilités, dès le 2 juin, à Siegburg, et le 4 à Altenkirchen, où il battit Kienmayer réuni au prince de Wurtemberg. L'archiduc se hâta d'accourir à l'extrême gauche, sur la Lahn.

Le moment était favorable pour les troupes de Moreau. Wurmser était rappelé en Italie avec 30,000 hommes pour être opposé au général Bonaparte toujours victorieux; l'archiduc marchait au secours de son aile droite; Latour, commandant la gauche des Impériaux, après le départ de Wurmser, s'était rapproché de Manheim.

Ordre fut donné à Saint-Cyr, le 10 juin, de se porter avec ses deux divisions sur Manheim pour se lier avec Marceau et pour forcer Latour à s'enfermer dans la tête de pont. Le 14 juin, la division Duhesme, précédée de la division d'avant-garde de Beaupuy, débouchant de Durckeim, rejeta le général autrichien Latour sur Ogersheim, à l'ouest de Manheim, sur la rive gauche du Rhin. Vandamme, avec sa brigade, occupa Lambsheim, s'étendant au nord jusqu'à Franckenthal sur les bords du fleuve. Les Autrichiens ayant voulu reprendre l'offensive devant Ogersheim à 5 heures du soir, Vandamme se jeta sur leur droite vers Epstein, mena deux fois lui-même ses troupes à la charge et finit, malgré la belle résistance de ses adversaires, par les repousser complétement. Il s'établit jusqu'à la nuit à Lambsheim, et, sur

l'ordre de son général de division, Duhesme, il se retira ensuite sur Freinsheim, derrière un petit ruisseau. Cette première affaire, fort brillante pour la 7e division et surtout pour la brigade Vandamme, n'eut pas le résultat qu'elle aurait pu avoir, si la division française avait disposé d'un peu de cavalerie; mais les trois régiments de cette arme, — les ordonnances enlevées, — ne comptaient pas plus trois cents sabres.

Après le combat, auquel avaient pris part le centre et la gauche de l'armée, les Autrichiens, qui avaient ordre de se tenir de ce côté sur la défensive, se renfermèrent dans les lignes de Manheim et le corps de Desaix se rapprocha de Strasbourg pour franchir le fleuve à Kehl, tandis que Moreau recevait de Paris de nouveaux plans et des ordres réitérés pour qu'il eût à porter la guerre sur la rive droite.

Cependant on s'occupait en secret de l'opération sur Kehl. Le général Abbatucci, l'adjudant général Bellavenne étaient chargés de tout préparer. Ils remplirent leur mission avec beaucoup de zèle et de talent.

La gauche de l'armée de Moreau, qui n'était pas cependant au fait des dispositions de son général en chef, se préparait le 20 juin à attaquer de nouveau les Autrichiens, et même à forcer leurs lignes. Déjà Vandamme s'approchait des batteries de position de l'ennemi sur le canal de Frankenthal, déjà les troupes confectionnaient des fasci-

nes pour combler les fossés des retranchemenis ; lorsque, au grand étonnement des généraux et des soldats, l'ordre fut donné de se replier sur Freinsheim.

L'armée de Rhin-et-Moselle, en effet, faisait un mouvement rapide sur sa droite pour se porter vers Strasbourg, où le passage devait être opéré dans la nuit du 23 au 24 juin, sur les deux points de Kehl et de Gambsheim.

« J'ai fait hier (20 juin), écrivait Moreau au Directoire, une grande reconnaissance sur le camp retranché de Manheim. Le premier objet était de convaincre l'ennemi que j'étais encore devant lui, le second de le chasser de quelques redoutes qu'il avait fait autour du village de Rheingenheim. Tout a été enlevé avec une grande bravoure, et les troupes qui campaient en dehors de la ligne, y ont été rejetées en désordre.

« Les troupes sont rentrées, après avoir détruit les redoutes qu'elles venaient d'enlever, etc. »

Le passage du Rhin fut effectué à Kehl, dans la nuit du 24 au 25 juin, par le général Desaix, qui s'empara, avec le corps du centre, des retranchements ennemis.

Le général Beaupuy, ayant sous ses ordres le général de brigade de Sainte-Susanne, et l'adjudant général Bellavenne, se porta sur Gambsheim, en même temps qu'il attaquait Kehl ; mais un débordement du fleuve paralysa les efforts de cette colonne. Les troupes furent ramenées immédiate-

ment sur la rive gauche, et concoururent à l'opération principale qui eut un plein succès. Il aurait été bien difficile de réussir, si les Autrichiens n'eussent été trompés par les mouvements de l'aile gauche et par sa fausse démonstration sur Manheim.

En rendant compte de l'enlèvement de Kehl, Moreau écrivait au Directoire :

« La partie de l'armée qui est sous Manheim est en pleine marche pour nous rejoindre, sous les ordres du général Saint-Cyr. Les talents de cet officier m'assurent qu'il exécutera son mouvement sans accident, malgré sa faiblesse. Il a ordre de compléter les garnisons de Landau et de Bitche. J'espère que nous serons bientôt en position de donner la main droite à l'armée d'Italie, et la gauche à celle de Sambre-et-Meuse. »

Ce rêve de Moreau ne devait pas se réaliser. Les belles manœuvres de son adversaire, l'archiduc Charles, le dénûment des armées françaises en Allemagne, le pillage et l'indiscipline qui régnaient encore dans leurs rangs, et dont le germe jeté par Pichegru, ne put être déraciné, ni par Moreau, ni par Jourdan, changèrent bientôt la face des choses, et annihilèrent les premiers succès des troupes françaises sur les bords du Rhin et du Danube.

Dès que l'on fut maître de Kehl, un pont fut établi ; le centre et la droite opérèrent le passage. Ferino s'empara d'Offenbourg. Bientôt l'armée entière de Moreau, à l'exception de deux divi-

sions laissées, l'une devant Manheim, l'autre devant Huningue, se trouva en bataille sur la rive droite. L'ennemi remonta les vallées du Rhin et de la Kintzig, les contingents de la Souabe prirent position sur la crête des montagnes de Frendenstadt, et les Saxons se couvrirent par la petite rivière de la Rench. Desaix les battit le 29, à Renchen, et le 3 juillet à Frendenstadt.

Le Directoire n'eut pas plutôt connaissance du succès de l'armée de Rhin-et-Moselle, qu'il lui fit parvenir par son commissaire des éloges dont il n'était pas avare, et immédiatement aussi, au général en chef, de nouveaux plans de campagne.

Moreau, beaucoup trop enclin à obéir aveuglément aux ordres qu'il recevait de Paris, perdit l'initiative que peut-être il eût conservée sans cette manie du Directoire de lui adresser des plans tout faits. Au lieu de grouper ses forces avec l'art dont le jeune général de l'armée d'Italie venait de donner l'exemple, il crut devoir se borner à la stricte exécution des instructions de Carnot, et il se porta méthodiquement sur le Necker, au lieu de manœuvrer rapidement contre l'archiduc qui, rappelé au sud par le passage du Rhin, abandonnait Jourdan pour courir au plus pressé.

Saint-Cyr, jusqu'alors, à l'aile gauche de l'armée, passa au centre ; Desaix, auquel il envoya une de ses divisions (Taponnier), livra, le 6, un grand combat à Rastadt, où il eut l'avantage. C'était le cas de poursuivre sans relâche les Autri-

chiens. Le général Bonaparte n'eût pas manqué d'agir ainsi ; mais Moreau, croyant que des renforts considérables étaient arrivés à l'archiduc Charles, se basant sur son manque d'attelages, sur la fatigue des troupes, ne voulut pas compromettre son succès par une poursuite imprudente. Il écrivit au Directoire, et il attendit tranquillement l'entrée en ligne des troupes laissées dans les gorges et sur le Haut-Rhin, avant d'attaquer la position d'Eslingen, que l'ennemi avait occupé, en se repliant sur Manheim pour se rapprocher de ses réserves.

Vandamme, cependant, toujours à la division Duhesme, avait franchi le Rhin, et se trouvait, le 16, à Frendenstadt, en arrière du corps de Saint-Cyr, dont il faisait partie, et qui, après un vigoureux combat, le 9, avait appuyé à sa droite et jusqu'à Horb sur le Necker. On rendit compte, à cette époque, au général Moreau, que les deux aides de camp de Duhesme et de Vandamme avaient été pris par l'ennemi, au moment où ils faisaient des réquisitions dans des abbayes. Ce rapport était faux, ces deux officiers, ainsi que l'attestent les lettres de leurs généraux avaient été enlevés, après s'être égarés en portant des ordres à des colonnes détachées de la division. Ils furent, du reste, échangés presque immédiatement.

Les victoires remportées par Desaix et par Saint-Cyr ne purent décider Moreau à mettre un peu moins de circonspection dans ses opérations

offensives. Il traita d'un armistice avec le duc de Wurtemberg, le 16 juillet, et écrivit le 17, au Directoire, qu'il se proposait de passer le Necker et d'attaquer l'ennemi, dès qu'il serait en mesure de le faire, mais que la marche lente et difficile de son matériel le retardait.

Cette façon méthodique de faire la guerre, qui était celle des généraux allemands, mais qui n'était pas celle de Bonaparte, et qui ne fut pas non plus celle adoptée par l'archiduc Charles, eut encore un autre et bien réel inconvénient, celui de laisser séjourner dans un pays riche, abondamment pourvu de tout, une armée qui avait essuyé de grandes et récentes privations, et qui s'était habituée au pillage. Elle n'avait pas comme celle d'Italie, pour réprimer ses abus, une main vigoureuse, une volonté de fer et un génie prodigieux, devant lequel chacun s'inclinait. Il résulta donc de la lenteur des opérations de Moreau un effet désastreux au point de vue de la discipline. Non-seulement les soldats, mais des officiers et quelques généraux, au dire du commissaire Haussmann, pillèrent d'une façon scandaleuse. D'autres furent accusés des mêmes faits, sans que rien prouvât qu'ils s'en étaient rendu coupables. Au nombre des premiers, nous trouvons les noms de Duhesme, de Delmas, de Ferino; parmi les seconds, celui de Vandamme.

« Ce n'est pas, écrit, le 18 juillet 1796, le commissaire Haussmann, lorsqu'une armée est

partout triomphante, qu'on doit déployer le tableau des désordres qu'elle entraîne après elle ; cependant je ne puis me dispenser de vous dire qu'il y a même des chefs et des officiers généraux qui se permettent de voler et de piller. Un grand nombre de voitures et de chariots sont déjà arrivés à Strasbourg, plusieurs sont confisqués. Il y aurait mille faits déshonorants à vous citer et à prouver, si les habitants et les préposés du pays avaient le courage de les dénoncer. Celui dont on se plaint le plus, c'est le général Duhesme (1); viennent ensuite les généraux Delmas, Taponier, Lambert, etc. »

Le général Vandamme n'est pas cité dans cette lettre, mais dans une autre dont nous parlerons. Disons ici que Ferino fut disculpé par Moreau. Le général en chef fit connaître la cause de l'accusation portée contre le commandant de son aile droite. La femme de cet officier général avait profité des victoires des Français pour vendre une propriété qu'elle avait sur la rive droite du Rhin, et les cinq mille louis qui en étaient le prix avaient été envoyés par le général à Strasbourg.

La division Duhesme ayant toujours à Frendenstadt son quartier général, s'étendait, par la bri-

(1) Moreau, dans une lettre du 23 juillet au ministre, demanda le renvoi dans l'intérieur de Duhesme ; le Directoire, poussé par le commissaire Haussmann, voulut le faire passer à un conseil de guerre, mais malgré une faute militaire dont il fut accusé dans le courant d'août, cet officier général était encore à la tête de sa division à la fin de septembre 1796.

gade Vandamme, jusqu'à Horb. Cet officier général se disposait à franchir la rivière, lorsqu'il reçut l'ordre de suspendre sa marche, pour donner le temps aux instructions demandées à Moreau de parvenir, le Landgrave de Furstemberg ayant sollicité un armistice. La division Duhesme s'établit en effet en arrière de Rottembourg. Des armistices furent accordés au Wurtemberg et à Bade, et Moreau trouvant qu'il s'aventurait beaucoup, commença à déclarer au ministre Petiet, que si Jourdan ne faisait pas plus de progrès, il allait se trouver compromis.

Pendant toutes ces tergiversations de l'armée de Rhin-et-Moselle, l'archiduc Charles manœuvrait avec promptitude pour s'opposer aux succès de ses adversaires. Il essaya de se défendre le 29 juillet, à Canstadt, en avant de Stuttgart. Il fut obligé de se replier devant le corps de Gouvion-Saint-Cyr, qui était entré dans cette ville et s'élevait au nord. La division Duhesme, reçut la mission de s'étendre à droite vers le Danube, et d'éclairer cette partie du théâtre de la guerre. Le 9 août, un parti de hussards ennemis, conduits par des habitants du pays, passant le fleuve à Guntzbourg, surprit et culbuta les équipages d'une demi-brigade, d'un régiment de cavalerie et ceux de Vandamme. A ce sujet, le général commandant la division se plaignit de nouveau de ce qu'on le laissait manquer de cavalerie, et de ce qu'on lui ôtait à chaque instant des troupes.

Toujours fidèle à son système de vastes conceptions, le Directoire, au moment où l'archiduc Charles livrait, le 11 août, la bataille de Neresheim pour essayer d'empêcher la jonction de Moreau et de Jourdan, le Directoire, disons-nous, combinait un plan nouveau qu'il envoyait aux généraux en chef en Allemagne.

« Voici, citoyen général, dit Carnot, dans sa lettre du 12 août, ce que nous croyons devoir vous prescrire : c'est de battre d'abord complétement l'armée de l'archiduc (1), de passer vivement le Danube et le Lech, de vous emparer de la grande route qui va d'Insprück à Ratisbonne, et qui passe par Munich et Neustadt ; d'appuyer votre gauche au Danube, vers Ingolstadt, en la couvrant de la petite rivière de l'Inn, de porter un gros corps sur votre droite, et de le diriger avec la plus extrême célérité sur Insprück, dont il s'emparera, afin de couper en partie la retraite de l'armée de Wurmser dans le Tyrol. — Nous sommes loin de nous dissimuler les obstacles que présente l'exécution de ce plan ; nous vous le faciliterons, en prescrivant au général en chef de l'armée de Sambre-et-Meuse, de passer la Rednitz et de se diriger sur le Danube vers Ratisbonne, et en invitant le général en chef de l'armée d'Italie à s'avancer lui-même dans le Tyrol, etc., etc. »

(1) Ceci pourrait passer pour une naïveté inventée à plaisir, si cela n'était écrit en toutes lettres dans les dépêches officielles de l'époque.

Lorsque cette instruction nouvelle arriva à Moreau, il allait sans doute, profitant de la victoire du 11 août, se porter rapidement sur Nuremberg, pour rallier Jourdan et dicter la paix au cabinet de Vienne; il n'osa pas s'affranchir des ordres du Directoire, et au lieu de remonter vers le nord, il se mit en devoir d'exécuter le fameux plan de Carnot, en réparant les ponts du Lech pour se rabattre sur Munich et Insprück; élargissant ainsi au lieu de la resserrer la trouée entre son armée et celle de Sambre-et-Meuse.

L'archiduc était trop habile pour ne pas profiter de cette faute. Laissant sur le Lech le général Latour, avec trente-cinq mille hommes, afin de contenir Moreau, il passe le Danube, avec vingt-cinq mille hommes d'élite, rallie les corps en retraite sur la Naab devant Jourdan, et tombant sur les flancs de ce dernier, le force à une retraite qui annihile tous les succès de cette campagne.

Or, tandis que l'archiduc opérait ce mouvement, manœuvrant en Allemagne, précisément comme Bonaparte manœuvrait lui-même en Italie, le Directoire continuait à envoyer l'injonction (16 août) à Moreau de porter sa droite sur l'Inn, jusqu'à Insprück et Brixen, *pour empêcher Wurmser d'opérer sa jonction avec le prince Charles*. Ce dernier était alors en pleine marche, non sur le sud, mais sur le nord, non dans la vallée de l'Adige, mais sur celle de la Naab. Nouvel exemple des immenses inconvénients qu'il y a toujours à

combiner des plans de campagne dans le silence du cabinet, loin de l'ennemi et loin du théâtre de la guerre, lorsque les armées sont aux prises.

Mais revenons à la division Duhesme et à Vandamme. Un événement fâcheux vint inaugurer pour cette division, la série des revers qui fondirent bientôt sur l'armée de Rhin-et-Moselle.

La division Duhesme, sans cavalerie, fort réduite dans son effectif, occupait l'extrémité de la ligne, en arrière du corps de Saint-Cyr et de l'armée. Jetée un peu à l'aventure sur le flanc droit, chargée de couvrir le quartier général, les équipages et le parc établis à Heydenheim sur une petite rivière, la Mindel, affluent du Necker. Elle était à Giengen, sur la route de Dillingen à Aalen, presque sans communication avec les autres corps, aux prises avec l'ennemi du côté de Neresheim.

Le 11 août, vers six heures du matin, une des deux brigades de Duhesme, celle de Vandamme, avec laquelle se trouvait le général de division, fut brusquement attaquée par un corps autrichien et une nombreuse cavalerie. Duhesme, voyant la supériorité des forces de son adversaire, et craignant d'être coupé par une colonne ennemie qu'il voyait filer sur ses derrières pour atteindre avant lui Giengen, donna l'ordre de la retraite. Tout à coup, il fut assailli en arrière. Il dut changer de nouveau sa ligne d'opération, et prescrivit de se porter sur Dattingen. L'ennemi, grâce à sa nom-

breuse cavalerie, se trouvait déjà sur ce point. Il ne restait plus à la brigade, que le parti de gagner Elchlingen par une marche de flanc. Après avoir combattu toute la journée, Duhesme parvint enfin à atteindre le soir Henstetten.

Dans son rapport sur cette affaire, le général Duhesme accuse une perte de six cents hommes. « Trois fois, dit-il, nous avons été cernés, puisque nous étions obligés de chasser l'ennemi de notre passage. Il n'y a pas eu dix hommes de sabrés. Des files entières étaient emportées par le boulet, et les mêmes bataillons chargés ensuite repoussaient la cavalerie avec perte. Les cartouches manquaient. Sur la fin, on ne tirait plus qu'à vingt-cinq pas, et dans un seul feu de file, un régiment qui chargeait a perdu cent cinquante hommes.

« Je ne puis trop faire l'éloge du général Vandamme, de l'adjudant général Gudin, etc. Enfin, mon général, nous nous battions encore à dix heures du soir. Lorsque le combat a fini, on n'avait pas deux cartouches par homme et pas dix coups de canon à tirer. »

Le général fit reposer ses troupes pendant la nuit du 11 au 12 août en avant de Bohmenkirch; puis, le lendemain, il gagna Weissenstein et appuya sa gauche en arrière de Lautern. Depuis quatre jours, il n'avait aucune nouvelle du commandant en chef du centre, le général Saint-Cyr. Dans son échec, Duhesme avait eu la consolation

de sauver son artillerie, à l'exception d'une pièce de quatre démontée.

Cette affaire, malheureuse sans doute, était loin d'avoir les proportions et les conséquences qu'on ne manqua pas de lui donner. Le commissaire-ordonnateur en chef, Martellière, se hâta d'écrire, dès le 12 août, à Moreau, que tout était désordre et consternation sur les derrières de l'armée, par suite de la retraite précipitée de Duhesme. Le commissaire Haussmann, trompé par de faux rapports, manda le 13 au Directoire que la 7e division, chargée de couvrir le quartier général et la vallée de Giengen à Gmund, venait d'être battue parce que : général, chef d'état-major, personne ne se trouvait avec les troupes ; que le 12 seulement, Duhesme était venu prendre position entre Gmund et Aalen, sur la route de Stuttgard.

Ce combat, livré par la 7e division, avait eu lieu pendant que l'armée était aux prises avec l'ennemi à Neresheim. La bataille de ce nom, glorieuse pour les troupes de Moreau, n'eut aucun résultat (bien que l'archiduc eut repassé le Lech le lendemain, et fait sauter les ponts), parce que le général en chef de Rhin-et-Moselle ne sut pas profiter de son succès. Il pouvait, la rive gauche du Danube déblayée, se porter rapidement sur Jourdan, alors à Nuremberg. Les deux armées réunies dictaient peut-être alors la paix au cabinet de Vienne.

Les fatales instructions du Directoire prescrivant à Moreau d'opérer sur la rive droite du Danube, il n'osa enfreindre les ordres du gouvernement, et, pour les exécuter, il se mit à réparer les ponts du Lech, au moment même où Jourdan s'approchait de la Naab.

L'armée de Sambre-et-Meuse prêtait ainsi le flanc à l'archiduc, qui, profitant de ces fautes, laissa le général Latour avec vingt-cinq mille hommes sur le Lech, et, par une manœuvre habile et hardie, se porta sur Jourdan.

Mais revenons à l'affaire de la division Duhesme.

Le commissaire du gouvernement Haussmann écrivit le 14 août au Directoire une nouvelle lettre, dans laquelle il cherche à expliquer l'affaire du 11. Cette lettre, trop curieuse pour que nous ne la donnions pas en entier, prouve la rigidité et l'honnêteté de son auteur, et fait bien connaître la situation morale de l'armée de Rhin-et-Moselle. C'est plutôt à ces deux points de vue qu'on doit l'envisager, car, pour l'affaire de la division Duhesme en elle-même, le rapport du citoyen Haussmann se trouve en contradiction avec ceux écrits le lendemain du combat, et avec celui de Moreau.

Voici cette lettre du commissaire du gouvernement :

« Citoyens directeurs, par ma lettre d'hier concernant la déroute de la division de Duhesme,

je vous ai rendu un compte tel qu'il peut, avec vérité, être présenté au public pour détruire les impressions fâcheuses que cet événement aurait pu faire naître. Je vous dois maintenant quelques détails particuliers à ce sujet.

« Sans aucune espèce de nouvelle du général en chef, du général chef de l'état-major, du général Duhesme, ne sachant pas même où ils étaient, ainsi que la réserve, découverts sur notre flanc droit, l'ennemi à nos portes, qui, disait-on, avait aussi mis en déroute la division du général Férino, n'ayant pour toute force au quartier général qu'une compagnie de grenadiers et quelques gendarmes, nous avions tout à craindre pour les nombreux équipages qui sont à la suite du quartier général, ainsi que pour le parc qui s'y trouvait. Il fallait donc les faire partir sans retard et les diriger sur Aalen, de manière qu'ils puissent aller selon les circonstances à Gmund ou Elwangen. J'envoyai deux de mes amis, Buob de Colmar et le professeur Metternich, à Gmund pour mettre mes papiers, registres et correspondances à l'abri de tout événement et pour m'instruire de ce qui se passerait sur ce point pendant que je restais au quartier général. Ils descendirent chez mon hôte à Gmund, un vieux bourgmestre, âgé de soixante-quinze ans, le matin ; ils virent arriver vingt à trente officiers : c'était l'état-major de la division mise en déroute. Le général Duhesme, à la tête, fondant dans la maison le sabre à la

main pour se faire servir à déjeuner, et mettant par son extravagance en déroute ceux qui devaient satisfaire à leurs désirs. Mon ami Buob questionna le général Duhesme sur l'événement qui venait de se passer. D'après le rapport qu'il vient de m'en faire, il paraît que le général Duhesme avait perdu la tête; il était persuadé que le général Férino avait été complétement battu, qu'il se repliait en grande diligence sur Fribourg; il était par conséquent très-empressé de se mettre lui-même en sûreté; il avait devancé de plus de deux lieues sa division, il ne pouvait pas même indiquer précisément l'endroit où elle était; il ne se croyait pas en sûreté à Gmund et parlait de se replier sur Schordorff. Aucun de ses officiers n'avaient de cartes, et plusieurs ignoraient même le nom de la ville où ils étaient. Il y en avait qui croyaient l'ennemi tellement à leurs trousses, qu'un malheureux dragon, qui était en veste blanche dans les rues de Gmund, a manqué d'être sabré parce qu'on le prenait pour un cavalier ennemi.

« Enfin, les nouvelles venues du quartier général dissipèrent la frayeur du général Duhesme, et un ordre du général en chef le rappela auprès de lui. Je pense qu'il jugera convenable, ainsi que vous, citoyens Directeurs, de ne plus confier une division à un général aussi peu digne de la commander, et qui est connu dans toute l'armée pour un homme cupide qui ne pense qu'à tirer un

profit personnel des victoires de l'armée. Son général de brigade, Vandamme, était déjà connu à l'armée du Nord sous ce dernier rapport, et il paraît qu'il ne s'est pas corrigé à cette armée. On assure qu'il a ramassé près d'un million, que les Autrichiens doivent lui avoir enlevé lors de sa déroute avec tous ses équipages ; on ajoute qu'il avait cependant expressément recommandé à ses hussards de sauver ses équipages. Au moins Vandamme a-t-il la réputation d'être très-brave et habile dans les combats.

« Il paraît certain que la perte de cette malheureuse journée ne s'élève pas au delà de huit cents hommes.

« J'aurais déjà fait traduire ces deux généraux devant un conseil militaire pour être jugés sur les contributions qu'ils sont presque généralement accusés d'avoir levé dans le pays conquis, si j'avais des preuves admissibles en justice ; mais les habitants n'osent pas les produire ; la frayeur les retient, et ils n'en parlent que confidentiellement et par intermédiaire. Cependant, tout ce brigandage pourra être connu un jour, car les magistrats et préposés en conservent bonne mémoire.

« J'aurais déjà satisfait à vos ordres, citoyens Directeurs, en faisant traduire devant les tribunaux les nombreux brigands qui infestent l'armée : les preuves morales, la conviction intime existent, mais les preuves écrites ou admissibles en justice sont extrêmement rares, et sans en avoir de cette

dernière espèce, il serait très-dangereux et même scandaleux d'entamer des procédures ; d'un côté, on ne pourrait pas calculer les suites d'une pareille mesure, et de l'autre, l'impunité ne ferait qu'enhardir le crime.

« Vous avez vu, citoyens Directeurs, par ma lettre du 6 messidor et les pièces y jointes, ce qui m'a été répondu quand j'ai voulu traduire devant un conseil militaire l'adjudant général Ramel. Précédemment, j'avais, ainsi que je vous en ai rendu compte, mis en justice un nommé Pacot, accusé, non sans beaucoup de preuves par tous les ouvriers de Strasbourg, et contre lequel mon prédécesseur Rivaud avait déjà reçu des plaintes très-graves. Le conseil militaire l'a reconnu coupable, mais, s'étant trouvé incompétent pour prononcer sur l'objet principal, il a renvoyé l'affaire au ministre de la guerre, en laissant provisoirement Pacot en état d'arrestation.

« Le général Moulin, que j'avais chargé de poursuivre cette affaire, vient de m'annoncer que le ministre de la guerre a ordonné la mise en liberté de Pacot. Je vous envoie une copie de sa lettre.

« Plusieurs employés aux relais et autres, que j'ai depuis plusieurs mois traduit devant les conseils militaires, n'ont pas encore reçu la punition des délits dont ils sont accusés. On a souvent éprouvé qu'ils ne déployaient pas une sévérité assez grande.

« Je vais écrire au citoyen Bascher à Bâle,

pour me procurer des preuves sur les délits dont sont accusés le général Tuncq et l'adjudant général Perrin que vous m'indiquez dans votre lettre du 20 thermidor. J'en ai déjà reçu sur deux aides de camp du général Laborde, accusés des mêmes délits. Je charge le général en chef de l'état-major de les traduire en justice.

« Le général Férino a battu l'ennemi, lui a pris vingt-deux pièces de canon et des magasins immenses d'avoine. »

Le Directoire après la réception de cette lettre, envoya l'ordre à Moreau de faire examiner la conduite de Duhesme, et de le traduire, s'il y avait lieu, devant un conseil de guerre. L'affaire, toutefois, n'eut aucune suite, car, malgré les lettres par lesquelles on annonça à plusieurs reprises à Haussmann que le général allait être mis en jugement, Duhesme, soutenu par Moreau, et auquel du reste ses troupes ne reprochaient rien pour la journée du 11, resta à la tête de sa division. Il s'en éloigna seulement quelques jours, à la fin d'août, pour cause de santé, et fut remplacé momentanément par Vandamme.

Voici un trait caractéristique de cette époque, que nous qualifions époque de transition, en ce sens, qu'on semble alors être aussi éloigné des formes républicaines de 1793 que des formes monarchiques futures. Un des brigadiers de Duhesme crut pouvoir donner, le 17 août, à son général de division, un certificat, par lequel il attestait

Que son chef avait déployé, dans l'affaire du 11, des talents militaires et un courage qui n'avaient pas peu contribué à sauver la division des désastres dont elle était ménacée par l'attaque d'un ennemi ayant une supériorité écrasante en artillerie et en cavalerie ; que, toujours le général Duhesme s'était trouvé aux points les plus exposés ; qu'en un mot, il avait parfaitement rempli son devoir. Du reste, ainsi que nous l'avons dit, le combat de la division Duhesme fut glorieux, et n'eut aucune conséquence fâcheuse sur les opérations ; mais, l'espèce de *bill* d'indemnité qu'on sembla donner au général, à l'armée de Moreau, fut une des causes qui engagèrent, à la fin de la campagne, le commissaire du gouvernement Haussmann à demander son rappel et à revenir à Paris.

Si les plaintes portées par le rigide Haussmann contre le général Duhesme n'eurent pas de suite, il n'en fut pas de même des observations présentées par lui, ayant trait aux dilapidations. Le Directoire prescrivit à Moreau de faire fouiller les fourgons des généraux, commissaires des guerres, chefs de corps, et de traduire devant les conseils de guerre ceux de ces officiers ou fonctionnaires qui seraient trouvés nantis d'objets volés.

Le Directoire, en apprenant le succès de la bataille de Neresheim, s'empressa d'envoyer à Moreau des félicitations, ajoutant bien vite des ins-

tructions pour les mouvements ultérieurs. Le docte gouvernement, ou plutôt Carnot, déclara : que le prince Charles, rejeté derrière le Lech, peut-être sur l'Iser, n'oserait plus tenter le sort des armes ; que Jourdan aurait facilement raison de son adversaire, avec les troupes de Sambre-et-Meuse ; que l'ennemi se retirerait sur le Danube ; que Jourdan gagnerait alors rapidement Ratisbonne, et que, dès lors, un concert heureux s'établirait entre les deux armées françaises en Allemagne, tandis que l'armée d'Italie, toujours victorieuse, se joindrait par sa gauche à leur droite vers Insprück.

Moreau avait écrit, le 27 août : qu'il croyait nécessaire de battre encore le prince Charles, avant d'engager un corps sur Insprück ; qu'il ne fallait pas songer à aller à Brixen.

« Il faut, disait-il, mettre l'adversaire hors d'état de tenir la campagne, pour faire une pointe comme celle-là, puisque si j'étais forcé de reculer, le corps serait perdu. Quant à Brixen, je regarde cette marche comme impossible. Veuillez bien considérer que cette ville est à l'autre revers des montagnes du Tyrol, sur le cours des eaux de l'Italie. »

« Nous sommes en pleine négociation avec la Bavière, ajoutait Moreau. Je n'ai plus de nouvelles de Jourdan, j'ai envoyé des officiers pour en avoir. Le ministre de la guerre a demandé si le général Duhesme devait être traduit à un conseil militaire,

je ne le pense pas. Il était attaqué par des forces très-supérieures; il a été repoussé, mais non entouré ; ses troupes se sont conduites avec un grand courage, surtout son infanterie. Il a, à la vérité, fait de grandes fautes ; mais dans notre métier, on en fait à tout moment, sans qu'on puisse les considérer comme des délits, etc. »

Cependant, Moreau, ayant forcé le passage du Lech, porta son armée en avant de cette rivière, et engagea, le 1er septembre, une affaire générale, dans laquelle l'ennemi fut repoussé avec perte. Latour fut battu à Friedberg, et poursuivi sur les routes de Munich et de Ratisbonne.

Mais ces succès de l'armée de Rhin-et-Moselle n'émurent pas le prince Charles, qui se contenta d'envoyer, comme renfort, à Latour, le corps de Nauendorf, et continua rapidment son mouvement sur le Mein.

Surpris de ne pas voir accourir le prince Charles, Moreau commença à soupçonner la vérité. Il revint sur ses pas, et se mit à cheval sur le Danube, le centre à Ingolstadt. C'est là qu'il connut enfin le plan de l'archiduc et la situation de Jourdan. Il devenait impossible dès lors d'abandonner l'armée de Sambre-et-Meuse, et de continuer à exécuter les dispositions prescrites par le Directoire. Il se décida à se replier sur la rive droite du Danube.

Le 5 septembre, le Directoire fit connaître à Moreau que le prince Charles menaçait Jourdan, que

l'ordre était expédié à ce dernier de se maintenir sur la Rednitz, et que l'armée de Rhin-et-Moselle devait hâter la conquête de la Bavière. « Votre armée, lui disait-on, doit poursuivre son offensive, c'est à elle surtout à livrer des batailles, pendant que celle de Sambre-et-Meuse gardera toute l'étendue de nos conquêtes sur la rive gauche du Danube. »

« A mesure que la campagne s'avance, ajoutait-on naïvement, elle requiert plus d'intérêt et demande plus d'art, de vigilance et d'énergie. Cette considération, en augmentant notre sollicitude, vous fait un devoir de nous rendre les comptes les plus fréquents, etc. »

Deux jours après cette lettre, le Directoire changeait tout ses plans, et ordonnait à Moreau de marcher sur les derrières du prince Charles, entre la Rednitz et le Haut-Necker. En même temps, on le prévenait que Beurnonville remplaçait à l'armée de Sambre-et-Meuse Jourdan, envoyé à celle du Nord. Moreau ne devait rien négliger, en outre, pour assurer sa retraite, dans le cas où il y serait forcé.

Ceci était écrit le 23 septembre. Le 26, le Directoire changeait enorce ces dispositions, ordonnait de ne pas dégarnir la Bavière, défendait de marcher au secours de l'armée de Sambre-et-Meuse, et enjoignait à celle de Rhin-et-Moselle de poursuivre son mouvement sur Ratisbonne.

On comprend quel devait être l'embarras d'un

général d'un mérite réel, sans doute, comme était Moreau, mais, se croyant obligé de s'astreindre à suivre les ordres qu'il recevait de Paris. Ce n'est point à Bonaparte qu'on eût imposé coup sur coup des plans de campagne se contredisant sans cesse. Le 20 septembre, Moreau fit connaître qu'il opérait une marche en arrière, la gauche à Ulm, la droite à Bregentz, pour déboucher par la vallée du Necker, et conserver en même temps ses communications avec le pont d'Huningue, en cas d'insuccès. Quant à ses projets ultérieurs, il ne pouvait, disait-il, les indiquer, puisqu'ils étaient subordonnés aux mouvements de l'ennemi.

Depuis la fin d'août, Vandamme avait pris le commandement de la division. Il reçut alors une lettre du général en chef, prescrivant d'exercer les mesures les plus sévères pour réprimer le brigandage des soldats. Il s'empressa de donner lui-même les instructions les plus détaillées, les plus sévères, aux chefs de corps sous ses ordres.

La retraite continuait sur Huningue. Ainsi, Moreau, pour avoir voulu suivre trop à la lettre les instructions de Carnot envoyées par le Directoire, se vit, au commencement d'octobre, obligé de rétrogader sans avoir pu donner la main, ni à l'armée d'Italie, ce qui était un plan vicieux, ni à l'armée de Sambre-et-Meuse, ce qui était fort possible, et eût assuré aux forces dont la France disposait en Allemagne une supériorité écrasante.

En face d'un adversaire fort habile, manœu vrant avec une haute intelligence de la guerre, il comprit qu'il ne lui restait plus qu'à battre en retraite.

Il se replia donc avec ses soixante à soixante-dix mille hommes devant les trente-six mille de Latour, pour tenter d'arriver au Rhin avant que l'archiduc pût lui barrer le passage à la tête d'une armée supérieure à la sienne. Il rappela Desaix qui s'était élevé au nord vers Nuremberg, pour se rapprocher de l'armée de Sambre-et-Meuse; et afin de ne pas perdre un temps précieux à l'attendre, il lui ordonna de se rendre à Neubourg, où il rallierait le centre que lui-même y conduisait.

Ce mouvement s'opérait avec ordre et ensemble, lorsque, le 30 septembre, le général Latour voulut culbuter la colonne du centre, à laquelle se trouvait en personne le général en chef, en marche derrière le Lech. L'avant-garde française, attaquée près de Schaufenried, se maintint dans sa position, et le 2 octobre, à son tour, Moreau, à hauteur de Biberach, engagea contre son adversaire une bataille générale, dans laquelle Vandamme, à la tête de la 7e division, déploya son courage et ses talents.

L'ennemi perdit là cinq mille prisonniers, vingt bouches à feu et des drapeaux.

Cette brillante victoire donnait à Moreau la faculté de rentrer à Strasbourg par la vallée de la

Kintzig, en écrasant le général autrichien Nauendorf, ou de continuer à suivre sa ligne de retraite. Il se décida à ce second parti, dirigea ses convois et ses prisonniers sur Huningue, et chargea Saint-Cyr d'ouvrir par Neustadt la gorge du val d'Enfer, tandis que Desaix prendrait position à Rothweil, pour attirer et retenir les corps impériaux.

Ces mouvements réussirent, et bientôt l'armée entière put se déployer dans la vallée du Rhin ; mais l'archiduc accourait vers sa gauche après avoir replié les faibles postes laissés à Manheim; il essaya d'enlever le pont de Kehl par un coup de main hardi. La garde nationale de Strasbourg défendit héroïquement la tête du pont, et la tentative du prince échoua. Il se hâta de remonter alors la vallée du Rhin, pour venir couper la retraite à son adversaire.

Toutes les forces des deux armées ne tardèrent donc pas à se trouver en présence, et tandis que Carnot, l'homme de guerre du Directoire, continuait à envoyer des plans de campagne de Paris, Moreau parvenait à battre l'ennemi : le 11 octobre au val d'Enfer, par lequel il s'ouvrait un passage sanglant ; le 19 à Emmedingen ; le 23 et le 26 à Caudern et à Schliengen.

Voici les rapports adressés à la suite de ces différentes affaires au Directoire par Moreau. Ces trois documents font connaître les phases principales de cette belle retraite qui consolida la répu-

tation militaire du général en chef de l'armée de Rhin-et-Moselle. On verra que le nom de Vandamme est cité avec éloge dans ces rapports écrits avec beaucoup de vérité et de simplicité.

Il est positif, qu'abstraction faite des fautes commises au commencement de la campagne et devant être attribuées beaucoup plus au Directoire qu'à Moreau, celui-ci parvenant à ramener, sans les laisser entamer, soixante à soixante-dix mille hommes démoralisés ; parvenant à opérer une marche rétrograde de quatre-vingts lieues sans un magasin, sans ressources, au milieu de populations hostiles, et cela sans perdre un canon ni un drapeau, en remportant même plusieurs victoires, il est de fait que cela constitue une admirable opération de guerre, de nature à provoquer l'admiration des hommes du métier.

« 15 octobre 1796.

« Citoyens Directeurs, le courage de l'armée vient de la tirer bien glorieusement de la position critique où elle se trouvait, entourée d'ennemis au revers des montagnes Noires qui lui défendaient le passage des défilés. Le prince Charles marchant avec une partie de son armée et menaçant de détruire les ponts sur le Rhin, il fallait se faire jour par plusieurs coups de vigueur ; la victoire de Biberach ne suffisait pas pour nous dégager.

« Environ vingt-cinq mille hommes, aux ordres

des généraux Pétrache et Nauendorf, s'étaient emparés des positions de Rothweil, Willingen, Donechingen et Neustadt. Waldsut et les villes forestières étaient même occupées par des troupes autrichiennes et des paysans armés. Vous voyez que toute communication nous était interdite, ce qui nous gênait d'autant plus que nous ne pouvions ni donner ni recevoir des nouvelles de France.

« J'ai commencé par faire ouvrir le passage des villes forestières. Une demi-brigade escortant les convois de munitions, les blessés et malades, l'a forcé sans de très-grands obstacles.

« La partie de l'armée qui n'a pas été indispensable pour contenir le général Latour qui, remis de sa défaite de Biberach, ne manquerait pas de nous suivre, a marché à Rothweil et Willingen, et après plusieurs combats assez vifs, nous sommes parvenus à en chasser l'ennemi avec perte d'artillerie et environ trois cents prisonniers. Il restait à forcer les gorges de la forêt Noire. Le centre de l'armée sortit alors de la ligne et y marcha, attaqua avec vigueur le corps qui était dans le val d'Enfer, défilé effrayant pour le passage d'une armée, étant resserré pendant l'espace de plusieurs lieues entre deux montagnes escarpées à peine distantes de huit ou dix toises.

« La bravoure des troupes franchit ces obstacles; l'ennemi fut culbuté, avec perte d'une pièce de canon et d'une centaine de prisonniers, et le 12 oc-

tobre, le centre de l'armée prit position en avant de Fribourg. Les partis du prince Charles avaient déjà poussé jusqu'au vieux Brisach d'où ils avaient repoussé nos troupes et avaient fait quatre-vingts prisonniers que nous reprîmes avec l'escorte.

« La droite et la gauche de l'armée qui s'étaient jointes, avaient continué à contenir les corps des généraux Latour, Pétrache et Nauendorf, ont défilé le 22, 23 et 24 (13, 14, 15 octobre), sans la moindre perte ; les équipages et convois sous la protection de la droite de l'armée ont également défilé sans obstacle par la ville forestière, et cette armée, que l'ennemi se vantait de prendre entière, le menace à son tour d'une attaque prochaine, et rentre couvrir ses frontières après une marche de cent lieues sans la moindre perte, et ayant pris à l'ennemi, dans cette seule marche, dix-huit pièces de canon, deux drapeaux, près de sept mille prisonniers, dont quatre-vingts officiers.

« Je vous envoie ces détails très-succints pour faire cesser vos inquiétudes ; mais j'en dois à la brave armée que j'ai l'honneur de commander de plus circonstanciés des nombreux combats qu'elle a livrés, de la patience, du courage calme qu'elle a toujours déployés dans ces circonstances difficiles, et de la résignation avec laquelle elle a souffert le manque de vivres qu'il a fallu supporter dans les pays affreux que nous venons de parcourir. Tous les corps se sont distingués. Les officiers n'ont cessé de faire preuve de courage et de

talent; plusieurs ont des actions brillantes qu'il sera également de mon devoir de vous faire connaître. »

21 octobre 1796.

« Citoyens Directeurs, le 27 de ce mois (18 octobre), l'aile droite a été attaquée vivement dans les gorges d'Enfer, de Saint-Pierre et de Saint-Mergem; l'avant-garde fut obligée de se replier, mais le corps de bataille conserva sa position, la gorge fut gardée et l'ennemi ne put pas déboucher.

« Je donnai ordre de rattaquer l'ennemi le lendemain, le centre de l'armée devait soutenir cette attaque par un détachement qui se dirigeait par la gorge de Simonswald.

« Le 28, le prince Charles, qui avait réuni toute son armée vers Elsach et Kinsingen, attaqua avec la supériorité de forces que vous lui connaissez, l'avant-garde du centre et celle de gauche. Elles devaient se replier à la position de l'armée, mais celle du centre fut obligée de résister dans sa position pour protéger la rentrée des détachements qu'elle avait dans le Simonswald.

« Celle de la gauche devait se replier derrière l'Elst à la première attaque de Kinsingen qu'elle occupait, par les ponts; mais le brave général Beaupuy, qui devait ordonner ce mouvement, fut tué au commencement de l'action, de sorte que la troupe continua à combattre dans la mauvaise position qu'elle occupait jusqu'à ce que de nouveaux

ordres pussent être donnés, et il a fallu toute sa bravoure pour ne pas être culbutée par des forces aussi supérieures et une artillerie aussi nombreuse que celle de l'ennemi.

« Après ce combat meurtrier, où heureusement nous n'avons pas perdu une seule pièce de canon, l'armée conserva sa position derrière l'Elz, la droite à l'entrée de la grotte de Waldkirch, la gauche à Riegel ; mais comme le débouché de Thenninghen se trouvait commandé par les hauteurs de Mundigen, je pris la position cinq cents toises en arrière défendant le débouché en avant de Nimburg, le centre se plaça sur la même ligne dans la plaine de Hangenslingen, la droite aux montagnes. Notre perte en tués ou blessés est environ 500 hommes, celle de l'ennemi doit être au moins égale ; il a dû nous faire 2 ou 300 prisonniers en postes très-avancés dans les gorges qu'il a été impossible de dégager, nous lui en avons fait environ 150. L'attaque de l'aile droite réussit et son avant-garde reprit position à Saint-Pierre.

« Le 29 (20 octobre), l'ennemi attaqua avec la plus grande vigueur Nimburg, et il y déploya en artillerie, infanterie et cavalerie, des forces considérables ; ses têtes de colonnes étaient prêtes à déboucher sur tous les autres points s'il avait pu forcer celui-là ; mais ses efforts furent inutiles, ses attaques, qu'il n'a cessé de réitérer avec des troupes fraîches depuis dix heures du matin jus-

que très-avant dans la nuit, furent repoussées avec le plus grand courage; l'artillerie légère y a surtout fait des prodiges de valeur. Il essaya également une attaque sur la gauche du centre de l'armée; mais, repoussé vigoureusement par la 100e demi-brigade, il se borna à cette tentative.

« Ce succès pouvait nous faire espérer de nous maintenir sur la rive droite du Rhin, mais j'ai pensé qu'il serait dangereux de courir les risques d'un autre engagement contre des forces aussi supérieures avec des troupes excédées des fatigues d'une longue marche et des combats continuels qu'elle n'a cessé de livrer par un temps affreux, dont la moitié marchait nu-pieds et sans habits, et à qui cet état de vivre avait ôté une énergie que je ne doute pas de voir revenir dès qu'elle sera un peu reposée et réégayée. D'après cela, j'ai ordonné à l'aile gauche de repasser le Rhin à Brisach et de se porter vivement à Strasbourg. Mon projet est de la diriger promptement sur le camp retranché de Manheim, de l'enlever, de forcer l'ennemi à rompre le pont et à nous assurer la libre possession du Palatinat.

« Je me retire avec le reste de l'armée sur Huningue; l'ennemi nous a suivis hier avec de l'artillerie, mais notre arrière-garde, commandée par les généraux Abbatucci et Laboissière, l'a parfaitement contenu.

« J'ai appris que les divisions du général Desaix ont passé le Rhin à Brisach sans accident; l'en-

nemi a voulu les inquiéter, mais il a été vivement chargé par l'arrière-garde aux ordres du général Vandamme, et il a cessé sa poursuite. Malheureusement une réserve d'artillerie d'une douzaine de caissons, n'ayant pas reçu d'ordres, soit qu'on ait oublié de lui en donner, ou que ceux qui étaient chargés de les porter se soient égarés, est tombée au pouvoir de l'ennemi ; c'est la seule perte que nous ayons faite, mais elle est d'autant plus désagréable que l'ennemi la présentera comme le résultat d'une bataille, c'est ce qu'il a fait pour les caissons pris près de Munich, dont il a fait une bataille perdue, et il n'y a pas eu cent coups de fusil de tirés. J'attends des détails sur cette perte pour faire punir celui qui en est la cause.

« Je vous aurais prévenu hier de ces événements, mais on avait éloigné pendant cette série d'affaires les équipages et les courriers, et à peine avons-nous descendu de cheval depuis huit jours.

« Les 24, 25 et 26 (15, 16, 17 octobre), les avant-postes se sont battus, nous avons fait à l'ennemi environ 700 prisonniers. »

27 octobre 1796.

« Citoyens Directeurs, l'armée prit position le 1er de ce mois (22 octobre), la gauche au Rhin, la droite à Kandern, le centre à Schliegen ; j'y séjournai le 2 (23 octobre), et mon projet, si l'ennemi ne m'avait pas suivi avec toute son armée était de m'y maintenir le plus possible et de faire débou-

cher le général Desaix par Kehl avec ce qui arriverait des renforts de l'intérieur. Votre dernier courrier m'avait déterminé à prendre ce parti, mais le 3 brumaire (24 octobre), je fus assailli par toute l'armée du prince Charles dont l'attaque fut on ne peut plus vive.

« Son effort se dirigea particulièrement par Kandern et Liel, et son projet était, en débouchant par Riedlingen, d'arriver avant moi à Emmedingen et de me couper la route d'Huningue. Il fit attaquer le même jour le poste de Rheinfelden assez vivement, mais on eut le temps de couper le pont de sorte que cela n'eut aucun effet.

« Les troupes du général Férino furent chargées de défendre Kandern et Liel, firent des prodiges de valeur et soutinrent, depuis la pointe du jour jusqu'à la nuit, les attaques réitérées de l'ennemi sans qu'il pût faire le moindre progrès. Je les fis soutenir par une partie de la division du général Duhesme, contre qui l'attaque était moins vive. Le général Ambert soutint l'attaque depuis Schliegen jusqu'au Rhin.

« Malgré l'état de misère et de fatigue de la troupe, son manque de souliers et d'habits par le temps qu'il faisait, elle repoussa toutes les attaques avec la plus grande bravoure sans s'épouvanter le moindrement du nombre de ses ennemis, et si la situation de l'armée m'avait permis de rester sur la rive droite du Rhin, nous aurions à nous flatter d'avoir gagné une belle bataille défensive.

Nous avons fait à l'ennemi une centaine de prisonniers, dont cinq officiers.

« Le 4 (25 octobre), l'armée prit position à Altingen ; le 5 (26 octobre), elle passa le Rhin à Huningue, et quoique l'armée ennemie ne fut campée qu'à une lieue, elle n'osa pas troubler notre passage, qui s'est fait avec le plus grand ordre et couvert par les brigades des généraux Abbatucci et Laboissière.

« J'ai trouvé la tête de pont dans un état affreux et pas à l'abri d'un coup de main.

« Plusieurs raisons ont occasionné cette négligence. On avait voulu faire un camp retranché sur la hauteur de Friedlingen ; au lieu de s'occuper d'un objet avant l'autre, on a fait marcher les deux ouvrages de front, de sorte que tous deux n'étaient qu'ébauchés.

« Il y a également eu beaucoup d'intrigues, de mauvaise volonté et de discussions déplacées entre les autorités civiles et militaires pour la fourniture des travailleurs.

« J'ai les plus grandes craintes de ne pouvoir conserver ce débouché, si l'ennemi attaque avec vigueur.

« J'ai chargé le général Abbatucci de ces soins, et je vous assure que personne n'en est plus capable. Sa brigade, composée des 3e d'infanterie légère et 89e de ligne, y est campée ; l'artillerie légère, troupe extrêmement aguerrie, est en batterie dans cet ouvrage, quoique ce ne soit pas

son service ; lui-même s'y est barraqué. Il a en réserve à Huningue la 56e et huit compagnies de grenadiers.

« L'artillerie de la place a été dirigée de manière à protéger la tête du pont.

« Il a fallu tout créer ; on manquait de bois pour la troupe ; j'ai autorisé le commissaire des guerres à en requérir de l'administration forestière pour le service du camp et de la place. Nous n'avons pas trouvé un seul magasin ; le fourrage surtout manque totalement ; cela a occasionné dans le cantonnement quelques désordres, les cavaliers en ayant pris partout où ils en ont trouvé. C'est un malheur qu'il sera impossible d'empêcher tant que les distributions ne seront pas régulières. La cavalerie est intraitable sur cet article ; cela m'a attiré beaucoup d'injures des autorités civiles, et probablement à vous des plaintes contre l'armée.

« Quand le chaos où nous sommes sera un peu débrouillé, je vous rendrai compte de ce qu'il sera possible d'entreprendre. Notre artillerie a besoin de réparations, les soldats de capotes et de souliers ; cela est de la plus urgente nécessité.

« Je crains quelques désertions à l'intérieur ; je vous prie de donner des ordres à toutes les administrations départementales et municipales de faire arrêter et reconduire à Strasbourg tous ceux qui s'écarteraient de l'armée. Je les ferai mettre dans un dépôt de correction jusqu'à ce que nous reprenions les opérations.

« Je vais m'occuper de l'incorporation des corps venus de l'intérieur; vous les portiez à quinze mille hommes, mais d'après les situations que l'on m'a fait passer, cela ira tout au plus à neuf mille. J'attends vos derniers ordres pour faire marcher des troupes en Italie. Vous me ferez indiquer par le ministre de la guerre le point où elles devront recevoir des routes de lui.

« J'ai chargé le citoyen Poitevin des travaux de la tête de pont; j'en ai retiré les travailleurs agricoles, l'ennemi ayant commencé à faire feu sur eux. J'y emploie la troupe, à qui je donne dix sols par douze heures de travail et une ration d'eau-de-vie. J'ai pris ces fonds sur ceux à ma disposition jusqu'à ce que le commissaire du gouvernement y ait pourvu.

« J'emploierai les palissades d'une partie du chemin couvert d'Huningue pour la tête de pont; on les remplacera cet hiver. Il n'est pas enfin de moyens que je n'emploie pour conserver ce poste important. Jusqu'à présent je n'ai d'espérance que dans le courage des troupes; dans quelques jours on pourra compter sur les moyens de l'art, ce qui donnera des troupes disponibles.

« Les rapports que j'ai reçus aujourd'hui m'apprennent que le prince Charles est parti pour le Bas-Rhin avec une partie de son armée. S'arrêtera-il à Kehl?

« J'y serai demain soir, et pourrai vous en donner des nouvelles. »

A la suite des combats décrits dans les rapports de Moreau, les deux armées françaises en Allemagne ayant été rejetées au delà du Rhin, l'archiduc se borna à suivre les siéges de Kehl et de la tête de pont de Huningue.

Le général Duhesme avait repris un instant le commandement de sa division vers le milieu d'octobre. Il ne tarda pas à solliciter de nouveau un congé, basant sa demande sur le délabrement de sa santé. Vandamme, à son tour, dès que l'armée fut à couvert derrière la ligne du Rhin, sollicita l'autorisation de se rendre dans sa famille pour se remettre de ses fatigues. Enfin, le commissaire du gouvernement, Haussmann, mécontent de la façon d'agir à son égard du général en chef, aux talents duquel il rendait pleine et entière justice, demanda également son rappel par la lettre suivante du 18 octobre.

« Citoyens Directeurs, je vous ai fait connaître de quelle manière j'étais vu et reçu du général en chef. Une visite que je lui ai faite à son dernier voyage ici m'a pleinement convaincu, ou qu'il ne veut pas avoir à faire avec moi, ou que la présence d'un commissaire l'importune. Quant à ce qui me concerne, je déclare que dans tous les temps j'ai eu les plus grands égards et la plus grande déférence pour lui, j'ai toujours eu en vue de remplir les intentions du Directoire exécutif et de me gagner sa confiance. Je suis vraiment peiné de n'avoir pu y réussir, car, quoiqu'on puisse faire bien

des observations sur la direction de notre armée et sur la manière dont vos ordres ont ou n'ont pas été exécutés, on ne doit pas moins de grands éloges au général en chef, et l'admiration de son infatigable activité.

« Je n'ai pas cru devoir me dispenser de vous faire part de ma position, et je vous prie derechef, citoyens Directeurs, de me faire remplacer par quelqu'un qui puisse être plus agréable au général en chef. Si vous croyez que par mon zèle et mon attachement aux intérêts de la République, je puisse être utile dans la surveillance de l'administration militaire, que je connais mieux que les opérations de l'armée, alors vous pourriez me donner un collègue qui serait particulièrement attaché à l'armée.

« La position de cette armée, mais surtout la pénurie dans laquelle se trouve le Trésor public, exige, citoyens Directeurs, votre plus grande attention. J'ai eu soin de faire exactement connaître au Directoire exécutif la situation dans laquelle se trouvent tous les services. Si ces renseignements ne suffisent pas, faites-moi donner l'ordre de me rendre à Paris, et je vous découvrirai tout ce qui est à ma connaissance. Ce voyage ne serait peut-être pas inutile à la chose publique, mais je n'oserais pas l'entreprendre sans y être autorisé. »

Vers la fin d'octobre, Moreau reçut du ministre de la guerre la lettre qu'on va lire, concernant les généraux Delmas, Laroche et Vandamme :

« Il est parvenu, général, au Directoire exécutif, une dénonciation contre plusieurs officiers généraux de l'armée que vous commandez, et notamment contre les généraux Delmas, Laroche et Vandamme. Le général Delmas, qui naguère prétendait avoir perdu toute sa fortune, doit avoir maintenant cinquante chevaux sur les derrières, trente présents et sept voitures, et voici les exactions dont on l'accuse : à la seule ville de Lichtenau, à trois lieues du Rhin, il a dû demander douze cents louis qui lui ont été payés à Carlsruhe, il a dû prendre les plus belles voitures et vingt chevaux des écuries du prince, et faire contribuer également à Donawerth.

« Le général Laroche a dû exiger à P..... deux cents louis ; à G......., pareille somme ; à Calw, dix mille florins, et à leur exemple, sans qu'ils aient cherché à les en empêcher, les troupes qu'ils commandaient ont dû se livrer aux plus affreux pillages.

« Ces différents faits nécessitent l'examen le plus scrupuleux de la conduite de ces généraux pendant la campagne, et je l'attends de votre juste sévérité.

« Si les renseignements que vous prendrez donnent à cette dénonciation quelque fondement, il ne faut plus s'étonner de la révolte qui s'est manifestée dans les pays que vous avez parcourus; et la prompte punition des coupables doit prouver à ses habitants que, de quelques maux dont on

les ait accablés, le gouvernement français, constamment juste et humain, a toujours voulu défendre leur territoire des horreurs que la guerre peut occasionner. »

Il est à noter que si des faits sont spécifiés à l'égard des généraux Delmas et Laroche, rien n'est déterminé quant à ce qui est reproché à Vandamme. Aussi, cette nouvelle dénonciation n'eut-elle aucune suite.

Vandamme vint avec sa brigade occuper la tête de pont de Kehl, dans les premiers jours de novembre 1796. Il ne cessa, jusqu'au moment où il quitta l'armée, d'envoyer des rapports au général en chef, pour le prévenir de ce qui se passait sur ce point devenu d'un très-grand intérêt. Le 6 au soir, il avertit que l'on ne réparait pas le pont fortement endommagé; le 7, il envoya à Moreau la dépêche suivante :

« Cette nuit, quelques bateliers et pontonniers seulement se sont occupés à retirer des madriers et planches du grand pont; pas un ingénieur des ponts et chaussées n'a paru encore, quoiqu'il soit bien instant qu'ils s'en occupent; mais que leur importe, que cela retarde l'armement de Kehl ou affaiblisse sa défense, ces messieurs n'y sont pour rien, ils éluderont vos ordres, mon général, et je vois que d'ici à huit jours ce pont ne sera pas encore réparé, tandis qu'il aurait dû être entièrement réparé avant l'arrivée de votre armée; je crois devoir vous le dire, pour moi je ne crains

rien ; mais les soldats pourraient s'affecter de cet événement, si on ne s'empressait d'y mettre tous les soins que cela mérite ; car, à quoi bon la réserve, si l'on ne peut passer au grand pont. Je vous invite, mon général, de contraindre ces nonchalants à se presser, et de faire jeter le pont derrière les îles qu'occupent les troupes du général Decaen, sans quoi, le moindre événement peut rompre nos communications, ce qui ne serait pas satisfaisant. Je vous répète, mon général, que les débris de la partie rompue du grand pont pourraient fort bien briser le petit ; c'est ce qui menace d'arriver d'un instant à un autre. »

Le 13, il fit une reconnaissance et écrivit à Moreau :

« J'ai l'honneur de vous rendre compte, mon général, que je suis allé ce matin, au jour, reconnaître les ouvrages que l'ennemi fait dans la plaine, entre les digues de Rastadt et de Neumühl ; il continue avec beaucoup d'activité ceux que vous vîtes hier commencés, il ne semble pas vouloir en faire d'autres pour le moment.

« J'ai remarqué qu'il y avait moins de troupes en armes que je n'en avais vues les autres fois. J'ai aussi vu en arrière plusieurs colonnes de travailleurs, dont la plupart des gens du pays. »

Cependant, cette campagne de 1796 avait ébranlé la santé robuste de Vandamme, son activité dévorante avait lassé le corps ; il crut urgent de prendre quelques semaines de repos. Il adressa

donc la lettre suivante, le 15 novembre, à son chef immédiat, Desaix, sous les ordres duquel il était passé depuis son arrivée à Kehl.

« Je vous envoie mon aide de camp, vous priant de lui donner deux mots qui puissent m'autoriser d'aller chez moi. Mon général, le besoin seul m'a déterminé à cette démarche, le corps totalement abîmé, la santé délabrée, m'obligent au repos, quoique j'eusse été bien content de finir la guerre sous vos ordres. Mon général, mes sentiments doivent vous être connus, aussi bien que ma manière de servir; incapable de flatterie, n'aimant que la sincère vérité, je vous proteste ici de mon sincère attachement. Veuillez, je vous prie, vous souvenir quelquefois de moi, et me croire avec respect, etc.

P. S. — Permettez que je vous rappelle ici la promesse que vous m'avez faite, de placer Gobrecht et Seron (1) dans le 8e régiment de hussards ; cette récompense est la seule que je demande au gouvernement, pour les services que je puis avoir rendus à mon pays. »

Moreau refusa d'abord le congé sollicité par Vandamme. Il ne voulait pas se priver des services d'un officier général de ce mérite. Persuadé que l'obtention de ce congé ne souffrirait aucune difficulté, puisque Desaix y consentait et que Moreau l'avait promis, Vandamme avait quitté Kehl

(1) Les deux aides de camp de Vandamme.

sans ordre, le 16, et s'était rendu à Strasbourg, d'où il écrivit le même jour au général en chef la lettre qu'on va lire :

« Mon général, mon aide de camp de retour de chez vous me rapporte le certificat du comité de santé, en me disant que vous refusez de m'accorder le congé que vous m'aviez promis, quoique j'ai, dans ma santé totalement délabrée, les motifs nécessaires pour me retirer chez moi.

« En attendant, je vous préviens, que je ne puis faire aucun service, et que je garde la chambre ici. Si j'ai eu tort d'avoir quitté Kehl hier, c'est parce que je pensais, qu'en obtenant le congé que vous m'aviez promis, j'aurais pu être remplacé de suite, quoique je n'aie pas encore découché de Kehl.

« Mon général, vous n'ignorez pas ma manière de servir ; veuillez me rendre justice, je crois que l'on ne me reprochera jamais d'avoir manqué à mon devoir, et si je n'étais totalement abîmé, je ne vous aurais pas demandé de congé. Je crois en avoir fait ma part, et je pense ne pas me compromettre en me disposant maintenant au repos. L'on ne m'accusera pas d'aimer mes plaisirs plus que mon devoir ; vous m'avez vu arriver à Venloo, certes d'autres fussent resté tranquilles chez eux pour se guérir. Durant cette campagne, les personnes qui m'ont vu servir vous attesteront combien j'ai souffert par mes incommodités, et maintenant, mon général, vous me refusez un

congé de convalescence ; vous voulez l'envoyer au ministre, vous en êtes le maître ; mais j'ai l'honneur de vous prévenir que je cesse tout service dans ce moment, ne pouvant plus longtemps rester dans l'état où je suis, et s'il faut attendre la décision du ministre je pourrai en attendant, dépenser ici le peu qui me reste de la vente d'une partie de mes chevaux, je ne crois pas qu'il soit de votre intention de me faire des torts, et si je les ai mérités, depuis que vous me connaissez, faites-m'en le reproche et laissez-moi souffrir. Cependant, lorsque je pense à ma vie passée, depuis trois ans, je ne croyais pas être coupable envers vous, mon général, d'avoir quitté Kehl ; je ne puis plus réparer cette faute, puisque mon aide de camp m'a témoigné tout votre mécontentement, duquel je souffre beaucoup ; mais le regret que j'ai de l'avoir commise, devrait trouver excuse près de vous. Maintenant, mon sort est entre vos mains ; faites-moi tout le mal que je mérite.

« Veuillez, je vous prie, m'honorer d'un mot de réponse. »

Moreau finit par consentir au départ de Vandamme, qui se rendit à Cassel où il séjourna jusqu'à la campagne suivante. Non-seulement le général rentrait dans ses foyers sans s'être enrichi, mais, par suite de la perte de ses équipages, il y revenait sans autre ressource que ses appointements assez irrégulièrement payés encore à cette époque.

LIVRE V

1797 et partie de 1798.

Vandamme reste dans ses foyers jusqu'au commencement d'avril 1797. — Sa lettre à Moreau (1er avril). — Sa bienveillance pour les officiers qui ont servi près de lui. — Position de l'armée de Rhin-et-Moselle à l'ouverture de la campagne de 1797. — Passage du Rhin (avril). — Rapport important de Vandamme sur cette opération. — Suspension d'armes (21 avril). — Rapports supplémentaires de Vandamme. — Lettre de Pichegru à Vandamme (29 avril). — Injustice du Directoire pour Vandamme. — Nouvelle accusation. — Réponse du général (4 mai). — Sa lettre à Reynier (6 mai). — Lettres de généraux et d'étrangers écrites à Vandamme. — Correspondance avec Pichegru. — Vandamme, lorsque la trahison de Pichegru est dévoilée, cherche à entrer en relation avec Bonaparte. — Il se rend à Rastadt. — Il quitte l'armée de Rhin-et-Moselle à la fin de juillet 1797. — Vandamme est envoyé à l'armée d'Angleterre (12 janvier 1798). — Lettres qui lui sont adressées d'Allemagne. — Lettre d'Augereau (11 avril 1798). — Événements sur les côtes de la Manche en avril, mai et juin. — Correspondance relative à ces événements. — Rapport sur l'affaire des îles Marcouf du 7 mai. — Lettre du contre-amiral Lacrosse (22 mai). — Différentes autres lettres. — Curieuse lettre de l'aide de camp du général Michaud (7 juillet 1798).

Vandamme resta éloigné de l'armée, depuis la fin de 1796 jusqu'au commencement d'avril 1797.

Il passa ce temps en grande partie à Cassel, dans sa famille. Il fit cependant quelques voyages à Paris.

A peine de retour à la division Duhesme, de l'armée de Rhin-et-Moselle, il écrivit de Strasbourg (le 1er avril) au général en chef, Moreau, la lettre ci-dessous :

« Mon général, ne recevant point de réponse aux lettres que je me suis fait l'honneur de vous écrire dans le courant de nivôse, mon congé expiré, je me suis déterminé à partir pour rejoindre l'armée du Rhin, sachant que vous alliez venir reprendre le commandement ; toujours jaloux de servir avec vous, j'ai retardé mon départ de chez moi, parce que des lettres de Paris m'annonçaient que le général Hoche commanderait au Rhin ; d'autres, qu'il commanderait les deux armées ; dans l'un ou l'autre cas, j'étais bien déterminé à rester à la maison. Le général Macdonald, m'écrivant de Paris, me fit savoir que vous alliez y passer, où il serait définitivement arrêté quel serait votre commandement ; quelques affaires m'y appelaient, je suis allé à Paris croyant vous y trouver, aimant à revoir le général Macdonald, curieux de connaître l'intrigue de nos meneurs, et voulant me mettre au fait un peu de tout ; je m'en suis si bien occupé que j'ai su tout ce que j'avais besoin, et me suis écrié : O temps ! O mœurs ! et plus haut encore : O infernale intrigue ! ô passions ! ô injustice, ô ignorance. Je vous dirai mille ô encore,

et je n'en finirai pas ; je suis enfin parti de Paris, croyant de vous trouver à l'armée, où j'avais bien des choses à vous dire ; mais le malheur a voulu que nos voitures se soient croisées près de Lunéville. J'ai fait arrêter la mienne un peu trop tard, j'ai fait courir après vous, mais inutilement, on n'a pu vous arrêter. Enfin, me voilà arrivé, que vais-je devenir ? je n'en sais rien. Je pensais m'en aller, mais j'attends votre retour. Seron est enfin rendu, Gobrecht est ici avec moi, il faut penser à eux. J'ai obtenu à Paris une courte audience du directeur Carnot ; je lui ai parlé de ce que je désirais pour l'un et pour l'autre ; il m'a promis qu'à votre demande le Directoire accorderait ce que ces officiers ont mérité ; vous les connaissez, mon général, je vous joins ici leurs états de service et mon certificat. Veuillez, je vous prie, assurer leur sort, et leur être favorable ; ils méritent vos égards, et sauront, par la suite, vous témoigner encore la reconnaissance qu'ils vous doivent. Je compte sur vos soins, mon général, et suis avec respect et confiance, etc. »

Moreau ne tarda pas à rejoindre l'armée, qui eut ordre de tout préparer pour l'opération difficile du passage du Rhin.

Au commencement de janvier, et tandis que Vandamme cherchait à rétablir, dans ses foyers, sa santé altérée assez sérieusement par les fatigues de la rude campagne de 1796, l'archiduc Charles assiégeait le fort de Kehl et la tête du

pont de Huningue, places qui se rendirent : l'une, le 9 janvier 1797 ; l'autre, le 5 février, après une très-belle et très-glorieuse défense.

Il s'ensuivit, qu'à la reprise des opérations ordonnées par le Directoire, les armées françaises d'Allemagne se trouvèrent dans la position où elles étaient en 1795.

Hoche, pacificateur de la Vendée, ayant échoué dans une tentative en Irlande, fut appelé au commandement de l'armée de Sambre-et-Meuse, où depuis longtemps déjà Jourdan était remplacé.

Moreau reçut l'ordre de franchir le Rhin ; il dut avant tout combiner une attaque pour surprendre le passage, n'ayant pas de ponts stables.

Dans cette opération, une des plus difficiles et des plus glorieuses des campagnes sur les bords du Rhin, Vandamme joua un des principaux rôles. Il fut chargé du commandement de l'avant-garde, quelques jours après son retour à l'armée. Le passage eut lieu en face de Diersheim.

Voici le rapport envoyé le 20 avril 1797 par Vandamme, à la suite de ce fait d'armes, au succès duquel il fut un des généraux qui contribuèrent le plus, ayant eu le commandement de la division Duhesme, après les blessures reçues par ce dernier.

Le lendemain, à l'attaque de l'ennemi sur Honeau et Diersheim, dans la plaine, Vandamme eut un cheval tué sous lui. Il transmit son rapport à

Moreau par le chef de brigade Laval, avec la lettre ci-dessous :

« Mon général, le chef de brigade Laval est chargé de vous remettre le rapport détaillé du passage du Rhin et des journées qui l'ont suivi. Cela vous paraîtra peut-être trop long et ennuyeux ; mais j'ai cru nécessaire de faire connaître à la France entière tout ce qui a pu rendre ce passage, les combats et la bataille intéressants et convaincre par le fait le gouvernement que c'est la plus audacieuse, la plus sanglante, et la plus glorieuse qu'il y eut depuis la guerre, comme vous l'avez fort bien dit dans votre premier rapport.

« Faites, je vous prie, mon général, tout ce qui dépendra de vous pour les officiers qui se sont distingués, ils méritent vos égards et la reconnaissance nationale.

« Ils comptent, comme moi, sur votre justice.

« Rapport sur le passage du Rhin.

« Le 29 germinal, j'ai reçu l'ordre du général de division Duhesme, d'approcher du Rhin les troupes que je commandais, et de me préparer à passer le fleuve. On me déféra le commandement de l'avant-garde, qui devait faire le premier débarquement. J'étais d'autant plus flatté de cette préférence, que je croyais être en redevance envers mes camarades qui avaient défendu Kehl et Hu-

ningue avec tant de talent, de courage et d'opiniâtreté, tandis que j'étais en congé chez moi pour réparer ma santé. J'étais déterminé à me sacrifier pour que cette importante opération réussît ; sachant combien elle influerait sur la position de l'armée du général Bonaparte, en même temps qu'elle obligerait l'ennemi à une forte diversion en faveur de l'armée de Sambre-et-Meuse. Ayant étudié les projets et plans du passage, je visais plus sûrement au but ; il fallait passer le Rhin et s'y maintenir : tels étaient les ordres du général en chef, tel était aussi le vœu de tous mes camarades. Tout est mis en œuvre pour en assurer la réussite, et quoique bien des choses nous manquent, rien ne nous arrête. Chacun s'empresse de lever les obstacles qui pouvaient tromper nos désirs en faisant manquer l'expédition : les ingénieurs, les sapeurs, les pontonniers, tout le monde travaille, et cependant, le 1er floréal, au jour, tous nos efforts n'avaient pu suffire à nous procurer la quantité de bateaux nécessaires à l'expédition. Le temps pressait, les troupes étaient au rendez-vous, au point d'embarquement ; mais, par une de ces fatalités si contradictoires qui se rencontrent toujours dans ces fortes entreprises, malgré les soins des ingénieurs qui étaient tous les jours sur la rivière d'Isle pour la sonder, il se rencontre des bancs de gravier qui arrêtent les bateaux. Le général Desaix en est informé, il y envoie un bataillon de sapeurs pour travailler, et porter les bateaux en cas de né-

cessité ; car enfin, d'une manière ou d'autre il fallait qu'ils passassent. Le général Duhesme s'y rend de sa personne, donne le premier l'exemple, ainsi que Jordy aux sapeurs, se met à l'eau pour dégravoyer les bateaux ; bientôt il est suivi par plusieurs compagnies, qui, à force de bras et après bien des efforts, parviennent à en faire passer une vingtaine des plus petits, au point d'embarquement, où de suite, dans les six premiers, on place deux compagnies de grenadiers et un bataillon de la 76e demi-brigade. Cette petite flotte composant l'avant-garde était commandée par l'adjudant général Heudelet, à qui j'avais adjoint mon aide de camp, Gobrecht ; le capitaine Savary, ancien aide de camp du général Férino ; les ingénieurs Sabattier et Lacoste. Le temps pressait, et comme il n'en fallait pas perdre pour réussir, on embarqua promptement la moitié de la 100e sur dix autres bateaux, dont le commandement m'était réservé. Le général Davout devait me soutenir avec quatre bataillons ; mais que faire ? Les bateaux manquent, soixante était le nombre nécessaire à l'exécution du plan, et il n'y en avait que vingt-cinq ; ceux arrivés au point d'embarquement, et qui déjà étaient chargés de troupes, n'avaient point de rames, on ne pouvait alors passer sans craindre de dériver et de faire échouer l'expédition. On est informé que le bateau qui porte les rames est engravé. Le général lui-même y court, se jette à la rivière, prend une rame qu'il apporte sur la

digue : son exemple est bientôt suivi par les officiers d'état-major, et par tout un bataillon, qui, traversant la moitié de la rivière, va au bateau, et prend jusqu'à la dernière. On triomphe dans ce cas de nouvelles difficultés qui eurent arrêté tout autre que des républicains qui ne connaissent plus de danger, lorsqu'ils y voient de la gloire pour leur patrie. Les rames sont apportées aux bateaux à la satisfaction des braves soldats qui y sont embarqués, et qui n'attendent que le signal du départ pour combattre. Il était six heures et déjà il faisait grand jour. Nous avions un quart de lieue à naviguer à la vue de l'ennemi qui était sous les armes et à ses pièces; à peine les bateaux étaient-ils organisés en ligne, pour éviter la confusion en débarquant que le canon de la fausse attaque de Kehl tonna. L'ennemi sur le qui-vive, prévenu par cet éveil, avait l'avance sur nous. Tout étant prêt, je fais filer l'avant-garde aux ordres de l'adjudant général Heudelet, en sorte que son dernier bateau était à vingt-cinq toises du premier du deuxième embarquement sur lequel j'allais monter. Je fis mes adieux au général Duhesme qui, ne devant être que du deuxième embarquement, me dit qu'il ne pouvait attendre; n'écoutant que son zèle, il s'embarque sur le troisième bateau, jurant de vaincre ou de périr avec nous. Apercevant le général Reynier, chef de l'état-major, occupé pour organiser le second passage, à placer les troupes qui arrivaient, je lui

demande ses derniers ordres, et les intentions définitives du général en chef : il me répond qu'il fallait passer, s'y maintenir ou s'y faire tuer. Je lui répliquai que cet ordre serait ma loi. Le premier bateau, où j'avais la première compagnie de la 100e, étaient avec moi : le chef de bataillon Podevin, et le capitaine Wangeglingen, ingénieur. Quoiqu'il y eut des nacelles préparées pour les généraux, pour plus de sûreté, aucun n'en a voulu. Les soldats, encouragés par notre présence, ne demandaient qu'à partir. Tout est prêt : l'ordre du départ est donné ; nous jurons tous de passer le fleuve ou de nous engloutir sous les flots. Arrivés au débouché de la rivière d'Isle, nous sommes aperçus de l'ennemi qui fait feu, et de sa rive tire le canon contre nos bateaux. Six soldats sont tués dans la troisième barque, et neuf blessés du même coup ; ceci ne fait qu'augmenter le courage des autres ; ils veulent combattre, le jurent et crient aux Autrichiens : *Nous arrivons, tenez-vous prêts*. Avec de tels soldats, que n'oserait-on pas entreprendre ?

« Il faut observer que le premier point de débarquement était entre la grande maison des Dimes et le bras du Rhin qui conduit près du village de Bischofsheim ; mais il eût été imprudent de tenter le débarquement sur ce point, le plus armé, le mieux gardé et le plus difficile à aborder, en vue à la position que je pouvais parfaitement distinguer.

« Je fis donner le signal à l'avant-garde de débarquer à la pointe de l'île, devant le village de Diersheim, où l'ennemi avait trois cents hommes d'infanterie du régiment d'Hatton, et quelques piquets de chevau-légers.

« Le débarquement est effectué sous le feu de file terrible de cette infanterie embusquée. Mon aide de camp Gobrecht et Savary sautent à terre les premiers, forment une compagnie de grenadiers de la 76e en pelotons, et marchent en avant en battant la charge. Les deux tambours sont tués, huit à dix grenadiers éprouvent le même sort : le peloton se rompt, l'ennemi s'avance à grands pas, mais cent hommes débarquent à temps. Le chef de la 76e, avec le capitaine Sabattier, les disposent en tirailleurs derrière les digues et les arbres; leur feu arrête l'ennemi, tandis que l'adjudant général Heudelet, faisait tous ses efforts pour le contenir. Sous sa protection, nos forces s'accroissent et je fais mon débarquement. Je forme les sept cents hommes de la 100e, dont faisaient partie les trois compagnies de grenadiers, et je renvoie les bateaux sur l'autre rive. Toute disposition faite, je marche en colonne serrée jusqu'à deux cents toises en avant du point de débarquement. Je me mets en bataille, je rallie les tirailleurs que j'avais devant moi, je les jette sur mes flancs, pour les couvrir, je commande des feux de bataillon, de peloton et de deux rangs. L'ennemi étonné recule, pour attendre ses renforts;

je le fais harceler par des tirailleurs qui le suivent jusque dans le village de Diersheim, où il m'attendait de nouveau pour combattre ; mais, intéressé moi-même à attendre le second renfort, je reste à l'observer, tandis que le général Duhesme se porte sur la gauche pour éclairer notre position. Ma troupe se rallie et s'accroît : je cours reconnaître le terrain, j'envoie presser l'arrivée du général Davout, qui n'arrive qu'après un grand quart d'heure ; aussitôt je commande d'avancer au 1er bataillon de la 100e, avec lequel j'étais débarqué, et une partie du 2e. Cette troupe en colonne s'avance en attaque sur le village de Diersheim, sous les ordres des adjudants généraux Heudelet et Demont, pendant que les aides de camp Savary et Gobrecht dirigeaient les deux compagnies de grenadiers et un bataillon de la 76e. J'allais attaquer de vive force ce village, dont je sentais l'importance, lorsque j'appris que le général de division Duhesme était blessé et hors de combat ; je fis suspendre l'attaque de Diersheim, je courus à ma gauche d'où l'ennemi avançait à grands pas, vers notre point de débarquement. Je vis de loin qu'on emportait le général Duhesme, je ralliai un peloton de vingt-cinq à trente hommes, je fis battre la charge, et je priais le général Davout d'avancer avec sa troupe, ce qu'il fit. La moitié se dirigea vers ma gauche, et l'autre resta en réserve. L'ennemi, voyant nos dispositions prises et sa marche inutile, se retire et

nous laisse le temps de nous renforcer. Je dispose tout pour l'attaque différée. L'ennemi, de son côté, formait ses lignes dans la plaine, derrière le village, et pressait autant que possible l'arrivée de ses renforts. Il fit à l'instant approcher trois pièces de canon à la gauche du village, il en fit un feu très-vif qui nous gêna, en nous tuant et blessant bien du monde. Cela ne nous empêcha point de garder notre position, et de nous déterminer à enlever le village. Après plusieurs tentatives et des chocs assez vifs, le général Duhesme étant blessé, je pris le commandement de toutes les troupes qui étaient sur la rive droite, et m'étant consulté avec le général Davout, je lui donnai l'ordre d'attaquer le village, après avoir disposé nos troupes; le feu commence : par suite d'une heure de combat, de feu et de charges très-vives, qui nous ont beaucoup coûté, l'ennemi fut repoussé et contraint à nous céder le terrain. C'est ici que je ne saurais me servir d'expressions assez fortes pour tracer le courage du 1er bataillon de la 76e des grenadiers, du 2e bataillon de la même demi-brigade, d'une partie de la 100e et surtout des grenadiers. Tout fut mis en usage, le coup de feu, la baïonnette, la crosse; enfin, on s'est pris aux cheveux. C'est aux talents du général Davout, à sa persévérance, à la constance des adjudants généraux Heudelet et Demont, à tous leurs officiers d'état-major, que nous devons le premier dénouement du récit que je vais tracer. Ce succès exalta

le courage de notre troupe, ralentit les opérations de l'ennemi, et fortifia singulièrement notre position, en nous donnant plus le temps de faire passer nos troupes, de former le pont volant, de préparer celui de bateaux, et de faire approcher les autres divisions de l'armée, de manière qu'elles soient prêtes au passage, aussitôt le pont jeté, car il fallait s'attendre à de nouvelles tentatives de l'ennemi contre nous, et se mettre en mesure d'opposition pour le lendemain. Il était bien naturel qu'il fît arriver tous les renforts possibles pour empêcher nos progrès, qui devaient décider en peu de temps du sort de la campagne.

« La 6e demi-brigade d'infanterie légère ne pouvait arriver plus à propos pour défendre les entrées du village, quand l'ennemi l'attaquait de toutes parts à différentes reprises, avec l'opiniâtreté du désespoir et de la rage. La droite du village, le long du faux bras du Rhin, fut en même temps attaquée, un demi-bataillon de la 16e s'y porta à grands pas, chargea, et, par un feu bien soutenu, emporta le terrain couvert de morts et de blessés. Ce petit avantage fortifia encore notre position, d'autant mieux que le passage se faisait avec plus d'activité ; vers dix heures l'ennemi dirige une attaque générale sur toute la ligne, depuis Bischofsheim, jusqu'à la droite d'Honeau ; il réussit à force de sacrifice, et par la supériorité que lui donnait son artillerie, contre nous qui n'en avions encore que deux petites pièces. Presque

partout nos troupes sont forcées à se retirer ; mais les réserves en position rassuraient nos soldats, et me laissaient sans inquiétude ; un bataillon de la 31e et un de la 100e secoururent la gauche, et les succès répondirent à leur courage. Au centre, l'ennemi est également forcé par un bataillon de la 17e, appuyé par trois compagnies de grenadiers de la même demi-brigade, qui reprennent le terrain perdu. La droite seule nous occupant alors, un bataillon de la 31e, avec quelques compagnies de la 16e légère, secourent les nôtres qui, encouragés par ce renfort, battent la charge et forcent aussi l'ennemi à la retraite; une heure se passe, tandis que l'ennemi rallie ses corps, renouvelle ses tirailleurs, presse l'arrivée de ses renforts et répare ses passages. Il fait connaître son terrain et étudie nos mouvements ; nous avons le même soin. Vers les onze heures, l'ennemi réunit toutes ses forces sur le centre, en ne montrant que peu de monde sur les ailes. Le général Desaix étant alors arrivé tâche, en parcourant le front, de reconnaître les forces et les projets des ennemis qui, à l'instant même, forment leurs lignes, sous la protection de leur artillerie qui fait un feu très-vif sur le village de Diersheim qu'il incendie en partie par ses obus. Je donne l'ordre aux troupes du centre de se retirer jusque dans le village, et à deux bataillons de la 17e qui étaient en réserve, et un de la 76e, de se rendre au village, où ils se tiendraient en colonne serrée, prêts à déboucher au

besoin. L'ennemi marchait en colonne d'attaque jusqu'à cinquante toises du village, il le pouvait d'autant mieux que j'avais ordonné la retraite et que peu de monde lui résistait. Étant arrivé bien à portée, ses tirailleurs déjà aux jardins, nos grenadiers embusqués se montrent et font un feu terrible ; les deux bataillons de la 17e et celui de la 76e débouchent en colonne, marchent sur l'ennemi en battant la charge, se déploient et font un feu si bien soutenu, que l'ennemi est de nouveau contraint à la retraite. Cependant je ne pouvais lui faire autant de mal que je le désirais, n'ayant encore qu'une petite pièce de quatre, l'autre ayant été démontée et la cavalerie n'ayant pas encore passé le Rhin.

« Les généraux Davout et Jordy, avec les adjudants généraux Demont et Heudelet, dirigeaient cette défense, qui leur fera toujours honneur, par les talents et le courage qu'ils y ont mis. Les chefs des corps n'en ont pas eu moins de mérite par leur zèle et la promptitude qu'ils ont mis à faire exécuter les manœuvres qui leur ont été commandées. C'est ici que j'aime à rendre justice au brave chef de brigade Bord, commandant la 17e, qui, quoique très-âgé, se trouvait partout fort à propos pour ranimer le courage de ses soldats et la vigilance des officiers. Je ne puis oublier le chef de brigade Goré, commandant la 76e, qui, par sa bravoure et son empressement à seconder les généraux, mérite de grandes louanges. C'est ce

même chef qui s'est si bien conduit à Kehl, lorsque sa demi-brigade était chargée de la défense de l'île.

« Lorsque tout ceci se passait au centre, le corps que l'ennemi avait dirigé sur notre droite le long du Rhin fit reculer nos tirailleurs que j'y avais placés et auxquels je n'avais pu donner de réserve ou appui; mais quatre compagnies de la brave 109e, qui venaient de passer le Rhin, s'y portèrent sous les ordres du général Davout et de mon aide de camp Gobrecht. L'ennemi, voyant arriver cette petite colonne en bon ordre et au pas redoublé, crut prudent de se retirer; mais on ne lui en laissa pas le temps. Le général Desaix, qui se trouva précisément sur ce point, ne tarda pas à déterminer le général Davout à faire charger l'ennemi; lui-même à sa tête fait battre la charge, et bientôt l'ennemi en déroute ne sait plus où se retirer. Ce fut dans cette mêlée que le général Desaix reçut sa blessure à la cuisse droite, après avoir sabré pendant quelques minutes. Nous fîmes dans cette affaire cent cinquante prisonniers du régiment de Königs arrivant de Kehl; on laissa beaucoup de morts sur le carreau, et, quoique retranché derrière une digue, l'ennemi perdit plus que nous.

Ce n'est pas à moi à faire l'éloge du général Desaix, dont le nom et les talents sont autant connus par nos ennemis que par la France entière. Les brillantes affaires qu'il a comman-

dées et les blessures dont il est couvert le rendront à jamais recommandable.

« L'ennemi depuis ce temps n'a plus attaqué notre droite, ce qui a beaucoup aidé la défense de notre centre, où on ne cessait de combattre. Après avoir parcouru toute la ligne et m'être concerté avec les généraux Jordy et Davout, je suis allé voir le général Desaix, que l'on emportait vers le pont volant, qui pour lors venait d'être établi. Je saisis cette occasion, tout étant tranquille, pour passer sur l'autre rive, rendre compte de notre position et de celle des ennemis au général en chef, qui me donna de nouveaux ordres, et de suite passa le Rhin avec moi. Je fis presser le passage de quelque cavalerie, de cent hussards du 9e et cinquante dragons du 17e; trois pièces d'artillerie légère, aux ordres du capitaine Gras, suivirent.

« Il était assez à propos que nous arrivassions, car l'ennemi disposait ses troupes pour une nouvelle attaque. J'accompagnai le général Moreau en avant de notre ligne, pour qu'il eût à juger de la position, projets et forces de l'ennemi; dès qu'il eut fait cette reconnaissance, il me donna ordre de bien me défier de mon centre et de placer toujours mes réserves en appui, prêtes à secourir le village de Diersheim, contre lequel l'ennemi dirigeait ses principales attaques. Je me mets en mesure.

Les ordres sont à peine donnés que l'en-

nemi attaque avec toutes ses forces le village de Diersheim, en négligeant sa droite et sa gauche. Il parut décidé à l'enlever; trois bataillons arrivent dans cet instant (c'étaient deux de la 17e et un de la 31e, avec trois compagnies de grenadiers, dont une de la 109e). L'adjudant général Heudelet dirige cette colonne; je lui avais recommandé de marcher bien serré et de ne rien dire à nos troupes légères qui se retiraient du village duquel l'ennemi s'était déjà emparé en partie; cette colonne de trois bataillons dont je viens de parler arrête l'ennemi. C'est dans cet instant que le général en chef lui-même commande la charge pour le forcer à la retraite du village, afin d'avoir du terrain pour déployer et agir plus efficacement. Tout réussit; l'ennemi, cédant à nos efforts, nous laisse la place. On lui tue beaucoup de monde et lui fait quelques prisonniers. Je me tais sur le compte du général en chef; les hommages que je lui rendrais seraient trop au-dessous de son mérite.

« Tandis que ce choc avait lieu sur le centre, le général Jordy, qui était à la gauche, avec un bataillon de la 100e, un de la 31e et quelques compagnies de la 16e légère, défendait avec opiniâtreté la digue qui conduit à Bischofsheim. Il y tint l'ennemi en échec; nous perdîmes peu, quoique l'ennemi eût trois pièces de canon en redoute, avec lesquelles il ne cessa de foudroyer notre gauche. De son côté le général Davout força

l'ennemi devant notre droite et se rendit maître d'Honeau. J'en imposai beaucoup à la gauche de l'ennemi en me portant dans la plaine entre Diersheim et Honeau, avec cent chevaux du 9e de hussards, qui fut la première cavalerie que l'ennemi vit déboucher, en même temps que trois pièces d'artillerie légère firent un feu très-vif sur la gauche en arrière de Diersheim. En observant l'effet de nos mouvements avec le général Reynier, nous vîmes l'inquiétude de l'ennemi, qui dès lors renonça à nous attaquer, et fit sa retraite vers les hauteurs d'Hlolzhausen. Si dans cette circonstance nous eûmes eu plus de cavalerie et d'artillerie pour le suivre, nous l'eussions écrasé. Il fallait penser à nous rallier, à faire rafraîchir nos troupes, à pourvoir aux munitions et à secourir et transporter nos blessés, car depuis douze heures on n'avait cessé de combattre. C'est ici que je dois les éloges bien mérités à l'adjudant général Garabuau, à ses deux adjoints, à tous les autres officiers d'état-major, qui chacun de leur côté avaient coopéré au succès de cette brillante journée. Je ne puis assez me louer de l'adjudant général Jary qui se trouvait partout, ainsi que l'adjudant général Pelissard. La nuit arrivant, je vois que l'ennemi ne veut plus attaquer; je reconnais les positions de repos, je les indique aux troupes et je répartis le commandement. Il fait nuit; tout est tranquille; on travaille à grande force au pont de bateaux. Le 17e de dragons est

en entier sur la rive droite, des officiers d'état-major sont expédiés pour faire approcher du Rhin les troupes qui devaient passer pendant la nuit. Le général en chef, avec le général Reynier son chef d'état-major, arrivent; nous nous concertons tous pour la nuit au cas de besoin; toutes les mesures sont prises. Le général en chef donne ses ordres et chacun se rend à son poste. Le général Davout est chargé de la droite avec l'adjudant général Jary; l'adjudant général Demont du centre et du village de Diersheim; l'adjudant général Pelissard de la gauche avec l'adjudant général Heudelet; le général Jordy près du pont pour organiser en réserve les troupes qui devaient passer le Rhin. L'adjudant général Garabuau est chargé de faire approcher du Rhin les troupes, les vivres et les munitions.

Je quitte le général en chef pour parcourir la ligne; je commence par ma droite; tout était en position et tranquille dans cette partie. La brave 109e gardait avec soin le village d'Honeau, que sa bravoure avait enlevé dans l'après-midi; le chef de brigade Boulard avait aussi bien établi ses postes, qu'il avait su faire battre sa troupe dans le jour. Tout à coup j'entends un feu vif à ma gauche; ne sachant à quoi l'attribuer, j'y cours en faisant marcher sur ce point le 17e de dragons, quoiqu'il fasse nuit. Le feu approchait fortement du point où on établissait notre pont, quand j'arrive et que je trouve le général Moreau lui-même

occupé à rallier la troupe qui était en déroute, sans être poursuivie de l'ennemi; il a fallu une heure pour faire cesser le feu; on tirait de toutes parts, sans pouvoir dire pourquoi. La 16e demi-brigade d'infanterie légère avait commencé cette déroute par l'inconséquence d'une vingtaine de chasseurs qui forcèrent deux ou trois tambours à battre la charge pour épouvanter, dirent-ils, l'ennemi et prendre ses canons (il est bon d'observer que l'ennemi avait deux canons à la gauche de Bischofsheim); mais cela réussit si mal que nos soldats surpris par le bruit ne surent plus que devenir; croyant l'ennemi partout, chacun tirait au hasard, sans savoir sur quoi. Cependant l'ordre se rétablit, les mêmes postes sont de nouveau occupés, grâce aux soins de tous les officiers supérieurs, à commencer par le général en chef, car cela pouvait nous mener à de grands malheurs.

« J'ordonne à la 16e légère de se retirer près du pont, et, pour la punir plus sévèrement de ce désordre, je lui enjoins de se rendre le lendemain à Bischweiller, pour de là se diriger sur Landau; cet exemple était nécessaire aux autres corps dont j'allais avoir besoin le lendemain. La nuit se passe à tout organiser et à se préparer à combattre de nouveau; car il était probable que l'ennemi ferait ses derniers efforts sinon pour nous faire repasser, du moins pour arrêter notre marche. Le général Latour faisait avancer toutes les troupes possibles

entre Bischofsheim et Honeau, pour y défendre la position en avant de la grande route de Rastadt à Kehl, la droite appuyée à Freistett, le centre à Linx, la gauche à Leutesheim; nous de notre côté nous avions tout fait pour l'établissement du grand pont, qui a été en état à minuit. Le 4e de dragons, le 2e de cavalerie, une compagnie d'artillerie légère avaient passé avant le jour. Les différents corps de la division du général Dufour passaient avec la brigade du général Lecourbe. La réserve de cavalerie était en colonne près du pont. Au petit jour, toutes nos troupes étaient aux points indiqués, prêtes à se défendre si l'ennemi eût attaqué. Après avoir visité toute notre ligne, je suis allé reconnaître celle de l'ennemi, que j'ai trouvée beaucoup renforcée et différemment établie que la veille. Le général Staray était venu prendre le commandement, et le général Glenglen restait en sous-ordre. Les troupes du haut Rhin étaient venues de huit lieues et d'autres les suivaient encore; celles venant du côté de Philisbourg et Manheim avaient marché toute la nuit pour renforcer le corps du général Staray. Je ne savais que conclure des dispositions de l'ennemi; il ne faisait que marche et contre-marche de la droite à la gauche; mais à la fin je vis qu'un corps de sept à huit mille hommes d'infanterie en quadruple ligne se formait au centre, et que quinze à seize pièces d'artillerie étaient aussi disposées sur ce point, dont mille à douze cents chevaux vinrent

bientôt appuyer les flancs. Alors je reconnus en cela la disposition de l'ennemi à nous attaquer, ou au moins à se défendre avec opiniâtreté; il fallait en voir le dénouement. En attendant, nos mesures étaient prises pour attaquer vers les neuf heures, conformément aux ordres que j'avais reçus du général en chef, afin de donner le temps à nos corps d'arriver et de n'être plus arrêtés dans notre plan. Nos forces étant cachées, l'ennemi, doutant du nombre, crut devoir attaquer. Il forma ses colonnes qu'il fit avancer en attaque sur le centre, où j'avais peu de monde, notre position formant le croissant. C'est aux deux ailes que j'avais réparti la plus grande force. L'ennemi commença son attaque par un feu violent d'artillerie qui nous tua et blessa beaucoup de monde. Pour le contenir et assurer notre infanterie, je fis avancer deux régiments de cavalerie, savoir : le 4e de dragons et le 2e de cavalerie; l'ennemi dirigeait tout son feu sur ces régiments qui, sur un rang avec distance, formaient un immense front. Chaque fois que l'ennemi se portait en avant, à droite ou à gauche, les deux régiments faisaient un mouvement inverse, comme pour se fermer, en menaçant ses flancs, ce qui ralentissait l'attaque et nous donnait le temps de faire arriver une demi-compagnie d'artillerie légère : c'était celle du capitaine Gras, un des meilleurs officiers de cette arme. Il dispose ses pièces en les masquant autant que possible par la cavalerie, prêtes à faire feu. La

cavalerie fait un mouvement vers la gauche du centre de l'ennemi ; alors l'artillerie commence son feu avec une adresse et une activité miraculeuses. Ce feu bien dirigé gêne beaucoup celui de l'ennemi, lui tue et blesse beaucoup de monde ; mais l'ennemi ayant une force bien supérieure à la nôtre sur ce point y dirigeait son feu, et à moins d'un quart d'heure les trois pièces de la compagnie Gras étaient démontées, son cheval tué sous lui en présence du général Moreau, quatre canonniers tués, plusieurs blessés et huit à dix chevaux mis hors de traits.

« L'ennemi, fort de cet avantage et s'en étant d'autant mieux aperçu qu'il n'en était qu'à cent toises, marche en avant vers notre centre, force deux bataillons que je lui avais opposés, et par des tirailleurs les poursuit jusqu'à l'entrée du village, lorsque, par une manœuvre bien hardie, le général en chef arrête ses progrès en se mettant à la tête du 4e de dragons et du 2e de cavalerie, avec lesquels il charge, sur le flanc gauche de la colonne d'attaque qui menaçait notre centre, la cavalerie ennemie qu'il met en déroute. Ce fut dans ce moment que le général Moreau eut son cheval blessé à la tête par la mitraille, et que le mien eut le col percé d'une balle dans le même choc ; l'adjudant général Jary eut aussi son cheval blessé. Le général Davout, pour soutenir l'attaque de la cavalerie, que commandait le général en chef en personne, fit marcher en avant la 17e demi-brigade en co-

lonne serrée, pensant la faire déployer à cent toises en avant du village; mais l'artillerie ennemie, qui était postée sur la droite en sortant de Diersheim, prenant cette colonne en écharpe, fit un feu terrible qui, en tuant et blessant une centaine d'hommes, obligea le général Davout à se retirer et prendre la position qu'il venait de quitter. La 109e reçut l'ordre de se porter en avant pour soutenir la 17e et former ensemble la tête de colonne pour l'attaque générale projetée pour neuf heures. Tandis que ces préparatifs se faisaient au centre, l'ennemi faisait tous ses efforts sur notre gauche, où étaient la 3e légère, la 31e et la 76e de ligne, aux ordres du chef de brigade Cassagne, qui, par une résistance vigoureuse et des manœuvres hardies, contenait l'ennemi sur ce point. Les généraux Dufour et Girard, dit Vieux, ayant effectué leur passage, remplacent par leurs troupes celles de ma droite qui pour lors s'appuient vers le centre. Les généraux Lecourbe et Desenfans disposent les leurs derrière le village de Diersheim, afin de porter secours où il en serait besoin. Le général Bourcier formait la réserve de cavalerie, tandis que celle d'artillerie légère passait le pont et se préparait à l'attaque générale. Le général en chef et le général Reynier m'appellent, après avoir vu l'ennemi faire des mouvements continuels le long de sa ligne (il est bon d'observer que l'ennemi était en position sur la petite côte de Linx en avant de la grande route, en prolongeant sa droite vers

Freistett, sa gauche à Litzenheim). Ils conviennent d'un plan d'attaque, me donnent leurs ordres, et aussitôt les dispositions sont prises de la manière suivante : Il s'agissait d'enlever les villages de Linx et Hobine, après avoir battu le corps de bataille ennemi en séparant sa ligne par le centre, afin de poursuivre plus facilement les deux corps après leur division. En conséquence, l'armée fut ainsi disposée : douze bataillons composés de la 17e, la 31e, la 100e et la 109e demi-brigades, avec quatre pièces d'artillerie légère, formaient la colonne d'attaque dirigée contre le village de Linx; cette colonne était commandée par le chef de brigade Laval, un des meilleurs officiers de l'armée. Le général Davout, qui connaissait particulièrement notre droite, dirige de ce côté une colonne composée du 9e de hussards et du 17e de dragons avec deux pièces d'artillerie légère, soutenue par le général Dufour, qui marchait avec une partie de sa division en remontant le Rhin vers Kehl, par Auenheim ; une colonne de six bataillons en attaque contre le village d'Hobine, composée de quatre pièces d'artillerie légère, de la 3e légère et de la 3e de ligne, deux corps de première réputation de cette armée. Le chef de brigade Cassagne en avait le commandement; c'est un des officiers les plus braves et des plus instruits, qui s'est déjà couvert de gloire à la défense immortelle d'Huningue, où il a remplacé le brave général Abbattucci. Cette colonne était flanquée à sa gauche par la 76e qui

était restée en position contre le village de Bischofsheim, où l'ennemi avait encore beaucoup de monde et d'où il faisait un feu d'artillerie soutenu. Au centre de ces deux colonnes étaient dix-huit pièces d'artillerie légère. Au centre, en avant des deux colonnes de la principale attaque, étaient quatre pièces d'artillerie légère : le 8e des hussards, le 4e des dragons et le 2e de cavalerie aux ordres du général Jordy; quoique ce brave avait été blessé la veille, il m'avait demandé cette faveur. Les adjudants généraux Demont et Jary lui étaient adjoints avec leurs officiers d'état-major et s'y sont bien distingués. Sur le centre, en arrière de cette avant-garde, étaient douze pièces d'artillerie légère et toute la cavalerie de la réserve aux ordres du général Bourcier; derrière le village de Diersheim, était la division du général Saint-Cyr, qui formait la réserve, ayant passé la dernière. Ces troupes observaient tous les points et étaient destinées à secourir ceux qui en auraient eu besoin. Toutes ces dispositions prises en moins d'une demi-heure, l'ennemi, étonné de voir tant de forces, se met partout en mouvement; les attaques commencent par un feu terrible d'artillerie qui, en écrasant la ligne ennemie, y met bientôt la déroute. Le général Jordy, sur le centre, et le général Davout, sur notre droite, percent presque sans peine, culbutent l'ennemi qui ne sait plus où se retirer; les chefs de brigade Laval et Cassagne dirigent leurs attaques d'un pas précipité et, en moins d'un quart

d'heure, nous sommes maîtres des villages et de toute la position. Dès lors je prie le général Bourcier de faire suivre toute la cavalerie de réserve, et sans nous arrêter nous allons jusqu'à Offenburg, tandis que la colonne du chef de brigade Cassagne, à laquelle j'avais joint le 2e de cavalerie, se dirigeait par Oberkirch sur Oppenau. Le chef de brigade Laval continue sa route, et presque aussitôt que la cavalerie il arrive à Offenburg; à chaque pas on prit par cent et par quatre cents prisonniers, des drapeaux, des canons et d'immenses convois de bagages; rien ne put nous arrêter prés d'Offenburg. Le général comte Orely fut pris, tout l'état-major de l'armée, plans, caisses, correspondances, administrations et postes, rien ne nous échappa. Le général Davout nous joignit par notre droite et partit de suite pour Gengenbach avec le 8e et le 9e de hussards et le 13e de dragons; il poussa ce même soir jusqu'à Biberach et Zell. C'est ici que je manque d'éloquence pour tracer la valeur des troupes, les talents de tant de chefs et la terrible déroute de l'ennemi : quatre généraux hors de combat, plus de deux cents officiers tués, blessés ou pris depuis notre passage, toute l'artillerie, les bagages et les vivres perdus, des corps sans chefs et en fuite dans les montagnes, d'autres mettant bas les armes; la cavalerie fuyant à toute bride, un général pris, tous les officiers du grand état-major entourés dans Offenburg, telle était la situation des

ennemis, après avoir tout fait pour nous faire repasser le Rhin, nous ayant attaqués dix fois dans vingt-quatre heures, non avec courage, mais avec opiniâtreté et désespoir. C'est une justice que l'on doit aimer à leur rendre, jamais troupe n'a fait plus d'efforts pour nous vaincre ; le sort des armes les ayant trompés, il faut du moins que l'Europe sache qu'ils ont mérité notre estime par leur intrépidité et leur constance. Jamais affaire plus sanglante, plus vive et plus opiniâtre ; il semblait que chacun sùt que ce combat fût le dernier de cette sanglante guerre. Que d'actions de valeur, d'intrépidité et d'héroïsme de la part du soldat! que de talents et de zèle ont déployé les chefs dans ces illustres journées, qui prouveront à l'univers de quoi sont capables des hommes qui se battent pour leur patrie, sa liberté, son bonheur et la paix! Puisse le sacrifice de tant de sang, la perte de tant de braves, rendre la France heureuse, étouffer les passions haîneuses, prouver aux royalistes insensés et aux anarchistes coupables combien est grande la confiance de l'armée dans le gouvernement actuel de la République! Cela pourrait peut-être leur faire abjurer leurs projets ridicules qui, s'ils réussissaient, les rendraient victimes. Plus de révolution ni de guerre. La paix!... la Constitution de l'an III, voilà le vœu de toute l'armée ; il est celui du peuple ; malheur à celui qui oserait le contrarier !

« Le 3 floréal, la journée s'est passée en recon-

naissances dans lesquelles on a fait à l'ennemi à peu près quatre cents prisonniers et pris cent chevaux. Il était venu des troupes du haut Rhin, par Gora, pour couvrir la retraite de celles qui s'étaient retirées par Haslach sur Villingen et Rottweil, ce qui a empêché le général Davoust de continuer sa route. Il avait ordre de pousser avec huit cents chevaux du 8e de hussards et du 13e de dragons, jusqu'à la source du Necker, afin de prendre le général Staray qui était blessé, n'ayant aucune escorte avec lui que 1,000 voitures d'équipages que nous eussions pu prendre sans l'armistice qui nous fut signifiée le 3 au soir.

« Dans ce temps, un parti aux ordres du général Jordy, qui avait avec lui l'adjudant général Heudelt, se dirigeait sur Horb et Nagold, passant par Freudenstatt, après avoir détaché quelques reconnaissances dans les gorges de la Mourgue et celle de la Schittach. Cette troupe était déjà à Dornstetten lorsqu'elle reçut ordre de s'arrêter. Le gros des troupes que je commandais marchait sur la Reuchen et vers Niderachern, soutenu par toute la cavalerie aux ordres du général Bourcier, pensant de livrer bataille à l'ennemi qui ne nous y attendait qu'avec des troupes légères. Le général Lecourbe appuyait ma gauche avec sa brigade entre le Rhin et moi, tandis que le général Saint-Cyr faisait filer derrière cette brigade le reste de sa division. Le général Dufour fit marcher le long du Rhin vers Lohr, et lui-même partit d'Offen-

burg sur Friburg avec plus de la moitié de sa division. La journée se passa sans que rien d'extraordinaire eut lieu, l'armée occupant la position suivante : la droite au Rhin, près de Messeinheim, et la gauche au confluent de la Reuchen, des parties en avant de Gengenbach dans la gorge de Kintzich, à Freudenstatt et Kniebis, en position sur la Reuchen ; l'avant-garde à Nider et Oberachern, la gauche en avant de Freistett, la réserve à Apenwihr (nous avions une garde d'honneur à la tombe de l'illustre Turenne, près du village de Sasbach). Tout le monde était en repos et s'attendait à une bataille pour le lendemain, toutes les dispositions étaient prises, le sang allait encore couler ; mais une heureuse nouvelle, celle de la paix, vient suspendre nos armes et sauver de la mort des milliers de braves qui allaient encore se sacrifier. Quel plus doux spectacle, quelle sensation cette nouvelle répandit partout ! quelle joie dans tous les cœurs ! Combien de larmes ont coulé de satisfaction dans cette armée, qui avait encore à sa vue le champ de bataille de Diersheim où tant de nos meilleurs camarades avaient versé leur sang. La paix ! ce grand bienfait nous fera oublier les dangers que nous avons tous courus ; mais elle n'effacera jamais de notre mémoire ces zélateurs qui l'ont achetée au prix de leur sang, si la France par nos victoires, en obtenant la paix, peut être heureuse.

« Quel est l'homme pensant qui ne désire en ce

moment participer aux honneurs des armées et de celle de la nation? Où est l'insensé qui oserait encore vouloir ou de révolution ou de guerre? Où est celui qui ne pardonne pas, lorsqu'il voit ici, à Gratz, à Vienne et à Wetzelaar, les Français embrasser les Autrichiens, après six ans d'aussi terribles combats! Hier encore on se battait avec acharnement, on se tuait; mais la paix réunit tous les cœurs, et déjà on oublie ses haines pour se livrer à toute l'étendue de la joie qu'apporte dans nos âmes cette heureuse paix. La joie est universelle. Le Français, le Croate, le Hongrois, tous font entendre le cri de la plus profonde allégresse, et bénissent ce moment tant désiré : la paix! »

L'armée était à peine installée sur la rive droite du Rhin, que l'on apprit la signature des préliminaires de paix de Léoben. Le 21 avril, une suspension d'armes fut faite entre les armées belligérantes en Allemagne.

Vandamme, fier à juste titre des succès qu'on lui devait en grande partie au passage du Rhin, envoya à son général en chef deux rapports supplémentaires à celui du 20, l'un en date du 21, l'autre en date du 22.

Ces rapports complètent pour ainsi dire l'histoire des opérations de cette partie de la campagne, close trois jours après avoir été ouverte.

Voici ces deux documents :

« N'ayant pu citer particulièrement tous les

officiers d'état-major et du génie dans les actions où ils se sont distingués, je joins ici leurs noms et grades avec les faits qui leur font le plus d'honneur. Ces officiers méritent la plupart la plus grande considération ; ayant rendu des services signalés, c'est au général en chef à les faire connaître afin qu'ils puissent être avantageusement placés ou confirmés dans leurs grades, plusieurs n'étant que provisoires ; d'autres même non compris sur le dernier travail, tels que Jary, adjudant général.

« Je crois cette observation d'autant plus fondée que la paix faite obligera beaucoup de ces officiers à rentrer dans leurs anciens corps, où les sous-officiers de leur temps se trouveront en places auxquelles ils sont adjoints.

« Je m'en rapporte, au reste, à la justice du général Moreau, qui certes ne négligera pas l'avancement des bons officiers de son armée, tandis que dans les autres on profite de la moindre occasion. »

« Après l'attaque de la tête du pont du Rhin, l'ennemi a été mis en déroute. On a laissé les deux demi-brigades 31e et 76e en réserve ; le reste de la division a poursuivi l'ennemi en se dirigeant sur Offenburg.

On leur a fait quantité de prisonniers, pris quinze pièces de canon, deux drapeaux, tous les bagages de l'état-major général. Un parti de dragons et de chasseurs a été envoyé sous les ordres du général

Davout, dans les gorges de la Kintzig, jusqu'à Gengenbach ; ce même corps de troupes, le lendemain 3 du courant, s'est remis à la poursuite de l'ennemi. Le reste de la division est parti à cinq heures du matin, et est allé prendre position, la droite à Haslach, la gauche en avant de Simerens. On a rencontré l'ennemi occupant tous les villages en avant de la position, il en a été sur-le-champ chassé. Les deux demi-brigades qui étaient restées en réserve y ont rejoint la division vers les deux heures après midi, et d'après de fortes reconnaissances qui avaient été faites à Renchen et en avant ; la brigade de gauche a été prendre position, savoir : la 31ᵉ sur les hauteurs, à droite de Faudenbach ; la 76ᵉ, à la même droite, sur les mêmes hauteurs ; et la 109ᵉ, en réserve en avant de Hinspach.

« L'ennemi occupant le village de Niderachen, un parti de cent chevaux a été de suite envoyé pour les en chasser ; après deux charges, on s'est rendu maître du village. L'adjudant général Heudelet, marchant à la tête d'une demi-brigade, un escadron de carabiniers a été s'emparer d'Oberkirch, avec ordre de pousser jusqu'à Oppenau ; le comté de la Marche n'est pas encore rendu. Je pense que nous sommes en ce moment maîtres du Kniebis, dans ce cas l'ordre est donné de marcher sur Freudenstadt, s'emparer des gorges de la Murg et de la Schilbach. Tandis que le général Davout, avec mon aide de camp, marchent sur

Dornstetten et avec huit cents chevaux, sous la protection d'un bataillon d'infanterie, les équipages du général Staray et lui-même pourront être pris demain au soir si tout va bien. Les corps sont bien ralliés et en position.

« On me rapporte à l'instant que le général Davout a forcé le passage de la gorge de la Kintzig, après un choc très-vif près de Biberach, où une partie de la cavalerie ennemie a beaucoup souffert. Staray craint pour ses équipages si le corps du haut Rhin ne le secourre. Le général Dufour, qui le poussera certainement, protégerait beaucoup la partie du général Davout qui, dans le cas de bon succès, a ordre d'aller jusqu'à la source du Danube, en me rendant souvent compte ; il serait bien important que la gauche de l'armée s'avançât. L'ennemi qui était devant ma droite s'est retiré encore depuis la brume, de plus d'une demi-lieue. Il est bien évident que le corps qui venait du côté de Manheim n'est pas en force ; l'occasion se présente, et demain on pourrait les suivre de près avec de forts partis de cavalerie ; en cas qu'il s'arrêtât, on le forcerait à recevoir la bataille qu'il ne pourrait gagner ; de cette manière, l'ennemi ne pourrait rassembler de gros corps, et bientôt il serait chassé au delà du Necker, où il serait bon de reposer si les circonstances le permettaient. »

Au moment où Vandamme terminait son second rapport, il reçut du chef d'état-major, Reynier, une dépêche datée du quartier général à Bis-

chofsheim, le 22 avril, pour lui faire connaître que les préliminaires de paix étant signés en Italie et qu'un armistice ayant été conclu entre les armées françaises et autrichiennes d'Allemagne, il devait cesser toutes hostilités, et laisser ses postes dans la position où ils se trouvaient à l'instant où la lettre lui arriverait. Les cantonnements à occuper devaient être indiqués le jour suivant.

On a vu dans le rapport sur le passage du Rhin, que l'opération avait été un instant compromise par une sorte de panique, à laquelle une demi-brigade, la 16ᵉ légère, s'était laissé entraîner fort mal à propos. Cette panique pouvait avoir de grandes et fatales conséquences, si Vandamme n'était parvenu à la faire cesser.

Le général, une fois la lutte terminée, voulut connaître les causes de cet événement, et il se livra à une enquête, à la suite de laquelle il manda, le 27 avril, au chef de corps, le chef de demi-brigade Pinot :

« D'après les informations que j'ai prises, je suis convaincu, citoyen commandant, que les désordres que j'ai remarqués le 1ᵉʳ floréal au soir, à la demi-brigade que vous commandez, ont été occasionnés par vingt à trente hommes, qui ont forcé les tambours à battre la charge, qui, par un faux zèle, crurent par ce moyen épouvanter les postes ennemis qu'ils avaient devant eux, et leur enlever les canons qu'ils gardaient.

« Je n'ai pu être indifférent à ces désordres qui

auraient pu nous occasionner de grands malheurs, qui inquiétaient et exposaient tout le monde, même le général en chef ; je connais toute la peine que cela vous a fait, je ne doute pas des soins que vous avez pris ; mais ils ont failli être infructueux par la mollesse que plusieurs officiers ont mise pour l'exécution de vos ordres ; c'est par des exemples terribles qu'il faut arrêter cette sorte de mal qui, en entraînant votre corps au déshonneur, aurait pu perdre l'armée. Cherchez les coupables, il en existe; ils doivent être jugés ; le lâche doit être puni, l'officier faible doit être chassé, les braves et les fermes seuls doivent être récompensés.

« Il fallait, commandant, que je me préparasse au lendemain, pour recevoir les derniers efforts de l'ennemi; les moindres fautes, dans ce genre, ne peuvent rester impunies, j'ai dû être sévère ; il fallut un exemple, et un général ne peut, sous aucun rapport, pardonner dans des affaires aussi difficiles, où il s'agit du salut de la République et de l'honneur de l'armée.

« La victoire a couronné tous nos efforts, la paix s'en est suivie, et mon cœur me dit que vous y avez votre part ; je n'ai pas oublié le courage de vos soldats le 1er au matin, les soins que se sont donnés vos officiers, ceux que vous avez prodigués au moment de votre débarquement, à l'instant où l'ennemi nous attaquait de toutes parts ; c'est pourquoi je vous promets justice et récompense. Je vais prier le général en chef pour qu'il

ait à vous faire rentrer à l'armée ; je serais encore jaloux de vous commander. »

Le 22 avril 1797, dans un combat devant Francfort, livré par l'armée de Hoche, le fourgon d'un général' autrichien tomba aux mains des Français, et l'on y trouva des preuves de la trahison de Pichegru. Cela fut tenu complétement secret, et six mois plus tard, le 20 mai, le général n'en fut pas moins élu président du conseil des Cinq-Cents.

Dans l'intervalle, Pichegru, qui avait toutes les sympathies, toute la confiance, toute l'admiration de Vandamme, avec lequel il était resté en relation, lui écrivit de Bellevaux (Haute-Saône) :

« Il y a quelque temps que je ne vous ai pas écrit, mon cher général ; j'ai pourtant reçu votre lettre du 14, qui m'annonçait votre retour à l'armée; mais n'ayant rien de particulier à vous demander, j'ai voulu attendre une occasion. Montrichard, qui est venu me voir en retournant à Strasbourg, me la fournit et veut bien se charger de celle-ci ; je la saisis avec d'autant plus de plaisir, que j'ai à vous féliciter sur les nouveaux succès que vous venez d'obtenir, et auxquels vous avez personnellement contribué d'une manière distinguée. Vous vous serez sans doute vu avec peine arrêté si promptement dans votre marche victorieuse ; mais je suis persuadé que vous vous trouverez assez dédommagé, si, comme il est probable, la paix se fait sans nouvelle effusion de sang.

« Vous serez sans doute aux nominations à la législature, je compte partir pour Paris dans les derniers jours du mois ; j'espère que vos souvenirs m'y accompagneront, et que vous me donnerez toujours quelquefois de vos nouvelles. Comptez, général, sur la réciprocité de mes sentiments. »

Si Pichegru et bien d'autres rendaient justice aux talents et à la vigueur d'action de Vandamme et aux nouveaux droits qu'il venait d'acquérir à la reconnaissance de la patrie, les membres du gouvernement ne paraissaient pas aussi soucieux de reconnaître ce qu'il avait fait au passage du Rhin, et de lui donner des éloges mérités. Seul de tous les généraux de l'armée qui avaient pris part à cette difficile et dangereuse opération, il ne reçut pas de lettres de félicitation du Directoire.

Cet oubli volontaire de la part des directeurs venait au reste d'une cause étrangère aux opérations militaires. A plusieurs reprises, Vandamme, auquel son caractère avait fait de puissants ennemis, s'était trouvé l'objet de dénonciations anonymes. Déjà nous l'avons vu victime de ces dénonciations, dans lesquelles cependant on s'était toujours abstenu de spécifier rien de positif. On l'accusait vaguement d'exaction, de dureté dans sa conduite, mais sans indiquer des faits précis. Or, après le passage du Rhin, on écrivit au Directoire que le général avait levé à son profit une contribution de trente-six mille livres sur les villes d'Offenburg et de Renchen.

Moreau fut avisé de Paris, regarda comme vrai le fait dénoncé, sans prendre d'autres informations, et écrivit à Vandamme pour lui demander où il avait fait verser ces trente-six mille livres.

Vandamme, étonné, lui répondit le 4 mai de Gengenbach :

« Mon général, je reçois à l'instant votre lettre, par laquelle vous m'annoncez que vous venez de donner des ordres d'imposer une contribution sur le pays que nous occupons. Vous me dites que l'on vous a rendu compte que j'avais déjà donné l'ordre au commissaire Petit-Didier, d'en lever une d'environ trente-six mille livres, sur les villes d'Offenburg et Renchen, et vous me demandez que j'aie à vous indiquer les caisses militaires où ces fonds ont été versés. Je n'ai aucune connaissance que l'on ait fait lever des contributions à Offenburg ou à Renchen ; mais je vois maintenant bien clairement que ceux qui ont juré de me perdre en prennent tous les moyens. Quoi qu'il en soit, je suis prévenu ; n'ayant rien à me reprocher, je ne crains ni les jaloux ni les méchants. »

Indigné de la calomnie dont il était encore une fois l'objet, Vandamme qui ne pouvait contenir l'expression de son indignation, écrivit le 6 mai une autre lettre au général Reynier, chef d'état-major de l'armée ; la voici :

« Je ne puis plus longtemps, général, vous dissimuler ce que je souffre depuis quelques jours. Tout me commande de m'expliquer franche-

ment avec vous, je souscris au besoin que j'en éprouve, dussé-je avoir tort.

« Je ne suis ni intrigant, ni ambitieux, ni fourbe, ni fripon : cependant le général Moreau me traite, sans me juger, comme si j'étais tout à la fois. Qu'il ignore qui je suis, je ne le pense pas ; car par la franchise dont je m'honore, il a dû me connaître au premier abord. Peut-être ma franchise est-elle aussi ce qui m'a fait tort : quoi qu'il en ait pu être, j'en conserverai le caractère qui fera toujours ma satisfaction. — Des sots ou des méchants qui me jugent croient me jouer ; mais il n'en sera rien : j'ai mes moyens. — Comme eux, je saurai les employer dans le temps à prévenir leur injustice ou leur méchanceté.

« Aurais-je dû m'attendre au silence du général en chef après avoir fait mon devoir au passage du Rhin ? Quels comptes en rend-il au gouvernement qui ne peut me juger que d'après ses rapports ? — Bonaparte et Hoche récompensent jusqu'aux trompettes ; je semble être moins ici et c'est ce que je ne puis reconnaître avec indifférence. Je me rappelle bien d'avoir été en Hollande victime de l'insouciance ou du manque de caractère de celui qui semble déjà avoir oublié que j'étais le 1er et le 2 à Diersheim. Oui, j'y étais ; vous m'y avez vu, quoique peu liés ensemble, vous me connaissiez auparavant, vous m'aviez pu juger : je vous demande quel rôle j'ai joué dans ce passage. Si le sort des armes eût voulu m'être

défavorable, n'étais-je pas déshonoré, perdu? Les généraux de cette armée, de qui je n'étais pas assez connu, n'eussent-ils pas dit que j'étais un intrigant, un ambitieux et un ignorant; ne m'eussent-ils pas attribué tous les malheurs qui eussent pu arriver à l'armée?— Cependant je n'en eusse pas été plus coupable.

« Aujourd'hui que la chance m'a été heureuse, quel en est le résultat? L'affaire, d'extraordinaire qu'elle a été, est déjà regardée comme très-ordinaire, bientôt elle sera oubliée. Et moi qui avais le droit d'en attendre mon avancement et celui de mon aide de camp, je me vois encore abusé, parce que je n'étale point mes faits et que je n'use point d'intrigues. Hé bien, je passe encore qu'on m'oublie; mais qu'on me déshonore, je ne le souffrirai pas. On a rendu compte au général en chef que des contributions ont été levées dans le pays que nous occupons, et ce n'est qu'à moi qu'on s'adresse pour en découvrir les auteurs; croit-on que, l'ayant fait, j'aurais la bassesse d'en convenir, ou que si j'en connaissais les auteurs je les dénoncerais? On ne doit pas douter du contraire.

« Quelle lettre le général Moreau m'écrivit-il hier? Quel style choisit-il en s'adressant à moi? Depuis deux ans je n'avais reçu un mot de lui, quoique je lui eusse écrit confidentiellement quelque fois entre plusieurs.

« Lassé de toutes ces menées, j'attends encore quelques jours, et si je ne trouve pas la satisfac-

tion que j'ai droit d'espérer, je prendrai le parti de quitter l'armée. Je prouverai dans tous les temps que le zèle que j'ai professé n'a été commandé que par mon amour du service, ici comme au Nord, et non par l'ambition ni l'intrigue. Cependant je ne veux pas qu'on soit injuste envers moi. Je ne cesserai au reste d'être militaire que quand on m'y forcera par trop d'injustice, et ce terme ne me paraît plus loin.

« J'ai tort peut-être, général, de vous adresser cette lettre. Je ne sais à qui mieux le faire. Je vous prie cependant de ne pas la publier sans m'avoir répondu. La confiance que m'inspire votre caractère m'a déterminé à cette démarche que rien n'a pu empêcher. Répondez et croyez que je suis avec considération et estime, etc.

« *P.-S.* — J'apprends à l'instant que les généraux blessés ont reçu du Directoire des lettres de félicitation; pour nous qui avons fait les premiers pas vers les dangers que nous avons bravés jusqu'à la fin, il n'est question de rien. Mon aide de camp Gobrecht et Savary, qui ont débarqué les premiers, méritaient sans doute qu'on leur tînt compte de leur conduite, il n'en est pas plus question que de moi. Ce qui est mieux, c'est que le général Moreau n'a encore fait d'autre rapport que son premier. Il est bien agréable de servir de cette manière. Par bonheur la guerre est finie. — On m'assure que vous en aviez fait un qu'il n'a pas voulu envoyer.

Certes, il a ses raisons particulières, mais à la fin on se lasse de tout. »

Cette affaire qui, comme les autres de pareille nature, n'eut pas de suite, causa un chagrin profond à Vandamme et lui fit désirer de quitter encore une fois l'armée et surtout une armée qui se trouvait sous les ordres d'un homme, son ancien compagnon d'armes, paraissant plus disposé à lui être défavorable qu'agréable.

Il dut rester cependant à l'armée de Rhin-et-Moselle jusqu'à la fin de juillet, époque à laquelle il finit par obtenir, non sans peine un congé pour se rendre à Cassel.

Un grand nombre de lettres de généraux, d'étrangers même, principalement de Wurtembergeois vinrent le consoler un peu de l'injustice dont il était la victime de la part du Directoire et de Moreau.

Nous placerons ici quelques-unes de ces lettres. Voici celle que lui écrivait le 25 mai de Stuttgard le baron de Mendelshom.

« Quelque plaisir que la lettre m'ait fait, dont vous avez bien voulu charger votre premier aide de camp pour moi, je ne peux pas vous cacher, Monsieur le général, que j'aurais été encore plus charmé si vous aviez voulu vous-même passer quelques jours à Stuttgard. M. Gobrecht vous dira combien dans cet endroit on vous rend justice. Nous admirons les talents du général heureux et nous aimons tout autant ses qualités aimables. Peut-on avoir des garants plus sûrs

pour être bien reçu? Parmi les hommages qu'on vous aurait rendus, il n'y aurait pas eu de plus sincère que les miens. Recevez-en l'assurance avec bonté et soyez persuadé que c'est avec la considération la plus distinguée, etc. »

En voici une autre du supérieur de l'abbaye de Schwarzach, écrite le 30 mai.

« Monsieur le général, je suis on ne peut pas plus reconnaissant de ce que, d'après la supplique que j'ai eu l'honneur de vous faire pour diminuer le nombre des troupes qui occupaient les villages dépendants de mon monastère, vous avez daigné donner des ordres qui ont rempli les vœux de ces pauvres malheureux. Fidèle interprète de leurs sentiments, je puis vous assurer qu'ils bénissent déjà et n'oublieront jamais la main bienfaisante qui les a soulagés. Quant à moi, je suis avec tout le respect qui vous est dû, etc. »

Donnons encore les trois suivantes : l'une de l'abbé Bernard, supérieur d'une abbaye située à Gengenbach ; la seconde du baron d'Auffenbach ; la dernière du prince de Rosenberg. Toutes trois sont du milieu du mois de juillet.

« La bonté de votre âme et votre justice saura bien taxer l'impuissance de ma situation présente qui me ravit le plaisir de satisfaire à mon cœur très-reconnaissant à vos bontés et les grands bienfaits pour moi et ma petite abbaye.

« Agréez le petit offre de ma gratitude que j'ai l'honneur et le plaisir de vous présenter.

« Ajoutez, je vous prie, ma bonne volonté; et surtout l'amour, l'estime et le dévouement avec lesquels je serai jusqu'à la mort, etc. »

« Acceptez, général ma vive reconnaissance pour la communication du mémoire relatif au passage du Rhin.

« *Ce* beau manœuvre mérite de droit une des premières places dans l'histoire de la guerre; il caractérise l'esprit républicain de votre brave infanterie, et détaille le zèle et l'héroïsme des généraux français.

« Si j'ai quelque chose à redire, c'est que le héros de ce jour passe si légèrement sur ses propres actions et passe sous silence les avantages distingués qu'il a remportés sur nos troupes par sa valeur, son courage et sa prudence. — Qui ne reconnaît par cette modestie le grand général? »

« Monsieur le général, comme il y a bien longtemps que je ne reçevais plus ni de vos nouvelles ni de gazettes, je me trouve très-inquiet concernant votre santé. Je vous prie, Monsieur le général, de me tirer d'embarras par quelques mots, et d'y ajouter aussi la raison pour laquelle les gazettes ne me parviennent plus. — Je suis trop persuadé de votre amitié pour oser craindre que vous ayez entièrement oublié celui qui a l'honneur d'être avec toute la considération possible, etc. »

Vandamme, toujours confiant dans le patriotisme de Pichegru, apprit avec une vive satisfaction la nomination de son ami à la présidence du

conseil des Cinq-Cents. Il lui adressa son rapport sur le passage du Rhin. Une correspondance assez suivie s'établit entre ces deux hommes.

Nous avons fait choix dans cette correspondance des trois lettres qui suivent :

PICHEGRU A VANDAMME.

« Paris, 7 mai 1797.

« J'ai lu avec beaucoup d'intérêt, mon cher général, le rapport joint à votre lettre du 17 du mois dernier ; je vous remercie de l'attention que vous m'avez témoignée en me l'adressant.

« On va s'occuper de la révision des lois militaires et de la rédaction d'un Code ; je ne doute pas que vous ne puissiez fournir de bonnes idées, de bonnes vues sur différents objets ; si vous voulez me les adresser, je serai très-empressé de les soumettre à la commission.

« *P.-S.* — Je joins ici un compte rendu par le ministre de la guerre, dont la lecture pourra vous intéresser. »

VANDAMME A PICHÉGRU.

« 31 mai 1797.

« Mon général, j'ai reçu avec grand plaisir votre lettre et le rapport du ministre de la guerre, que vous avez eu la bonté de m'envoyer ; recevez-en, je vous prie, toute ma reconnaissance.

« Au courrier prochain je vous ferai part de

mes idées sur la législation militaire, comme vous voulez bien me permettre que je vous les adresse, mais sous la condition que ce ne sera que de vous à moi; je ne veux paraître en rien. Je connais les noms des membres composant la commission chargée de la législation militaire; pourquoi donc celui qui a tant fait de mal à l'armée se trouve-t-il encore chargé de son organisation. Permettez-moi quelques réflexions, que je ne veux faire connaître qu'à vous, mon général; les plus grands maux que l'on puisse voir désolent l'armée et la République entière : l'intrigue, la protection de parenté et par conséquent l'injustice. Depuis plus de deux ans quels abus se sont introduits partout! les principales qualités de l'homme ont été méprisées; il fallait être parent, ou protégé, ou flatteur d'un ministre, directeur ou législateur, pour avoir un commandement important dans l'intérieur, en Hollande ou en Belgique. La plupart des places diplomatiques ont été données aussi à ceux qui avaient ces titres. Je ne parlerai pas autant des armées actives. Là il y avait trop de dangers, et ces messieurs n'osaient pas s'y exposer; il y avait là à se battre, et cela est un peu contre leurs goûts. Aussi se proposent-ils de venir maintenant prendre de belles inspections de cavalerie, d'infanterie, d'artillerie, de places et de départements; ils s'y prennent déjà fort bien; ils adressent des listes des généraux et autres chefs à supprimer, en observant que tel était bien

brave, bien instruit pour la guerre, mais que c'est un *jacobin*, un *terroriste*, ou un *royaliste*, ou un *chouan*. Chaque parti a ses intrigants, et l'armée victime de tout pourrait encore être dupe, si vous, si Jourdan, si Ferrand n'étaient pas là. Je ne parlerai pas pour moi, mon général, car je quitte le service probablement; j'ai besoin de repos pour réparer ma santé; j'ai servi tant que j'ai cru le devoir faire pour mon honneur et pour ma patrie; depuis quatre ans que je suis général de brigade, employé à presque toutes les affaires difficiles, assez heureux d'avoir satisfait à ceux de mes chefs que j'estime le plus, je ne demande pas d'autre récompense que les témoignages qu'ils m'en ont donnés. Mais aurais-je dû m'attendre au désagrément que j'éprouve? Depuis six mois je sollicite près du Directoire et du ministre (quoique cela n'entre guère dans mon caractère) pour obtenir une compagnie dans le 8ᵉ des hussards pour Gobrecht, mon aide de camp, de même pour une autre compagnie de cavalerie légère pour Seron, aussi aide de camp, tous deux officiers (quoique jeunes) d'une mérite distingué, ayant le corps couvert d'honorables blessures et habitués à servir sous des chefs difficiles, de qui ils ont su mériter l'estime; l'on m'a donné pour toute réponse qu'ils ne pouvaient pas changer d'arme, parce qu'ils appartiennent à l'infanterie. Mais il y a quatre ans qu'ils sont dans l'état-major; on préfère un commis aux vivres, un secrétaire de mi-

nistre, et pourvu qu'ils soient protégés, ceux-là trouvent places. Je vous citerai pour exemple un des cousins de Rewbel, portant le même nom, qui de conducteur des charrois a été fait d'emblée capitaine au 8e régiment des chasseurs après la retraite de l'armée, et qui est maintenant avec le général Sainte-Susanne, comme deuxième aide de camp, qui l'a pris à la recommandation des gens à qui il ne fait pas bon de déplaire. Il faut que je finisse de cela, car je vous ferais perdre trop de temps si je vous faisais connaître les criantes injustices qui se commettent tous les jours.

« Permettez, mon général, quoique ma lettre soit bien longue, que je m'explique librement avec vous ; je vous prie, ne le prenez pas de mauvaise part, tous les partis vous flattent dans ce moment, parce que tous vous craignent et savent avoir besoin de vous ; défiez-vous de tous également, je vous en conjure, tous sont également dangereux ; après s'être servis de vous vous seriez leur première victime. Ne voyez que la République et l'armée, l'une et l'autre attendent leur sort de vos mains. Veuillez répondre à leur confiance en faisant tout pour leur bonheur.

« Le département du Jura vous a porté à la législature ; quoi qu'il en soit, vous êtes là le député de l'armée ; elle vous a nommé d'une voix unanime. Le respect, l'estime et la confiance qu'elle a en vous doivent vous être chers, et vous n'oublierez pas pourquoi elle s'est battue pendant six

années. Tout le mal de la révolution est fait, empêchez qu'il n'en arrive d'autre par la contre-révolution, à laquelle tant de méchants et de sots travaillent. Ne savent-ils pas qu'en voulant un roi ils rencontreront Robespierre, et que ceux qui veulent Robespierre trouveront Capet. Conservez-nous donc cette constitution de l'an III, qui seule peut faire le bonheur de tous. Les partis, les intrigues, les sottes prétentions ont perdu les Lafayette, les Dumouriez, les Custine, et que ces malheureux exemples nous conservent donc les Pichegru et les Jourdan.

« Pardon, mon général, si je m'étends trop loin; les bontés que vous avez toujours eues pour moi me commandent un éternel attachement et me forcent à vous dire tout ce que je pense. Je ne suis ni flatteur ni fourbe; si cette lettre a quelque chose qui me rende coupable près de vous, faites-m'en le reproche, je le recevrai sans peine, sachant tout ce que je vous dois. »

PICHEGRU A VANDAMME.

« 3 juillet 1797.

« Il y a bien longtemps que je ne vous ai pas écrit, mon cher général. J'ai reçu dans le temps les différentes lettres que vous m'avez adressées; je vous remercie des nouveaux témoignages d'intérêt que vous m'y donnez, ainsi que des justes observations qu'elles contiennent. Vous me parlez d'abus et d'intrigues; je ne doute pas que vous

n'en ayiez beaucoup à remarquer; mais où plus qu'ici est sa source? Je suis surtout affligé de ceux qui se multiplient dans le militaire. La faveur et la protection sont plus que jamais les titres de préférence, ceux qui veulent les obtenir soutiennent que tout est pour le mieux, et que voir autrement c'est fronder le gouvernement, c'est vouloir entraver, contrarier ses opérations. La commission dont je fais partie s'occupe instamment de garantir les officiers de l'arbitraire auquel ils restent soumis; elle va sous peu de jours présenter une loi portant qu'aucun officier ne pourra être privé de son emploi que par suite d'un jugement légal, etc.

« Ce serait peut-être vous donner une trop haute opinion de mon crédit, que de vous en faire espérer le succès des différentes demandes dont vous m'avez parlé. Je n'en suis pas moins prêt à les présenter et à les appuyer, si vous voulez m'adresser une espèce de mémoire pour chacune; vous connaissez mon caractère, je ne sais point faire ma cour; quand je demande justice et choses méritées, je ne peux prendre le ton de celui qui sollicite des faveurs, d'où il résulte souvent que ma recommandation n'assure pas la réussite; mais comme il n'y a point à rougir d'un refus lorsqu'on ne demande pas pour soi, je ne répugne point aux démarches. Disposez de moi, mon cher général, je mettrai toujours autant d'empressement à vous être utile que j'ai de plai-

sir à vous renouveler les sentiments de mon sincère attachement. »

La correspondance entre Vandamme et Pichegru cessa après le 18 fructidor (4 septembre 1797), lorsque Moreau eut dévoilé au directeur Barthélemi la trahison de Pichegru. Vandamme fut au comble de l'étonnement en apprenant la conduite de l'homme auquel il prêtait les sentiments du plus pur patriotisme. Il eut beaucoup de peine à croire à un tel excès d'infamie, et on le vit dès lors chercher à se faire connaître et à entrer en relation avec le véritable héros du jour, qui devait être celui du siècle, le général Bonaparte.

Les événements politiques cependant avaient fait rappeler Hoche de l'armée de Sambre-et-Meuse, le Directoire voulait l'avoir à sa disposition. On connaît la marche des troupes sur Paris, qui commença le 18 fructidor. Le gouvernement fit offrir le commandement provisoire des armées de Rhin-et-Moselle et de Sambre-et-Meuse à Moreau, qui refusa, voulant un commandement définitif, ou bien qu'on le laissât à la tête de ses troupes.

Nous avons vu que, le lendemain du passage du Rhin par l'armée de Moreau, l'ennemi avait repris l'offensive sur tous les points; que le général en chef français avait résolu de faire frapper les principaux coups sur le centre de l'adversaire par son propre centre aux ordres de Vandamme, ayant à sa disposition les généraux Jordy, Davout,

Demont, Heudelet, etc.; que Vandamme prit son point de direction sur les villages de Lintz et de Hobine, et parvint à enfoncer les Autrichiens; nous avons vu enfin que déjà l'avant-garde française, dirigée par Vandamme, se portait sur Niderachen et Freudenstadt, lorsque la nouvelle de l'armistice était arrivée d'Italie et avait arrêté la marche victorieuse de l'armée de Rhin-et-Moselle.

Vandamme, ne pouvant plus consacrer son temps à la guerre, résolut de profiter de la proximité où il se trouvait de Rastadt pour se rendre dans cette ville et y voir les ministres chargés des négociations. Il y fut à plusieurs reprises, conféra avec eux et leur devint utile. C'est alors qu'il eut l'occasion de faire la connaissance de Bonaparte, qui l'accueillit avec la plus grande cordialité. Les hommes de la trempe de Vandamme sont rares partout, même en France. Aussi le jeune vainqueur de l'Italie, qui connaissait la vigueur, les talents militaires et les services rendus par Vandamme, se montra-t-il plein d'attention pour lui. Desaix, Kléber et Vandamme sont les trois généraux ayant combattu loin des regards de Bonaparte dans le principe, pour lesquels ce dernier eut toujours le plus d'estime et d'affection.

Dans une de ses excursions sur le territoire allemand, Vandamme vint un jour à Salsbach. Il voulut visiter le lieu où le maréchal de Turenne avait été tué par un boulet. On a élevé là une pyramide et un petit monument, pour la garde du-

quel le général républicain, amoureux des gloires militaires de toutes les époques, fit établir un poste d'honneur.

Il quitta l'armée de Rhin-et-Moselle à la fin de juillet, pour jouir à Cassel d'un nouveau congé, et nous allons le retrouver à l'armée dite d'Angleterre au commencement de 1798.

Vandamme passa la fin de 1797 dans ses foyers, à Cassel. Il fit plusieurs voyages à Paris, dans le but de se rapprocher du général Bonaparte, dont il était devenu un des admirateurs les plus passionnés, surtout depuis que la conduite de Pichegru lui avait été dévoilée.

Dans les premiers jours de janvier 1798, il reçut ses lettres de service pour se rendre à l'armée dite d'Angleterre. Il devait cette destination à Bonaparte, alors tout-puissant auprès du Directoire, et qui était bien aise de donner le change à la Grande-Bretagne en lui faisant croire que ses côtes étaient le point objectif d'une prochaine guerre. Or, l'envoi à l'armée, destinée en apparence à franchir la Manche, d'hommes tels que Vandamme, était une sorte de menace.

Pendant son séjour sur la rive droite du Rhin et dans ses courses à Rastadt, Vandamme avait été fort bien accueilli par plusieurs petits princes allemands, et entre autres par le comte de Furstenberg, dont le ministre, M. de Keiser, écrivit à plusieurs reprises au général pour le supplier de

prendre en main les intérêts de son prince. Voici trois des lettres de ce ministre à Vandamme :

« 2 janvier 1798.

« Citoyen général, j'ai eu l'honneur de recevoir celle du 9 nivôse, dont vous avez voulu m'honorer. Pour satisfaire la demande que vous m'avez faite, je suis allé hier chez le baron de Bildt, envoyé de Danemark, pour savoir si le baron de Wechter était ici; on m'a répondu que non, et qu'il n'y reviendrait pas puisque le baron de Rosenkranz était destiné pour être le premier envoyé. Je crois qu'il est même arrivé aujourd'hui.

« Tout le monde est dans la plus vive attente de voir arriver le héros d'Italie; je le suis bien aussi, puisque vous me donnez l'espérance d'avoir l'honneur de vous voir alors à Rastadt.

« J'ose vous réitérer mes instances, citoyen général, de bien vouloir alors me présenter à ce grand homme, qui apportera sans doute la décision de notre sort, et si vous y ajoutez un mot favorable pour mon prince, cela vaudra sûrement mieux que toutes les créditives, et si vous daignez d'entrer dans sa conduite, dont vous avez la plus parfaite connaissance, et qui n'a jamais pu déplaire à la République, je suis sûr que cela aura un meilleur effet que toutes mes négociations, dont le but et les moyens vous sont assez connus. Mon prince ne prétend pas de fixer l'attention de la République et de ses grands hommes, mais il croit

que son existence n'est pas contraire aux grandes vues de la France. Vos triomphes ont étonné l'Europe et vos victoires ont ébranlé son équilibre. Vous, citoyen général, vous y avez une belle part. La République rétablira par sa sagesse un ordre de choses qui nous assure une paix durable. Comme je voudrais que vous eussiez autant de part à ce rétablissement que vous en avez aux victoires ! Vos connaissances le mériteraient bien. Mais qu'en sais-je? vous serez sûrement consulté sur les rapports des gouvernements en Souabe; qui peut les connaître mieux? et quels importants services ne pourriez-vous pas rendre alors à mon prince, à ma patrie, en secondant en même temps le plan de la République ! Mais j'anticipe sur vos bontés et j'abuse peut-être de votre patience, en suivant les sentiments de la plus parfaite confiance.

« Agréez, citoyen général, les assurances les plus vraies de mon estime parfaite et sentie, et de la plus haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, citoyen général, etc. »

« Citoyen général, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 23 nivôse, et qui m'annonce votre départ prochain, m'a vraiment affligé. Il arrive toujours le contraire de ce que je désire, et bientôt je me garderai de souhaiter quelque chose.

« Je ne mériterais pas la confiance de mon prince si je ne désirais pas le bonheur de ses sujets, et

si je ne souhaitais et ne cherchais pas tout ce qui puisse les soulager dans les moments où ils ont tant senti les malheurs de la guerre. J'avais bien souhaité que la République voulût retirer ses troupes victorieuses d'un territoire qui n'a jamais été son ennemi. Ce souhait n'a pu se réaliser jusqu'à ce moment; mais c'était une grande consolation pour mon prince, pour moi et pour tout le pays de voir à la tête de ces troupes un général qui connaissait notre bonne volonté, nos moyens et les maux que la guerre nous a faits; qui savait remplir ses devoirs envers la République et ménager en même temps un pays souffrant; qui unissait toutes les qualités militaires à celles d'un homme sensible.

« Jugez, mon général, si je dois regretter votre départ!

« Si la grande République a ses raisons pour continuer la possession d'un pays que vous occupez, pourquoi faut-il qu'elle nous ôte un général qui a si bien su adoucir les maux de la guerre par son humanité et sa bonté! qui a si bien su maintenir le bon ordre par sa sage sévérité qu'en jugeant d'après le repos et la tranquillité, là où vous commandiez, on aurait cru déjà voir régner la paix la plus heureuse.

« Excusez mes sentiments et ma franchise: quand on dit ce qu'on sent on ne flatte pas; je ne peux pas vous offenser, si je me plains de l'ordre que vous avez de nous quitter, et si je sens

d'après les impressions que votre connaissance fait à chacun qui a eu l'honneur de la faire, et qui a la tête et le cœur bien placés.

« Je vous avoue cependant, mon général, que j'ai eu une espèce de pressentiment de votre destination. Je m'imaginais que s'il était résolu d'humilier les fiers insulaires obstinés, la République appellerait à cette expédition les héros les plus redoutables, et que vous partageriez la gloire du héros d'Italie. Quand la gloire a une fois mis la couronne de laurier sur une tête, elle ne cesse plus d'appeler le héros au combat pour y ajouter des feuilles fraîches et nouvelles.

« Allez donc, mon général, puisque la République et la gloire vous appellent; je veux renfermer dans mon cœur les justes regrets que je sens de vous perdre. Que les destinées conservent vos jours précieux à votre patrie et chers à tous ceux qui ont eu occasion de connaître votre mérite! Mais, mon général, je suis dans ce nombre, ne les oubliez pas, où que l'honneur et la gloire puisse vous conduire et placer, n'oubliez pas le pays et ses habitants qui ont été témoins de vos beaux exploits et de votre humanité, dont vous avez été le premier vainqueur et le bienfaiteur après les combats; n'oubliez pas un prince qui se souviendra toujours, avec toute la gratitude, d'un général qui a soulagé autant qu'il a dépendu de lui ses sujets, qui n'ont senti souvent que des preuves de bonté, tandis que le

droit de la guerre aurait pu autoriser celui de la rigueur; n'oubliez pas un homme auquel vous avez encore inspiré la plus haute estime après qu'il eut admiré longtemps avant vos talents militaires! auquel vous avez témoigné tant d'amitié qu'il a osé espérer avec confiance que vous le seconderez dans ses négociations pour son maître, soit par votre intervention immédiate, soit par des recommandations appuyées des faits à l'égard de notre conduite et des raisonnements solides à l'égard de notre situation dans le cercle de Souabe.

« Vous me demandez des commissions pour Paris, mon général; combien n'en aurais-je pas à vous donner, et combien ne seraient-elles pas bien faites, si votre destination vous permettait de vous en charger! Quel avantage ne résulterait pas pour mon prince, et pour son pays, si un témoin oculaire de sa conduite pendant ces moments passés de crise et d'impulsions violentes exposait avec vérité et énergie sa manière d'agir? si sa situation, ses rapports, son intérêt combiné avec celui de la République, son existence et sa conservation dans son intégrité, si tout cela était développé aux yeux du conquérant de l'Italie et à ceux du ministre des relations extérieures, avec vos talents, votre éloquence et votre connaissance locale? Cela produirait plus que les négociations de dix envoyés.

« Si vous me demandez donc des commissions

pour Paris, si vous voulez être aussi immortel dans les annales de Furstenberg que vous le serez dans celles de la République, recommandez la conservation et les intérêts de mon prince aux personnes principales, faites que ses intérêts soient recommandés aux ministres de la République ici, faites que la protection de la République lui tienne lieu des grandes alliances. — Vous pouvez être sûr que vous aurez fait l'acquisition d'un voisin allié dont le dévouement à la République surpassera beaucoup l'étendue de son territoire, et dont la reconnaissance saura vous trouver même derrière les côtes blanches d'Albion.

« J'ai l'honneur d'être avec des sentiments de la plus haute estime, etc. »

« Citoyen général, j'ai reçu ces jours derniers la lettre du 18 ventôse dont il vous a plu de m'honorer. Peu de jours avant, M. de Wechter avait quitté Rastadt. Je me suis informé de son séjour actuel, et ayant appris qu'il était retourné à Stuttgard, j'ai mis selon votre ordre l'incluse à la poste, et je ne doute pas qu'elle sera arrivée à sa destination.

« Je ne peux pas vous exprimer le plaisir et la satisfaction que j'ai eus en apprenant que vous avez eu occasion de parler au général Bonaparte et au ministre de la situation et des vœux de mon prince. Le témoignage que vous avez bien voulu donner de sa conduite et de ses sentiments contribuera

sans doute le plus à obtenir sa demande du Directoire exécutif, qui consiste dans la protection de la grande République.

« Vous dites, mon général, que vous avez fait un rapport tel que votre cœur le dicta? Il ne peut donc être que favorable, puisque la loyauté, la vérité et la franchise guident vos sentiments, et vous avez sûrement exposé ceux de mon prince avec cette vérité éloquente et cette connaissance de cause que vous avez acquises sur les lieux.

« J'ai envoyé votre lettre à mon prince et il en sera encore plus charmé et satisfait que moi-même s'il est possible de l'être davantage.

« Je crois que vous avez rendu service à la République en obligeant infiniment un prince voisin; il me paraît importer à la République de connaître ses voisins quelque petits qu'ils soient; et en rendant justice aux sentiments de mon prince, vous avez acquis un grand droit sur sa reconnaissance.

« J'aurai peut-être bientôt le plaisir de vous la témoigner de vive voix, puisque notre situation pourra exiger que je fasse le voyage de Paris, et en allant vous voir à Cassel je ne croirais pas faire un détour. Cette occasion se présentera probablement quand on sera un peu plus au clair ici. La sécularisation comme base des indemnités trouve beaucoup de difficultés et oppositions, même de la part des protestants de l'Allemagne septentrionale. »

En vertu des ordres qu'il avait reçus, Vandamme rejoignit l'armée d'Angleterre en avril 1798. Ayant appris qu'il était question de former une armée nouvelle et d'en donner le commandement à Augereau, un des plus brillants capitaines de l'armée d'Italie, avec lequel il s'était lié, ainsi qu'avec Bonaparte, pendant son séjour à Paris, il lui écrivit pour lui demander de l'employer avec lui.

Augereau lui répondit le 11 avril, de Toulouse, où il résidait en qualité de commandant de la 10e division militaire territoriale :

« J'ai reçu, mon cher général, vos deux lettres par le même courrier : une en date du 24 ventôse et l'autre du 3 germinal; je suis bien flatté de la demande que vous me faites de venir servir à l'armée de Portugal avec moi. Soyez persuadé que je me ferai toujours un vrai plaisir d'avoir des républicains qui, comme vous, ont fait leurs preuves de civisme, et qui ont montré des talents militaires, et un courage à toute épreuve ; du moment qu'elle aura lieu je vous en ferai part. J'en écrirai de suite au gouvernement pour vous y faire venir.

« Si je puis vous être de quelque utilité, je vous prie de disposer de moi et de compter sur mon inviolable attachement.

« Salut et amitié. »

Vandamme vint d'abord s'établir à Cherbourg, où il prit le commandement intérimaire de la division Duhesme, envoyée à l'armée d'Angleterre.

Il se trouva en relation avec le contre-amiral Lacrosse, inspecteur des côtes de Cherbourg à Anvers, et commandant en chef de la flottille.

Les troupes sous les ordres de Vandamme étaient les suivantes :

La 3ᵉ demi-brigade légère, établie à Cherbourg même ; la 9ᵉ demi-brigade légère, alors en garnison à Paris ; la 10ᵉ demi-brigade légère, à Caen ; la 40ᵉ demi-brigade de ligne, au Havre et à Dieppe.

Ces dispositions changèrent au commencement de juin, ainsi qu'on le verra plus loin.

En France, on croyait sérieusement à cette époque à une descente sur les côtes de la Grande-Bretagne, et pour combattre les Anglais chez eux et pour prendre la revanche de l'expédition malheureuse d'Irlande. Le Directoire et le général Bonaparte, qui combinaient une expédition d'une tout autre nature en Orient, savaient seuls que tout ce qu'on faisait sur les côtes de la Manche n'était qu'une fausse démonstration. Le gouvernement directorial voulait éloigner de la France le vainqueur de l'Italie, et par ce motif avait accueilli les projets sur l'Égypte. Bonaparte, de son côté, sentait la nécessité, dans son propre intérêt et dans celui de sa gloire, de quitter sa patrie et de frapper les imaginations par une guerre nouvelle et extraordinaire. De part et d'autre on était tacitement d'accord.

Cependant les préparatifs se continuaient sur les côtes de la Manche pour donner le change, à

tel point que le cabinet britannique, fort inquiet, prenait des dispositions pour résister à une descente qu'il prévoyait prochaine.

Le général Desaix fut chargé du commandement intérimaire de l'armée d'Angleterre dont le commandant titulaire était Bonaparte lui-même. On forma pour cette armée une aile droite, une aile gauche et un centre. Le centre fut sous les ordres de Vandamme, dont le quartier général, d'abord à Cherbourg, fut placé ensuite à Caen.

Une commission fut créée pour organiser les moyens de transport, et l'on mit en réquisition même les bateaux pêcheurs des plus petites dimensions. On peut dire que cette disposition fut l'origine de la fameuse flottille de Boulogne. Une somme de huit millions fut mise à la disposition de cette commission composée du général Andréossi, de l'ingénieur-constructeur Forfait, depuis ministre de la marine, et du contre-amiral Lacrosse. La commission ne devait compte de ses dépenses qu'au général Bonaparte. Andréossi ne tarda pas à s'adjoindre les chefs de division de la marine Ganteaume, Decrès, Casabianca et Dumanoir.

Afin de persuader de plus en plus au gouvernement britannique que l'intention du Directoire était bien de tenter une descente, on résolut de tenter une attaque sur les îles Saint-Marcouf, alors aux mains des Anglais, et dont la possession permettait à ces derniers d'intercepter les

communications par mer entre le Havre et Cherbourg.

On prépara donc une expédition dans le port du Havre. Un habitant d'Anvers nommé Muskein soumit un plan de bateau plat dont l'idée lui avait été suggérée en Suède. On chargea cet homme, nommé capitaine de vaisseau, de faire construire des transports de ce genre, et bientôt on en put mettre à l'eau jusqu'à trente-trois, au Havre. La 4e demi-brigade, deux compagnies d'artillerie à pied, une de sapeurs, furent embarquées sous les ordres de Muskein et sous la haute direction du contre-amiral Lacrosse.

L'expédition, sortie dans la nuit du 7 au 8 avril, pénétra dans la baie de Caen, où elle fut attaquée par deux frégates ennemies, cherchant, d'une part, à lui couper la retraite, de l'autre, à l'empêcher d'arriver aux îles Marcouf. Le combat fut des plus vifs, une des frégates anglaises s'échoua à la côte, jeta ses canons à la mer et parvint à se remettre à flot. Un vaisseau de 74, en entendant des îles Marcouf où il mouillait, le bruit de la canonnade, se dirigea de ce côté et força la flottille à s'abriter à deux lieues de Caen, à l'embouchure de l'Orne, dans un petit port appelé Sallenelles.

Le contre-amiral Lacrosse, qui poursuivait à Cherbourg l'armement d'une flottille pareille à cette dernière, résolut de profiter de la relâche de cette dernière à la Sallenelles pour reprendre l'expédition contre les îles Marcouf. Dans ce but, ce

brave et habile marin demanda au général Kilmaine, nommé tout récemment au commandement de l'armée d'Angleterre, en remplacement de Bonaparte, de réunir quelques troupes expéditionnaires à La Hougue, petit port situé à trois lieues des îles qu'on voulait attaquer.

Huit cents hommes s'embarquèrent sur trente ou quarante bateaux pêcheurs, sur cinq canonnières et sur cinq bateaux plats. Le 7 mai, Muskein étant parvenu à tromper la croisière ennemie qui le bloquait dans la rivière de Caen, et à ramener sa flottille à La Hougue, l'expédition française essaya d'attaquer les îles, mais le débarquement ne put s'effectuer, parce que les canonnières jetèrent l'ancre à trop grande distance de terre pour protéger efficacement les bateaux plats. Après une tentative infructueuse, la flottille se retira paisiblement à La Hougue, ayant eu quatre tués et douze blessés.

On songea encore à une nouvelle tentative, mais le gouvernement envoya l'ordre de renoncer à s'emparer de ces îles. La flottille de Lacrosse fut bombardée à la Hougue. Elle parvint cependant à rentrer à Cherbourg.

Pendant ce temps-là, le Havre essuyait un bombardement et Ostende était attaqué par terre et par mer.

Ces faits maritimes, qui eurent lieu pendant les quelques mois du commandement par Vandamme du centre de l'armée d'Angleterre, motivèrent une

correspondance dont nous allons donner les pièces qui nous ont paru mériter le plus d'intérêt.

RAPPORT DU COMBAT DU 18 FLORÉAL, AN VI, SUR L'ATTAQUE DES ILES MARCOUF.

« 7 mai 1798.

« Le 17 floréal, à 8 heures du soir, la flottille composée de quinze canonnières, trente bateaux plats canonniers, deux bombardes et deux avisos, est appareillée sous le fort La Hougue à deux heures de flot, pour aller mouiller au sud-ouest de l'île de terre, à grande portée de canon, afin de se rallier et de se former avant le point du jour, pour donner l'assaut aux îles en cet instant. Elle a nagé toute la nuit en bon ordre le cap au sud-est, et a eu connaissance des îles Marcouf à une lieue, dans le sud-est, vers une heure du matin; alors elle a rabattu un peu le cap au sud, pour éviter d'approcher de trop près des îles et pour cacher sa marche. Cependant, le grand calme qui régnait cette nuit leur aura permis d'entendre probablement le bruit des avirons, car elles ont aussitôt tiré deux coups de pierriers et battu la générale. Ce signal était sûrement de convention entre elles et un vaisseau, une frégate et une corvette qui étaient restés la veille à deux lieues dans l'est.

« La flottille a continué sa marche, et le commandant a donné ordre de mouiller à deux heures

laissant les îles à une demi-lieue dans l'est. A trois heures et demie, le commandant a fait signal aux canonnières d'approcher des îles à portée de canon; elles ont un peu nagé de ce côté; mais, ayant été prévenues à quatre heures par un feu violent de canons et de bombes, le commandant leur a ordonné de mouiller, voyant que les boulets des îles outrepassaient sa flotille, qui se trouvait encore à une demi-lieue, et a fait signal aux bateaux plats formant trois divisions, d'attaquer ensemble.

« Les chaloupes canonnières ont employé à se mettre en ordre un assez long temps, pendant lequel le feu le plus actif partait de tous les points des îles sur les différentes parties de la flottille, et particulièrement sur les bateaux plats qui s'approchaient le plus. Ceux-ci ont continué de marcher en ligne pour joindre le débarquement; mais, voyant que les chaloupes canonnières restaient toutes mouillées (excepté l'*Éclatante* qui les a ralliées pour les soutenir), n'ont osé approcher et sont restées pendant une demi-heure presque immobiles, en tirant de temps en temps quelques coups de canon sur les îles, d'environ un quart de lieue, sans en tenter le débarquement, malgré l'ordre du commandant. Cinq bateaux plats en tête de la division droite se sont cependant avancés très-près des îles dans l'intention d'y aborder; ils ont longé l'île de terre, sous une pluie de boulets et de mitraille; mais, s'apercevant que les autres

n'approchaient point, ils se sont éloignés à force de rames. Un d'eux a reçu cinq boulets et deux obus, qui ont forcé l'équipage de s'évacuer, de peur de couler avec le bâtiment, qu'une chaloupe anglaise détachée d'une frégate est venue remorquer quelque temps après.

« Le commandant, voyant le découragement des bateaux, a viré de bord pour revenir à La Hougue, et toute la flottille l'a suivi, en essuyant dans sa retraite la continuation du feu de l'ennemi.

« Le vaisseau, la frégate et la corvette ennemis étaient à une lieue et demi des îles, que le calme les empêchaient de joindre avant la marée montante, qui commençait à sept heures. Le combat est fini à six heures environ. Il y a en tout six hommes de tués, dont un à bord de l'*Éclatante*, sur laquelle j'étais embarqué, et quatorze blessés, dont sept à huit dangereusement.

« L'armement de ces îles est considérable et les retranchements en bon état. Cependant il me semble certain que si des bateaux plats eussent abordé, nous eussions forcé tous leurs ouvrages, avec les différents moyens que nous nous étions ménagés. »

LE CONTRE-AMIRAL LACROSSE, COMMANDANT LA FLOTILLE, AU GÉNÉRAL VANDAMME, COMMANDANT EN CHEF LES FORCES DE TERRE A CHERBOURG.

« La Hougue, 22 mai 1798.

« Citoyen général, je reçois à l'instant, par un

courrier extraordinaire, que m'a dépêché le ministre de la marine, la nouvelle que l'ennemi est devant Ostende, qu'il y jette des bombes, et menace d'effectuer une descente : il sera repoussé ; mais il pourrait tenter ailleurs de semblables efforts, comme il l'a déjà fait à La Hougue, où il s'est présenté en forces pour brûler la flottille que je commande. Je suis occupé à assurer tous les moyens de défense, sans cela, conformément aux ordres que j'ai reçus, je me serais rendu auprès de vous pour conférer sur les moyens d'assurer la défense des côtes et des ports où vous commandez; mais, comme je suis chargé d'activer toutes les mesures que vous jugerez convenables pour opposer une résistance républicaine, en mettant sur-le-champ les batteries en bon état, y faisant établir des mortiers, des obusiers, des fourneaux pour tirer à boulets rouges. Les deux armes dans cette circonstance doivent agir de concert pour l'intérêt commun. J'écris par ce courrier, à l'ordonnateur de la marine du port de Cherbourg, pour que, d'après votre demande, il vous fasse fournir tout ce qui sera à sa disposition en ouvriers et matériaux; qu'il fasse armer des canonnières qu'on placera dans les positions avantageuses, pour en éloigner l'ennemi, je crois aussi qu'il est important de répandre des troupes sur la côte, pour surveiller les communications trop fréquentes des ennemis avec ceux de l'intérieur. Concertez-vous, citoyen général, avec toutes les autorités

civiles et militaires de la marine, vous les trouverez disposées à vous seconder.

« Faites-moi connaître, je vous prie, le plus tôt possible, si ce que vous avez arrêté sera long à établir. »

THARREAU, GÉNÉRAL DE BRIGADE, A VANDAMME.

« 12 juin 1798.

« Je vous ai rendu compte, mon cher camarade, de mon voyage au Havre. J'ai reçu hier du chef de l'état-major général, le tableau de la nouvelle organisation de l'armée; elle forme quatre divisions, nous sommes sous le n° 3. Cette disposition me paraît suffisante pour annuler l'ordre par lequel vous commandiez le centre, et moi la division, dont je vous prie de prendre le commandement. Comme je présume que votre présence n'est pas absolumunt nécessaire à Cherbourg, je vous attends à Caen. Arrivez-y le plus tôt possible pour me tirer des mains de bien vilains bougres. »

DEMONT, ADJUDANT GÉNÉRAL, CHEF DE L'ÉTAT-MAJOR, AU GÉNÉRAL DE BRIGADE VANDAMME.

« Caen, 28 juin 1798.

« Général, le général en chef, informé par le ministre de la guerre que les ci-devant chefs des chouans, émigrés et autres ennemis du gouvernement, cherchent à rassembler leurs bandes dans

les départements du Calvados et de la Manche, charge le général de division Lemoine, commandant la division, de les faire poursuivre sans relâche comme troupes ennemies, et de les combattre comme telles sur tous les points de son commandement où ces brigands chercheraient à se réfugier.

« En conséquence, citoyen général, veuillez, au reçu de la présente, prendre des renseignements sur l'existence de ces rassemblements dans la partie du département que vous commandez, et, après vous en être assuré par des émissaires sûrs, vous formerez des colonnes mobiles, commandées par des officiers fermes et intelligents que vous mettrez à leur poursuite.

« Pour les renseignements à prendre et pour bien réussir, concertez-vous, général, avec les administrations civiles, elles sont plus à même de vous en donner qu'aucune autre personne (cela n'empêchera pas que vous n'ayez vos émissaires sûrs et particuliers).

« Ces colonnes devant agir inopinément et dans le secret, il sera accordé cinq sous par jour de haute paye aux sous-officiers, soldats, cavaliers, hussards, dragons et chasseurs qui y seront employés, à compter du jour où elles entreront en activité. Cette gratification sera en remplacement de la viande et de l'eau-de-vie qui ne leur seront point fournies en nature, parce que les munition-

naires ne doivent point être instruits de ces mouvements.

« Le gouvernement ne se borne point à cette gratification, et tous les militaires qui se seront distinguées dans cette circonstance recevront de sa part récompense et avancement.

« Comme beaucoup de ces brigands sont déguisés en volontaires, vous aurez soin de donner un signe de ralliement aux divers détachements qui composeront vos colonnes mobiles, afin de déjouer la ruse de ces brigands.

« Le général en chef recommande, citoyen général, promptitude et le plus grand secret.

« Le général de division Lemoine vous invite à lui faire connaître le plus tôt possible qu'elles seront les mesures que vous aurez prises et les résultats de vos opérations, ainsi que les renseignements qui vous seront parvenus, tant sur la marche des brigands que sur les lieux où ils se rassemblent, soit dans votre département, soit dans ceux qui nous avoisinent, afin qu'il puisse les transmettre aux généraux qui y commandent, et qu'il en informe le général en chef. »

LACROSSE, A VANDAMME.

« Granville, 6 juillet 1798.

« J'apprends, général, votre accident, ou plutôt la continuation du premier, et je m'empresse de

vous marquer l'intérêt que j'y prends, quoiqu'il y ait des choses qui aillent sans dire, et que celle-là soit du nombre.

« Notre conspirateur épistolaire, ce complaisant correspondant de l'émigré Bouillon et des royalistes de Jersey, est arrêté par mon ordre. Une dernière lettre qu'il écrivait est une preuve irréfragable de son crime de haute trahison : il est interrogé, confronté avec son courrier qui était mon espion, traduit dans les prisons de Coutances. Le ministre est averti. Je vais solliciter des mesures de vigueur pour étouffer dans leur berceau ces serpens de chouannerie qui recommencent à siffler.

« Tharrau vient commander ici.

« La prise illustre de Malte, de ce boulevard *chrétien* passé entre les mains glorieuses des républicains hérétiques, est un événement mémorable dont je me réjouis avec vous. Nos forces de terre et de mer ont recueilli une gloire commune. Puissons-nous, général, avoir ensemble et bientôt une pareille moisson. En attendant, recevez toutes mes assurances d'attachement et d'estime. »

FARINE, AIDE DE CAMP DU GÉNÉRAL MICHAUD, AU GÉNÉRAL VANDAMME.

« Pontivy, 7 juillet 1794.

« Le Directoire a senti comme vous, citoyen

général, qu'il était temps d'envoyer des secours aux Irlandais unis. Hier, un courrier extraordinaire, dépêché par le ministre de la guerre, a apporté au général Michaud l'ordre de faire réunir sans délai à Brest, et de mettre à la disposition de la marine, les 1er et 3e bataillons de la 81e demi-brigade, et la brigade étrangère entière.

« D'après les dispositions ordonnées par le général Michaud, ces troupes seront rassemblées à Brest, et prêtes à aller à bord pour le 26 de ce mois.

« La brigade étrangère, dont peut-être vous ne connaissez point la composition, renferme quatre régiments d'infanterie et un régiment de chasseurs à cheval. Mais ces régiments ne sont que des squelettes, que des cadres ; il n'y a point ou presque point de soldats. Les officiers seulement sont complets. C'est en Irlande que ces corps organisés à l'étranger et portant, la plupart, des noms irlandais, doivent se recruter. Formée par Hoche, lors de sa malheureuse expédition maritime, cette brigade étrangère en fit partie, et a mouillé avec les autres quelques jours dans la baie de Bantri. Je fais des vœux pour qu'elle puisse cette fois aller aussi loin. Brest est toujours bloqué. J'attends avec impatience l'issue de cette mesure importante qui ne peut tarder d'avoir lieu. Je serai exact à vous informer de son résultat.

« Ce secours pour les Irlandais est divin, puisse-t-il leur parvenir ! Mars est pour nous,

je ne crains que Neptune...... et nos marins.

« On annonce enfin l'occupation de Malte par nos troupes comme certaine. Ainsi, plus heureux que Soliman II, Bounaparte, en un jour, est maître de cette *cité victorieuse* que le fier Musulman, avec toutes ses forces, ne put emporter après un long siége. Je crois que l'or ici a plus fait que la bombe. *Auri sacra fames! quid non mortalia pectora cogis?*

« J'ai encore de la peine à croire, citoyen général, que Bounaparte aille décidément faire la guerre aux Russes, et rendre à la Pologne une indépendance qu'elle perdit il y a bien longtemps. Sans doute le titre de *Khan* de la Crimée est beau ; sans doute, le nom de libérateur, de restaurateur de la Tauride est flatteur... Mais...... mais il y a de bien puissants obstacles pour obtenir l'un ou l'autre, et je crois que nous avons de la besogne plus pressante.

« En 94, vous le savez comme moi, mon général, l'armée navale de Russie consistait en quarante-huit vaisseaux de ligne, en vingt-huit frégates et plus de six cents bâtiments à rames. Depuis lors, l'on en a construit encore en Russie. Rien n'empêche l'empereur de Russie d'avoir sur la mer Noire la majeure partie de cette armée navale, et alors, comment Bounaparte y pénétrera-t-il? Je sais bien que si vous faites déclarer la guerre à la Russie par la Suède et par la Porte, tout cela deviendra facile; mais je ne vois

rien qui annonce cela, et il serait cependant temps que ces cours se déclarassent. Je vois même quelque chose qui me fait croire que les Turcs ne songent point à avoir la guerre avec les Russes ; je lis dans quelques journaux que ceux-ci ont obtenu d'eux la faculté de passer le détroit des Dardanelles pour venir dans la Méditerranée se joindre aux Anglais.

« Et puis, Oczakoff est-il aussi facile à enlever que Malte? Je n'ignore pas que Potemkin l'ayant emporté d'assaut, Bounaparte le peut sans doute ! Mais, les a-t-il les moyens? L'or, peut-être ici sera impuissant, et Bounaparte a-t-il assez de baïonnettes?

« Au surplus, qui nous assure que la Prusse et l'Autriche verraient tranquillement la liberté française les presser en front en queue? Et pourrions-nous vouloir nous réattirer sur les bras ces deux ennemis puissants? L'Autriche, je le sais, ne tient point à sa part de la Pologne ; mais elle a à cœur sa tranquillité. Mais la Prusse ne verrait point avec indifférence s'arracher de ses mains les belles contrées que le partage de la Pologne lui a données.

« Je n'aperçois donc pas la possibilité de s'emparer de la Crimée, de prendre Oczakoff et de rétablir la Pologne, à moins que la Suède et la Porte ne déclarent la guerre à la Russie, et à moins que l'Autriche et la Prusse n'y consentent, et ce sont des *si* qui me paraissent bien difficiles.

« Cependant, Bounaparte va quelque part, oui, mais où, ma foi, je n'en sais rien ; il n'a pas passé le détroit de Gibraltar, donc il ne va pas dans l'Océan, ni par conséquent en Irlande. Il n'a point abordé sur la côte orientale d'Espagne, donc il ne va point en Portugal. Peut-être va-t-il en Égypte, et je croirais plus tôt à ceci qu'à son départ pour Oczakoff. Je pense que si l'on trompe quelqu'un, c'est le Grand-Turc, et que peut-être le vieux projet de le chasser d'Europe est de nouveau sur le tapis, entre l'empereur et nous. Nous commencerions par le chasser de l'Afrique.

« Prenez en bonne part, je vous prie, mon cher général, tout ce radotage diplomatique, et pardonnez l'insuffisance en faveur du zèle.

« Il paraît que, comme je vous avais écrit, l'empereur et l'empire n'accéderont point à nous voir maîtres de plusieurs têtes de pont sur la rive du Rhin ; à leur place j'en ferais autant. Je pense, et il paraît par les dernières notes de nos plénipotentiaires, que le Directoire modifiera très-fort, et peut-être retirera entièrement ses prétentions à cet égard.

« Le général Michaud commande, outre la 13e division, toutes les troupes et les généraux de l'armée d'Angleterre qui y sont en station. Cela fait enrager les derniers. A l'arrivée du général Grouchy, cet ordre de choses changera, et nous retournerons à Rouen. Les chouans sont tranquilles depuis la mort de leurs principaux chefs.

« Écrivez-moi quand vos occupations vous le permettront ; je n'ai pas de plus grand plaisir que celui de recevoir de vos nouvelles. Ne craignez pas mes réponses, elles ne seront pas aussi longues que celle-ci.

« Mes amitiés à Séron. »

LIVRE VI

De septembre 1798 à septembre 1799

Vandamme obtient d'être envoyé de l'armée des côtes de l'Océan à l'armée de Mayence. — Il est placé à la division Ste-Susanne. — Situation politique et militaire à la fin de 1798. — Vandamme nommé général de division le 5 février 1799. — Armées françaises et ennemies au commencement de 1799. — Vandamme commande provisoirement la division d'avant-garde de l'armée du Danube, aux ordres de Jourdan. — Il prend ensuite le commandement du corps des flanqueurs de gauche. — Passage du Rhin le 1er mars. — Marche sur la pointe du lac de Constance. — Opération contre l'archiduc Charles. — Instruction pour le corps des flanqueurs. — Combats qui précèdent la bataille de Stockach. — Bataille de Stockach, le 25 mars. — Services rendus par Vandamme dans cette affaire. — Rapport de Gouvion-Saint-Cyr. — Retraite de l'armée du Danube sur le Rhin. — Jourdan laisse le commandement intérimaire de l'armée du Danube à son chef d'état-major Ernouf (du 3 au 10 avril). — Vandamme joint au commandement de ses flanqueurs celui de la division

Souham (5 avril). — Masséna, général en chef des deux armées du Danube et d'Helvétie. — La division Vandamme se porte vers Zurich et prend position le long du Rhin, d'Églisen à Stein. — Organisation de l'armée de Masséna (30 avril). — Vandamme accusé d'exaction est appelé au quartier général de Masséna, puis envoyé, vers le milieu du mois de mai, à Strasbourg. — Lettres et documents relatifs à cette affaire. — Dénonciations. — Arrêté qui ordonne la formation d'un conseil de guerre pour juger Vandamme. — Lettre de Trouvé, ministre de France près le prince de Wurtemberg, au ministre Talleyrand (2 mai). — Mémoire justificatif, publié par Vandamme. — Arrêté du 12 juillet, rapportant celui qui ordonne la mise en jugement de Vandamme. — Lettre curieuse du général Ernouf, en date du 24 juin 1799.

Vandamme n'aimait ni la guerre contre les chouans, ni des commandements territoriaux dans lesquels son métier était de vieillir sur les côtes, beaucoup plus que de manœuvrer et de combattre. Il obtint d'être envoyé à l'armée de Mayence. On le plaça à la division Sainte-Susanne, avec une brigade composée de deux compagnies du 4e d'artillerie légère, de quatre compagnies du corps des pontonniers, de la 92e demi-brigade du 8e de cuirassiers. Il fut investi du commandement des places de Kehl et d'Auenheim, petite forteresse sur la rive droite du Rhin. Il arriva à son nouveau poste au milieu de septembre, et s'empressa de prendre toutes les dispositions pour mettre ces postes dans le meilleur état de défense.

Le 18 octobre suivant, des mutations importantes eurent lieu. Le général Sainte-Susanne quitta le commandement de la 6e division. Le gé-

néral Lefebvre, provisoirement chef de l'armée de Mayence et dont le quartier général se trouvait à Friedberg, se démit de ses fonctions en faveur de Jourdan, appelé de nouveau aux armées. Lui-même se retira quelque temps à Colmar, pour se guérir d'une maladie contractée pendant la campagne précédente. Vandamme, par suite de ces changements dans le personnel, fut investi du commandement de la 6ᵉ division, et des forts de Kehl et d'Auenheim. Il porta son quartier général à Strasbourg.

Au mois de novembre, une bande de chauffeurs, d'incendiaires et de malfaiteurs s'organisa dans différentes communes, à Soulz, à Niederbroon, et se mit à porter la terreur dans le pays. Vandamme envoya contre eux des colonnes mobiles, qui ne tardèrent pas à en avoir raison. Il passa à cette époque sous les ordres du général Férino.

Les plénipotentiaires français étaient alors au congrès de Rastadt, mais le congrès n'aboutissait encore à rien de sérieux, en sorte que les armées étaient toujours sur une sorte de pied de rassemblement offensif. On ne croyait pas généralement à la paix. Le seul homme qui eût pu influer sur les négociations était en Afrique. L'Angleterre poursuivait avec persévérance, avec obstination, son plan d'hostilité. En France, le gouvernement directorial, débarrassé de Bonaparte, dont il redoutait la prépondérance, loin de diminuer un état militaire considérable et ruineux, ne faisait que

l'augmenter, cherchant à soutenir l'enthousiasme de ses troupes par les apprêts d'une descente sur les côtes de la Grande-Bretagne et par la conquête de l'Égypte. L'Autriche, de son côté, armait sur une plus grande échelle que jamais, et s'efforçait de donner à son état militaire une bonne organisation.

On parlait donc encore de paix, mais en pensant que la trêve cesserait au printemps. Le Directoire recrutait ses trois armées principales au moyen de la conscription, mesure imaginée par Jourdan et adoptée par le gouvernement français. La Russie commençait à prendre une attitude hostile. Seule la Prusse, dont l'Angleterre n'avait pu décider l'accession à ses projets, conservait une neutralité réelle.

Vers le commencement de décembre, Vandamme fut prévenu par le général Souham, commandant la 5e division de l'armée, que les membres de la députation française du congrès avaient envoyé leur *ultimatum,* signifiant aux plénipotentiaires étrangers que si, dans six jours, on n'avait pas accédé à la totalité de leurs dernières propositions, les négociations seraient définitivement rompues. Souham conseillait donc à Vandamme de redoubler de surveillance. Ce dernier crut devoir renforcer les détachements sur la rive droite et dans la commune d'Auenheim, appartenant au landgrave de Hesse-Darmstadt; mais il reçut de Rastadt la lettre ci-dessous, qui lui était écrite en

date du 18 décembre 1798, par l'un des plénipotentiaires français, Roberjot :

« J'ai déjà eu l'honneur de vous prévenir, citoyen général, que le landgrave de Hesse-Darmstadt avait obtenu du gouvernement français une protection spéciale, à raison des traités passés entre eux. Dans ce moment même son député vient de donner une preuve de son attachement à la paix, en faisant partie de la majorité de la députation qui a voté l'*ultimatum*. La commune d'Auenheim vient de faire des représentations sur les charges exorbitantes qu'elle vient de recevoir. Je profite donc de cette circonstance pour vous prier de ménager les communes de la dépendance de ce landgrave. L'adoption de l'*ultimatum* vous en donnera bientôt la facilité. »

Au commencement de 1799, Vandamme reçut enfin le prix de ses services de guerre, de sa brillante valeur et de ses talents. Il fut promu au grade de général de division, grade qu'il eût obtenu depuis longtemps déjà, selon toute apparence, sans les ennemis que lui avait fait son caractère bouillant, emporté, et le sans-façon avec lequel il s'exprimait en toute circonstance. La lettre de service du général est du 5 février. A cette époque une nouvelle organisation fut donnée aux armées de la République, qui au nombre de cinq occupèrent les positions suivantes :

1° L'armée du *Danube*, sous Jourdan, dont

Vandamme faisait partie (quarante mille hommes), rassemblée en Alsace, sur la rive gauche du Rhin et destinée à opérer entre le Rhin et le Danube, en appuyant vers le lac de Constance; 2° l'armée d'*Helvétie,* sous Masséna (trente mille hommes), à la droite de la précédente, vers le lac de Constance; 3° l'armée d'*Italie,* sous Schérer (quarante-cinq milles hommes); 4° l'armée de *Naples,* sous Macdonald (trente mille hommes); 5° l'armée *d'observation,* réunie, sous Bernadotte, autour de Mayence (vingt-cinq mille hommes).

Les forces de la coalition étaient les suivantes: 1° l'armée principale de l'archiduc Charles (cent vingt mille hommes), dont la droite était sur Rauhe-Alpe (Starray avec vingt-cinq mille hommes); le centre en marche entre le Danube et le Rhin (soixante-six mille hommes avec l'archiduc lui-même); la gauche dans le Voralberg, occupant les Grisons (vingt-cinq mille hommes sous le général Hotze); 2° l'armée d'Italie, commandée par le général Kray, la droite (Bellegarde et vingt mille hommes dans le Tyrol); le centre et la gauche (trente-six mille hommes) autour du lac de Garde. Enfin, cent vingt mille Russes en marche, sous les ordres de Souwaroff, pour rallier ces deux masses.

De part et d'autre on avait l'intention de prendre l'offensive. Le plan adopté par le Directoire était de faire occuper la crête des Alpes. Il obéissait à cette considération vraie en tactique, mais

beaucoup moins vraie en stratégie : *que les hauteurs sont la clef des positions.*

Ainsi que nous l'avons dit, l'armée de *Mayence,* qui allait devenir l'armée du *Danube,* avait pour chef le général Jourdan, dont le chef d'état-major général était le général Ernouf, dont nous avons déjà parlé. Ce fut par lui que Vandamme apprit sa nomination et la position qui lui était faite de commandant de l'avant-garde, jusqu'au retour du général Lefebvre. Ce dernier devait lui-même prendre alors ce commandement, ayant sous ses ordres Vandamme chargé de guider les troupes légères de cette division.

Le 24 février, l'ordre du mouvement fut envoyé à l'armée, qui avait encore le nom d'armée de *Mayence.* Ses généraux furent prévenus, sous le sceau du secret le plus absolu, que les troupes se porteraient le 1er mars sur la rive droite du Rhin. Vandamme eut la mission de réunir la division d'avant-garde le 28 février dans Strasbourg et autour de cette place. Afin de détourner l'attention, on répandit le bruit d'une grande revue, qui devait être passée le lendemain par le général en chef.

Le jour suivant, à quatre heures du matin, l'avant-garde se trouvait en effet à la porte dite de Kehl. Elle fut dirigée sur Offenburg, où s'établit le quartier général. La division, commandée provisoirement par Vandamme, était formée des brigades Leval et Soult. Elle marcha vers le sud-

est sur Villengen, descendant par les montagnes sur le lac de Constance, dont l'armée se rapprochait dans le but de donner la main à Masséna, aussitôt que ce dernier aurait pu enlever les retranchements de Feldkirch.

Le 13 mars, la destination de Vandamme fut changée. Le général Lefebvre, auquel était destiné l'avant-garde, ne s'était pas soucié d'avoir sous ses ordres un général de division. Jourdan prescrivit à Vandamme, qui se trouvait toujours avec l'avant-garde, de prendre le commandement d'un corps qui aurait le nom de flanqueurs de gauche, et qui fut spécialement formé pour lui. Il se composa de la 1re demi-brigade légère, de la 8e de ligne, de trois escadrons des 8e de chasseurs à cheval, 2e de dragons et 5e de hussards, de six pièces de position. Le général de brigade Compère fut employé à ce petit corps.

En lui faisant connaître les dispositions du général en chef, le chef d'état-major général manda à Vandamme :

« Le corps que vous commandez étant destiné à flanquer la gauche de l'armée, j'écris au général Saint-Cyr (qui commandait toute la gauche) de retirer les troupes de sa division qui pourraient encore se trouver sur la rive gauche du Danube, et d'appuyer sa gauche à ce fleuve. Je vous invite à correspondre avec lui et à lui communiquer les découvertes intéressantes que vous pourrez faire. »

Le commandement de Vandamme ne laissait pas que d'avoir une grande importance, car c'est sur lui que Jourdan faisait reposer toute la sécurité de la gauche de son armée. Aussi eut-il l'ordre de se tenir continuellement en rapport avec le quartier général, alors à Engen; de veiller à tout, de rendre compte de tout. Vandamme dut rassembler ses flanqueurs à Tutlingen, sur la rive gauche du fleuve, au point de jonction des routes de Moskirch, de Engen et de Stokach. Il les porta le 14 mars, à la hauteur de Fridengen, observant toujours la rive gauche du Danube, et éclairant l'armée de ce côté.

En peu de jours, tous les défilés de la forêt Noire avaient été franchis par l'armée qui avait pris le nom d'armée du *Danube.* Les colonnes de Jourdan occupaient à la fin de mars de belles positions entre le Danube et le lac de Constance. L'archiduc Charles, de son côté, avait passé le Lech le 5 mars, et s'était avancé face à Jourdan. Un corps détaché formait son extrême droite, sur la rive gauche du Danube, jouant pour l'armée des Impériaux le rôle que Vandamme jouait pour celle du Danube, couvrant la droite et observant les mouvements de Bernadotte. Un autre corps occupait Ulm. Hotze avec dix mille hommes défendait la ligne retranchée et très-forte de Feldkirch. Bellegarde et Laudon rassemblaient un corps dans le Tyrol. Le général Auffenberg opérait dans les Grisons. Le général

Nauendorf avait sous ses ordres un corps d'avant-garde. En arrière marchait le corps de bataille avec l'archiduc à sa tête.

Jourdan ne tarda pas à reconnaître que son adversaire manœuvrait parallèlement à lui, entre le Danube et le lac. Il s'empressa de rapprocher sa gauche et d'occuper les positions resserrées qui lui permettaient de conserver sa communication par Schaffhouse avec Masséna. Saint-Cyr reçut ordre d'occuper Moskirch; puis le général en chef attendit alors avec impatience, pour agir offensivement, que l'armée d'Helvétie eût enlevé Feldkirch. Malheureusement les attaques les plus vigoureuses échouèrent devant la belle défense de Hotze. Voulant faire une diversion favorable à Masséna, Jourdan essaya de manœuvrer par sa gauche, et bientôt il se trouva à une journée de marche de l'archiduc, expédiant courrier sur courrier à Bernadotte, pour lui demander des renforts, que ce dernier ne lui envoya pas.

Quoi qu'il en soit, une action générale devenait inévitable. A peine les deux avant-gardes pouvaient-elles se mouvoir, sans se rencontrer, dans le court espace qui restait entre les armées. Jourdan, qui avait ordre de tenir l'offensive, se décida à attaquer. Le 18, il porta son avant-garde à Pfullendorf, et envoya à Vandamme les instructions suivantes :

« Je présume, citoyen général, d'après les rapports qui me sont parvenus, que l'ennemi a le pro-

jet de jeter un corps de troupes sur ma gauche, soit pour secourir Philisbourg, soit pour opérer une diversion de mes forces, soit enfin pour intercepter mes comunications.

« J'ai résolu, en conséquence, de faire retarder les mouvements, afin de pénétrer ses intentions, et de m'y opposer autant que possible. C'est vous, citoyen général, que je destine à cette opération importante, et je vous adresse ci-joint les instructions qui y sont relatives.

« Vous observerez que les mouvements prescrits par l'instruction doivent être subordonnés à ceux de l'ennemi. »

Instruction pour le corps de flanqueurs de gauche commandé par le général Vandamme.

« Le général en chef trouvant la position du corps de flanqueurs de gauche trop rapprochée de Fridengen, puisque le général Saint-Cyr occupe Mengen, a décidé de donner au général Vandamme une instruction particulière.

« Le but que doit se proposer ce général est d'être instruit autant que possible des mouvements que l'ennemi pourrait faire du côté de Stuttgard, dans l'intention de tourner l'armée du Danube et de s'emparer de ses chemins de retraite.

« En conséquence, le général Vandamme quittera la position qu'il occupe actuellement pour se

porter à Hechingen, afin d'éclairer fortement cette partie; il poussera des partis jusqu'à Esslingen. Dans le cas où il rencontrerait des forces assez supérieures pour le forcer à rétrograder, il ferait sa retraite sur Bahlingen, d'où il se porterait, si es circonstances l'exigeaient, sur Horb et Sultz, afin de couvrir les vallées qui mènent à Schiltach et à Freudenstatt. Si l'ennemi le contraignait à quitter cette dernière position, il viendrait en prendre une à Rottweil et Villingen pour être à même de défendre les vallées de la Schiltach et de la Kintzig par Homberg. Enfin, en supposant qu'il fût encore forcé sur ces points, il se retirerait sur Neustadt dans le val d'Enfer, où il attendrait les ordres du général en chef.

« Le général Vandamme aura soin d'instruire le général Saint-Cyr (autant qu'il se trouvera à portée de le faire) de tous les mouvements du corps qu'il commande, ainsi que de tous les renseignements qu'il apprendra sur la marche et les intentions de l'ennemi. En outre, il correspondra directement avec le général en chef et lui rendra un compte exact de tout ce qui arrivera d'intéressant dans la partie qu'il occupera.

« Le général Vandamme est invité à s'assurer de la vérité des différents bruits que l'on répand dans le pays sur les forces et les intentions de l'ennemi; car il se pourrait que l'on donnât le nom de corps d'armée menaçant de tourner l'armée du Danube, à un simple parti destiné à se jeter dans

Philisbourg, ou à quelques détachements qui seraient envoyés dans cette partie et que l'on ne pourrait considérer que comme des simulacres de colonnes, afin de nous inquiéter et obliger le général en chef à diviser ses forces.

« Au surplus, le général en chef se repose sur les talents et la vigilance du général Vandamme, qui dans sa position peut rendre à l'armée les plus grands services. »

Comme on le voit, l'instruction de Jourdan à Vandamme était donnée dans la persuasion où était le premier que l'ennemi voulait occuper Stuttgard.

Le 19 mars, le général en chef apprit qu'il avait été induit en erreur. Il écrivit aussitôt à Vandamme :

« D'après les rapports multipliés qui m'étaient parvenus, citoyen général, et qui m'annonçaient le mouvement d'un corps ennemi sur Stuttgard, je vous ai adressé hier l'ordre de suivre et d'éclairer le mouvement et de vous porter ensuite aux débouchés des montagnes pour couvrir mes principales voies de communication. *Je vous ai ajouté par post-scriptum* que cette opération devait être subordonnée aux mouvements de l'ennemi. Comme il paraît aujourd'hui que la nouvelle de sa marche sur Stuttgard est fausse, il faut que vous restiez dans votre position actuelle, etc. »

Cette dépêche parvenait à peine à Vandamme qu'il recevait un autre ordre, celui de se porter

derrière une petite rivière et d'occuper Sigmaringen. Le général avait mis immédiatement ses flanqueurs en marche ; mais, le 20 mars, il eut du chef d'état-major général l'invitation de se rapprocher.

« Vous vous êtes trompé, écrivait le général Ernouf, sur la nature des mouvements qui vous avaient été ordonnés. Ce n'était qu'une simple instruction dont vous auriez suivi l'intention dans le cas où l'ennemi se serait porté sur Stuttgard, etc. »

Vandamme ne s'était pas trompé, l'ordre était formel ; toutefois il se hâta de faire reprendre leurs positions aux brigades Compère et Jardon, alors sous ses ordres (1).

Le même jour, 20 mars, l'archiduc se rapprocha de l'armée française à tel point qu'il n'était plus

(1) Voici comment, dans une lettre au général Compère, Vandamme explique le bruit absurde (auquel Jourdan avait ajouté foi) de la marche d'un corps de trente mille Autrichiens sur Stuttgard :

« *Hechingen.* — J'ai reçu votre lettre, datée de Esslingen. C'est au général Châteauneuf-Randon, qui est à Strasbourg, à qui l'on doit le bruit auquel le général en chef a cru un instant. Imaginez-vous qu'il a écrit une lettre au ministre Trouvé, à Stuttgard, pour lui dire de se retirer, qu'il en était temps ; que trente mille Autrichiens marchaient au secours de Philisbourg ; qu'il en était certain et qu'il ne pouvait plus répondre de Kehl. Jugez du courage de ce Don Quichotte. Le général Jourdan demande à ce qu'il soit destitué ou que le Directoire lui envoie sa démission.

« Continuez votre marche sans inquiétude, mais avec prudence. C'est la ruse et l'adresse et une grande activité qu'il faut employer, puisque les forces vous manquent. »

séparé d'elle que par le vallon et la petite rivière de l'Ostrach. Un officier de l'état-major de Jourdan se présenta aux avant-postes des Autrichiens, demanda si la dépêche de la cour de Vienne attendue par le Directoire était arrivée, et, sur la réponse négative du prince, il déclara la rupture de l'armistice. Pure formalité dont on aurait bien pu s'abstenir, et qui fut suivie d'une attaque très-vive. L'avant-garde ennemie fut repoussée, se replia sur le gros de l'armée, et Jourdan fit prendre à ses troupes une excellente position sur les hauteurs d'Ostrach et de Mengen.

Le lendemain, l'ennemi attaqua à son tour la position de Jourdan, en avant de Pfullendorf. Trois colonnes se mirent en mouvement : celle de droite par Mengen, longeant le Danube; celle de gauche suivant la route d'Altschausen à Pfullendorf; celle du centre, conduite par l'archiduc en personne, traversant le vallon marécageux de l'Ostrach par la chaussée de Salgan.

Jourdan fit une belle défense, mais sa gauche étant sur le point d'être tournée, il abandonna sa position sur l'Ostrach et, dans la soirée, vint occuper les hauteurs de Pfullendorf. La nuit suivante (celle du 22 au 23 mars), il se replia encore sur Stokach et Engen; la colonne de droite de son adversaire avait prolongé son mouvement tournant.

Ces deux premiers combats furent acharnés. Le 24, l'archiduc continua sa marche offensive,

mais il trouva Jourdan dans une forte position en arrière de Stokach, ayant sa retraite assurée par Schaffhouse et par les défilés de la forêt Noire. Il n'y eut que quelques affaires de postes. On se préparait à la journée décisive du lendemain.

Le 25, au point du jour, trois colonnes françaises se portèrent en avant : celle de droite par la route de Singen, sous les ordres de Férino, pour tourner la gauche des Autrichiens ; celle du centre par Engen et Aach ; celle de gauche, commandée par Saint-Cyr, par Tutlingen, pour culbuter l'avant-garde ennemie du général Meerfeld.

Saint-Cyr engagea l'action à l'aile gauche en refoulant Meerfeld et en lui enlevant sa position de Tutlingen, et en le rejetant en désordre sur un petit bois situé entre Lipptingen et Stokah.

Un instant l'armée de l'archiduc fut compromise. Le prince, pour arrêter cette impétueuse attaque de Saint-Cyr, tira des forces de sa gauche et les mit en ligne avant que Jourdan ait pu mettre à profit la belle manœuvre de son lieutenant. Une charge de cavalerie ordonnée par lui ne fut pas exécutée et le bois de Stokach, dont Saint-Cyr s'était emparé, devint le théâtre d'un sanglant combat d'infanterie. Le prince de Furstemberg y fut tué, le prince d'Anhalt y fut blessé. Saint-Cyr, croyant que le centre de son adversaire, dégarni par son mouvement qui avait attiré sur lui le principal effort de l'archiduc, serait fa-

cilement enfoncé, s'obstina à conserver sa position. Ses troupes n'abandonnèrent la clef du champ de bataille qu'à la suite d'efforts désespérés; mais succombant sous le nombre, elles durent se replier. Sa retraite s'effectua en bon ordre sur Lipptingen.

Le lendemain, Gouvion Saint-Cyr adressa à son général en chef le rapport ci-dessous sur la bataille de la veille. On y verra le rôle joué par Vandamme dans cette journée glorieuse pour l'aile gauche de l'armée du Danube.

« Conformément aux ordres que j'ai reçus de vous, le 4 au soir, j'ai ordonné les dispositions suivantes : que le général Vandamme, sous les ordres duquel je réunissais la brigade du général Valther, déboucherait par Frideringen et Mulheim sur Neuhauss, tournerait la droite des ennemis et en suivant le mouvement des colonnes de droite, se trouverait toujours sur le flanc de l'ennemi. Le général Legrand, avec la 8e et la 50e demi-brigade et ses deux régiments de chasseurs, devait déboucher par la grande route de Biblingen à Stokach sur Liptingen et appuyer le mouvement de l'avant-garde et des flanqueurs; ces mouvements ont été exécutés. Le général Legrand avait été inquiété toute la nuit dans sa position d'Emmering et attaqué avant la pointe du jour; je lui ai recommandé de faire tous ses efforts pour garder cette position, vu que c'était celle par où l'avant-garde et la réserve doivent

déboucher sur Liptingen et que, si l'ennemi l'occupait, nous courrions risque d'être séparés de l'avant-garde et de manquer l'affaire qui allait commencer et de laquelle nous espérions beaucoup.

« Il a réussi à s'y maintenir jusqu'à l'arrivée de l'avant-garde à qui il a cédé le terrain pour se rapprocher de son débouché naturel; au moment où les colonnes de droite ont débouché, celles de gauche ont suivi le mouvement, celle du général Valther a eu beaucoup de peine; ses pièces de canon ont été démontées dans un instant, et il avait devant ses trois escadrons de dragons la valeur de 1,200 chevaux, tant hulans que hussards et cuirassiers de l'archiduc François. Mais le général Vandamme, avec la 1re légère et ses escadrons de flanqueurs, en tournant les ennemis, lui a facilité le débouché. Ses dragons du 2e ont fait une très-belle charge sur les cuirassiers et les hulans; le général Vandamme, secondé par les généraux Jardon et Valther, a toujours attaqué les ennemis en flanc et a acculé leur droite dans le défilé de Stokach.

« Conformément à vos instructions de la veille, j'ai dirigé le restant de ma division sur Moskirch.

« Dans le courant de la route, j'ai reçu de vous l'ordre de pousser une marche, ensuite de vous envoyer une bonne demi-brigade. Elle est partie sur-le-champ. L'adjudant général Molitor et le

général Daultane m'ayant joint à Moskirch m'ont ordonné de votre part d'envoyer un corps de troupes sur les derrières de l'ennemi par la grande route de Moskirch à Stokach. J'ai envoyé le général Vandamme avec la 1re légère, trois ou quatre pièces d'artillerie et six escadrons. Le général Vandamme eut d'abord des succès, mais l'ennemi ayant ramené des forces considérables sur lui, il fut obligé de se retirer avec quelques pertes; sur le soir, l'adjoint Lefebvre m'apporta de votre part l'ordre de me retirer. Ma retraite était, par suite des événements que vous avez vus, impossible sur Neuhauss. Mon parc d'artillerie n'aurait pu me suivre, on l'avait fort heureusement arrêté du côté de Neuhauss; le peu de caissons que nous avions étaient à moitié vides. Je n'ai pas balancé à me retirer pendant la nuit sur Sigmaringen par la rive gauche du Danube.

Le général Vandamme a fait dans cette affaire 1,000 à 1,200 prisonniers. Nous avons perdu peu de monde. La 6e compagnie d'artillerie légère seulement a beaucoup souffert. »

Le soir de la bataille de Stokach, Jourdan écrivit de Tutlingen à Saint-Cyr :

« Nous avons été forcés de nous reployer ce soir, citoyen général, en arrière de Liptingen; je crains que ce mouvement rétrograde compromette votre division, comme aussi votre position peut déterminer la retraite de l'ennemi.

« Si l'ennemi faisait sa retraite sur Pfullen-

dorf, il faudrait vous reployer sur Neuhauss; si au contraire il persiste à rester à Stokach, il faudra vous reployer sur la rive gauche du Danube pour ensuite vous porter sur Rottweil. Quoi qu'il arrive, j'espère rester demain à Tutlingen; j'y attends de vos nouvelles avec impatience. Je n'ai pas reçu de la journée des nouvelles des généraux Souham et Ferino; je ne sais ce qu'ils sont devenus. »

Le 26 mars, l'armée française opéra sa retraite, la droite sur Schaffhouse par Singen et Engen, la gauche par le pont de Tutlingen. Vandamme reçut l'ordre de prendre position avec ses flanqueurs en arrière du Danube, à cheval sur la grande route d'Elbingen à Sigmaringen, pour couvrir non-seulement le corps de Saint-Cyr, mais toute la gauche, faire l'extrême arrière-garde. La retraite continua, et le 28 il occupa Oberndorf avec son infanterie, laissant sa cavalerie en arrière pour éclairer la position de Rottweil.

Le gros de l'armée prit position à Hornberg, tandis que l'archiduc établissait son quartier général à Liptingen, se bornant à pousser quelques fortes avant-gardes sur Jourdan. Ce dernier se replia jusqu'aux défilés de la forêt Noire. L'échec éprouvé par l'armée du Danube pouvait être en grande partie attribué à la disproportion des forces existant entre les deux belligérants et aussi au défaut de discipline résultant du manque

de solde et de vivres parmi les troupes de Jourdan. Les choses en étaient venues au point que le pillage était nécessaire à l'existence du soldat, et que l'officier, ne pouvant vivre autrement, était forcé non-seulement de tolérer les désordres, mais d'entrer en partage avec les maraudeurs.

Les deux généraux en chef, Jourdan et Masséna, furent tellement affectés de ne pouvoir porter remède à cela, que tous deux envoyèrent leur démission. Celle du premier fut seule acceptée, et il revint à Paris, laissant pendant quelques jours le commandement intérimaire à son chef d'état major Ernouf.

Le 30 mars, la gauche, protégée par les flanqueurs de Vandamme, se dirigea sur Freudenstadt, la droite et le centre remontant au nord sur Biberach et Offenburg, par les défilés. Les routes et les ponts furent coupés pour arrêter la poursuite, qui du reste ne donnait lieu qu'à de petites et rares affaires d'arrière-garde. Le 2 avril, le général Jardon, un des brigadiers de Vandamme, le prévint de Schiltach, où il formait l'extrême arrière-garde, que l'ennemi occupait les hauteurs à une demi-lieue en avant de son front, et qu'il se couvrait par des abattis. Tout faisait prévoir une attaque, qui cependant n'avait pas encore eu lieu le 3 avril à sept heures du soir, puisqu'à ce moment Vandamme écrit de Schiltach à Jourdan :

« Il est sept heures, mon général, et l'ennemi n'a encore fait aucune attaque sur la ligne de mes

postes. Les découvertes sont rentrées et les Autrichiens paraissent se borner, pour aujourd'hui, à occuper en force les villages qui sont en avant de moi; leurs sentinelles et les nôtres se touchent. »

Au moment où Vandamme écrivait cette lettre, Ernouf lui en envoyait une autre, dans laquelle il lui disait :

« Le général en chef se trouvant indisposé, je vous préviens qu'il m'a confié, par intérim, le commandement de l'armée. »

Pendant huit jours (du 4 au 10 avril) le chef d'état-major de Jourdan conserva le commandement intérimaire de l'armée du Danube, qu'il replia successivement sur Haslach, Biberach, Gengenbach et Offenburg (sur la Kintzig).

Le 5 avril, en arrivant à cette dernière position, Vandamme reçut l'ordre de prendre le commandement de la division Souham (2e de l'armée du Danube) composée des 2e, 7e, 83e demi-brigades de ligne, des 1er et 6e de dragons, de deux compagnies d'artillerie légère, de deux à pied et d'une de sapeurs. Il réunit à ce commandement celui de ses flanqueurs de gauche.

Le 6 avril, l'armée du Danube passa le Rhin et le quartier général fut porté à Strasbourg. Vandamme fut prévenu qu'il devait occuper Neubrisach; mais le 10 avril, il reçut l'ordre de descendre sur Bâle, laissant un régiment de dragons à Neubrisach.

Voici ce qui avait lieu. La démission de Jourdan ayant été acceptée, le Directoire s'était décidé à réunir sous le général Masséna les armées d'Helvétie et du Danube. Ernouf, chef d'état-major de Jourdan, le suivit à Paris; Chérin, chef d'état-major de l'armée d'Helvétie, le devint des deux armées, et les divisions de celle du Danube filèrent au sud, par la rive gauche du Rhin, pour rallier les troupes de Masséna.

La division Vandamme partit le 14 avril en deux colonnes pour se porter sur Zurich et Winterthur, où elle arriva les 17 et 18 du même mois. Cette division était alors composée des 1re, 2e, 83e demi-brigades de ligne, de la 1re légère, du 4e de hussards, du 1er de dragons, de deux compagnies d'artillerie légère et deux d'artillerie de position. Le quartier général fut établi à Andelfingen. Les deux brigades étaient sous les ordres des généraux Desenfans et Decaen; l'adjudant général Bertrand en était chef d'état-major.

Vandamme reçut directement de Masséna, le 18 avril, la lettre ci-dessous, renfermant les instructions pour le placement de sa division :

« Le général Daultane doit vous avoir prévenu, mon cher général, des ordres qu'il a reçus par le chef de l'état-major pour l'emplacement de votre division. Vous devez appuyer votre gauche au confluent de la rivière de la Thur et votre droite à Diessenhofen; je désire que vous vous disséminiez le moins possible et que vous ayez en ré-

serve au moins la moitié de votre division.

« Les milices suisses doivent garder le Rhin en première ligne, que vous ferez soutenir par des grandes gardes et des détachements de cavalerie. Je vous le repète, vos troupes doivent être le plus en masse possible pour tomber en force sur l'ennemi si jamais il parvenait à faire une trouée; la division d'Oudinot, qui est à votre droite, a le même ordre.

« Il y aura à Winterthur la division Tharreau; elle sera chargée de la défense du Rhin depuis le confluent de la Thur jusqu'à celui de l'Aar.

« Vous correspondrez directement avec moi; mais vous donnerez connaissance des mouvements que l'ennemi pourrait faire sur votre ligne au général Férino établi à Saint-Gall. Ce dernier a ordre d'en agir de même à votre égard.

« Si jamais vous étiez forcé dans vos positions, vous avez une retraite bien naturelle, qui est celle de vous placer derrière la rivière de la Thur; mais il vous est aisé de concevoir que vous ne pourriez faire ce mouvement rétrograde sans en donner connaissance à Oudinot, qui se trouverait singulièrement exposé sans cette précaution. »

Deux jours plus tard, le 20 avril, une instruction générale, envoyée aux divisionnaires par Masséna, prescrivait à Vandamme de se porter derrière la Thur, s'il était forcé dans ses positions de Schaffhouse. Le général Oudinot devait également défendre cette ligne, ainsi que le général

Lorge, tous deux à la droite de Vandamme. Dans le cas où l'ennemi contraindrait à abandonner la Thur, les troupes devaient défendre successivement les lignes de la Limath, de la Reuss et enfin de l'Aar, appuyant leur droite à Soleure et leur gauche au confluent de cette dernière rivière avec le Rhin.

Le 30 avril, l'armée, aux ordres de Masséna, reçut une organisation définitive. Elle fut composée de la manière suivante : AILE DROITE : Général Férino ; chef d'état-major général, Rheinwald ; 1re division, Mesnard ; 2e, Lecourbe ; 3e, Lorge. — CENTRE (sans désignation de commandant) : 1re division, Vandamme ; 2e, Oudinot ; 3e, Tharreau ; 4e, Soult. — AILE GAUCHE (sans désignation de commandant : 1re division, Souham ; 2e, Legrand. — Une division dite du Bas-Rhin, comprenant les troupes en avant de Manheim ou dans cette place, général Cossand, les quatre départements réunis de la frontière du Nord-Est, sous les ordres du général de division Dufour, ayant avec lui les généraux de division Freytag et Turreau. — La 5e division militaire, général Laroche. — La division dite de l'intérieur de l'Helvétie, commandée par le général de brigade Nouvion. — L'artillerie était aux ordres du général Lamartillère.

Toute la cavalerie de l'armée et principalement celle de réserve fut mise sous les ordres du général Klein.

La cavalerie légère de l'aile droite et du centre fut placée sous les ordres du général Ney.

Le général Chérin continua à être chef d'état-major général de cette armée, qui reprit le nom d'armée du *Danube*. L'effectif était de quatre-vingt mille hommes.

La division Vandamme, première du corps du centre, était formée de la 1re demi-brigade légère, des 2e et 83e de lignes, du 4e de hussards, de deux compagnies d'artillerie légère, d'une batterie de position de huit bouches à feu et d'une compagnie de sapeurs du génie. Elle gardait le cours du Rhin de Stein à Elliken, ayant pour brigadiers les généraux Decaen et Heudelet, et à côté d'elle les troupes helvétiques nos alliées, commandées par le général Keller.

Le mouvement d'une forte colonne, qui devait être aux ordres de Vandamme, fut prescrit sur Veway par Baden, Zurich et Berne. Cette colonne devait se mettre en marche le 14 mai. Ce mouvement fut suspendu le 13 mai, puis repris le 14; mais le commandement fut enlevé à Vandamme.

Une affaire grave allait forcer une fois encore cet officier général à quitter l'armée. Une accusation sérieuse pesait sur lui.

Dans le courant du mois d'avril, les lettres que nous allons donner *in extenso,* arrivèrent au Directoire, les unes par le canal de Masséna, les autres directement.

LAPERRIÈRE A MASSÉNA (1).

« 12 mars 1799.

« Je suis informé officiellement, citoyen général, qu'une exaction révoltante vient d'être commise dans la commune du Vieux-Brisach.

« Les habitants de cette malheureuse ville, qui a déjà été totalement incendiée en 1798, avaient reconstruit une partie des maisons et commençaient à se relever de leurs pertes, lorsque la retraite de l'armée du Danube a fait arriver dans cette commune une de nos colonnes, commandée par le général Vandamme qui, au lieu de donner à ses subordonnés l'exemple du respect dû aux propriétés, a sommé les habitants, en les menaçant du pillage et de l'incendie, de lui compter en cinq minutes, une somme de douze cents francs, et d'y joindre des effets de différentes espèces.

(1) Laperrière était un des commissaires du gouvernement. Il répondit aux administrateurs du département du Haut-Rhin, à Colmar :

« J'ai reçu, citoyens administrateurs, avec votre lettre du 4 de ce mois, la pièce qui y était jointe, constatant que le général Vandamme, en rentrant à la tête de sa colonne, dans la commune du Vieux-Brisach, a sommé les habitants, en les menaçant du pillage et de l'incendie, de lui compter, en cinq minutes, une somme de douze cents francs et d'y joindre des effets de différentes espèces.

« Je vous préviens que je me fais rendre compte des détails de cette exaction révoltante, et des circonstances qui l'ont accompagnée, et que j'en ferai poursuivre les auteurs, suivant la rigueur des lois. »

« Je vous invite, citoyen général, à ordonner la vérification de ce fait, et à me transmettre les renseignements que vous vous serez procurés. L'intention bien prononcée du Directoire, et la mienne, est de punir avec sévérité ces sortes de brigandages qui, en nous aliénant imprudemment l'esprit des peuples, doublent la force des rois.

« Je vous prie d'adresser votre réponse à moi seul. »

DÉCLARATION DU COMTE DE ZIPPELIN.

« 26 mars 1799.

« Le soussigné, ministre des affaires étrangères de Son Altesse Sérénissime le Duc régnant de Wurtemberg, s'acquitte des ordres du Duc son maître en ayant l'honneur de communiquer ci-jointe au citoyen Trouvé, ministre plénipotentiaire de la République française, la traduction d'un rapport officiel de son grand bailli de Tubingen, au sujet des oppressions et vexations commises dans ce grand bailliage par les troupes de la République et ses officiers commandants, lors du séjour et passage dans les endroits qui y sont nommés. Son Altesse Sérénissime trouve un double intérêt en réclamant ici pour la restitution de ces differents objets les bons offices ainsi que l'intervention du citoyen Trouvé, ministre plénipotentiaire de la République française, que non-seulement elles se trouvent absolument opposées

au traité de paix subsistant entre les deux gouvernements que peu conformes aux assurances réitérées que le ministre des relations extérieures, le citoyen Talleyrand vient de donner encore en dernier lieu à l'envoyé de Son Altesse Sérénissime à Paris, au nom du Directoire exécutif, assurance qui a été transmise en forme d'ordre au citoyen Jourdan, général en chef de l'armée du Danube. Le soussigné, après cela, ne doute point que dès que le général sera suffisamment instruit par le citoyen Trouvé de la conduite illégale de ses troupes, que non-seulement la restitution de cesdits objets aura lieu de suite, mais qu'aussi pour l'avenir les États de Son Altesse Sérénissime, selon l'intention du Directoire, ne seront plus exposés à de pareilles violences. »

RAPPORT AU DUC DE WURTEMBERG PAR LE BAILLI DE TUBINGEN.

« 23 mars 1799.

« Monseigneur, je dois ajouter à mon dernier rapport du 21 de ce mois, qu'en conséquence des ordres du commissaire ordonnateur Géraldi, il vient d'être enjoint au village de Kilchberg de livrer avant l'expiration de vingt-quatre heures de temps : 500 sacs d'avoine, 50 bœufs, et 600 pintes d'eau-de-vie; cent louis furent stipulés comme somme d'arrangement dans l'impossibilité de fournir l'un et l'autre objet. Il entra incessamment dans

Kilchberg trois compagnies d'infanterie française au nombre de trois cent cinquante ou quatre cents hommes. On mit à contribution à Rottenbourg la caisse du couvent des carmélites de même que celle de la bourgeoisie, après quoi la ville fut évacuée des troupes.

« Le citoyen Tourneur, aide de camp du général Vandamme, arriva avec un détachement de hussards à Nammerhof, demanda au receveur de l'abbaye de Schwirchtal cinquante louis d'or. Celui-ci n'en pouvant produire que sept avec quelque petite monnaie, le dit citoyen Tourneur n'en prit que deux gros écus pour ses gens, en faisant promettre par écrit au receveur de payer les cinquante louis dans l'intervalle de quatre jours, à moins que le général Vandamme ne lui accorde quelque diminution sur la somme entière.

« Le général Compère demanda douze chevaux à la ville de Reutlingen, et le bourgmestre en les refusant s'attira des menaces de la part des Français, jointes à des demandes encore plus fortes et une conduite très-vexatoire.

« Tout cela s'est passé le 20 du mois.

« J'ai rendu compte, dans mon dernier rapport, de toutes les réquisitions demandées à mon grand bailliage le 21 du courant, sur menace d'exécution et d'arrestation personnelle des employés. Pendant la convocation au magistrat d'ici pour aviser aux arrangements à prendre, nous apprenons que

Kilchberg est menacée d'être pillée en cas qu'elle ne fournirait pas ce qui a été demandé.

« Nous recevons la même nouvelle de Horb et de Rottenbourg et d'Urach; à Flechingue même, nonobstant la sauvegarde accordée au prince par le général Jourdan, et malgré le traitement et l'accueil distingué accordé au général Vandamme, recevant du prince deux chevaux et de la toile fine, on fit des réquisitions exorbitantes payables en partie en nature, et partie en argent comptant.

« Le magistrat de Tubingen, considérant :

« 1° Que le corps du général Vandamme, logé et entretenu dans tous les différents endroits, n'aurait pas besoin de tous les vivres mis en réquisition, du moins pas en aussi grande quantité.

« 2° Considérant en outre, d'après l'expérience faite, que chaque refus total des objets même les moins nécessaires entraînait l'exécution la plus onéreuse.

« 3° Vu les tristes exemples subis par tous les lieux voisins en cas de refus de tel et tel arrangement.

« 4° Considérant en outre que les provisions de blé et d'avoine suffisaient à peine pour fournir les rations demandées en pain et avoine, qu'il s'agirait d'acheter et de payer le foin, l'eau-de-vie et les bœufs, difficiles outre cela à se procurer dans un aussi court délai; qu'on ne pourrait point en général, sans être entièrement dénué,

suffire à une livraison montant au moins à la somme de 5,000 florins, sans compter les frais de transport.

« 5° Considérant enfin, en conformité de la déclaration des officiers français, et de ce que l'on avait observé dans le voisinage, que l'on pouvait prendre à cet égard des arrangements avec le général Vandamme, le magistrat de Tubingen a jugé à propos d'offrir une somme en argent comptant. L'on proposa 130 louis à la place des vivres. L'officier les acceptant, promit en revanche :

« De se procurer les vivres demandés hors du pays de Wurtemberg. De retirer incessamment toutes les troupes hors du bailliage. Et de ne plus lui faire d'autres demandes de ce genre.

« C'est en vertu de cet arrangement qu'encore le même jour toutes les troupes furent retirées du bailliage; de sorte que notre ville et les environs se trouvent déchargés de tout quartier, depuis le 21 de ce mois. L'on retira également les trois cent cinquante hommes de Kilchberg après une déclaration de la part du baron de Lessing, qu'il enverrait quelqu'un au général Vandamme pour s'accommoder sur la réquisition. En cas d'omission, on menaça de pillage les habitants de Kilchberg, qui pendant la nuit cherchaient à sauver leurs meilleurs effets dans notre ville.

« Dans la même nuit, le général Vandamme se rendit à Gamerdingue, moyennant l'équipage du prince de Héchingen. L'on estime à 10,000 florins

la dépense du prince causée par le séjour de ce général dans son pays. Horb et Rottenbourg ont payé considérablement, et il doit en avoir coûté à la ville de Rottenbourg seule 250 louis.

« Il n'y a nul doute que les déclarations et proclamations émanées de la part du gouvernement français ne répondent à leur intention; mais l'on ne saurait se cacher que l'exécution de ses volontés se trouve en de mauvaises mains. Les nouvelles du recensement successif de l'armée française se confirment et, en conséquence d'un avis qui m'a été communiqué hier par le conseiller intime du prince de Hechingen, les Français ont quitté Gamerdingue, et le quartier général du général Vandamme est annoncé à Balhingen; près d'Héchingen, les Français doivent avoir été également repoussés hier. »

EXTRAIT D'UNE LETTRE DU CITOYEN ROBERJOT AU DIRECTEUR MERLIN.

« Rastadt, 17 avril 1799.

« Le mécontentement est tel dans la Souabe, que les Français paisibles n'y sont plus en sûreté. Les paysans sont tous armés, et déjà il est nombre d'exemples qui fournissent la preuve de leur haine et de l'esprit de vengeance qui les anime. La Souabe était disposée, il y a deux mois, à accueillir les armées ; grand nombre de patriotes étaient disposés à les seconder, à préparer

leurs succès; mais son ressentiment est à son comble. A présent nous n'y avons plus d'amis, et l'Empire qui présentait dans le moment du passage de l'armée du Danube à la droite deux partis bien prononcés, celui des Français et celui de l'Autriche, n'est plus partagé d'opinions; il n'y a plus qu'un cri : *Guerre aux brigands!*

« Pour vous donner une idée de l'inconduite des généraux, je joins ici un extrait du journal allemand intitulé *le Mercure de Souabe* du 14 avril 1799.

« Résumé des contributions particulières levées par le général Vandamme pour des sauvegardes, depuis le 19 au 21 mars.

	Louis.
La ville de Starbe.	104
— Rottenbourg. . . .	220
Les carmes de cette ville. . .	50
Le curé de Wachendorf. . . .	25
— Bahlingen.	25
Le baron de Lessing de Kilberg	100
— Raffele.	25, et 1 cheval.
Le prévôt d'Amishof.	50
Le prince d'Hechingen. . . .	75, 3 chevaux et du drap.
Le baron de Spath..	100, et 1 cheval.
La ville d'Itaigerloch	115
— de Tubingen	150
— de Reutlingen.	150
— d'Urach	100, et 12 chevaux.
Total. . . .	1,289 louis.

« Ainsi, c'est pour cette misérabl somme, et par

d'autres exactions criantes, que le nom français est actuellement abhorré en Allemagne (1). »

LES MAGISTRATS DE BRISACH AUX ADMINISTRATEURS.

« 22 avril 1799.

« Citoyens administrateurs, la pauvre commune de Vieux-Brisach chargée d'une armée française, bloquée du côté du Brisgau, sur le point d'être exposée à une disette, incapable de gagner son pain, de cultiver ses champs, et d'autant plus malheureuse qu'elle fut déjà brûlée entièrement en 1793, ose vous prier, citoyens administrateurs, d'avoir égard à sa misère, et de la dispenser du payement des impositions foncières qui lui ont été demandées par la lettre ci-jointe.

« Les motifs qui la portent à vous faire cette prière sont :

« 1°.La contribution de cinquante louis, argent comptant, qu'elle fut contrainte, les torches à la main, et sous les menaces du pillage, de réaliser en cinq minutes de temps au général français Vandamme et à ses officiers.

« 2° Les possessions de la commune du Vieux-Brisach ne sont pas de la moitié si grandes que la commune de Vogelgrun dont son évaluation les a accusées ; le plan ci-joint en fait foi.

(1) Singulière chose, il faut en convenir, que d'accuser un officier général sur la seule et ridicule preuve d'un article de journal étranger.

« Si vous ne pouvez dispenser cette malheureuse commune de payer, qu'il vous plaise au moins lui donner trêve pour ce qu'elle devra, jusqu'à ce qu'elle soit délivrée des maux qu'elle endure.

« En même temps elle prie votre humanité, citoyens administrateurs, de lui permettre de couper le reste du bois des mêmes îles Kashaag et Weisdoon, ce bois lui étant indispensablement nécessaire, pour le service des troupes de la République, qui sans ce secours brûlent les charpentes, ruinent et délabrent les maisons, coupent les arbres fruitiers et font une désolation incroyable. Outre cela, les dépenses journalières que la pauvre commune est obligée de faire pour l'entretien de l'armée, des corps de garde, des logements, la forceraient dans moins de quinze jours à évacuer la ville et d'aller mendier son pain en Alsace, si votre générosité ne voulait point venir à son secours en lui permettant de faire cette coupe, unique ressource qui lui reste, puisque l'entrée du Brisgau lui est interdite.

« La malheureuse commune ose tout espérer de votre humanité. »

(*Suivent les noms*).

LE GREFFIER DU TRIBUNAL CRIMINEL DU HAUT-RHIN AU DIRECTOIRE.

« Colmar, 22 avril 1799.

« Il répugne à un homme sensible de se porter

le dénonciateur d'un de ses concitoyens, mais un vrai républicain manquerait à ce qu'il doit à sa patrie s'il ne faisait connaître aux premiers magistrats de la République les faits qui peuvent compromettre sa sûreté en lui attirant un plus grand nombre d'ennemis, et en prêtant aux calomnies que ceux-ci déversent à grands flots sur le gouvernement et tous les républicains.

« Le général Vandamme, au moment de quitter le Vieux-Brisach avec sa division pour se porter à l'armée d'Helvétie, a exigé des habitants de cette malheureuse ville une contribution à son profit de 1,200 francs, en outre de différents comestibles ; en vain on lui a représenté la misère désespérante, l'absolue pénurie en numéraire et en denrées où cette commune se trouvait : il a osé insister, et pour éviter de plus grands maux encore, l'on a été obligé de puiser jusque dans les bourses des domestiques pour satisfaire à la demande du barbare.

« Je n'ai pas été témoin du fait ; mais plusieurs personnes, d'une probité reconnue, du Vieux-Brisach, qui sont ici au moment où j'écris, pour demander l'aumône, tellement ils sont misérables, l'ont affirmé à quiconque a voulu l'entendre.

« Sans me porter le dénonciateur de ce délit, qui excite l'indignation générale, j'ose espérer que l'avis que ma conscience et mon patriotisme me forcent de donner au Directoire exécutif, l'engagera à faire prendre sur ce fait, et par des per-

sonnes dignes de sa confiance, les renseignements nécessaires pour parvenir à la découverte de la vérité et, le cas échéant, à la punition des coupables. »

LE GREFFIER DE VIEUX-BRISACH AU DIRECTOIRE.

« 23 avril 1799.

« Citoyens législateurs, pardonnez si du sein de la misère j'ose vous adresser la présente : l'amitié que vous avez toujours témoigné à ma mère et à moi m'inspire le courage de vous faire le portrait de la calamité qui m'environne depuis près d'un mois. Vous n'ignorez point sans doute la retraite que le général Férino fit de la forêt Noire par notre ville ; depuis ce jour firent construire et démolir par trois reprises le pont dont ils s'étaient servis pour leur passage ; chaque fois ils nous jetèrent une armée de 5 à 6,000 hommes sur le corps, et chaque fois, ils commencèrent à fortifier la ville comme tête de pont ; la première fois, nous n'avions qu'un commandant de place qui, outre sa table et celle de son bureau, nous coûta, tant pour ses petits besoins que pour acheter ses bonnes grâces, une somme considérable. Une autre fois, ce fut le corps du général Vandamme qui, avec trois autres généraux de brigade, Jardon, Decaen et Desenfans et plusieurs bureaux y restèrent ainsi que toute la troupe d'environ 5 à 6,000 hommes quatre à cinq jours aux

dépens de la malheureuse ville et de ses environs d'une lieue à la ronde. Dès le premier jour, je perdis moi seul tout mon fourrage, bois, grain, farine, vin, paille, volailles, bétail, chariots, et la plupart des meubles. Vous pouvez juger par moi, citoyens législateurs, le dégât qui cette année doit avoir été fait chez les autres. Non content d'avoir tout consommé, le général Vandamme qui avait déjà fait des réquisitions de vin, de poules, de porcs et de veaux, et qui avait ordonné d'habiller de neuf le commandant de place et son adjudant, demanda, au moment de son départ, au magistrat, de lui fournir, dans cinq minutes, un baril de vin, un porc, de la volaille, de la cannelle, du sucre, du vin muscat et quinze louis en argent ; un moment après, un autre général demanda encore douze louis, menaçant tous de faire piller et brûler à l'instant, si on n'y satisfaisait, le peu de maisons qui nous restent de l'incendie de 1793. On fit une quête à laquelle contribuèrent même les plus pauvres, vu que la ville elle-même n'a plus de revenus depuis la guerre. Après que ce corps se fut ainsi retiré, un autre, sous les ordres de l'adjudant général Debilly revint à la charge le 26 germinal, et comme la troupe n'a ni tentes, ni bois de chauffage, ni légumes, ni sel... etc., elle se saisit de tout ce qui lui était à portée, la charpente des maisons, les planches, les portes, fenêtres, meubles de bois, etc.,.... Tout enfin fut emporté, le vin, les légumes, les provisions de bouche et tout ce qui se trouva près du camp,

jusqu'aux arbres fruitiers, de façon que dans peu la plupart des habitants sera forcée de quitter ses demeures et d'aller mendier son pain en Alsace, l'entrée du Brisgau leur étant fermée à cause du voisinage de l'ennemi, d'où il résulte aussi que nous ne pouvons plus cultiver nos champs, et que nos bestiaux meurent de faim, personne n'ayant plus le moyen de gagner sa vie, et au moment où j'ai l'honneur de vous écrire, trois mille paysans d'Alsace travaillent à la fortification de cette malheureuse cité. Nous sommes tous les bras croisés, les visages pâles et tremblants; les marchands, les cabaretiers, et tous ceux qui se nourrissent de leur trafic ne peuvent ouvrir leurs boutiques parce le soldat ne paye pas; personne enfin ne sait d'où prendre de quoi sustenter sa famille. Je laisse à votre humanité, citoyens législateurs, de juger si une ville ruinée par le bombardement de 1793, toujours amie des Français, alliée par le sang et les possessions foncières à l'Alsace, persécutée du Brisgau même par rapport à cette connexion, devrait être traitée de cette manière? Il est vrai qu'au moment actuel la République française fournit le pain, la viande et l'eau-de-vie au soldat; mais le bois, les légumes, le sel et mille autres besoins forcent le soldat de prendre aux pauvres habitants le reste de sa subsistance, et la pauvre ville est contrainte de fournir encore la table du général et plusieurs articles aux autres officiers.

Et si dans le temple de l'honneur et du mérite

où vos concitoyens vous ont placé, le portrait de la misère de près de trois mille âmes appauvries par le feu de 1793 et par le fléau de la guerre actuelle touche vos âmes sensibles et compatissantes, veuillez alors, généreux citoyens, qui avez une grande partie du gouvernement français entre vos mains, veuillez oublier un seul instant l'intérêt des grandes nations de l'Europe qui vous occupe, pour trouver, par votre sagesse, quelque moyen convenable et propre à adoucir le sort pitoyable de la commune du Vieux-Brisach, qui est perdue à jamais sans votre secours.

« J'ai pris domicile chez ma mère, à Colmar. »

Toutes ces pièces, toutes ces dénonciations envoyées d'abord au Directoire, renvoyées par le Directoire à Jourdan, aboutirent à cette déclaration formelle de ce dernier aux membres du gouvernement :

« 25 avril 1799.

« Citoyens Directeurs, le général Vandamme a été en effet accusé d'avoir levé des contributions particulières; mais ceux qui me l'ont dénoncé n'ont pas pu me donner de preuves. Je n'ai pu, conséquemment, faire des poursuites. Il est certain que ce général n'a rien versé dans la caisse des agents civils de l'armée. »

Toutefois, les plaintes avaient été si violentes et si souvent réitérées contre Vandamme, que le Directoire, malgré la déclaration de Jourdan, crut

devoir saisir le nouveau général en chef Masséna de cette affaire.

Ce dernier écrivit le 27 avril à Vandamme :

« Je vous fais passer, général, la note originale qui accompagnait la lettre du Directoire exécutif, relativement aux plaintes qui lui ont été portées sur ce qui s'est passé sur la rive droite du Rhin. Je vous aurais communiqué cette note si j'en eusse pris lecture lorsque j'étais chez vous. Vous me la renverrez de suite avec vos observations. »

Vandamme renvoya en effet cette note avec ses observations, et il y avait lieu de croire que les choses en resteraient là ; mais bientôt Masséna reçut du ministre de la guerre l'ordre suivant, daté du 7 mai 1799 :

« Vous trouverez ci-joint, citoyen général, copie de l'arrêté du Directoire exécutif, qui ordonne que le général Vandamme, prévenu d'avoir imposé à son profit des contributions particulières et d'avoir exercé et toléré des déprédations, concussions et exactions, sera traduit devant un conseil de guerre pour y être jugé conformément aux lois. Vous voudrez bien donner les ordres nécessaires pour l'exécution de cette mesure et vous conformer pour la composition du conseil de guerre qui devra juger le général Vandamme, aux dispositions de la loi du 4 fructidor an v. »

Cette lettre et l'arrêté ci-dessous étaient dus principalement à une note ci-dessous du ministre

de France à Stuttgard, qu'on lira à la suite de l'arrêté ;

ARRÊTÉ DU 7 MAI 1799.

« Le Directoire exécutif, vu la note officielle remise par le ministre des affaires étrangères à S. A. S. le duc de Wurtemberg, le 6 germinal de cette année ;

« Une lettre du citoyen Roberjot, ministre plénipotentiaire au congrès de Rastadt, en date du 28 germinal ;

« Une autre lettre du général Jourdan du 6 de ce mois et autres pièces ;

« Considérant que le général Vandamme est prévenu d'avoir imposé à son profit des contributions particulières, et d'avoir exercé et toléré des déprédations, concussions et exactions de toute espèce dans les lieux où il a commandé,

« Arrête ce qui suit :

« Le général de division Vandamme sera traduit devant un conseil de guerre, pour y être jugé conformément aux lois.

« Le présent arrêté ne sera pas imprimé ; le ministre de la guerre est chargé de son exécution. »

TROUVÉ, MINISTRE PRÈS LE DUC DE WURTEMBERG, AU MINISTRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES TALLEYRAND.

« Paris, 2 mai 1799.

« Citoyen ministre, j'ai l'honneur de vous envoyer les réclamations qui m'avaient été adressées à Stuttgard, par le ministre du duc, contre la conduite du général Vandamme. Comme les vexations dont on se plaint avaient été commises presque au même moment que l'armée française fut forcée de se retirer de la Souabe, je le dénonçai au général en chef Jourdan, mais sans lui faire parvenir ces pièces, que je me réservais de vous faire connaître à la première occasion. Je profite donc avec empressement de celle que vous m'offrez aujourd'hui, pour vous dire combien des turpitudes de ce genre nous ont fait d'ennemis dans un pays où l'on ne se souvenait que des oppressions exercées par les Autrichiens deux ans auparavant, et des bons procédés des généraux Moreau et Saint-Cyr. Encore dans cette campagne, ce dernier s'était de nouveau concilié l'estime et la confiance des habitants du Wurtemberg; mais cette bonne conduite, les assurances données par le général Jourdan, celles que j'avais réitérées au nom du Directoire exécutif, tout s'est trouvé bientôt effacé par l'immoralité du général Vandamme. Pour sentir à quel point cette immoralité est impolitique, il faut se

rappeler que la ville de Tübingen est la seule université de Wurtemberg, qu'elle possède beaucoup d'hommes éclairés, beaucoup d'amis de la philosophie et de la liberté. J'ai vu quelques-uns de ces hommes intéressants, ulcérés contre des actes qui prouvent si peu de républicanisme. Il faut se rappeler encore que le prince de Hechingen, l'un des plus vexés de ces réclamants, est parent du roi de Prusse; que le général Jourdan lui avait envoyé une sauvegarde, ce qui a été imprimé dans tous les journaux d'Allemagne, et qui ensuite n'a servi qu'à faire douter de notre fidélité à tenir notre parole.

« Le général Vandamme n'ignorait point les plaintes qu'il avait excitées, et il avait fait à cet égard les plus terribles menaces contre ceux qui oseraient les faire éclater. Aussi était-il parvenu à effrayer tellement ce prince de Hechingen, qu'un jour me trouvant chez le ministre de Prusse, lorsqu'il y vint, il crut que j'étais là pour le faire arrêter; mes politesses ne le rassurèrent pas; il n'osa point coucher chez lui, et le lendemain il quitta Stuttgard avec précipitation.

« J'ai vu, citoyen ministre, qu'il serait bien facile de faire estimer et chérir notre gouvernement dans tous les pays, et surtout en Allemagne, lorsqu'on veut se conduire avec loyauté, modération et probité. Mais une conduite opposée détruit rapidement ces bons effets, et c'est alors que les habitants des campagnes, regardant les Français

comme leurs ennemis, assassinent nos généreux soldats pour les fautes de deux ou trois chefs insatiables et déhontés.

« Je joins ici la traduction d'un paragraphe d'une excellente gazette qui s'imprime à Stuttgard et que rédige un des meilleurs esprits que j'aie rencontré dans cette ville, et l'un de nos plus véritables amis. Vous y verrez le relevé des contributions privées imposées par le général Vandamme. Ce tableau ne fera que confirmer les réflexions que je me suis permises dans cette lettre. »

A cette lettre se trouve jointe la note que nous avons donnée plus haut des exactions prétendues de Vandamme, laquelle note avait pour tout fondement *un article d'un journal allemand*, article adopté comme authentique, comme officiel, par le ministre de France à Stuttgard.

On verra plus loin comment, dans son mémoire fort bien raisonné, Vandamme se disculpe de tous les faits qui ne semblent avoir rien de positif.

Maintenant, est-il impossible que Vandamme, aussi bien que les autres généraux de cette armée et des autres armées de cette époque, aient levé pour faire vivre leurs troupes des contributions; qu'ils aient même employé la menace pour obtenir des vivres pour les hommes, des fourrages pour les chevaux? c'est ce que nous n'oserions affirmer. Le premier soin d'un chef, en campagne, n'est-il

pas de faire vivre par tous les moyens en son pouvoir ceux qui sont sous ses ordres? Or l'on sait bien qu'à cette époque, le gouvernement ne donnait souvent ni vivres, ni fourrages, ni argent. On allait donc au plus pressé.

Voilà ce qui nous paraît expliquer les plaintes des communes toujours disposées à croire et encore plus à dire que les contributions exigées étaient faites au profit des généraux et officiers qui donnaient l'ordre de les lever.

LE MINISTRE DE LA GUERRE A MASSÉNA.

« 8 mai 1799.

« Au moment, citoyen général, que je venais de vous adresser l'arrêté du Directoire exécutif, en date du 8 de ce mois, qui ordonne que le général Vandamme sera traduit et jugé par un conseil de guerre, pour avoir imposé à son profit des contributions particulières, et avoir exercé et toléré des déprédations, concussions et exactions de toute espèce dans les lieux où il a commandé; le Directoire exécutif m'a fait transmettre des copies authentiques des pièces qui doivent servir à l'instruction du procès de ce général.

« Elles sont au nombre de huit, que vous trouverez ci-jointes, savoir :

« 1° Une lettre adressée au citoyen Trouvé, ministre de la République française, par le ministre des affaires étrangères du duc régnant de Wur-

temberg, datée de Stuttgard, le 26 mars 1799.

« 2° Une traduction d'un rapport officiel adressé à S. A. S. Monseigneur le duc régnant par son grand bailli de Tubingen, en date du 23 mars 1799.

« 3° Extrait d'une lettre du citoyen Roberjot au citoyen Merlin, directeur, datée de Rastadt, le 28 germinal dernier.

« 4° Lettre du citoyen greffier du tribunal criminel du Haut-Rhin, au Directoire exécutif, datée de Colmar, le 3 du courant.

« 5° Lettre de Léopold Krauth, greffier de la ville du Vieux-Brisach, adressée à un législateur le 4 du courant.

« 6° Extrait d'une lettre du général Jourdan au Directoire exécutif, en date du 6 du courant.

« 7° Lettre du citoyen Trouvé, ministre de la République, près le duc régnant de Wurtemberg, adressée au ministre des relations extérieures, datée de Paris, le 13 du courant.

« 8° Détail des contributions privées que le général Vandamme a levées en Souabe.

« Vous voudrez bien m'accuser la réception de ces pièces. »

LE MINISTRE DE LA GUERRE A MASSÉNA.

« 12 mai 1799.

« Je suis informé officiellement, citoyen général, qu'une exaction révoltante vient d'être commise dans la commune du Vieux-Brisach.

« Les habitants de cette malheureuse ville, qui a déjà été totalement incendiée en 1793, avaient reconstruit une partie des maisons et commençaient à se relever de leurs pertes, lorsque la retraite de l'armée du Danube a fait arriver dans cette commune une de nos colonnes, commandée par le général Vandamme, qui, au lieu de donner à ses subordonnés l'exemple du respect dû aux propriétés, a sommé les habitants, en les menaçant du pillage et de l'incendie, de lui compter en cinq minutes une somme de douze cents francs, et d'y joindre des effets de différentes espèces.

« Je vous invite, citoyen général, à ordonner la vérification de ce fait, et à me transmettre les renseignements que vous vous serez procurés. L'intention bien prononcée du Directoire et la mienne est de punir avec sévérité les auteurs de ces sortes de brigandages qui, en nous aliénant imprudemment l'esprit des peuples doublent la force des rois.

« Je vous prie d'adresser votre réponse à moi seul. »

Vandamme, au moment où il se disposait à exécuter l'ordre de prendre le commandement d'une colonne marchant sur Veway, le 14 mai 1799, reçut de Chérin une lettre datée de Zurich 14 mai, et dont voici la teneur :

« Le général en chef me charge, citoyen général, de vous mander que vous ayez à vous rendre au reçu de la présente, au quartier général, à Zurich, avec vos équipages. »

Vandamme était fort loin de s'attendre à cette nouvelle disgrâce. Il se rendit en effet à Zurich et là, le général Masséna, qui devait être quelques années plus tard accusé lui-même, avec plus de raison peut-être, de concussions en pays étranger (si l'on en croit la correspondance récemment publiée de Napoléon Ier), lui enjoignit de partir sans délai pour Lunéville, où une commission militaire devait être formée pour le juger.

Un chef de bataillon nommé Coquengeiot fut chargé de remplir les fonctions de commissaire du gouvernement près ce tribunal militaire; il reçut le 20 juin l'avis ci-dessous de l'état-major général de l'armée du Danube :

« Je vous préviens, citoyen, que le général en chef a nommé les généraux de division Ménard, Delaborde et Legrand pour être membres du conseil de guerre qui doit juger le général Vandamme.

« Je vous invite, en conséquence, à instruire ces officiers généraux du moment où vous aurez terminé l'instruction de cette affaire, afin qu'ils puissent se rendre au conseil de guerre.

« Le général en chef désire que vous mettiez dans votre travail toute la célérité possible et que vous l'instruisiez du résultat de ce jugement aussitôt qu'il sera terminé.

« Je vous prie de m'accuser réception de la présente.

« *P-S.* — Je vous préviens que le général Delaborde est à Strasbourg, le général Legrand en

avant de Kehl et le général Mesnard au Vieux-Brisach. »

Vandamme ne se laissa pas abattre par ce nouveau coup. Sans perdre de temps, il s'occupa de la rédaction d'un mémoire justificatif qu'il fit à Strasbourg et que voici en son entier.

MÉMOIRE JUSTIFICATIF

DU GÉNÉRAL DE DIVISION VANDAMME.

« S'il était nécessaire de prouver de nouveau qu'il y a eu, au commencement de la campagne de l'an VII (1799), un système complet de désorganisation de l'armée française, qu'un des moyens de désorganisation sur lequel comptaient les traîtres qui voulaient livrer la patrie à la guerre civile et à l'étranger, était l'avilissement des généraux et leur mise en jugement, mon mémoire pourrait fournir quelques paragraphes concluants à ce chapitre fameux.

« J'ai été accusé par un Directoire dont la majorité des membres est, en ce moment, poursuivie par l'opinion publique; dont la majorité des membres est présentée à la tribune du corps législatif sous les rapports les plus odieux et les plus vraisemblables de haute trahison, d'arbitraire, de tyrannie. Je pourrais, en versant sur ces hommes maintenant démasqués le blâme et le reproche, essayer la moyen ordinairement employé de la ré-

crimination ; je n'en ferai rien : la loi et ses ministres sont là ; c'est à elle seule, c'est à eux à accuser, à convaincre et à punir les traîtres. Moi, je veux que ma justification soit directe, et étrangère aux circonstances environnantes ; je veux que ma justification ne soit établie que sur mon innocence personnelle bien démontrée, sur des faits simples et clairement énoncés.

« Un arrêté du Directoire, en date du *8 floréal, an* VII (27 avril 1799), m'accuse « d'avoir imposé, « à mon profit, des contributions particulières ; « d'avoir exercé et toléré des déprédations, con« cussions et exactions dans le pays de la rive « droite du Rhin, où j'ai commandé à l'ouverture « de la campagne de l'armée du Danube. » Le délit qui m'est imputé est grave, sans doute ; les faits à l'appui seront précisés et appuyés sur une évidence légale et satisfaisante. Ici j'appelle l'attention particulière de mes frères d'armes et des amis sincères des lois et de la liberté ; c'est à eux seuls que j'adresse ma justification : après le bonheur général de mon pays, la gloire de ses armes et l'affermissement de la République, leur estime a toujours été ma plus douce récompense et ma seule ambition ; qu'ils jugent si j'ai mérité de la perdre.

« J'ai attendu à Strasbourg, pendant deux mois d'inaction, que la procédure dirigée contre moi fût complétement instruite. Le rapporteur a employé, pour arriver à la découverte de la vérité, tous les moyens que la sévérité de ses fonctions et

les apparences lui indiquaient. Enfin, le conseil qui devait prononcer allait être convoqué, lorsqu'un arrêté du Directoire, en date du *24 messidor, an* VII (12 juillet 1799), a ordonné au rapporteur l'envoi des pièces au ministre de la guerre, chargé d'entendre mes moyens de justification et d'en faire un rapport.

« Il m'est donc refusé d'être jugé par mes pairs! Mon innocence ne sera donc point proclamée en présence des témoins nombreux de ma conduite! Si mon respect pour le Directoire, et les motifs honorables qui ont dicté ce dernier arrêté, ne me faisaient pas de l'obéissance un devoir, j'aurais rejeté cette espèce de faveur; je n'en avais pas besoin : la sévérité des formes légales n'effraye que le coupable; elle tourne au profit, elle assure le triomphe de l'honnête homme faussement inculpé.

« En obéissant au Directoire qui, dans la prévention bien établie de mon innocence, se réserve d'être mon seul juge, je ne négligerai rien de ce qui peut donner à ma justification toute la publicité convenable. Que le Directoire régénéré répare seul l'injustice et la malveillance de ses prédécesseurs; qu'il proclame seul ma réintégration, j'y consens, puisqu'il l'ordonne; mais je veux, je dois établir ma justification aux yeux de tous ceux auxquels mon accusation est parvenue. Je les invite, je les somme, au nom de l'honneur, de me lire, de m'entendre. Un officier général qui, depuis huit ans, a contribué efficacement aux triom-

phes des armées françaises, a bien le droit, lorsque sa réputation est attaquée, d'exiger l'attention de tous les Français, pour lesquels la chose publique, la patrie, la justice ne sont pas de vains mots.

« Si, comme je le voulais, je ne suis pas jugé par un conseil de guerre, au moins aurai-je la satisfaction de publier ma justification dans un état aussi complet, aussi développé qu'elle aurait pu l'être par-devant lui. Lorsque l'arrêté du *24 messidor* (12 juillet), reçu seulement à Strasbourg par le rapporteur le *3 thermidor* (21 juillet), est intervenu, la procédure dirigée contre moi était entièrement instruite; toutes les informations possibles à l'appui des faits reprochés avaient été soigneusement recueillies. L'instruction ayant été complète et sévère, ma justification aura tous les développements désirables.

« Pour être lu, il faut être court. Tout ce qui ne sera pas fait prouvé, principe incontestable, sera par moi soigneusement écarté de ma défense. Ensuite je ne veux présenter à ceux qui me liront d'autre intérêt que celui de la vérité, que celui d'une accusation grave et péremptoirement détruite. Je sais que, pour plaire à certaine portion du public, il faut être malin et parler le langage des passions et des partis. Je n'essayerai point d'intéresser cette espèce de public; je n'ai jamais rien fait pour lui. Que tous ceux qui n'attachent aucun intérêt à la justification pure et simple d'un

général français, dédaignent de me lire; je n'ai point écrit pour eux : ce n'est point à leurs suffrages et à leur estime que je prétends.

« Le *8 floréal, an* VII (27 avril 1799), un arrêté du Directoire m'accuse :

« D'avoir imposé, à mon profit, des contribu-
« tions particulières, et d'avoir exercé et toléré
« des dépréciations, concussions et exactions
« de toute espèce dans les lieux où j'ai commandé. »

« Une lettre du ministre de la guerre *Milet-Mureau,* en date du *19 floréal* (8 mai), adressée au général en chef *Masséna*, produit contre moi, pour servir à l'instruction de mon procès, et déterminer la conviction des juges et de l'armée, les pièces à charge dont le détail suit :

« 1° Une lettre adressée au citoyen *Trouvé*, ministre de la République française, par le ministre des affaires étrangères du duc régnant de Wurtemberg, datée de Stuttgard, le 26 mars 1799;

« 2° Une traduction d'un rapport officiel adressé à S. A. S. Monseigneur le duc régnant, par son grand-bailli de *Tubingen,* en date du 23 mars 1799;

« 3° Extrait d'une lettre du citoyen *Roberjot* au citoyen *Merlin*, directeur, datée de *Rastadt,* le *28 germinal*, *an* VII (17 avril 1799);

« 4° Une lettre du citoyen greffier du tribunal criminel du département du Haut-Rhin, au Directoire exécutif, datée de Colmar, le *3 floréal* (22 avril 1799);

« 5° Une lettre de *Léopold Krauth,* greffier de la ville du *Vieux-Brisach*, adressée à un législateur, le *4 floréal* (23 avril 1799);

« 6° Extrait d'une lettre du général en chef *Jourdan,* au Directoire exécutif, en date du *6 floréal* (25 avril 1799);

« 7° Une lettre du citoyen *Trouvé,* ministre de la République près le duc régnant de Wurtemberg, adressée au ministre des relations extérieures, datée de Paris, le *13 floréal* (2 mai 1799);

« 8° Détail des contributions privées que le général *Vandamme* a levées en *Souabe.*

« Avant de donner l'extrait fidèle des charges résultant des pièces ci-dessus mentionnées, j'observerai que l'accusation, complétement prise, se divise en deux parties. La première se compose de faits qui doivent avoir eu lieu dans la *Souabe,* dans le duché de *Wurtemberg* et autres petits États adjacents; la seconde partie de l'accusation repose sur des faits que l'on suppose arrivés dans la ville du *Vieux-Brisach.* A l'appui des faits passés dans la *Souabe,* on produit les pièces portées sous les n°s 1, 2, 3, 6, 7 et 8; à l'appui de ceux arrivés dans la ville du *Vieux-Brisach*, on allègue les pièces portées sous les n°s 4 et 5.

« Si je me traîne lentement sur la division méthodique des imputations qui me sont faites, c'est que je veux instruire le public sur ma moralité, et non pas l'égayer par une diatribe virulente contre mes accusateurs; je veux mettre de l'ordre

dans l'exposé de mes accusations, afin qu'il y en ait dans mes réponses ; je veux déduire, avec une exactitude minutieusement scrupuleuse, les griefs qui me sont imputés, parce que je suis assez fort pour les détruire tous péremptoirement.

« Je parcours donc les pièces produites à l'appui des faits arrivés en *Souabe*. La première pièce, la note officielle du ministre des affaires étrangères du duc de *Wurtemberg*, en dénonçant au ministre *Trouvé des oppressions et vexations commises dans le grand-bailliage de Tubingen par les troupes de la République et leurs officiers commandants*, n'a pas même prononcé mon nom.

« Dira-t-on qu'en ma qualité de général des troupes françaises qui, dans les derniers jours de ventôse et les premiers de germinal an VII, se trouvaient dans les États du duc de *Wurtemberg*, je suis responsable des désordres qui auraient été commis par les soldats et officiers qui m'obéissaient ?

« Je connais la responsabilité d'un général ; je ne chercherai point à en diminuer l'étendue ni la rigueur ; je l'adopte tout entière, et je soutiens, ma correspondance à la main, que j'ai, à cet égard, rempli mon devoir tout entier. J'ai fait tout pour maintenir la discipline dans la division qui m'obéissait, pour prévenir toute vexation, même dans les pays qui n'étaient point alliés, et donner à la proclamation du général en chef *Jourdan* l'exécution la plus honorable.

« Je n'essayerai point de prouver à ceux qui me liront, que le registre de correspondance d'un général est une pièce de conviction devant la loi et tous les tribunaux qui prononcent en son nom; que la conduite d'un général est suffisamment appuyée sur sa correspondance. J'extrairai, entre beaucoup de lettres, qui toutes expriment ma volonté bien prononcée pour la discipline, pour le respect des personnes et des propriétés, deux ordres adressés par moi au général de brigade *Compère,* au moment même où je commandais les troupes françaises dans le duché de *Wurtemberg* et autres états de la *Souabe.*

« Un ordre extrait de mon registre de correspondance, à la date du 26 ventôse, an VII, est ainsi conçu :

Au général de brigade Compère.

« Ordonnez, mon cher camarade, que vos troupes épargnent essentiellement les possessions du duc de *Wurtemberg* et du prince de *Fürstenberg,* sans que personne ne se permette, pour cela, le moindre désordre dans les autres pays; car, comme il se peut que nous restions encore ici quelque temps, nous serions exposés à manquer de subsistances. Je compte, au reste, sur vos soins, persuadé que vous ne négligerez rien pour le maintien du bon ordre et pour remplir les intentions du général en chef. »

« Le lendemain, 28 du même mois, je recommandais au même général les plus grands ménagements pour le pays de *Wurtemberg,* et j'ordonnais de délivrer des bons en règle, toutes les fois que l'indispensable nécessité le forcerait à requérir des vivres ou effets.

Au général de brigade Compère.

« Vous épargnerez, autant que possible, le pays « de *Wurtemberg,* et vous n'y requerrez, en vi« vres ou effets, que ce qui sera indispensable« ment nécessaire ; et vous aurez soin d'en faire « délivrer des bons en règle. »

« Je faisais donc tout pour faire respecter l'alliance et l'amitié du gouvernement français avec le duché de Wurtemberg ; je voulais même que, dans le pays encore ennemi de la France, l'employé, le soldat, l'officier ne se permissent aucun désordre. Est-ce là le langage, le style d'un général qui impose, à son profit, des contributions particulières ; qui exerce et tolère des déprédations, concussions et exactions ? Je ne me contentais pas de donner des ordres rigoureux et sévères pour le maintien de la discipline et le respect dû aux pays alliés de la République ; je veillais nuit et jour à ce qu'ils fussent exactement remplis par tous les officiers qui commandaient sous mes ordres. Pourquoi, ayant été accusé par-devant un conseil de guerre, n'ai-je point été jugé par lui ? J'aurais

eu la satisfaction de faire entendre des témoins nombreux et de tout grade sur mon active surveillance, sur toutes les parties de la discipline militaire au commencement de la campagne de l'armée du Danube : ils auraient pu se plaindre de mon excessive sévérité à ce sujet; mais tous auraient déclaré unanimement que tous mes efforts, pendant tout le temps que ma division a été dans le pays de Wurtemberg, Fürstenberg et autres États adjacents, ont été constamment dirigés vers ce but, *donner à l'Allemagne une opinion honorable du gouvernement français et de ses défenseurs armés;* ils auraient déclaré que tous mes discours, tous mes ordres, toutes mes actions, avaient pour motif ce grand objet.

« La note officielle du ministre du duc de Wurtemberg, portée sous le n° 1 des pièces adressées par le Directoire au rapporteur, sert de lettre d'envoi d'un rapport fait au duc régnant par son grand-bailli de Tübingen. Le rapport est en date du 23 mars (3 germinal), et porté sous le n° 2 des pièces à charge produites contre moi.

« Voici l'extrait fidèle de ce rapport en tout ce qui me regarde.

« Le grand bailli de *Tübingen,* après avoir exposé à son souverain les réquisitions, qu'il appelle vexatoires et exorbitantes, faites pour la subsistance des troupes françaises qui ont séjourné dans le pays, articule :

« Que le citoyen *Tourneur,* aide de camp du

« général *Vandamme,* arriva avec un détache- « ment d'hussards à *Nammerhof,* et qu'il de- « manda cinquante louis d'or au receveur de « l'abbaye de *Schwirchthal;* que, le receveur ne « pouvant donner cette somme, *Tourneur* lui fit « promettre, par écrit, de payer les cinquante louis « d'or dans l'intervalle de quatre jours, à moins « que le général *Vandamme* ne lui accordât quel- « que diminution sur la somme entière. »

« Pour donner une idée juste de la confiance que méritent des rapports officiels de cette espèce, j'affirme que je n'ai jamais eu d'aide de camp de ce nom. La preuve de mon affirmation est facile à acquérir dans les bureaux du ministre de la guerre.

« Mais ce qui caractérise d'une manière non équivoque l'acharnement du grand bailli de *Tübingen* contre le général français, c'est qu'il ajoute à son rapport des détails controuvés et absolument étrangers à l'administration du grand bailliage, de laquelle seule il devait compte au duc son maître. Son imagination va créer dans les petits États voisins des griefs contre le général. Il dénature, avec une complaisance particulière, ma conduite à l'égard du prince d'*Hechingen-Frank,* dont le petit État est enclavé dans le *Wurtemberg.* Il savait que ce prince, de la maison de *Hohenzollern,* était parent du roi de Prusse, et que, sous ce rapport, il parviendrait facilement à exciter le mécontentement de l'ambassadeur français à *Stuttgard.*

« Voici littéralement les griefs que le grand bailli de *Tübingen* articule contre moi, relativement au prince d'*Hechingen :*

« A *Hechingen* même, nonobstant la sauve-« garde accordée au prince par le général *Jour-« dan,* et malgré le traitement et l'accueil distin-« gué accordé au général *Vandamme,* recevant « du prince deux chevaux et de la toile fine, on fit « des réquisitions exorbitantes, payables partie en « nature, partie en argent comptant. On estime à « dix mille florins la dépense du prince, causée « par le séjour de ce général dans son pays. »

Je réponds au grand bailli de *Tübingen*, qu'il ment impudemment au duc son maître dans tous les détails qu'il a fabriqués sur les prétendues vexations que j'ai exercées dans le pays d'*Hechingen*. Pour démontrer l'inconcevable impudence de ce rapport, je transcrirai ici la lettre qui m'a été écrite, au nom du prince d'*Hechingen,* le lendemain de mon départ, par le baron de *Heer*, son grand-maréchal :

Au général Vandamme.

« Hechingen, 22 mars 1799.

« Le prince, pénétré de l'honneur que vous avez « bien voulu lui faire par votre lettre, me charge, « monsieur, de vous en présenter ses remerci-« ments, vous assurant que rien ne saurait lui « tenir plus à cœur que de vous savoir satisfait de

« sa personne et de sa réception. Son Altesse vous « aurait répondu elle-même sans son indisposi- « tion, qui ne l'a point encore quittée d'un mo- « ment. Recevez de ma part, mon général, l'hom- « mage des sentiments les plus distingués, avec « lesquels j'ai l'honneur d'être, etc. »

« J'observerai que cette lettre n'a pu être dictée par la crainte qu'aurait inspirée mon retour, puisque le lendemain de mon départ d'*Hechingen* et jours suivants, l'armée du Danube, après des prodiges de courage dont les soldats français seuls sont capables, reculait rapidement devant un ennemi supérieur en nombre dans la proportion de cinq contre un. Alors le prince d'*Hechingen* pouvait librement exprimer son opinion sur le mal que j'avais fait à lui et à son État. Écrit-on dans ce style à un général concussionnaire ?

« Un fait bien positif, et qui aurait été attesté par de nombreux témoins devant le conseil de guerre qui devait prononcer, confirme les sentiments de satisfaction du prince pour ma conduite envers lui et son État. L'armée se retirait en arrière d'*Aach*, et le corps des flanqueurs de gauche que je commandais, suivant ce mouvement, avait ordre de se porter vers *Neudingen* sur la rive gauche du Danube. L'artillerie de la division, par une erreur de l'officier qui la commandait, tint une route entièrement opposée à celle qui lui était ordonnée, et alla occuper un village au delà de *Tübingen*. Sa posi-

tion était entièrement hasardée, puisqu'elle se trouvait à près de douze lieues des troupes françaises, au milieu des partis autrichiens. Par mon ordre, le citoyen *Seron,* mon aide de camp, partit, accompagné seulement d'un brigadier d'hussards, pour aller chercher l'artillerie et la ramener à la division par les derrières de l'armée. Il arriva à *Hechingen;* là il trouva le prince et toute la cour, remplis de crainte sur l'arrivée prochaine de l'armée impériale. Le prince le reçut avec beaucoup d'égards, et lui fit fournir des chevaux même de son écurie, pour arriver plus promptement à la recherche de l'artillerie.

« Ce procédé honnête et généreux du prince d'*Hechingen* fera, je me l'assure, complétement mon apologie à son égard. Eh bien ! dans les mains du grand bailli de *Tübingen,* cet acte d'obligeance, et, j'ose dire de reconnaissance, de la part du prince d'*Hechingen,* devient une concussion commise par le général français. C'est, selon lui, en abusant du droit du plus fort, que je l'ai contraint à me faire le cadeau de deux chevaux. Il lui plaît même d'ajouter de la toile fine au présent que la terreur répandue par moi arrachait. Si ce rapport n'était pas le comble de l'impudence, il serait celui de la sottise. Je rougirais de consacrer un mot de ma justification à détruire des imputations de cette sorte.

« Passe encore pour la dépense de 10,000 *florins* que mon séjour dans le pays d'*Hechingen* a causée à son prince ; au moins cette concussion a de

l'importance par la quotité de la somme. Sur cette dépense, la vérité bien attestée est que je n'ai demeuré au château de ce prince que du 29 ventôse, à midi, jusqu'au 1er germinal au soir. Quelque distinguée que fût la réception que le prince crut devoir me faire, elle n'a pas dû lui coûter la cinquantième partie de la somme alléguée.

« Je crois inutile de m'étendre davantage sur cet objet, puisqu'il n'existe aucune plainte de la part du prince d'*Hechingen*. J'affirme, sur le témoignage de tout le corps d'armée que je commandais, que la résidence du prince dont il est question, et tous les villages compris sous sa domination, ont été essentiellement ménagés par mes ordres. Quoiqu'il n'eût accédé à aucun traité d'alliance ou même de neutralité avec la République, j'ai cru devoir ces égards à sa qualité de parent du roi de Prusse et à la sauve-garde qui lui avait été accordée par le général en chef; j'avoue que j'étais loin de m'attendre qu'il me serait un jour reproché d'avoir exercé des vexations dans ce petit État.

« Après avoir parlé de l'impudent mensonge du grand bailli de *Tübingen* avec la franchise d'un soldat et l'amertume d'un homme faussement accusé, je dois à la vérité de déclarer, sur le surplus des plaintes portées par ce magistrat allemand, que la ville de *Tübingen* particulièrement a été ménagée au point qu'aucune réquisition en vivres et effets nécessaires pour la subsistance des troupes ne lui a été adressée par mes ordres. Cette

ville est le séjour d'une université célèbre ; elle renfermait des savants distingués ; j'ai voulu que l'asile des sciences fût respecté.

« Je suis encore à concevoir, autrement que par le motif d'avilir les généraux français et de servir secrètement le parti de l'Autriche, l'acharnement du grand bailli de *Tübingen* contre moi. Je croyais qu'entre nous deux l'estime était réciproque. Il m'avait obligé deux ans auparavant, en traitant avec bonté mon secrétaire fait prisonnier ; je lui conservais de cœur une reconnaissance bien vive, et lorsque, le 1er germinal, j'allai à Tübingen pour prendre des renseignements sur la position de l'ennemi, mon premier soin fut d'aller moi-même le remercier d'un service que je regardais comme personnel. Puisque cet homme a voulu me nuire, il faut que les haines nationales soient inflexibles !

« La troisième pièce de conviction produite contre moi, porte encore sur les faits de mon commandement dans la Souabe. C'est l'extrait d'une lettre du citoyen *Roberjot*, ministre plénipotentiaire au congrès de *Rastadt*, adressée à l'*ex-directeur Merlin*. Elle est datée de *Rastadt*, le 28 germinal an VII.

« Pourquoi faut-il qu'après avoir répandu avec tous les bons Français des larmes sincères sur les cendres de *Roberjot* et de *Bonnier*, pourquoi faut-il qu'après avoir fait de cœur le serment de venger leur sang, de venger la gloire de la grande nation assassinée dans leur personne, de venger

le droit des gens déchiré par cet épouvantable forfait, je me trouve contraint d'évoquer l'ombre de *Roberjot* et d'accuser sa mémoire de m'avoir imputé légèrement un délit grave?

« *Roberjot*, dans sa lettre à l'ex-directeur *Merlin*, m'accuse d'*avoir, pour une misérable somme de 1,289 louis, montant de mes concussions dans la Souabe, et par d'autres exactions criantes, fait abhorrer le nom français en Allemagne.*

« Certes, voilà un délit bien caractérisé; voilà un délit qui appelle sur ma tête les peines les plus sévères et l'indignation générale, si mon accusateur a pris la peine de le motiver suffisamment et de manière à produire conviction. Sans doute un ministre plénipotentiaire, accoutumé à peser ses paroles et ses idées, aura recueilli des renseignements positifs et exacts, avant d'accuser un général français, dont le nom se trouve inséparablement lié au souvenir des triomphes de nos armées depuis 1792 jusqu'en l'an v; sans doute, il aura envoyé, à l'appui d'un délit si dangereux dans ses conséquences et dans ses effets, les plaintes qui lui auront été adressées par les princes, États, magistrats, dont j'ai opprimé les sujets. C'était là la marche scrupuleusement calculée de l'homme public qui se respecte dans les fonctions importantes qui lui ont été confiées. A mon égard Roberjot a oublié ces principes et ces affections. Pour preuve unique de mes exactions révoltantes, pour

preuve unique que j'ai extorqué par la terreur la *misérable somme de 1,289 louis*, il cite l'extrait d'un journal allemand, intitulé *Mercure de Souabe*.

« Cette manière d'accuser un général *français*, sur le dire seul d'un journaliste *allemand*, paraîtra si effrayante par la latitude qu'elle laisse à l'ennemi d'avilir qui bon lui semble, que ceux qui me liront refuseraient de croire que le ministre *Roberjot* ait osé l'employer. Pour ne laisser aucun doute à ce sujet sur les nouveaux principes de jurisprudence adoptés par *Roberjot*, j'aurais transcrit ici littéralement sa lettre accusatrice, si je ne craignais pas de donner à mon mémoire justificatif une extension effrayante pour ceux qui éprouveront le besoin de me lire. Mais, par cela seul que j'affirme cette inconcevable légèreté d'accusation par-devant le ministre de la guerre, par-devant le Directoire exécutif, qui ont sous les yeux les pièces originales, et qui maintenant doivent prononcer dans cette affaire, je dois être cru sur parole.

« Si l'énoncé de ce nouveau mode d'accusation ne suffisait pas pour en faire comprendre l'injustice, la déraison et les conséquences funestes ; s'il était besoin de prouver qu'un journaliste *allemand* n'a pu, en accusant les généraux *français*, respecter la vérité, je citerais deux passages de la liste des contributions particulières qu'il prétend avoir été levées par moi du 19 au 21 mars, du

29 ventôse au 1er germinal. A l'article du prince d'*Hechingen*, il articule une *concussion de 75 louis, trois chevaux et du drap.* Or le grand bailli de *Tübingen*, qui s'est constitué de son chef partie plaignante pour le prince d'*Hechingen*, ne dit pas un mot des 75 louis qui auraient été versés dans ma caisse par cette cour ; il s'étend avec complaisance sur les 10,000 florins montant des dépenses de ma réception et de mon séjour de moins de trente-six heures dans cette petite cour. Aurait-il oublié les *75 louis*, lui qui parle d'un cadeau de toile fine ? Le journaliste et le bailli n'ont pu donner que des récits contradictoires, parce que ni l'un ni l'autre n'ont dit ni voulu dire la vérité.

« Mais voici une contradiction plus frappante entre le journaliste et le bailli. A l'article *Tübingen* le journaliste dit que *450 louis ont été versés dans mes mains par le magistrat de cette ville*, et le grand bailli de *Tübingen*, chef suprême du magistrat au nom du duc son maître, n'en dit pas un mot ; et cependant cet homme met de l'acharnement à m'accuser ?

« Il est pénible pour un général qui a honoré son grade par des victoires et par un dévouement absolu à ses devoirs, d'être contraint de répondre à des imputations de cette espèce. L'indignation s'élève malgré moi contre le ministre plénipotentiaire qui a voulu donner de la consistance à de pareilles calomnies. Je me tais sur ce chapitre,

parce que je ne veux plus voir dans *Roberjot* que la victime honorable qu'il faut venger.

La pièce portée sous le n° 6 et produite contre moi, toujours relativement aux faits de mon commandement dans la *Souabe*, est l'extrait d'une lettre du général en chef *Jourdan* au Directoire exécutif, en date du 6 floréal an VII. Elle est ainsi conçue :

« CITOYENS DIRECTEURS,

« Le général Vandamme a été en effet accusé d'avoir levé des contributions particulières ; mais ceux qui me l'ont dénoncé n'ont pu n'en donner des preuves ; je n'ai pu conséquemment faire de poursuites. Il est certain que ce général n'a rien versé dans la caisse des agents civils de l'armée. Salut et respect.

Signé : JOURDAN. »

« Ma justification est tout entière dans cette lettre du général en chef. Son laconisme est préférable aux témoignages d'estime et d'amitié qu'il aurait pu y ajouter, s'il les avait crus utiles et nécessaires. Puisqu'il affirme que *ceux qui m'ont dénoncé à lui n'ont pas pu lui donner des preuves* à l'appui, cette accusation, impossible à prouver sur les lieux, était donc calomnieuse. *Jourdan* était sur les lieux qui avaient servi de théâtre à ma cupidité ; les plaintes étaient faciles à recueillir, au milieu des nombreuses victimes de

mes vexations, et cependant il déclare que là, en Souabe, mes dénonciateurs n'ont pu lui administrer aucune preuve de leur dire mensonger; je craindrais de diminuer la force de ce raisonnement si j'essayais de le développer. J'observerai seulement que si le Directoire, qui m'a traduit pardevant un conseil de guerre comme prévenu de concussions, avait voulu connaître la vérité, la déclaration franche et précise du général en chef *Jourdan* était bien faite pour lui ôter tout soupçon sur un officier général dont le nom, j'ose le dire, était cher à tous les amis de la liberté et de la victoire.

« J'arrive enfin aux deux dernières pièces produites contre moi, relativement aux faits de la *Souabe*, et portées sous les nos 7 et 8.

« La première est une lettre du citoyen *Trouvé*, ministre plénipotentiaire de la République près le duc régnant de *Wurtemberg*, adressée au citoyen *Talleyrand*, ministre des relations extérieures, et datée de Paris, le 13 floréal an VII. La seconde pièce, incluse dans la première et lui servant de base, est l'extrait d'une autre gazette *allemande*, contenant, sur les contributions levées par moi à mon profit, dans la Souabe, les mêmes détails que ceux insérés dans l'extrait du journal, toujours *allemand*, invoqué par *Roberjot*.

« Voilà donc deux ministres qui m'accusent d'un délit grave, et du même délit; et tous les deux appuient leur accusation sur le dire d'un journa-

liste *allemand*. Si les rapports de nos agents diplomatiques chez les puissances étrangères sont tous écrits avec le même respect pour la vérité, il faut convenir qu'une telle correspondance doit donner au gouvernement français des idées bien justes et de grandes lumières sur notre situation politique.

« Lorsqu'un ministre accuse un général avec une légèreté aussi coupable, il ne mérite pas une longue réponse. Exposer son accusation, rapprochée de ses motifs, c'est la détruire. Je demanderai seulement au ministre *Trouvé*, comment, si j'ai commis des exactions aussi nombreuses et aussi révoltantes dans les États du duc de *Wurtemberg* pendant sa mission à cette cour, lui, jaloux de l'honneur du nom français, n'a pas recueilli des renseignements précis auprès des parties plaignantes? Il était sur les lieux; c'était son devoir, et il était facile à remplir. Pourquoi avoir recours à l'autorité d'un gazetier de *Stuttgard*, lorsqu'il pouvait, par lui-même, procurer au gouvernement la preuve irrésistible des crimes nombreux d'un chef qu'il appelle *insatiable et déhonté*?

« Je demanderai encore au ministre *Trouvé*, comment il ose articuler que *l'un des plus vexés, parmi les réclamants, est le prince* d'Hechingen, *parent du roi de Prusse; que je l'avais tellement effrayé, qu'un jour, rencontrant le citoyen* Trouvé *chez le ministre de Prusse à Stuttgard, le prince crut qu'il était là pour le faire ar-*

reter ; que les politesses de lui, ministre français, ne le rassurèrent point, et que le lendemain, il quitta Stuttgard avec précipitation? Je l'invite et le somme de déclarer s'il tient ces détails du prince lui-même, ou du gazetier son oracle? Est-ce le prince qui s'est placé au nombre des réclamants contre mes exactions? Lui a-t-il porté ses plaintes de vive voix ou par écrit? Le ministre *Trouvé* ne dit rien de tout cela. Cependant, qu'il nous apprenne comment il *savait positivement* que le prince, qui n'a point réclamé auprès de lui, de vive voix ni par écrit, était le plus vexé des réclamants?

« Le ministre *Trouvé* attribue à mes extorsions et à mes menaces la frayeur du prince d'*Hechingen*, dont il fut témoin ; scène qu'il raconte d'ailleurs avec des circonstances très-peu vraisemblables. Je la connais, moi, la cause de cette frayeur ; je vais l'apprendre au ministre *Trouvé*, qui n'aurait pas dû l'ignorer. Le prince d'*Hechingen* venait de quitter depuis peu le service d'Autriche, où je l'ai vu capitaine dans les campagnes précédentes. Il paraît qu'il avait des ennemis dans l'armée de l'archiduc Charles ; il craignait que les Autrichiens ne vengeassent l'accueil distingué qu'il m'avait fait. Telles étaient les craintes de ce prince ; rien ne pouvait l'en distraire, et je l'ai vu dans un état pitoyable et qui approchait de l'aliénation.

« J'ai dit que le ministre *Trouvé* racontait, avec des circonstances très-peu vraisemblables, la

scène de la frayeur du prince d'*Hechingen* chez le ministre de Prusse à *Stuttgard.* En effet, comment concevoir qu'un prince souverain, chez l'ambassadeur d'un roi puissant, son parent, dont la protection devait le rassurer, pût redouter la présence du ministre de la République, en paix avec ce roi, et lui supposer la volonté et la puissance de le faire arrêter? Mais surtout comment rattacher cette frayeur, qui aurait été extravagante, aux exactions par moi commises? Est-ce que le ministre *Trouvé* pouvait jamais être pris par ce prince pour l'homme d'exécution d'un général? le caractère honorable dont il était revêtu, permettait-il de pareils soupçons?

« Le citoyen *Trouvé* m'a accusé avec une légèreté coupable ; je le lui ai prouvé : c'est la seule vengeance qu'il soit dans mes principes de désirer. Si le même homme, capable d'une faute aussi essentielle, a cependant rendu à sa patrie d'importants services dans les missions diplomatiques qui lui ont été confiées, j'oublierai la faute qui m'est personnelle, pour ne plus voir que les services publics : qu'il continue à servir avec la même utilité la cause de la liberté et des lois, il ne rencontrera jamais un ennemi dans le général *Vandamme.*

« J'ai parcouru toutes et chacune des pièces produites contre moi pour établir mes concussions dans la *Souabe.* Je crois en avoir démontré l'insignifiance et la mauvaise foi. J'ai l'assurance de

porter dans l'esprit de tous ceux qui me liront la conviction si précise, si énergique, du général en chef *Jourdan : j'ai été accusé, mais légèrement, mais sans preuves.* Je prie d'observer, et de ne pas perdre de vue, que c'était sur les lieux même où les contributions particulières devaient avoir été levées par moi à mon profit, que c'était sur les lieux même où mes exactions devaient avoir été exercées, que c'était, enfin, au milieu des victimes de mon insatiable cupidité, que les preuves de ces contributions, de ces exactions, n'ont pu être fournies au général en chef par ceux-là mêmes qui m'accusaient.

« Sur cette première partie de l'accusation dirigée contre moi, le rapporteur nommé par le général en chef *Masséna* pour l'instruction du procès, n'a pu faire aucune information ultérieure. D'abord, par la position respective des armées française et autrichienne aux mois de prairial et messidor, toute communication avec la *Souabe* était impossible. Ensuite, le chef de bataillon rapporteur n'avait pas caractère pour entretenir aucune espèce de relations avec les sujets d'une puissance étrangère, puisque la constitution réserve cette faculté au Directoire seul, qui l'exerce par ses agents diplomatiques. Cette double impossibilité de faire une information régulière et légale sur les faits qui m'étaient reprochés dans la *Souabe*, nuisait trop à ma justification, pour que je ne fisse pas tous mes efforts pour la détruire. De son côté,

le rapporteur, ami de ses devoirs, ne voulait point qu'on pût reprocher à l'instruction du procès par lui faite d'être incomplète et indulgente. Ainsi le rapporteur, par devoir, et moi, accusé, par l'intérêt de ma défense, qui trouvait de nouveaux moyens dans une information ultérieure et plus sévère, nous avons fait tout pour lever ces difficultés de relations avec la *Souabe*. Le général en chef *Masséna* et le ministre de la guerre ont été également pressés sur cet objet. Le résultat désiré étant impossible, nous n'avons pu l'obtenir : mais nos recherches prouveront au moins que le rapporteur connaissait et aimait ses devoirs, et qu'il les a tous remplis ; que moi, accusé, je ne redoutais point la vérité.

« Dans la deuxième partie de mon accusation, relative aux faits qui se sont passés dans la ville du *Vieux-Brisach*, l'instruction ultérieure à l'appui des pièces à charge envoyées par le Directoire exécutif au rapporteur a pu être suivie, et elle l'a été avec l'exactitude la plus scrupuleuse. Eh bien, cette information sévère tourne entièrement au profit de ma justification. Je suis donc bien fondé à regretter qu'il y ait eu impossibilité d'obtenir les mêmes renseignements ultérieurs sur les faits de mon commandement dans la Souabe. Le triomphe de mon innocence aurait été plus complet et plus éclatant.

« Sur les faits qui me sont reprochés dans la ville du *Vieux-Brisach*, il existe contre moi deux

dénonciations, lesquelles, parmi les pièces à charge adressées par le Directoire au rapporteur, sont portées sous les n°s 4 et 5.

« La première dénonciation, datée de Colmar, 3 floréal an 7, est écrite au Directoire exécutif par le citoyen *Quellain*, greffier du tribunal criminel du département du Haut-Rhin. Elle est conçue dans les termes les plus propres à exciter contre moi l'indignation générale. Je transcris littéralement l'accusation.

« Le général *Vandamme*, au moment de quitter
« le Vieux-Brisach avec sa division, pour se porter
« à l'armée d'Helvétie, a exigé des habitants de
« cette malheureuse ville une contribution à son
« profit, de 1,200 francs, en outre de différents co-
« mestibles. En vain on lui a présenté la misère
« désespérante, la pénurie en numéraire et en
« denrées, où cette commune se trouvait ; il a osé
« insister, et pour éviter de plus grands maux en-
« core, on a été obligé de puiser jusque dans la
« bourse des domestiques des deux sexes, pour
« satisfaire à la demande du barbare. Je n'ai pas
» été témoin du fait ; mais plusieurs personnes
« d'une probité reconnue, du *Vieux-Brisach*, qui
« sont ici au moment où j'écris, pour demander
« l'aumône, tellement elles sont misérables, l'ont
« affirmé à quiconque a voulu l'entendre.

« *Signé* QUELLAIN. »

« A l'appui de cette extorsion révoltante, le ci-

toyen *Quellain* invoque le témoignage de plusieurs personnes du *Vieux-Brisach*, d'une probité reconnue, lesquelles sont à Colmar au moment où il écrit, et ont affirmé, à quiconque a voulu l'entendre, la contribution de 1,200 francs, levée par moi à mon profit. Sûrement le citoyen *Quellain* aura conservé, de ces témoignages qui l'ont profondément ému, un souvenir assez positif pour les indiquer au rapporteur chargé de l'instruction de mon procès, lorsqu'il sera par lui interrogé. Autrement loin d'être un dénonciateur patriote et vertueux, il ne sera plus qu'un délateur à gages et déhonté.

« Eh bien, le 18 prairial, c'est-à-dire, un mois après la date de sa dénonciation, le citoyen *Quellain* est interrogé par le rapporteur sur les témoins à produire, et il a l'impudence de lui déclarer qu'il n'est pas en état de nommer par son nom aucune de ces personnes du *Vieux-Brisach*, qui lui ont fait part des exactions portées dans sa lettre. Maintenant, je le demande, l'imagination atteint-elle à un plus haut degré d'impudence? L'ignorance des obligations qu'un *dénonciateur* contracte ne saurait excuser le *greffier Quellain;* ses fonctions habituelles au tribunal criminel lui ont appris que la loi plaçait la fausse dénonciation, le faux témoignage au nombre des plus grands crimes. Aux châtiments de la loi il a opposé l'expérience de l'impunité, qui lui est personnelle. La calomnie dont il se rend coupable envers moi, n'est pas là son coup d'essai. Cet homme a tout ce qu'il faut,

en bassesse et en audace, pour servir d'instrument aux factions et à la tyrannie. Je laisse à d'autres le soin de poursuivre un être aussi vil et aussi dangereux.

« Cependant le délateur *Quellain*, pressé par le rapporteur sur l'indication des témoins à l'appui de l'imputation odieuse qu'il a dirigée contre un général, demande qu'il lui soit permis de rappeler ses souvenirs et ceux de ses amis, et promet qu'il adressera une liste de témoins. En effet, six jours après, le 24 prairial, il donne, dans une lettre adressée au rapporteur, les noms de trois bourgeois du *Vieux-Brisach*, comme étant en état de témoigner positivement sur les faits portés par la dénonciation.

« Ces trois témoins sont : *Weiss*, aubergiste au Saumon, au *Vieux-Brisach; Desept*, premier échevin de la même ville, et *Krauth*, greffier du magistrat. Le chef de bataillon rapporteur les assigne pour être *ouïs* par-devant lui. Par une lettre, datée du *Vieux-Brisach*, 30 prairial, les deux premiers supplient le rapporteur de les dispenser du voyage de Strasbourg, vu qu'ils *ignorent absolument tous les faits qui sont reprochés au général Vandamme*. Le 4 messidor suivant, ils font, par-devant le magistrat de la ville du *Vieux-Brisach*, une déclaration conforme au contenu de leur lettre. Cette déclaration en bonne forme a été certifiée par l'officier français commandant la tête de pont dans cette ville, et adressée au rapporteur.

« De trois témoins indiqués par *Quellain*, en voilà deux qui déclarent leur ignorance absolue sur les exactions qui me sont imputées par lui. Cependant ces deux témoins ne pouvaient les ignorer, si elles avaient existé, puisqu'ils étaient sur les lieux, puisqu'ils habitaient la ville théâtre de ma cupidité; puisque la contribution de 1,200 francs, que j'avais exigée le fer et la flamme à la main, avait été puisée jusque dans la bourse des domestiques des deux sexes; puisqu'enfin une contribution aussi révoltante devait être un fait public pour tous les habitants du *Vieux-Brisach*.

« Mais ce qui démontre péremptoirement que *Quellain* était sciemment et à dessein un calomniateur, et que la liste de prétendus témoins, qu'il adressait au rapporteur, n'était qu'un artifice employé pour se mettre à couvert, c'est qu'il ose indiquer, comme troisième témoin, M. *Krauth*, dont le refus de témoigner est constaté par procès-verbal en date du 12 prairial. Ici les dates méritent l'attention. C'est le 12 prairial qu'en présence du rapporteur, qui s'était transporté à cet effet au *Vieux-Brisach* pour recevoir la déposition de M. *Krauth*, aussi dénonciateur dans cette affaire, celui-ci refuse absolument de témoigner et d'indiquer même des témoins, et c'est le 24 prairial que *Quellain* ose indiquer ce *Krauth* comme témoin. *Quellain* n'ignorait pas la déclaration de *Krauth ;* il n'y a que trois lieues de Colmar au *Vieux-Brisac*, et *Quellain* est l'homme

de son département le mieux instruit de toutes les calomnies qui s'y fabriquent.

La seconde et dernière dénonciation portée contre moi sur les faits du *Vieux-Brisach*, est sous le n° 5 des pièces à charge. M. *Krauth*, dont *Quellain* vient d'invoquer le témoignage, en est le fabricateur. Les imputations de *Krauth* sont renfermées dans une lettre qu'il écrivait au citoyen *Metzger*, député du Haut-Rhin au conseil des Cinq-Cents. Cette lettre, datée de Colmar, 4 floréal, aura été interceptée par les agents de la police, ou communiquée au Directoire par le représentant lui-même. La violation du secret des lettres étant une habitude coupable et impunie de la police, je n'examinerai point de quelle manière la lettre du *greffier allemand Krauth* est arrivée dans les mains du Directoire. Quoi qu'il en soit, la copie de cette lettre, qui figure parmi les pièces contre moi, est certifiée conforme par le président du Directoire exécutif et son secrétaire général. Celui à qui elle est attribuée, *Léopold Krauth*, greffier de la ville du *Vieux-Brisach*, l'a reconnue pour être son ouvrage.

« Voici le contenu sommaire de cette lettre, en tout ce qui me regarde. *Krauth*, après avoir fait le tableau de la misère des habitants du *Vieux-Brisach*, articule contre moi :

« Que le général *Vandamme*, qui avait déjà
« fait, depuis l'arrivée de la division qu'il com-
« mandait au *Vieux-Brisach*, des réquisitions de

« vin, de poules, de porc et de veau; qui avait
« ordonné d'habiller de neuf le commandant de la
« place et son adjudant, demanda en outre au ma-
« gistrat, au moment de son départ, de lui four-
« nir dans cinq minutes un baril de vin, un porc,
« de la volaille, de la cannelle, du sucre, du vin
« muscat et quinze louis en argent. »

« Voilà, certes, une exaction bien circonstanciée. Le récit en est fait, d'ailleurs, par un témoin oculaire et nécessaire, puisque la réquisition vexatoire a été adressée au magistrat dont l'auteur de la plainte était greffier. Le chef de bataillon, rapporteur, était et devait être persuadé que, s'il pouvait trouver quelque part des renseignements positifs sur les faits qui m'étaient reprochés, ce serait bien sûrement dans la ville du *Vieux-Brisach*, auprès du dénonciateur *Krauth*. Les troupes françaises occupant toujours cette partie de la rive droite du Rhin, le rapporteur se rend lui-même au *Vieux-Brisach*, et interroge M. *Krauth* sur les imputations contenues en sa lettre. La réponse du *greffier allemand* est, *qu'il n'a prétendu dénoncer personne, et qu'il n'a aucun témoin à produire; que son but, en écrivant cette lettre, était d'intéresser le représentant* Metzger, *en faveur de sa misère, et d'obtenir un emploi en France, où il a tous ses parens.*

« Le rapporteur l'invita par tous les moyens à confirmer le dire de sa lettre, et à produire des indications à l'appui. Il s'y refusa opiniâtrément,

et persista à déclarer que dans cette lettre *il n'avait voulu dénoncer personne.*

« Maintenant, comment concevoir les deux dénonciations de *Quellain* et de *Krauth*, toutes deux positives et révoltantes dans leur énoncé, et toutes deux abandonnées par leurs auteurs lorsque la justice veut examiner les faits allégués par eux? Leur refus d'indiquer des témoins, ou de confirmer même leur premier dire, annonce clairement que tous deux ont sciemment outragé la vérité, que tous deux sont des dénonciateurs faux et déhontés. Mais il restera toujours à expliquer les motifs qui ont porté ces deux hommes à jouer des rôles aussi infâmes et aussi dangereux. Les motifs de cette extraordinaire conduite ne peuvent se trouver que dans la protection d'un gouvernement perfide et traître, qui, voulant désorganiser l'armée, payait la calomnie contre un certain nombre de généraux. Une fois *la mise en jugement prononcée,* peu importait que la calomnie s'établît ou fût démasquée; l'effet voulu, la désorganisation de l'armée, l'avilissement de ses chefs, avaient eu lieu : les traîtres étaient satisfaits, leur but était atteint.

« Dans toutes ces imputations, abandonnées par leurs auteurs, la calomnie est si grossière et si palpable, que je crois presque inutile de remarquer les contradictions frappantes du dire de *Krauth* et de *Quellain* sur le même fait. *Quellain* articule une exaction de douze cents francs, et

Krauth la réduit à quinze louis ; et cependant l'un devait être témoin oculaire, et l'autre appelle en sa faveur les dépositions de témoins oculaires, qui déclarent ne rien savoir.

« J'ai donc parcouru la dégoûtante série des mensonges, diplomatiques et privés, qui ont été dirigés contre moi par la perfidie et la trahison. Je les ai tous péremptoirement détruits. Mais que cette tâche est pénible pour un officier général que neuf années de combats et de victoires avaient honoré ! Cet examen de la calomnie, c'est le besoin seul de l'estime publique qui a pu me forcer à l'entreprendre. Quant à mes frères d'armes, témoins de ma conduite loyale et désintéressée dans toutes les campagnes de la liberté, depuis 1792, ils n'avaient besoin d'aucun mémoire justificatif pour rejeter loin de moi tout soupçon de cupidité et de barbarie.

« Puisque j'ai été accusé de concussions exercées dans le pays ennemi, moi, à qui des principes constants d'ordre et de philanthropie avaient mérité la réputation d'un général humain et ne laissant à la guerre que les maux qui en sont inséparables, toute espèce de calomnie devient donc possible : la conduite la plus honorable et la plus vertueuse n'est point une garantie suffisante contre les atteintes de *l'imposture payée, protégée et impunie.* Cette perspective d'une compromission toujours possible est décourageante pour l'honnête homme. *J'oppose à ce tableau affli-*

geant le règne exclusif de la loi, qui, enfin, ne sera pas toujours une chimère. »

Ce mémoire parut probablement concluant aux membres du Directoire, car le Directoire prit, en date du 12 juillet, l'arrêté suivant qui fut envoyé le 17 du même mois à Vandamme, alors à Strasbourg, par le nouveau ministre de la guerre Bernadotte :

Le Directoire exécutif, sur le rapport du ministre de la guerre,

Considérant que les généraux, nécessaires pour la formation du conseil de guerre, devant lequel est traduit le général Vandamme, ne peuvent quitter les divisions où ils sont employés pour aller remplir les fonctions de juges,

Considérant qu'il est inutile d'attendre le moment favorable pour la formation de ce conseil de guerre, si ce général, ainsi qu'il l'affirme, est actuellement en état de donner des renseignements et éclaircissements propres à détruire les inculpations qui lui sont faites, arrête :

Art. 1er. Le général de division Vandamme se rendra de suite à Paris, pour fournir au ministre de la guerre ses moyens de justification.

Art. 2. Le ministre de la guerre se procurera les pièces relatives à cette affaire, et en fera incessamment son rapport au Directoire exécutif.

Art. 3. Il est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour expédition conforme, le président du Directoire exécutif, signé : Sieyès.

Le 19 août, les membres du gouvernement, édifiés sur la vérité des faits contenus dans l'accusation dirigée contre Vandamme, prirent l'arrêté suivant :

Art. 1er. L'arrêté du 8 floréal dernier, en vertu duquel le général Vandamme était traduit devant un conseil de guerre, est rapporté.

Art. 2. Le général Vandamme sera employé à une des armées actives.

Art. 3. Le ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent arrêté qui ne sera point imprimé.

Pour expédition conforme, le président du Directoire exécutif, Sieyès.

Le commandant Coquingeniot avait achevé l'information vers la fin de juillet, époque à laquelle Vandamme eut ordre du Directoire de se rendre à Paris, ainsi qu'on l'a vu ; c'est alors qu'il présenta pour sa justification son mémoire, qui parut de nature à lever tous les doutes sur son innocence, si l'on en juge par l'arrêté rapporté ci-dessus.

Ainsi fut terminée cette affaire fâcheuse, et qui éloigna de l'armée du Danube un de ses plus vigoureux généraux.

Pendant qu'il était dans l'inaction à Strasbourg,

occupé à réfuter les faits qu'on lui imputait avec assez peu de raison, Vandamme reçut de son ami, le général Ernouf, la curieuse lettre ci-dessous, datée de Paris, 24 juin 1799.

« Je vous remercie, mon cher général, de votre obligeante lettre du 2 de ce mois ; j'étais inquiet de savoir si mes lettres vous étaient parvenues, vous me rassurez en me donnant de vos nouvelles, et je suis charmé d'en avoir reçu. Lorsque vous m'avez écrit votre dernière, vous n'étiez point au fait des événements qui se sont passés ici. Merlin est délogé du Directoire, et il peut à présent s'amuser à dénicher des merles, puisqu'il ne peut plus se procurer le passe-temps, vraiment royal, de dénicher des républicains de tous les emplois où l'estime et la confiance publique les avaient appelés.

« En vain j'aurais voulu vous servir auprès de *ce monsieur*, il ne pouvait écouter que ses valets, et j'ai été particulièrement l'objet de sa haine et de ses calomnies, pourquoi ? Pour avoir fait mon devoir et servi avec tout le dévouement possible. Je puis vous assurer que son déménagement, ainsi que celui de ses deux consorts, Reveillère et Threillard, a été généralement applaudi. Cette faction d'avocats était l'ennemie jurée des militaires et tuait vraiment la chose publique. Les choses vont un peu mieux depuis, et j'espère qu'elles iront encore plus vigoureusement. Ainsi, mon camarade, d'ici à quelque temps il n'y a rien à

demander au ministre de la guerre, dont le chef branle dans le manche. Quant à ce qui concerne vos opérations militaires faussement présentées dans les journaux, je crois qu'il ne faut pas y faire attention, et que le précis des opérations de l'armée du Danube qui doit être incessamment présenté et publié par le général Jourdan suffira pour justifier et donner des éloges aux braves officiers qui, comme vous, ont servi de la manière la plus active et la plus distinguée. Attendons donc, mon cher général, et espérons que la lumière ne sera plus sous le boisseau.

« *P.-S.* — Depuis quelques jours il n'y a rien de bien intéressant. Il paraît que le Directoire ne fera des changements importants que lorsque le général Moulins et le citoyen Roger-Ducos seront venus prendre place au Directoire. Je ne vous donne point d'autres détails, parce que vous pourrez consulter les journaux sur tout ce qui a été fait. »

TABLE DES MATIÈRES

DU PREMIER VOLUME.

FIN DU PREMIER VOLUME.

Paris, impr. Paul Dupont, rue Jean-Jacques-Rousseau…

